

10661 aa 29.

MEMOIRES
DE
SULLY.
TOME QUATRIEME.

MEMOIRS



JOHN GUTHRIE

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRY LE GRAND,

Mis en ordre : avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Edition, revue & corrigée.

TOME QUATRIEME.



A LONDRES.

M. DCC. LII.

MEMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BETHUNE

D. U.



DE S. L. Y.

PRINCIPAL

DE HENRY

Mis en ordre : par les

Par M. A. D. L.

M. A. D. L.

TOME QUATRIEME



A LONDRE

M. D. C. C. L. I.

SOMMAIRES DES LIVRES

CONTENUS
DANS LE IV^e. VOLUME.

SOMMAIRE DU DOUZIEME LIVRE.

MEMOIRES de l'année 1601.
Affaires de Finance, de Mon-
noye, de Commerce, &c. Défense de
transporter les Espèces d'Or & d'Ar-
gent hors du Royaume. Chambre de
justice établie, avec peu de fruit. Réflé-
xions de l'Auteur sur le luxe & la
corruption des mœurs. Suppression d'Offi-
ciers de Robe & de Finance. Voyage
de Henry IV. à Orléans. Affaires des
Provinces-Unies. Henry va à Calais.
Insulte faite à Madrid à l'Ambassadeur
de France. Ambassades du Grand Sei-
gneur & des Vénitiens. Elisabeth vient
à Douvres : Lettres réciproques de Hen-
ry & d'Elisabeth. Rosny va à Douvres.

Tome IV.

A

ii SOMMAIRES

Entretien entre Elisabeth & lui : où ils
font les fondemens du grand dessein
contre la Maison d'Autriche : sagesse de
cette Reine. Mort du jeune Chaulillon-
Coligny. Naissance de Louis XIII. Hen-
ry fait tirer son horoscope par La-Ri-
vière. Affaires des Isles avec le Grand
Duc de Toscane, terminées. Rosny fait
donner l'Ambassade de Rome au Comte
de Béthune, malgré Villeroy & Sillery :
opposition de ces Ministres aux sentimens
& à la politique de Rosny. Particulari-
tés sur la conspiration du Maréchal de
Biron : Rosny cherche à le faire ren-
trer dans son devoir : Henry l'envoie en
Ambassade à Londres ; en Suite : il re-
prend ses bragues à son retour. Déposi-
tion de La Fin. Question du faux D.
Sébastien ; & autres faits étrangers.

SOMMAIRE DU TREIZIEME LIVRE.

MÉMOIRES de 1602. Princes
Etrangers à Paris. Henry IV.
va à Blois : sujet de ce voyage. Suite de
la Conspiration du Maréchal de Biron ;
Conseil tenu à Blois à cette occasion :

DES LIVRES.

iii

dessein d'arrêter les Ducs d'Epervan & de Bouillon: le premier se justifie: manège adroit du second. Fronterie entre le Roi & la Reine: Conversation de Henry avec Rosny à ce sujet. Fruit du voyage de Henry dans les Provinces: il se détermine à faire arrêter Baron: particularités sur sa détention & celle du Comte d'Auvergne; sur son Procès, son exécution: Quelle part eut Rosny dans toute cette affaire. Henry pardonne au Baron de Lux, au Comte d'Auvergne, qui le trahit de nouveau: raisons qu'il eut d'en user ainsi avec le Comte d'Auvergne. Le Prince de Joinville est arrêté: le Roi lui pardonne aussi, & le retient en prison. Le Duc de Bouillon se défend adroitement de venir à la Cour. Soupçons que les Courtisans jettent dans l'esprit de Henry contre Rosny: conversation curieuse entre eux à cette occasion. Affaire des Avocats: discours de Sigogne. Edits & Règlement sur la Monnoye, le Commerce, la Finance, &c. Mines découvertes en France. Edit contre le Duel. Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Voyage de Henry à Calais. Suite des Expéditions militaires entre les Espagnols & les Flamands. Autres Affaires Etrangères.

A ij

SOMMAIRE

DU XIV^e. LIVRE.

MEMOIRES de l'année 1603.
Troubles à Meiz : Henry y va
& en chasse les Sobolles : autres Affaires
traitées pendant ce voyage. Mémoires con-
tre le Cardinal d'Ossat : examen des sen-
timens & de la conduite de ce Cardinal.
Suite des Affaires des Pays-Bas. Brigues
du Duc de Bouillon, & nouvelle mui-
nerie des Calvinistes. Mort d'Elisabeth :
Jacques I. Roi de la Grande Bretagne.
Retour de Henry : ses conversations avec
Rosny sur la mort d'Elisabeth : il se dé-
termine à l'envoyer Ambassadeur à Lon-
dres : Délibérations dans le Conseil, &
intrigues à la Cour sur cette Ambassa-
de. Maladie du Roi. Instructions publi-
ques & particulières, données à Rosny :
Il part avec une suite nombreuse. Ca-
ractère du jeune Servin. Rosny s'em-
barque à Calais : Insulte qui lui est
faite par le Vice-Amiral Anglois : ma-
nière dont il est reçu à Douvres, à
Cantorbery, &c. Il est reçu dans Lon-

DES LIVRES. ✓

âres avec les plus grands honneurs: Sa sé-
vérité dans l'affaire de Combaut. Etat
des affaires Politiques de la Grande Bre-
tagne: Caractère des Anglois du Roi Jac-
ques, de la Reine, &c. factions différentes
en cette Cour. Conférences da Rosny avec
les Conseillers Anglois; avec les Députés
des Etats Généraux; avec le Résident de
Venise, &c. Il obtient sa première Au-
dience: sa peine de ne pouvoir y paroître
en habit de L'enil.

SOMMAIRE DU QUINZIEME LIVRE.

SUITE des Mémoires de 1603
Continuation de l'Ambassade de
Rosny à Londres. Détail de ce qui se
passa à sa première Audience: entre-
tien public du Roi d'Angleterre avec
lui, sur differens sujets: Evénemens à
la Cour de Londres, favorables & con-
traires à sa Négociation: dispositions des
differentes Cours de l'Europe. Première
Conférence de Rosny avec les Ministres
Anglois. Intrigues de l'Espagne. Secon-
de Audience; & entretien particulier du

vi SOMMAIRES DES LIV.

Roi Jacques avec Rosny, qui lui persuade de soutenir les Provinces-Unies : autres matières traitées entre eux. Seconde Conférence de Rosny avec les Ministres de Sa Majesté Britannique, qui cherchent à faire échouer sa Négociation. Procédé imprudent du Comte d'Arenberg. Troisième Audience : Rosny est admis à la Table du Roi d'Angleterre : entretien public sur différens sujets. Troisième Conférence de Rosny avec les Conseillers Anglois & les Députés des Provinces-Unies : artifice & mauvaise foi de Cécil. Quatrième Audience : Entretien secret de Rosny avec le Roy Jacques ; où il lui communique les Desseins Politiques de Henry IV & de la Reine Elisabeth, & les lui fait goûter : explication sommaire de ses Desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE DOUZIEME.



U E viens d'achever le dernier détail militaire qu'on verra dans ces Mémoires, du moins qui regarde la France. La vie de Henry le Grand, passée toute entière jusqu'ici dans le tumulte des Armes, n'offrira plus dans la suite que des actions d'un Roi pacifique & d'un Pere de famille. La manière dont avoit été conduite & terminée la Campagne de Savoye, ne laissant aucun lieu de douter que la Paix ne dût plus être troublée cette fois par aucun des anciens Ennemis de cette Monarchie, & qu'elle ne sub-

1601.

2 MEMOIRES DE SULLY;

1601

sistât autant qu'il plairoit à Sa Majesté; je repris de nouveau par ses ordres, & sous ses yeux, les projets de Finance que la Guerre avoit encore suspendus, & pour ne plus les interrompre. Après l'idée que j'ai ci-devant donnée de l'état des affaires qui concernent l'intérieur du Royaume, on auroit tort assurément de regarder comme un genre de vie oisif, celui qu'elles nous firent embrasser à ce Prince & à moi: s'il est moins tumultueux & moins bruyant, il n'en est peut-être que plus occupé.

Me voilà donc encore renfermé dans mon Cabinet, où j'épluche avec la dernière attention tous les abus qui restoient à extirper dans la Chambre des Comptes (1), les Bureaux des Finances, le Domaine, les Aydes, les Gabelles, les Tailles, les Equivalens, les cinq Grosses Fermes, les Décimes & tout le reste. Je travaille en même tems pour le présent & pour l'avenir, en m'attachant à faire en sorte que l'ordre que j'établis dans la Direction de toutes ces parties, ne puisse être renversé dans la

(1) Consultez aussi Matthieu, *tom. 2. liv. sur ces opérations* P. 13. p. 444.

suite. Je m'occupe des moyens d'enrichir le Roi, sans appauvrir ses Sujets; d'éteindre ses dettes; de réparer ses maisons; de perfectionner l'art de fortifier les Villes encore davantage que celui de les attaquer & de les défendre; de faire provision d'Armes & de Munitions. Je médite sur la manière de rétablir & de recommencer les ouvrages publics, comme chemins, Ponts, Levées & autres Bâtimens, qui ne sont pas moins d'honneur au Souverain, que la magnificence de ses propres maisons, & sont d'une utilité générale. Je commence pour cela à rechercher quel emploi on avoit fait des deniers octroyés à ce sujet aux Villes & Communautés, ou plutôt de quelles friponneries on avoit usé dans le maniment de ces fonds.

L'idée de dresser pour chaque partie des Finances, des Etats Généraux, qui en prescrivirent nettement & uniformément la forme, m'a toujours paru si heureuse, & si propre à conduire à la plus grande exactitude, que j'étendis cette méthode sur tout ce qui en étoit capable. Dès le premier jour de cette année, en présence

tant au Roi les jettons d'or & d'argent suivant la coutume, je lui présentai en même tems cinq de ces Etats Généraux, dont chacun avoit rapport à quelqu'un de mes Emplois, compris dans un Volume que j'avois fait relier fort proprement. Dans le premier, qui étoit le plus important, parce que j'y entrois dans le détail de tout ce qui me regardoit comme Surintendant, étoit renfermé d'une part tout ce qui se lève d'argent en France par le Roi, de quelque nature qu'il puisse être; d'un autre, tout ce qui doit en être déduit en frais de perception, & conséquemment ce qui revient de net dans les coffres de Sa Majesté. Je ne sçaurois croire que l'idée de ces sortes de Formules ne soit pas venue à quelqu'un, depuis que les Finances ont été assujetties à quelques Réglemens: l'intérêt seul doit en avoir empêché l'exécution. Quoiqu'il en soit, je soutiendrai toujours que sans ce guide, on ne peut travailler qu'en aveugle, ou en fripon.

Le second de ces Etats étoit fait uniquement pour l'instruction du Gardien du Trésor Royal: il y apprenoit de quelle part & à quel titre lui

LIVRE DOUZIEME.

étoit remis tout ce qui passoit de deniers royaux par les mains pendant l'année de son Administration; ensuite de combien il pouvoit disposer sur cette somme totale; & à quoi l'employer. Le troisieme avoit été fait pour la Grande Maîtrise de l'Artillerie: un Mémoire exact de Recette & de Dépense; un Inventaire fidèle de tout ce qui fait partie de l'Artillerie, comme le nombre & la qualité des Cantons & autres Armes; la quantité des Instrumens de Guerre, & celle des provisions de bouche, répandues dans les différentes Places, ou Magazins; l'état des Arsenaux, & des Places de Guerre; & autres observations à ce sujet: voilà ce qui le composoit. Le quatrieme appartenoit à ma Charge de Grand Voyer, & exposoit les frais faits & à faire pour la réparation de tout ce qui est de la dépendance de cet Emploi, tant à la charge du Roi, qu'à celle des Provinces. Enfin le cinquieme comprenoit le dénombrement de toutes les Villes & Châteaux, particulièrement sur les Frontières, qui demandoient actuellement quelques dépenses, avec une espèce de Devis des Travaux qu'il

1601

falloit y faire, tiré de leur situation & de leur état présent.

Le Roi corrigea sur mes représentations, quantité d'abus dans la Monnoye : principales causes du déperissement du Commerce, qui roule sur elle. Le premier est celui par lequel il étoit permis de constituer de l'argent au denier douze, & même au denier dix (2) : Loi aussi dommageable pour la Noblesse, que pour le Peuple : pour la Noblesse, parce que toute sorte de trafic lui étant interdit en France, la seule richesse est dans les Fonds de terre, qui en demeuroient avilis ; pour le Peuple, parce que content d'une indolence qui lui rapportoit autant qu'auroit pu faire son industrie, il laissoit inutile à l'état une quantité immense d'argent, qu'il auroit cherché sans cela à faire fructifier d'une

(2) C'est ainsi qu'a pensé de nos jours un Prince connu par son habileté, & ses lumières supérieures pour le Gouvernement : fortement persuadé qu'il y avoit à gagner en toutes manières pour l'Etat, dans une opération qui mettoit les particuliers peunieux dans la nécessité de recourir au Commerce, & à la culture des Terres, infiniment préférable au stérile produit des Rentes.

LIVRE DOUZIEME.

7

manière lucrative pour tout l'Etat. Le denier douze fut défendu; & le denier seize lui fut substitué.

1691

La Monnoye frappée au Coin des différens Princes de l'Europe avoit eu cours en France jusques-là, & s'employoit indifféremment avec la Monnoye marquée de l'empreinte du Souverain. A l'exception de la Monnoye d'Espagne, dont la privation subite auroit produit un trop grand vuide dans le Négoce; il fut défendu d'exposer aucune autre Monnoye que celle de France (3). Il étoit encore

(3) Il est vrai que les Espèces d'Or & d'Argent Etrangères ne doivent pas avoir cours, & être confonduës avec celles du Prince dans le Commerce intérieur, & dans les payement de particuliers à particuliers: mais n'est-il pas évident, que plus elles abonderont dans nos Monnoyes, plus notre Commerce sera florissant? Aussi l'Historien Matthieu remarque, tom. 2. liv. 3. pag. 446. que cette

défense fit tomber presque entièrement le Commerce en France: & le Duc de Sully convient lui-même plus bas, qu'il fut obligé de recourir à un autre moyen. Nous examinerons cette question avec lui, lorsqu'il y reviendra dans le Livre suivant. Quant à la défense d'employer l'or & l'argent dans les habillemens & les meubles, nous aurons aussi occasion dans la suite de dire

8 MEMOIRES DE SULLY,

1601.

plus nécessaire de se passer des Marchandises de nos voisins, que de leur Monnoye. Le Royaume étoit entièrement rempli du travail de leurs Manufactures : & il est incroyable quelle playe lui causoient ces étoffes, sur-tout celles d'or & d'argent. L'entrée de celles-ci & de toutes les autres y fut défendue sous de très-grandes peines : & comme la France ne pouvoit pas trouver chez elle de quoi remplir cette quantité d'Etoffes précieuses qui s'y consommoient, on eut recours au véritable remède, qui est de s'en passer : l'usage de toute étoffe, où il entreroit de cette matière précieuse, fut aboli par le Prince (4).

Toutes ces Déclarations tendoient à une dernière, par laquelle on dé-

notre sentiment sur les principes qu'il établit, par rapport au luxe.

(4) » Il montrait
» par son exemple à
» retrancher la super-
» fluité des habits, car
» il alloit ordinaire-
» ment vêtu de drap
» gris, avec un Pour-
» point de Sain, ou

» de Taffetas sans dé-
» coupure, passement,
» ni broderie. Il louoit
» ceux qui se vêttoient
» de la sorte, & se
» moquoit des au-
» tres, qui portoient,
» disoit-il, leurs Mou-
» lins & leurs bois de
» haute futaie sur
» leurs dos. « *Peres.*
j. *Par.*

sendit de transporter hors du Royaume aucune espèce d'or ou d'argent, 1601.
A la peine de confiscation des espèces qui seroient interceptées dans le transport, on joignit celle de tous les biens des contrevenans, tant ceux qui seroient par eux-mêmes, que ceux qui favoriseroient ce transport. Le Roi témoigna publiquement combien il avoit cette affaire à cœur, par le serment qu'il fit de n'accorder aucune grace pour cette sorte de malversation, & même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oseroient le solliciter de l'accorder. Tout cela n'étoit capable que d'obliger les contrevenans à se cacher plus soigneusement. Je crus qu'un exemple auroit plus de force que toutes les menaces contre un mal aussi invétéré. Je n'ignorois pas que plusieurs personnes très-considérables, & de la Cour même, se faisoient un fonds de ce mauvais trafic, en faisant passer ces espèces sous leur nom, ou en vendant bien chèrement l'autorité que leur donnoit leur correspondance chez l'étranger & dans les endroits du passage. Je jugeai à propos de me tourner du côté de ceux qu'on em-

1601.

ployoit pour ces correspondances, & je leur promis pour récompense de leur avis, le quart des sommes qui seroient saisies par leur moyen : je pouvois en disposer, le Roi m'avoit attribué ces confiscations en entier, moyennant cela je fus bien servi.

Un mois s'étoit à peine écoulé, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu se nommer, qu'il se préparoit un transport de deux cens mille écus en or, qui devoit se faire en deux voitures, dont la première seroit moindre de beaucoup que la seconde. Après avoir pris toutes mes précautions ; comme je trouvai cette somme un-peu forte, je crus être obligé d'en parler au Roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avoit donné : que si la somme ne passoit pas dix mille écus, je pouvois me l'approprier toute entière ; mais que l'excédent seroit pour lui ; » ce qui lui viendrait, disoit-il, bien » à propos, ayant fait quelques pertes » au jeu, qu'il n'avoit osé me faire » connoître, ni prendre sur ses propres » deniers. » Je n'avois pas des vûes assez mercenaires, pour attendre à profiter de la seconde voiture. Je fis

épier la première, & avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des Terres de France: elle n'auroit pu l'être dans le Royaume, ne fut-ce qu'à un quart de lieue de la frontière, sans fournir aux contrevenans un prétexte pour se la faire relâcher. Il s'y trouva en écus au Soleil, Pistoles, Pistolets & Quadruples, quarante-huit mille écus qu'on avoit enfermés dans le fond de quelques ballots de marchandise commune. Les conducteurs ne la réclamèrent de personne: la volonté du Roi étoit trop connue sur cet article: ainsi quelque bruit que fit cette prise à la Cour; elle fut désavouée de tout le monde: & le partage en fut fait par Sa Majesté de cette manière: elle s'en réserva soixante-douze mille livres; en fit donner vingt-cinq mille livres aux donneurs d'avis; & m'abandonna les quarante-sept mille livres restant, en me promettant que quelque considérable que pussent être les autres captures qui seroient faites dans la suite, elle ne m'en retrancheroit plus: mais il ne sortit plus d'argent: l'exemple avoit dégouté d'un trafic aussi ruineux.

Ceux que préparoit la Chambre de

1601.

Justice (5), qu'on établit contre les Traîtres, Trésoriers, Receveurs & autres gens de plume, qui avoient malversé dans leurs emplois, doivent en apparence produire des effets bien plus terribles encore. Mon avis fut, qu'on ne devoit pas se borner à leur faire rendre gorge à tous: je conclus pour des peines afflictives contre ceux qui seroient trouvés coupables de péculation. Pourquoi en effet a-t-on jugé à propos d'excepter ce crime de ceux que la Justice poursuit (6), si ce n'est

(5) Autrement appelée Chambre Royale: elle étoit composée d'un Président du Parlement de Paris; de deux Conseillers: de deux Maîtres des Requêtes, d'un Président & de quatre Conseillers de la Chambre des Comtes, d'un Président & de trois Conseillers de la Cour des Aydes; d'un des Avocats Généraux du Parlement; &c. On envoya dans les Provinces, des Commissaires pour informer

contre ceux qui avoient malversé.

(6) M. de Sully me paroît raisonner juste, lorsqu'en supposant l'utilité des Chambres de Justice, il demande qu'on ne s'y borne pas aux amendes pécuniaires, mais qu'on y joigne des peines afflictives: & il me paroît avoir plus de raison encore, lorsque dans la suite il conseille de supprimer ce moyen comme absolument inutile, & de recourir à celui d'abolir tout-à-

que l'or est en possession de couvrir
tous les crimes qu'il fait commettre;
je voudrois, s'il étoit possible, faire
passer dans l'esprit des François l'in-
dignation que je sens contre un abus
aussi pernicieux, & tous le mépris dont
je suis rempli pour ceux qui lui doivent
leur élévation. Si nous comptons pour
peu de chose de nous rendre méprisa-
bles à nos voisins par cette indigne
coutume : car il n'en est point qui atta-
que plus directement l'honneur de la
Nation; ne nous cachons pas du moins
les maux quelle nous cause à nous-mê-
mes : rien n'a plus contribué à perver-
tir parmi nous l'idée de la probité, de la
simplicité & du défintéressement, ou
à tourner ces vertus en ridicule : rien
n'a plus fortifié ce penchant malheu-
reux au luxe & à la mollesse naturelle
à tous les hommes, mais qui devient
chez nous une seconde nature, par le
caractère de vivacité, qui fait que nous
nous attachons tout d'abord avec fu-
reur à tous les objets qu'on offre à no-
tre plaisir : rien en particulier ne dé-

fait en France l'usa-
ge des Traités de Fi-
nances : & c'est aussi
le sentiment du Car-

dinal de Richelieu.
Testament Politique.
Part. ch. 4. sect. 5.

1601.

grade si fort la Noblesse Françoisse, que ces fortunes si rapides & si brillantes des Traitans & autres gens d'affaires; par l'opinion trop bien fondée qu'elles ont répandue, qu'il n'y a presque plus en France que cette seule voye pour parvenir aux honneurs & aux premières places, & qu'alors tout est oublié, tout devient permis.

A remonter à la source, les vertus militaires sont presque les seuls endroits par lesquels s'acquiert, se conserve & s'illustre en France la véritable Noblesse; & on ne trouvera dans cet usage ni opinion, ni préjugé, si l'on fait attention que rien n'est si naturel que d'accorder la prééminence à celui des Etats, par lequel tous les autres subsistent & s'entretiennent dans la sûreté, sans laquelle il n'est point de biens; mais cet état ne conduit point à faire une grande fortune, & cela par un effet de la simplicité, qui prouve encore & l'ancienneté & la pureté de la première institution, il n'est rien qu'honorable; parce qu'alors on ne connoissoit guère que l'honneur, qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui que les idées sont changées & que l'or met le prix à tout, on com-

pare le Corps de cette généreuse Noblesse avec celui des gens de Finance, de Justice & d'affaires; mais ce n'est que pour déferer à ceux-ci tous les respects; qu'on ne peut se dispenser de rendre à ceux qui sont les seuls puissans & nos véritables supérieurs; qualité dont les premiers se sont trouvés dépouillés (7). Et comment cela

16014

(7) Le même Cardinal de Richelieu se plaint de cet abus, & propose d'y remédier suivant les idées du Duc de Sully: » Les Gentilshommes, » dit il, ne peuvent » s'élever aux Charges & Dignités qu'au prix de leur ruine... Au lieu que maintenant toutes sortes de gens y sont reçus, par le sale trafic de leur bourgeoisie; l'entrée en doit être fermée à l'avantage de ceux qui n'auront pas le bonheur d'être d'une naissance noble, &c. Ce Ministre conclut en un autre endroit après M. de Sully, que » le moyen de » faire subsister la Noblesse dans la pureté de cœur qu'elle tire de la naissance [ce sont ses paroles] est de retrancher le luxe, & les insupportables dépenses qui se sont introduites peu à peu. » 1. *Part. ch. 3. Sect. 1.* Cependant l'impartialité dont je fais profession, m'oblige à convenir que les sentimens qu'expose le Duc de Sully, ont quelque chose d'outré; & qu'il y a en tout cet endroit, un peu de ce qu'on appelle invective & vaine déclamation. Je prévien d'avance sur une remarque que

1601.

n'arriveroit-il ; puisqu'on voit la Noblesse elle-même penser sur cet article précisément comme le peuple, & ne pas se soucier de mêler par

nous aurons encore pectis à celles qui y occasion de faire dans sont attachées. Le la suite : c'est que les Duc de Sully a enfin changemens arrivés te raison de remarquer, que de toutes dans l'état politique les Professions, c'est de l'Europe par les celle pour qui le luxe différentes circonstances, & surtout par & la mollesse sont le l'esprit de commerce, plus à craindre : de qui paroît en être l'ame aujourd'hui, ont dans les Officiers de obligé à changer quelque résider à leurs Régimens, & cette aversion de la jeune Noblesse pour une étude qui devroit l'occuper toute entière ; de là cet attirail asiatique de bonne chère & de plaisir, dont on s'accoutume à surcharger les armées ; de là la fatigue & tous les autres travaux de la guerre, & les impossibles à supporter à des corps, que la débauche a usés presque dès la plus grande jeunesse. En-

une heureuse alliance avec un sang pur & illustre, celui d'un Roturier, qui ne connoît que le change, la boutique, le comptoir, ou la chicane,

1601

fin on conviendra encore avec M. de Sully, que l'abus de mesalliances est aujourd'hui porté à un point qui a quelque chose de honteux; & qu'en général nous avons trop négligé un point de la Police, qui a toujours été regardé avec raison comme un des principaux fondemens de la force d'un Etat, l'attention à procurer & à mettre en honneur le mariage. Mais après tous ces aveux, il faut aussi qu'on convienne, qu'un des principaux soins du Souverain, devant être de maintenir & d'affermir l'union parmi les Sujets, en bannissant la jalousie entre les conditions, & la haine des différens Ordres l'un pour l'autre, & que la Guerre

n'étant plus comme autrefois, le vrai & même le seul moyen de rendre le Royaume florissant, la plus grande partie des maximes dictées dans cet esprit, porte à faux. Ne seroit-il pas bien plus à propos d'obliger les Familles nombreuses à se partager entre la Guerre, la Marine, l'Eglise, le Commerce, &c. & de permettre ce dernier à la Noblesse, comme un moyen sans lequel il est désormais impossible que les grandes Familles se soutiennent? Nous reviendrons encore plus d'une fois à traiter ce sujet: mais il est certain en général, & une médiocre attention suffit pour s'en convaincre, que les maximes de Gouvernement pour la Poli-

1601.

Cet abus en produit nécessairement deux autres ; la confusion des Etats & l'abatardissement des Races : celui-ci se prouve encore mieux par l'expérience que par la raison. Il ne faut que jeter les yeux sur tant de Gentilshommes métifs, dont la

Cour
tique, la Police, le Commerce, &c. ne doivent pas être aujourd'hui absolument les mêmes qu'il y a mille ans. On pourroit s'imaginer d'abord, que sur les changemens nécessaires à tous ces égards, on ne sauroit mieux faire que de s'en reposer sur le temps & sur les dispositions naturelles, qui rendent tous les hommes si éclairés sur leurs véritables intérêts & leur bien-être : cependant une malheureuse expérience n'a que trop appris, combien il est dangereux de laisser à la multitude le choix des moyens

d'y parvenir. De ces changemens, il y en a qui doivent ou s'accompagner, ou le suivre, & être subordonnés les uns aux autres : c'est ce qu'elle ne sait ni discerner, ni goûter. Il y a en tout, excès ou abus : & c'est ce qu'elle ne sait ni prévoir, ni prévenir. Voilà le grand point de la science de gouverner : Science qui demande une étude & une attention continuelles. La main du Pilote n'est pas nécessaire pour soutenir le Vaisseau sur les flots ; mais sans elle il échouera pourtant à la fin, ou du moins il n'arrivera jamais à son but.

Cour & la Ville sont pleins : vous n'y voyez plus rien de cette vertu simple, mâle & nerveuse de leurs Ancêtres ; nuls sentimens ; nulle solidité dans l'esprit ; air étourdi & évaporé , passion pour le jeu & la débauche , soin de leur parure , raffinement sur les parfums & sur toutes les autres parties de la mollesse : vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter sur les femmes. Ils prennent encore le parti des Armes : mais de quoi sont-ils capables avec de pareilles dispositions , auxquelles se joint fort souvent un mépris secret pour une profession qu'ils n'embrassent que par contrainte ? Ce renversement est déplorable ; mais il est inévitable tant que le métier qui n'a pour objet que la Gloire, ne sera pas en possession & du plus haut rang & des premiers honneurs. Pour cela il faut les enlever aux gens de fortune , & puisque la honte même dont on trouveroit couvertes ces Créatures du hazard , si on vouloit bien les examiner , ne suffit pas pour nous les faire mépriser , il est besoin de leur marquer par de véritables flétrissures , quel est le rang qu'ils doivent occuper.

Ces raisons sont sensibles ; le Roi

Tome IV,

B

1601.

les goûta fort : & cependant il n'arriva de cette Chambre de Justice, que ce qui en arrivera toujours : il n'y eut que quelques Larroneaux qui payèrent pour tout le reste ; les principaux coupables trouvèrent une ressource assurée dans ce même métal, pour lequel on les poursuivoit ; ils en employèrent une petite partie en présens & sauvèrent l'autre. Ce tempérament n'auroit pas absolument réussi auprès du Roi, en l'employant directement : mais on trouva accès auprès des Dames de la Cour & de la Reine même : on gagna le Connétable, Bouillon, Bellegarde, Roquelaure, Souvré, Frontenac & quelques autres, qui pour n'être pas de cette volée, ne scavoient pas moins tourner l'esprit du Roi, tels étoient Zamet, La Varenne, Gondy, Boneuil, Couchini & autres de cette espèce, La complaisance de ce Prince pour tous ceux auxquels il laissoit prendre quelque familiarité avec lui & surtout pour les femmes, détruisit toutes ses belles résolutions ; de manière que l'orage ne tomba que sur ceux qui pouvoient se reprocher de n'avoir pas encore assez volé pour mettre

leurs vols à couvert. On pourroit presque regarder comme une opération de Chambre de Justice, le retranchement qui fut fait dans le même temps, d'une partie de ces Officiers de toute espèce, dont le Barreau & les Finances abondent, & dont la licence aussi bien que l'excessive quantité, sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un Etat & les avant-coureurs de sa ruine.

Au mois de Mai le Roi & la Reine eurent la dévotion d'aller gagner le Jubilé à Orléans. J'accompagnai leurs Majestés jusques à une demie-lieue par delà Fontainebleau; d'où elles vinrent coucher à Puisieux. Je profitai de cette petite vacance, pour aller visiter la Terre de Baugy, qui venoit de m'être adjugée par Décret, pour de grandes sommes qui m'étoient dues sur cette Terre, & sur laquelle j'avois aussi-tôt commencé à faire bâtir, de l'argent de la confiscation des Espèces interceptées, dont je viens de parler. Je fus arrêté à deux lieues de ma couchée par un Courier de Sa Majesté, qui se faisoit entendre de fort-loin derrière moi: il m'apportoit une Lettre du Roi, qui

1601,

22 MEMOIRES DE SULLY,

contenoit ce peu de mots : „ Je vous
„ avois donné dix jours pour votre
„ voyage de Baugy ; mais j'ai reçu des
„ Lettres importantes de Buzenval ;
„ que je veux vous faire voir : vous
„ me ferez plaisir de venir ce soir cou-
„ cher ici à Puiseaux , où vous n'a-
„ vez que faire de rien apporter , j'ai
„ fait donner ordre pour votre logis ;
„ j'y ai envoyé mon Lit de Chasse ,
„ & fait commander à Coquet de
„ vous tenir un souper prêt & votre
„ déjeuner du matin : car je ne vous
„ tiendrai pas plus long - temps. „
Adieu , mon Ami , que j'aime bien.

Je donnai le bon soir à mon Epouse ,
qui m'accompagnoit. Je ne pris avec
moi que deux Gentilshommes , un
Page , un Valet de chambre & un Par-
lesrenier , & je vins à Puiseaux , où je
trouvai le Roi , qui se divertissoit à
faire jouer la jeunesse de sa Suite au
saut & à la lutte dans la cour du Prieu-
ré. Si-tôt qu'il me vit , il appella Pas-
quier , qui étoit venu de la part de
Villeroy lui apporter des Lettres de
Buzenval. Buzenval mandoit au Roi
que le Prince Maurice s'étoit mis en
Campagne avec son Armée grosse
des Garnisons qu'il avoit tirées de ses

Quartiers & escortées de près de deux mille charlots : Qu'avec cette Armée il comptoit (comme lui Buzenval l'avoit sçu des Officiers du Prince d'Orange & du Prince lui-même) traverser le Brabant , le Pays de Liège , le Hainaut & l'Artois ; gagner le dessus des Rivières le long des Frontières de France , dont il s'attendoit d'être assisté , & venir faire la Guerre aux environs de Gravelines , Berques-Saint-Vinox , Dunquerque & Nieuport : Que l'Archiduc fort-inférieur au Prince d'Orange , parce qu'il n'avoit pas encore reçu les Troupes qu'il attendoit d'Italie & d'Allemagne , regardoit avec surprise ces préparatifs , & n'osoit s'opposer à la marche ; mais qu'il se contentoit de le cotoyer , afin de l'obliger à se tenir serré , le retarder & se trouver proche de l'endroit où il verroit fondre l'orage : qu'il avoit trouvé cette démarche , qu'on lui avoit communiquée , si importante , qu'il avoit jugé en devoir faire part au Roi.

La Connoissance que j'avois des Pays - Bas me fit trouver ce dessein du Prince d'Orange si hazardeux , que je jugeai qu'il pouvoit lui attirer une

1601.

24 MEMOIRES DE SULLY;

défaite totale. Il lui falloit faire un trajet fort long, en présence & sur les Terres des Ennemis, par un Pays si plein de Bois, de haies, de chemins creux & étroits, tel est particulièrement le Liégeois, que je le regardois comme inaccessible à tant de chariots. Mon sentiment se trouva conforme à celui du Roi. Après que nous en eûmes longtemps conféré ensemble; il résolut d'en dire son avis au Prince Maurice. Je repris ma route de Baugy, sur laquelle je visitai en passant Sully que j'avois dessein d'acheter & que j'achetai en effet l'année suivante. Le Roi de son côté continua son pèlerinage d'Orléans: il y posa la première pierre, pour la réédification de l'Eglise de Sainte Croix; puis s'en revint à Paris, où je m'étois rendu trois jours avant Sa Majesté.

Les Lettres de Henry firent changer d'avis à Nassau. Il assiégea Rhimberg & le prit le dix Juin. L'Archiduc Albert prit sa revanche, en venant investir Ostende (8) le cinq Juil-

(8) Il en sera souvent parlé : ce Siège où de part & d'autre il se fit de fort belles actions, ayant duré plus de trois ans : mais c'est dans M. De Thou, le Septenaire & autres Historiens, qu'il faut en voir le détail.

let. Maurice de son côté mit le Siège devant Bolduc , pour lui faire abandonner son entreprise , ou pour s'en dédommager par la prise de cette Place , estimée la plus importante Forteresse du Brabant. Je jugeai encore qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre , & lorsque le Roi m'appella pour en sçavoir ma pensée , en présence des Courtisans , qui s'étoient trouvés à l'ouverture du paquet par lequel il en reçut la Nouvelle & qui en parloient tous fort-différemment ; je répondis , que quoique je fusse encore fort-jeune lorsque j'avois visité Bolduc , j'avois pourtant conservé le souvenir de cette Place , & que sans parler de sa situation qui rendoit ce Siège d'un travail immense , il me paroissoit impossible , vû la grandeur de la Place & sa nombreuse Bourgeoisie , d'en faire l'enceinte de manière qu'on empêchat personne d'y entrer & d'en sortir , à moins d'une Armée de vingt-cinq mille hommes. Le Prince d'Orange manqua effectivement Bolduc : mais tout cela ne se passa qu'au mois de Novembre.

La Guerre qui s'allumoit si près de notre Frontière , fit résoudre Henry

1601.

à s'approcher de Calais, comme s'il n'avoit eu d'autre intention que de visiter ce Pays. Quoiqu'il se défiât toujours des Espagnols, il ne craignoit point dans l'état où étoient les Affaires de cette Couronne, de la voir se porter à rompre la Paix : mais il ne fut pas fâché de leur donner un peu d'inquiétude, pour se venger de tous les sujets de mécontentement qu'il en recevoit journellement. Ils en faisoient assez pour obliger Sa Majesté à quelque chose de plus, si la politique ne l'eût emporté sur le ressentiment : Après les ressorts qu'ils avoient fait jouer inutilement pour rompre l'alliance des Cantons Suisses avec la France & pour empêcher le Pape de juger comme arbitre dans le différend du Marquisat de Saluces, parce que Sa Sainteté n'auroit pu se dispenser de condamner le Duc de Savoye ; ils avoient envoyé à ce Duc dans la dernière Campagne, des Troupes par le Comte de Fuentes. Leurs sollicitations continuelles auprès du Maréchal de Biron, de Bouillon, d'Auvergne, du Prince de Joinville & de plusieurs autres, n'étoient plus ignorées de personne : Biron en avoit fait de

sa propre bouche l'aveu à Sa Majesté. En dernier lieu le Roi avoit reçu à son retour d'Orléans, des avis certains de leurs pratiques dans les Villes de Metz, de Marseille & de Bayonne.

Sa Majesté avoit dissimulé tout cela : mais rien ne l'aigrit si fort contre cette Couronne, que la maniere outrageante dont (9) La-Rochepot, notre Ambassadeur à Madrid, son Neveu & toute sa Suite, venoient d'être traités en cette Cour. La-Rochepot en fit le détail dans ses Lettres. „ Pardieu ! „ j'en jure, s'écria Henry dans un violent mouvement de colére, si je puis „ une fois voir mes affaires en bon or-

(9) Antoine de Silly, Comte de La-Rochepot : Son Neveu étant à se baigner avec quelques Seigneurs François, fut insulté par des Espagnols, qui jettèrent leurs habits dans la Rivière. Les François se vengèrent de cette injure, en tuant & blessant quelques-uns de ces Espagnols, qui revinrent ensuite forcer la maison de l'Ambassadeur, & traînèrent son Neveu en prison, avec quelques autres François. Ce différend fut apaisé par le Pape, qui se fit envoyer à Rome les prisonniers, & les remit au Comte de Béthune, Frere de M. de Sully, Ambassadeur de France en cette Cour. Voyez les Historiens ci-dessus, année 1601.

1601.

„ dre & assembler de l'argent, & le
 „ reste de tout ce qui m'est nécessaire,
 „ je leur ferai une si furieuse Guerre,
 „ qu'ils se repentiront de m'avoir mis
 „ les Armes à la main. « Il ferma pour-
 tant encore les yeux sur un violement
 si marqué du droit des Gens; mais ce
 ne fut pas sans se faire une grande
 violence. „ Je vois bien, me disoit
 „ quelquefois ce Prince, que par ja-
 „ lousie de gloire & intérêt d'Etat, il
 „ est bien difficile que la France &
 „ l'Espagne sympathisent jamais en-
 „ semble; & qu'il faut prendre avec
 „ cette Couronne, d'autres fondemens
 „ que de simples paroles données, si
 „ l'on veut s'établir dans une parfaite
 „ sûreté. « Il étoit assez détrompé du
 sentiment politique de Villeroy & de
 Sillery, qui soutenoient quelquefois
 contre moi en sa présence, qu'une
 étroite liaison avec l'Espagne, non-
 seulement n'étoit ni impossible, ni
 dangereuse pour la France, mais en-
 core que c'étoit le vrai système auquel
 on devoit s'attacher. Je leur opposois
 la rivalité naturelle entre ces deux
 Couronnes, l'opposition d'intérêt, &
 la mémoire de tant d'injures si récem-
 tes; & je conclusois qu'avec un voisin

aussi rusé & aussi fourbe, il ne restoit d'autre parti à prendre, que de se défendre & se défendre. Les dernières Nouvelles venues de Madrid, me don-
 1601.
 nèrent cette fois gain de cause sur mes Adversaires, du moins dans l'esprit du Roi, qui ne balançoit pas à se mettre en chemin du côté d'Ostende, après qu'il eut satisfait à deux Ambassades célèbres qu'il reçut en ce tems-là.

L'une de ces Ambassades fut de la part du Grand-Seigneur, qui ayant sçu que le Sophi de Perse, son Ennemi, avoit fait une députation solennelle vers le Pape, l'Empereur, & le Roi d'Espagne, sans faire mention du Roi de France, contre lequel il sembloit leur offrir son amitié en demandant la leur, usoit du réciproque. Sa Hauteffe se servit en cette occasion de son (10) Médecin, qui étoit Chrétien, & qu'elle revêtit du titre d'Ambassadeur. Les termes avec

(10) Barthelemi
 Cœur, Marseillois
 renégat : il demanda
 au Roi, de rappeler
 le Duc de Mercœur
 d'Hongrie ; parce
 qu'entre les Prophé-

ties que les Turcs
 croient, il y en a une,
 dit-on, qui porte que
 les François chasseront les Turcs de
 l'Europe.

1601.

lesquels ce superbe potentat s'exprimoit en parlant des François (11), marquent une distinction dont on voit peu d'exemples : il faisoit plus de cas, disoit-il, de l'amitié & des Armes des seuls François, que de tous les autres Peuples Chrétiens ensemble : & quand même ceux-ci s'uniroient tous avec la Perse contre lui; il croyoit pouvoir mépriser leurs efforts d'abord qu'il pourroit s'assurer de l'alliance & du secours d'un Roi, dont il paroïssoit bien ne pas ignorer la supériorité sur tous ses voisins, quant aux qualités personnelles. L'Ambassadeur Turc présenta à Sa Majesté de la part de son Maître quantité de riches présens; & me donna deux ciméteres d'une façon exquise, que je garde soigneusement.

L'autre Ambassadeur fut de la part

(11) „ Au plus glo-
 „ rieux, magnanime,
 „ & plus grand Sei-
 „ gneur de la créance
 „ de Jesus, ... termi-
 „ nateur des diffé-
 „ rends, qui survien-
 „ nent entre les Prin-
 „ ces Chrétiens; Sei-
 „ gneur de grandeur,

„ Majesté & Richesse;
 „ & glorieux Guide
 „ des plus Grands,
 „ Henry IV. Empe-
 „ reur de France. “
 „ &c. Tels étoient les
 „ titres que Sa Hauteſſe
 „ y donnoit au Roi.
*Mss. de la Bibliot. du
 Roi, Vol. 9392.*

de la République de Venise. Cet Etat étoit uni depuis long-tems avec la France par des alliances particulières souvent renouvelées, & par l'intérêt commun contre la Puissance Espagnole. Il avoit été des premiers à complimenter Sa Majesté Très-Chrétienne sur son Mariage & sur la Paix, par les sieurs Gradenigo & Delfin : celui-ci étoit encore de cette dernière Ambassade. Henry voulut qu'on reçût ces Ambassadeurs à Paris, avec la plus haute distinction : il les fit servir avec sa propre vaisselle d'argent ; & les combla de riches présens. Il en avoit fait de même valeur aux premiers. Toutes les Lettres qu'il m'écrivit alors, ne rouloient presque que sur ce détail : Car il étoit à Fontainebleau avec la Reine, qui étoit fort avancée dans la grossesse : ce qui fit que le Roi ne pouvant venir si-tôt à Paris, encore moins la Reine, qui avoit tant de part à cette Ambassade ; Sa Majesté eut cet égard pour les Ambassadeurs Vénitiens, de ne pas leur faire attendre son retour à Paris, il manda qu'il les recevrait à Fontainebleau, où ses Carrosses & ses Equipages les conduisirent avec le même honneur

1601.

1601.

Les Archiducs ne manquèrent pas d'entrer en soupçon, que le Roi en marchant vers Calais, pouvoit bien chercher à traverser leurs desseins sur Ostende, par représailles des mauvais traitemens faits à La-Rochepot. Pour essayer de découvrir le but de ce voyage : ils lui députèrent le Comte de Solre en qualité d'Ambassadeur, sous prétexte de lui faire les mêmes complimens qu'il recevoit de toutes parts, sur la grossesse de la Reine. Ils enjoignirent à cet Ambassadeur de profiter d'un moment favorable, pour jeter quelque propos en forme de plainte sur ce voyage. Solre ouvrit par-là un beau champ au Roi, qui au lieu de le satisfaire sur ces plaintes, en fit à son tour de fort graves contre l'Espagne, & l'assûra pourtant, mais d'une manière bien générale, que la rupture ne viendrait point de lui, pourvu que les Espagnols ne l'y forçassent point en continuant leurs mauvais procédés : l'Ambassadeur feignit d'être content de cette assurance.

La Reine d'Angleterre ne scût pas plutôt le Roi à Calais, qu'elle crût l'occasion favorable, pour satisfaire

L'impatience qu'elle avoit de voir & d'embrasser son meilleur ami. Henry ne souhaitoit pas moins cette entrevue pour conférer avec cette Reine, tant sur les affaires politiques de la Chrétienté, que sur les leurs propres, & en particulier sur celles dont les Ambassadeurs Anglois & Hollandois lui avoient touchés quelque chose à Nantes. Elisabeth lui écrivit la première une Lettre également polie & pleine d'offres de services : elle lui fit faire ensuite les complimens ordinaires, & réitérer ces assurances par Milord Edmond, qu'elle lui députa à Calais pendant qu'elle s'avançoit elle-même jusqu'à Douvres, d'où elle fit partir Milord Sidney avec de secondes Lettres.

Henry ne voulut pas demeurer en reste de courtoisie. Il répondit à ces avances d'une manière aussi pleine d'égards & de respects pour le sexe d'Elisabeth, que d'estime & d'admiration pour sa Personne. Ce Commerce dura quelque tems, au grand chagrin des Espagnols, auxquels un pareil voisinage & une si étroite correspondance donnoit beaucoup de jalousie : mais de toutes les Lettres que s'écrivirent ces deux Souverains

en cette occasion, il ne m'en reste entre les mains que celle où Elisabeth instruit le Roi des obstacles qui l'empêchent de s'aboucher avec lui, en plaignant le malheur des Têtes Couronnées, de se voir malgré elles, esclaves des formalités & de la circonspection; parce que c'est cette Lettre, (10) qui fut la cause du voyage

(12) Cette Lettre, lequel Elisabeth avoit & tout ce détail du envie de faire tomber Duc de Sully sur les Henry, qui étoit de voyages d'Henry IV. s'assurer de sa Person. & d'Elisabeth à Calais ne dans cette entre- & à Douvres; suffi- vûe, & de le retenir sent sans autres réflé- prisonnier, jusqu'à ce xions, pour faire voir qu'il lui eût cédé Ca- combien sont faux, lais: que Henry IV. tous les jugemens ne s'en dispensa, que qu'on porta en ce parce qu'il se दौरa tems-là, & qui sont du tour qu'on vouloit rapportés dans diffé- lui jouer: d'autres di- rens Historiens sur sent, parce qu'il crai- ces deux Têtes cou- gnoit si fort la mer, ronnées. On a dit qu'il ne put se résou- qu'Elisabeth fit pro- dre à s'embarquer. poser à Henry, ou de Personne ne se douta passer à Douvres, ou du vrai motif qui fit du moins de s'abou- proposer cette entre- cher avec elle à moi- vûe, qui occasionna- tié chemin de ces toutes ces Lettres de deux Villes, & que part & d'autre, & qui cette proposition ca- fit faire à M. de Sully- choit un piège, dans le voyage secret à

que je fis vers cette Princesse. Elle y marquoit à son très-cher & bien-aimé frere, c'est ainsi qu'elle appelloit le Roi de France, qu'elle en étoit d'autant plus fâchée, qu'elle avoit quelque chose à lui faire sçavoir, qu'elle n'osoit ni confier à personne, ni mettre sur le papier; & que cependant elle étoit sur le point de reprendre la route de Londres.

Ces dernières paroles piquèrent la curiosité du Roi, qui se donna inutilement la torture pour deviner à quoi elles pouvoient avoir rapport. Il envoya le Secrétaire Féret me chercher, & me dit: " Je viens de rece-

Douvres, dont il rend compte. Siri ne manque pas une occasion d'appuyer sur le ressentiment qu'il suppose qu'Elisabeth conserva toujours, soit de la paix de Vervins, soit du refus de Calais; ainsi que sur la crainte qu'avoit cette Princesse, que Henry ne s'agrandit trop, & sur la jalousie de la Nation Angloise contre la France (*Mém.* *Recond. Vol. 1. p. 130. 150. &c.*) Mais cet Ecrivain suffisamment versé dans les Négociations étrangères, surtout dans celles de l'Italie & de l'Espagne, n'est sûr ni pour les faits, ni dans les jugemens qu'il porte de l'intérieur de notre Cour & de notre Conseil sous le Règne de Henry IV. Il n'a connu ni ce Prince, ni le Duc de Sully.

1601.

» voir des Lettres de ma bonne Sœur
» la Reine d'Angleterre, que vous
» aimez tant, plus pleine de cajolle-
» ries que jamais : voyez si vous de-
» vinerez mieux que moi ce qu'elle
» veut dire sur la fin de sa Lettre, «
Je convins avec Henry que ce n'é-
toit pas sans quelque grand sujet
qu'elle s'exprimoit de la sorte. Il
fut résolu que je passerois le len-
demain à Douvres, comme si je n'a-
vois d'autre dessein que de profiter
de la proximité de la mer, pour
faire un tour à Londres; afin de
voir quel parti prendroit la Reine sur
mon arrivée, dont nous nous dou-
tions bien qu'elle ne manqueroit pas
d'être instruite. Je ne parlai à qui que
ce soit de mon passage, excepté à
ceux de mes Domestiques qui de-
voient venir avec moi, & que je pris
en fort petit nombre.

Je me mis dans une barque de
grand matin; & j'arrivai sur les dix
heures à Douvres, où parmi la foule
de ceux qui débarquoient & se rem-
barquoient, je fus tout d'abord re-
connu par Milord Sidney, qui m'a-
voit vu il n'y avoit que cinq ou six
jours à Calais. Il étoit avec MM. Co-

bham, Raleigh & Greffin ; & fut encore joint dans le même moment par deux autres Anglois, qui étoient les Comtes d'Evencher & de Pembrok. Il me demanda en m'embrassant, si je ne venois pas voir la Reine. Je lui répondis que non, je l'affûrai même que le Roi ne scavoit rien de mon voyage ; & je le priai de n'en rien dire non plus à la Reine : parce que n'ayant point eu d'intention de la saluer, je n'avois aucune Lettre à lui donner, & que je cherchois à faire incognito un voyage à Londres, qui seroit très-court. Tous ces Messieurs reprirent en riant, que j'avois pris une précaution inutile, parce que le Vaisseau de Garde avoit peut-être en ce moment déjà donné avis de mon arrivée ; & que je devois m'attendre bientôt à avoir un Messager de la Reine, qui ne me laisseroit pas aller de la sorte, n'y ayant que trois jours qu'elle avoit parlé publiquement de moi, & dans des termes très-obligeans. Je feignis d'être extrêmement mortifié de ce contre-tems, mais de compter pourtant sur le bonheur de n'être point découvert, pourvu que ces Messieurs voulussent

1601.

bien me garder le secret sur l'endroit où j'étois logé, d'où je les assurai en les quittant brusquement, que je partirois aussitôt que j'aurois mangé un morceau. Je ne faisois qu'entrer dans ma chambre où je parlois à mes Gens, lorsque je me sentis embrasser par derriere, par quelqu'un qui me dit qu'il m'arrêtoit prisonnier de la part de la Reine: c'étoit le Capitaine de ses Gardes. Je lui rendis son embrassade, & lui répondit en souriant que je tenois cette prison à grand honneur.

Il avoit ordre de m'emmener à l'heure même vers la Reine: je le suivis: „ Et quoi M. de Rosny, me „ dit cette Princesse, est-ce ainsi que „ vous rompez nos hayes, & passez „ sans me venir voir? J'en suis bien „ étonnée; car j'ai vu que vous m'af- „ fectionniez plus qu'aucun de mes „ Serviteurs; & je ne crois pas vous „ avoir donné sujet de changer cette „ bonne volonté. „ Je répondis en peu de mots ce qu'un accueil aussi gracieux exigeoit que je répondisse: après quoi je passai sans affectation à entretenir Elisabeth des sentimens que le Roi avoit pour elle. „ Pour

» vous témoigner, reprit-elle, que
» je crois tout ce que vous me dites
» de la bienveillance du Roi mon
» Frere & de la vôtre; je veux vous
» parler de la dernière Lettre que je
» lui ai écrite: je ne sçais si vous ne
» l'aurez point vue; car Staffort
» (c'est le nom de Milord Sidney)
» & Edmont m'ont dit qu'il ne vous
» cachoit guères de ses secrets. » Elle
me tira à quartier en me disant ces
paroles, afin de pouvoir m'entrete-
nir en liberté sur l'état présent des
affaires de l'Europe: ce qu'elle fit
avec tant de netteté & de solidité,
en reprenant les choses depuis le
Traité de Vervins, que je convins
que cette grande Reine étoit digne
de toute la réputation qu'elle s'étoit
acquise dans l'Europe. Elle n'entroit
dans ce détail que pour montrer la
nécessité où étoit le Roi de France,
de commencer de concert avec elle
les grands desseins que l'un & l'autre
méditoient contre la Maison d'Autri-
che: nécessité qu'elle établissoit sur
les accroissemens qu'on voyoit pren-
dre chaque jour à cette Maison. Elle
me rappella ce qui s'étoit passé à ce
sujet en 1598. entre le Roi & les

1601.

Ambassadeurs Anglois & Hollandois ; & me demanda si ce Prince ne persistoit pas toujours dans les mêmes sentimens , & pourquoi il différoit tant à mettre la main à l'œuvre.

Je satisfis à ces demandes d'Elisabeth , en lui disant : Que Sa Majesté Très-Chrétienne pensoit en ce moment comme elle avoit toujours pensé : que ce n'étoit pour aucun autre fin qu'elle faisoit provision d'argent , de munitions & d'hommes de Guerre ; mais qu'il s'en falloit encore beaucoup que les choses ne fussent en France , au point où il falloit qu'elles fussent , pour entreprendre de détruire une Puissance aussi affermie que celle des Princes Autrichiens , ce que je justifiai par les dépenses extraordinaires que Henry avoit été obligé de faire depuis la paix de Vervins , tant pour les besoins généraux de son Etat que pour réprimer les entreprises des séditieux , & pour la guerre qu'il venoit de finir avec la Savoye. Je ne dissimulai point à cette Princesse ce que j'ai toujours pensé sur cette entreprise : c'est que quand même l'Angleterre & les Provinces-Unies feroient tous les plus grands efforts dont elles

sont capables contre la Maison d'Autriche, à moins qu'elles ne soient aidées de même de toutes les forces de la Monarchie Françoisse, à qui le premier rôle dans cette Guerre tombe de droit par mille raisons; la Maison d'Autriche en unissant les forces de ses deux branches, pouvoit sans peine non seulement se soutenir contre elles, mais encore rendre la balance égale. Or n'étoit-ce pas une entreprise inutile & même pleine d'imprudence, de n'employer pour saper cette Puissance formidable, que les mêmes moyens par lesquels on se tiendrait simplement sur la défensive avec elle? Qu'il étoit donc indispensable d'attendre encore quelques années à se déclarer; pendant lesquelles la France acquerroit ce qu'il lui manquoit, & pour mieux assurer le coup qu'on préparoit contre l'Ennemi commun, travailleroit avec ses Alliés à faire conspirer dans la même vue les Rois, Princes, & Etats voisins, principalement ceux d'Allemagne, qui sont le plus fortement menacés de la tyrannie de la Maison d'Autriche.

La manière dont je m'exprimois

1601.

fit aisément comprendre à la Reine d'Angleterre, que c'étoit moins mon sentiment que celui de Henry, que je lui exposois. Elle me le donna à entendre, en avouant qu'elle le trouvoit si raisonnable, qu'elle ne pouvoit pas n'y point conformer le sien. Elle ajouta seulement, qu'il y avoit une chose sur laquelle on ne pouvoit se prévenir mutuellement de trop bonne heure: c'est que le but de l'union projetée étant de réduire la Maison d'Autriche dans de justes bornes, il étoit nécessaire que chacun des Alliés proportionnât si bien de lui-même tous ses desirs en cette occurrence, qu'il n'en formât point qui fut capables de choquer les autres; qu'en supposant par exemple, l'Espagne dépouillée des Pays-Bas; cet Etat ne devoit être convoité en tout ou partie, ni par le Roi de France, ni par celui d'Ecosse, qui devoit l'être un jour de toute la Grande-Bretagne, ni même par les Rois de Suède & de Dannemark, assez puissans par Terre & par Mer pour donner de l'ombrage aux autres Alliés: qu'il en devoit être de même des autres dépouilles qu'on enleveroit à cette Couronne, par rapport

rapport aux Princes les plus voisins
des Terres conquises: » Car si le Roi 1601.

» de France mon Frere, disoit-elle,
» vouloit se rendre Propriétaire, ou
» seulement Seigneur Féodal des
» Provinces - Unies ; je ne le cèle
» point, j'en prendrois un violent
» sujet de jalousie : de mon côté je
» ne trouverois point mauvais qu'il
» eût cette même crainte pour mon
» égard.

Ce ne furent pas là les seules réflexions que fit la Reine d'Angleterre : elle y joignit plusieurs autres considérations si sages & si sensées, qu'elle me rendit plein d'étonnement & d'admiration. Il n'est pas rare de trouver des Princes qui enfantent de grands desseins : l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs forces, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent : mais savoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'économie ; en prévoir & en prévenir tous les inconvéniens, en sorte qu'il

1601.

ne s'agisse plus quand ils arrivent ; que d'y appliquer le remède préparé de long-temps : c'est de quoi peu de Princes sont capables : l'ignorance, la prospérité, la volupté, la vanité, la paresse même & la peur, font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. Une autre cause de ma surprise ; c'est qu'Elisabeth & Henry, qui n'avoient jamais conféré ensemble sur leur projet politique se rencontraient si juste dans toutes leurs idées, que ce rapport s'étendoit jusqu'aux plus petites choses.

La Reine voyant que je la regardois fixement sans lui rien dire, crut s'être expliquée trop obscurément pour que j'eusse pu comprendre toute l'étendue de ses paroles. Lorsque je lui eus avoué sincèrement la véritable cause de ma surprise & de mon silence, elle craignit encore moins d'entrer jusques dans les plus petites particularités de son dessein : mais comme j'aurai une ample occasion de traiter cette matière, lorsque je déduirai les grands desseins que la mort prématurée de Henry le Grand a fait échouer ; je n'exposerai point

Je LECTEUR à des redites inutiles. J'indiquerai seulement ici en peu de mots, les cinq points auxquels Sa Majesté Britannique réduisit un projet aussi étendu que celui qu'on verra dans ces Mémoires : Le premier, de remettre l'Allemagne dans le même état de liberté, par rapport à l'élection de ses Empereurs & à la nomination du Roi des Romains, où elle étoit anciennement : Le second, de rendre les Provinces-Unies absolument indépendantes de l'Espagne, & d'en composer une République puissante, en y joignant, s'il étoit besoin, quelques Provinces démembrées de l'Allemagne : Le troisième, d'en faire autant de la Suisse, en y incorporant quelques Pays limitrophes & sur-tout l'Alsace & la Franche Comté : le quatrième, de partager toute la Chrétienté en un certain nombre de Puissances à peu près égales : Le cinquième, d'y réduire toutes les Religions aux trois qui paroissent avoir le plus de cours en Europe.

Notre entretien fut fort long. Je ne puis louer la Reine d'Angleterre autant qu'elle mérite de l'être, par

1601.

les qualités du cœur & de l'esprit; que je lui remarquai dans ce peu de momens que je passai avec elle. Je fis mon rapport au Roi, qui goûta extrêmement tout ce qui m'avoit été dit, pendant le reste du temps que Leurs Majestés passèrent à Calais & à Douvres, elles s'en entretenirent par Lettres. On convint de tous les préliminaires; il fut même pris des arrangemens sur l'objet principal, mais avec tant de secret que toute cette Affaire est demeurée jusqu'à la mort du Roi & même long-temps après, au nombre de celles sur lesquelles on n'a proposé que des conjectures aussi hasardées qu'opposées entr'elles.

Le Roi ne revint pas à Paris, sans avoir exactement visité toutes les Places de sa Frontière & pourvu à leur sûreté. Du reste il se montra spectateur indifférent de la querelle des Espagnols & des Flamands, & ne fit rien en faveur d'Ostende, dont le Siège continuoit, sinon qu'il ne s'opposa pas que plusieurs François prissent parti dans les Troupes du Prince d'Orange. Il en coûta la vie à quelques-uns d'eux, parmi lesquels on dut compter pour une perte con-

fidérable, la mort du jeune (13) Chatillon-Coligny, qui eut la tête emportée d'un boulet de Canon devant Ostende. Le Roy dit hautement en l'apprenant, que la France venoit de perdre un homme de grand mérite. J'y fus en mon particulier extrêmement sensible. Dans un âge si peu avancé, Coligny avoit déjà sçu réunir presque toutes les qualités qui font le grand homme de Guerre; la valeur, le sang-froid, la prudence, l'étendue de l'esprit & l'art de se faire aimer également du Soldat & de l'Officier.

Mais la jalousie des Courtisans fit bien-tôt à Coligny un crime de toutes ces vertus dans l'esprit du Roi, il étoit Protestant. On rapporta à Sa Majesté, qu'il ambitionnoit déjà la qualité de Chef des Réformés dedans ou hors le Royaume, à quoi il étoit

[13] Henry de Coligny, Seigneur de Châtillon, fils de François, & petit-fils de l'Amiral de Coligny: il avoit amené au secours d'Ostende un Régiment de huit cents François. Selon Brantôme, la Maison de Châtillon-Coligny étoit originaire de Savoie, „ d'un „ très-haut & ancien „ lignage “ [c'est ainsi qu'il en parle,) „ & autrefois Souverain, & très-grand, tom. 3. p. 173.

1601

sollicité par le Duc de Bouillon : Qu'en toutes occasions il avoit montré n'avoir point de plus forte passion, que de suivre les traces de son Pere & de son Aïeul, ou même de les surpasser : Qu'il avoit assuré qu'il ne regretteroit point la perte de sa vie, pourvu qu'il eût eu la satisfaction de la perdre à la tête d'une Armée pour le salut de ses Freres. Son affection pour les soldats fut traitée de manège adroit & dangereux. On fit entendre au Roi, qu'il avoit déjà donné de la jalousie au Prince d'Orange, & que Sa Majesté auroit eu tout à craindre un jour, du rejetton d'une Souche qui avoit fait tant de mal à nos Rois : Ensorte que lorsque j'allai trouver Henry, pour le prier d'accorder quelques graces à la Mere & au Frere du mort, il ne fit que me répéter tous ces discours, auxquels il n'avoit que trop ajouté foi, & il me parut non-seulement consolé de la mort de Châtillon, mais encore si prévenu contre toute cette famille, que je me desistai d'une sollicitation qui ne pouvoit plus que m'être nuisible à moi-même, par mes liaisons & ma conformité de Religion avec le Mort.

Le Roi eut le plaisir de retrouver la Reine à Fontainebleau, dans une aussi bonne santé qu'il l'avoit laissée : il ne la quitta que très-peu pendant le tems de sa grossesse, & parut prendre tout le soin possible de sa santé (14). » N'amenez point avec vous » pour cette fois des personnes d'affaires, « m'écrivit-il quelques jours avant l'accouchement de la Reine ; » il n'en faut point parler pendant la » première semaine des Couches de » ma Femme : nous serons assez occupés à empêcher qu'elle ne se » morfonde.

Le moment arriva, qui devoit combler de joye le Roi, la Reine & tout le Royaume. La Reine mit au monde le dix-sept Septembre (15) un Prince, qui par sa bonne santé & celle de sa Mere, donna les plus

1601.

(14) » Nous lisons,	» Marie de Médicis ;
» dit Bayle, (Rep. des	» qu'il ne fût pas né-
» Lett. Janvier 1686)	» cessaire de recourir
» dans Louise Bour-	» à un homme ; car
» geois, Sage-femme	» la pudeur, ajouta-
» fort habile, qu'Hen-	» r'il, en souffriroit
» ry IV. lui recom-	» trop. «
» manda de faire si	[15] La nuit du
» bien son devoir au	Jeudi au Vendredi sur
» près de la Reine	le minuit.

1601.

heureuses espérances (16). Je crois pouvoir dire qu'aucune satisfaction n'égalait la mienne : J'étois attaché à la personne du Roi par les liens les plus étroits ; j'avois cette qualité de plus que les bons François & les plus fidèles de ses Sujets , pour m'intéresser à cet événement. Il en étoit si bien persuadé , qu'il me fit l'honneur de m'en donner avis par un Biller , qu'il fit partir de Fontainebleau à dix heures du soir pour Paris où j'étois alors. » La Reine , me disoit-il en » deux mots, vient d'accoucher tout » présentement d'un Fils : je vous en

[19] Peréfixe dit au contraire : „ L'enfantement fut difficile „ & l'Enfant si travaillé , qu'il en étoit tout violet ; ce qui peut-être lui ruina au dedans les principes de la santé & de la bonne constitution. Le Roi invoquant sur lui la Bénédiction du Ciel, lui donna la sienne , & lui mit son Epée à la main , priant Dieu qu'il lui fit „ seulement la grace „ d'en user pour sa „ Gloire , & pour la „ défense de son Peuple. “ P. Matthieu en parle dans les mêmes termes : „ Marie , dit-il , à la Reine , réjouissez-vous ; Dieu nous a donné ce que nous desirions. “ Cet Ecrivain ajoute, qu'on sentit un tremblement de terre à deux heures après minuit, *tom. 2. liv. 3. pag. 441.*

LIVRE DOUZIÈME. 51

„ donne avis, afin que vous vous en
 „ réjouissiez avec moi. „ Outre ce
 Billet, dans lequel il ne consulta que
 son cœur, il m'en écrivit un second
 le même jour, comme Grand-Mai-
 tre d'Artillerie & me le fit rendre par
 La-Varenne. Il y parloit de la nais-
 sance du nouveau Dauphin, comme
 d'un sujet de joye pour lui, qu'il ne
 pouvoit assez exprimer : „ Non pas
 „ encore tant pour ce qui me touche,
 „ ce sont les termes, que pour le bien
 „ général de mes Sujets. „ Il m'or-
 donnoit de faire tirer le Canon de
 l'Arsenal, ce qui fut exécuté de ma-
 nière que le bruit s'en fit entendre
 jusqu'à Fontainebleau. Les ordres
 étoient inutiles en cette occasion.
 Depuis le premier jusqu'au dernier
 des Sujets de Sa Majesté; les témoi-
 gnages d'allegresse ne tinrent rien de
 la crainte ni de la politique.

Celle du Roi ne fut altérée que
 par un léger chagrin, qu'il se procura
 volontairement. Il avoit pour premier
 Médecin La-Rivière [17], qui n'a-

(17) La - Rivière il avoit été au Duc
 succéda à D'Ali-de Bouillon, qui le
 boust dans la place donna au Roi.
 de premier Médecin;

1601.

voit guère plus de religion que n'en ont ordinairement ceux qui se mêlent de professer publiquement l'Astrologie judiciaire; quoiqu'on lui fit l'honneur dans le monde de dire qu'il cachoit un cœur Protestant sous les dehors d'un Catholique. Henry qui sentoît déjà pour son fils une passion qui lui donnoit la plus vive impatience sur ses destinées & qui entendoit dire d'ailleurs que La - Rivière avoit souvent très-bien réussi, lui recommanda de tirer l'horoscope du Dauphin avec toutes les attentions & les formalités de son art, afin de sçavoir le moment précis de sa naissance, il avoit cherché la plus excellente montre qu'on eût pu trouver. Il parut que cette idée lui étoit ensuite sortie de l'esprit; jusqu'à ce que nous étant retrouvés seuls, Sa Majesté & moi environ quinze jours après, & notre entretien ayant tombé sur ces prédictions, dont j'ai déjà ci-devant parlé, que la Brosse avoit faites au sujet de Sa Majesté & de moi, & qui s'étoient trouvées si parfaitement accomplies; l'envie reprit à Henry plus fortement qu'auparavant, d'en faire l'essai sur la personne de son Fils.

Il fit appeller La-Rivière, qui sans en rien dire n'avoit pas laissé que de travailler, & lui dit en ma présence, mais sans aucun autre témoin : » A » propos M. de La-Rivière, vous ne » me dites rien sur la naissance de M. » le Dauphin : Qu'en avez-vous trouvé ? J'en avois commencé quelque » chose, répondit La-Rivière ; mais » j'ai tout laissé là, ne me voulant » plus amuser à cette science que j'ai » en partie oubliée, parce que je l'ai » toujours reconnue extrêmement » fautive. Le Roi vit tout-d'abord qu'il ne parloit pas sincèrement, soit que ce fut par crainte de déplaire à Sa Majesté, soit mauvaise humeur & fantaisie, soit manège d'Astrologue qui se défie de ses secrets. » Je vois » bien lui dit Henry, que ce n'est » pas là où il vous tient ; car vous » n'êtes pas de ces gens si scrupuleux : » mais c'est qu'en effet vous ne voulez me rien dire, de peur de mentir, ou de me fâcher : Mais quelque » chose qu'il y ait, je le veux sçavoir, » & je vous demande même sur peine de m'offenser, de m'en parler librement. « La-Rivière se le fit encore dire trois ou quatre fois &

§4 MEMOIRES DE SULLY!

1601.

dit enfin avec un air de mutinerie feint ou véritable : „ Sire , votre Fils „ vivra âge d'homme & regnera plus „ que vous ; mais vous & lui serez „ d'inclinations & d'humeurs bien „ différentes. Il aimera ses opinions „ & ses fantaisies, & quelquefois celles „ d'autrui : plus penser que dire sera „ de saison : désolations menacent „ vos anciennes sociétés : tous vos „ ménagemens seront démenagés. Il „ exécutera choses fort-grandes , sera „ fort-heureux en ses desseins & fera „ fort parler de lui dans la Chrétienté : Toujours Paix & Guerre : De lignée , il en aura , & après lui les „ choses empireront : c'est tout ce que „ vous en sçavez de moi & plus que „ je n'avois résolu de vous en dire. “ Le Roi après avoir rêvé quelques momens sur ce qu'il venoit d'entendre : „ Vous voulez , lui dit-il , parler des „ Huguenots , je le vois bien ; mais „ vous dites cela , par ce que vous en „ tenez. J'entends tout ce qu'il vous „ plaira , répondit La-Rivière ; mais „ vous n'en sçavez pas davantage de „ moi : “ & il nous quitta brusquement. Nous demeurâmes encore long-tems en conversation , Sa Ma-

jesté & moi , dans l'embrasûre d'une fenêtre, repassant sur chacune des paroles de La-Rivière, qui demeurèrent fort avant dans l'esprit du Roi.

Je ne pus séjourner longtems à Fontainebleau ; mais le Roi continua à me donner avec la même affection des nouvelles de tout ce qui s'y passoit. „ Vous ne sçauriez croire , me „ mandoit-il , combien ma Femme „ se porte bien , vû le mal qu'elle a „ eu ; Elle se coëffe d'elle-même & „ parle déjà de se lever ; elle va même „ jusqu'à sa garde-robe (c'étoit „ le neuvième jour après la couche : „ Elle a un tempéramment terrible- „ ment robuste & fort. Mon Fils se „ porte bien aussi , Dieu merci. Ce „ sont les meilleurs Nouvelles que „ je puis mander à un Serviteur fidèle & affectionné & que j'aime „ (18). „ Il l'envoya nourrir à Saint-Germain , à cause de la bonté de l'air : & par une de ces attentions qui justifient quelquefois bien mieux le fond des véritables sentimens , que des dé-

(18) L'Original de d'hui : elle est datée
cette Lettre de Henry de Fontainebleau du
IV. à M. de Sully , 27 Août. Cabinet de
existe encore aujourd'hui M. le Duc de Sully.

1601

marches d'éclat, il voulut qu'on le montrât à tout Paris. Pour cela, il le fit porter à découvert au travers de cette grande Ville. Les Parisiens marquèrent par leurs acclamations redoublées, combien ils étoient charmés de cette popularité.

Le Roi étoit convenu avec la Reine, que si elle lui faisoit un Enfant mâle, il lui donneroit Monceaux en propre. » Ma Femme a gagné » Monceaux, m'écrivit-il encore dans » le même tems, puisqu'elle m'a fait » un Fils : c'est pourquoi, je vous » prie d'envoyer querir le Président » Forget; de conférer avec lui de cette affaire là, & d'aviser à la sûreté » qu'il y faut observer pour mes Enfants, donnant ordre que la somme » pour laquelle je le prends, soit bien » assurée. « La Ville de Paris avoit aussi promis à la Reine une tenture de tapisserie, pour présent de Couches : Sa Majesté m'a fait songer dans cette Lettre à la demander. Il naquit une (19) Infante en Espagne, dans le même tems que le Ciel donnoit un Prince à la France.

[19] Anne-Marie-Reine de France, née Mauv. cette, depuis le 22 Septembre.

La Négociation qui se traitoit depuis plusieurs années avec le Grand Duc de Florence, fut terminée en celle-ci. Pour entendre de quoi il est question ici; il faut sçavoir que sous le Règne de Henry III. Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Florence, se saisit à la faveur des troubles qui désoloient la France, des petites Isles de Pomégue, de Ratonneau & d'If avec son Château, aux environs de Marseille. Henry résolu de se les faire rendre, les fit redemander au Grand Duc en 1598. par d'Ossat, qui étoit alors de-là les Monts. Le Grand Duc n'osa répondre par un refus: il représenta seulement qu'il avoit employé de grandes sommes à ces isles, qu'on ne pouvoit lui faire perdre. D'Ossat leva de lui-même cette difficulté, en engageant le Roi son Maître à payer en dédommagement de ces dépenses, une somme de trois-cens mille écus, pour laquelle douze personnes des plus riches & des plus considérables de France cautionneroyent (20) Henry: comme si Sa Ma-

(28) C'est ce que Traité passé le premier Mai 1598. entre le Roi de France

1601.

jesté n'avoit pas pu répondre seule d'une somme aussi médiocre, Le Roi ratifia ce Traité sans beaucoup d'attention; & le Duc de Florence fit partir peu de tems après le Chevalier Vinta pour finir avec Gondy l'affaire des Isles sur ce plan.

Les deux Agens ne sortirent point du Conseil pour chercher leurs cautions: & la chose me fut proposée comme aux autres. Je trouvois quelque chose de si singulier dans cette façon de procéder avec un Roy, dont la Puissance n'est ignorée en aucun endroit de l'Europe, que je ne fis

& le Grand Duc de Toscane, par l'entremise du Cardinal d'Osset: qu'on peut voir tout au long à la fin du Recueil des Lettres de ce Cardinal. Au reste le Duc de Sully ne fait point ici de reproches à M. d'Osset, qu'il ne paroisse qu'il n'ait prévenu lui-même, dans la Lettre qu'il écrit au Roi le 6 Mai 1598. immédiatement après la confection de ce Traité,

& dans celle à M. de Villeroy, du 4 Août suivant. Il s'en justifia dans la suite encore plus amplement par un assez long Mémoire, qui est aussi inséré à la fin de ce Recueil. Cependant on ne sauroit trouver mauvaises les raisons que M. de Sully apporte contre cette disposition, ni croire que le Duc de Florence eût rompu le Traité, sans cette condition.

que rire au nez de ceux qui vinrent m'en parler. Villeroy eut beau me représenter la nécessité de dégager la parole de d'Ossat ; je lui répondis qu'il n'y avoit jamais eu de Banquiers dans ma Famille , en effet c'étoit plutôt là une affaire de Banquiers que de Gentilshommes. » Tous les autres repliqua-t-il , n'en ont fait aucune difficulté : je le crois , lui répondis-je avec quelque indignation : aussi n'y en a-t-il pas un qui ne soit sorti , ou du Trafic , ou de la Robe. « Il y eut là-dessus une petite contestation dans le Conseil , qui fut rapportée au Roi. Ce Prince n'en fit que sourire , & dit qu'on avoit mal fait de m'en parler , sans le prévenir auparavant ; parce qu'il ne m'en avoit pas parlé lui-même. « Je m'étonne , ajouta-t-il , qu'il ne vous ait pas répondu encore plus rudement : ne connoissez-vous pas bien quel homme c'est , & combien il fait d'état de sa Noblesse ? Achevez cette affaire sans qu'il s'y oblige , ni nul autre aussi : aussi - bien n'avois-je donné aucune charge à l'Evêque de Rennes de s'obliger à tout cela. « Le Grand Duc ne se fit pas prier pour

20 MEMOIRES DE SULLY;

1601.

cette main levée : il déchargeat le Roi de la condition des douze Fidélisfeurs, par respect pour sa Personne Royale. L'acte qui en fut passé, est du quatre Août 1598. mais cette affaire ne fut consommée de part & d'autre, que par l'arrivée du Chevalier Vinta dans celle-ci.

Je fus aussi commis à liquidation de certains Biens en Piémont, dont M. le Comte de Soissons vouloit traiter avec Sa Majesté. Ils lui étoient dévolus par la mort de Madame la Princesse de Conty, du chef de la Princesse son Epouse, qui étoit de la Maison de Montaffié (21). Mon rapport ne fut pas favorable à M. le Comte : je représentai au Roi que ces Biens d'une valeur beaucoup moindre qu'on ne les faisoit passer, étoient de plus litigieux ; & si désavantageusement situés, que ces considérations en rabatoient encore beaucoup de prix. M. le Comte

(21) M. le Prince de Conty avoit épousé en premières noces Jeanne de Coëme, Dame de Bonnetable veuve de Louis, Comte de	Montaffié en Piémont : & M. le Comte de Soissons avoit épousé Anne de Montaffié, fille de Louis & de Jeanne de Coëme.
---	---

diffimula le ressentiment que lui donna contre moi ce discours.

1601.

Fresne Canaye (22) fut nommé Ambassadeur à Venise, & Béthune, mon Frere à Rome, au grand mécontentement des autres Ministres, sur-tout de Villeroy & de Syllery, avec lesquels j'étois souvent exposé à avoir des démêlés, dont le Roi avoit la tête rompue. Ces deux Messieurs avoient entrepris de me donner l'exclusion du moins dans toutes les Affaires étrangères, dont ils prétendoient que la connoissance n'appartenoit qu'à eux. Celle des Ambassades étant de cette espèce ; ils dirent à Sa Majesté en ma présence, qu'ils avoient à lui proposer pour l'Ambassade de Rome, des Sujets beaucoup plus capables que Béthune, qui n'avoit, disoient-ils, aucune intelligence des affaires de cette Cour, & n'avoit encore rendu aucun service à l'Etat. « Mon Frere avoit pourtant déjà été chargé de l'Ambassade d'Ecosse, dont je puis dire qu'il s'étoit bien acquité : & on

(22) Philippe Canaye de Fresne. Philippe de Bethune, Comte de Selles, & de Charost.

1601.

ne pouvoit nier qu'il n'eut du moins les bonnes qualités qui, à mon sens, ne sont pas les moins essentielles pour cette fonction; la probité, la circonspection & la sagesse. Ainsi ce discours étoit tout ensemble faux & méprisant. Je le fis bien sentir dans ma réponse à ces Messieurs, en leur montrant de quel prix étoient ces services rendus à l'Etat dans l'Art militaire, qu'ils sembloient ravalier si fort au-dessous des autres.

Villeroy piqué à son tour de ce que je ne mettois pas les siens au premier rang, soutint sa cause d'un air & d'un ton où il entroit beaucoup de chaleur. Il fallut que Sa Majesté nous imposât silence, en nous disant qu'elle se sentoit offensée de ce qu'on tenoit de pareils discours en sa présence; & que sans entrer dans la discussion de nos services, il nous devoit suffire qu'elle nous tint tous trois pour bons serviteurs. Je demandai pardon au Roi, de ce qu'après sa défense j'osois encore ajouter un mot pour fermer la bouche à des personnes, que je voyois donner hautement la préférence à l'oisiiveté de la Robe, & au repos du Cabinet, sur les travaux,

LIVRE DOUZIEME. 63

les dangers & les dépenses de la profession militaire ; & je dis là-dessus tout ce que je pensois. » Bien, bien, » je vous pardonne aux uns & aux » autres , & je prends vos paroles » comme il faut , reprit Henry en » m'interrompant ; mais à condition » que vous éviterez dans la suite ces » picoteries , & que quand l'un de » vous désirera que je favorise quel- » qu'un de ses amis , les autres ne » s'y opposeront point ; mais s'en re- » mettront à mon choix. Je décide » pour le présent en faveur du Sieur » de Béthune , dont j'estime la Mai- » son , l'esprit , la sagesse & même la » capacité , l'ayant employé dans » plusieurs affaires de Paix & de » Guerre , dont il s'est dignement » acquité. « Il promit à Villeroy qu'a- » près le retour de mon Frere , il dis- » poseroit de l'Ambassade de Rome à » sa récommandation. Il nous exhorta » encore à demeurer unis ; après quoi » il quitta la promenade , où ce démêlé » l'avoit retenu plus de deux heures ; » & s'en alla dîner.

Je fis plusieurs voyages cette an- née à Fontainebleau , pour prendre les ordres de Sa Majesté sur les affai-

1601.

res qui ne pouvoient lui être com-
muniquées autrement : & comme
nous fûmes souvent & long-tems
éloignés l'un de l'autre, je reçus un
plus grand nombre de Lettres de ce
Prince que de coûtume. Celle où il
parle du Maréchal (23) d'Ornano est
singulière. Ce Maréchal lui avoit
donné quelques sujets de plaintes.
» Je n'ai jamais vu, dit Henry, tant
» d'ignorance & d'opiniâtreté en-
» semble, mais je dis, très-dange-
» reuses : il a fait le Corse à toute ou-
» trance. Faites qu'il ne me donne
» pas sujet de le faire connoître pour
» ce qu'il est, c'est-à-dire, indigne
» des honneurs qu'il a recus de moi :
» sa seule fidélité m'y obligeoit ;
» ses désobéissances me dispenseront
» bientôt d'user de ce terme : il faut
» dire vrai, je suis fort rebuté de lui.
Les Etats de Languedoc s'étant te-
nus cette année, ce Prince m'écrivit
qu'il falloit transférer le lieu de leur
tenue, dans le bas Languedoc ; » afin,
» dit-il, que mes Serviteurs n'aillent
» pas pour la première fois, où
» étoient ceux de la Ligne. « Il

(23) Alphonse d'Or- | Pietro de Ballestica
nano, fils de San- | Colonel des Suisses.

m'ordonne dans une autre, de faire
venir des poulains de son Haras (24)
de Meun : & dans une autre, de don-
ner deux cens écus à Garnier, son

1601.

(24) » Dès son jeu- » tre n'avoit point d'E-
» ne âge, dit Brantô- » curie plus belle, il
» me, parlant de Hen- » s'en falloit beau-
» ry II. (*Vies des hom-* » coup, & la loua en
» mes illustres, tom. 2. » toute extrémité, &
» p. 42.) il avoit tou- » sur-tout dequoi la
» jours fort aimé cet « plûpart de ses che-
» exercice de che- » vaux étoient de son
» veaux : Aussi l'a-t'il » haras. « Par les mal-
» continué; & enavoit heurs des derniers Ré-
» toujours une grande gnes, le Haras du Roi
» quantité en sa gran- étoit alors bien déchu
» de Ecurie, fût aux de l'Etat où on l'avoit
» Tournelles où étoit vu sous Henry II.
» la principale, à Me- Meun, ou Mehun, en
» hun, à Saint Leger, Berry, étoit le seul des
» à Oyrone chez M. le endroits ci-dessus
» Grand Ecuyer de nommés, où l'on éle-
» Boissy, & la plûpart vât des chevaux pour
» quasi, voire les meil- le Roi : & cet établisse-
» leurs, étoient de ses ment étoit fort-peu de
» haras, qui se plaisoit chose ; comme on le
» à les bien faire en- voit par les Archives
» tretienir. « Il ajoute du Secrétaire d'Etat de
que ce Prince ayant la Maison du Roi,
un jour fait voir ses qu'on conserve aux
chevaux au Grand Petits-Peres, à Paris,
Ecuyer del'Empereur; où Meun est nommé
celui-ci lui dit » que Main, apparemment
» l'Empereur son Maî- pour le distinguer d'un

Prédicateur d'Avent & de Carême.

1601.

Le reste que je supprime ne renferme que des détails peu considérables, quoiqu'ils fassent foi de la vigilance & de l'attention de ce Prince.

Je vais comprendre dans un seul article, par lequel je finirai les Mémoires de cette année, tout ce qui se passa au sujet de la révolte du Maréchal de Biron, dont on eut enfin les preuves les plus positives. Dès le
tems

autre Meun, sur l'Indre, aussi en Berry.

En 1604. le Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer, fit transférer le Haras du Roi à Saint-Leger, forêt appartenant au Roi, par Marc-Antoine de Bazzy, Capitaine du Haras. Là il reçut en 1618. quelques accroissements assez considérables, & de beaucoup plus considérables encore, environ l'année 1665., que feu M. Colbert, Ministre d'Etat, en augmenta le terrain, fit former des Parcs, & rassembler

grand nombre d'Étallons & de Jumens, par Alain de Garfaut, qui en étoit Capitaine. Il y a demeuré jusqu'en 1715, qu'il a commencé à s'établir en Normandie, sous la conduite de François-Gédon de Garfaut : Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, étant pour lors Grand Ecuyer de France. Depuis ce dernier établissement, il prend de jour en jour une forme plus digne du Haras du plus puissant Monarque de l'Europe.

temps que le Roi étoit à Lyon , & qu'il y avoit déjà de violens soupçons contre ce Maréchal , Sa Majesté eut un entretien secret avec lui dans le Cloître des Cordeliers ; & lui parut si bien informée de toutes ses différentes démarches auprès du Duc de Savoye , que Biron, soit qu'il crût en ce moment qu'après une pareille découverte il ne lui convenoit plus que de songer à réparer sa faute , soit qu'il ne voulût que tromper le Roi , lui avoua qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les offres que lui avoit faites le Duc de Savoye , jointes à la promesse de lui faire épouser la Princesse (25)

1601.

(25) Le Maréchal de France , & à le de Biron en épousant partager entre les la troisième des Filles Gouverneurs de ses du Duc de Savoye , Provinces. On peut doit recevoir du en voir les preuves du Roi d'Espagne & de dans Vittorio Siri ce Duc la Bourgo- (*Mém. Rec. Vol. 1. p. 103. 127. & suiv.*) gne , la Franche- qui loué aussi les ser- Comté , & le Comté vices que le Comte de Charolois en Sou- de Béthune , Frere de veraineté. C'étoit une l'Auteur , rendit en partie du grand pro- cette occasion à Hen- jet de ces deux Cou- ry IV. pendant son ronnes , qui consistoit à démembrer de cette ambassade à Rome.

1601.

sa Fille; qu'il lui en demanda pardon, & lui protesta avec la plus apparente sincérité, que de sa vie il ne retomberoit dans un pareil délire.

Henry crut pouvoir compter sur une promesse, qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premières brisées; fit à son ordinaire différens voyages dans les Provinces; caressa tout ce qu'il trouva dans la Noblesse de mécontents ou de mutins; ne les entretint d'un côté que des injustices qu'il recevoit du Roi; de l'autre, que de son crédit & de ses intelligences hors du Royaume. Il renoua plus fortement que jamais avec les Bouillon, d'Entraques, d'Auvergne & autres (26). Il força son naturel, jusqu'à paroître aux soldats le plus humain & le plus affable, lui qui étoit l'orgueil & la fierté même: & quant

(26) L'Auteur ne dit rien dans tout ce récit sur la conspiration, la détention & le procès du Maréchal de Biron, qui ne soit confirmé par les Histoires & Mémoires de ce temps-là. Ils rapportent de lui ces paroles extravagantes: « Que le Roi ne m'offense point; car je me sçais venger des Rois & des Empereurs. » *Matthieu, tom. 2. liv. 2. p. 333.*

à la plus vile populace, comme aucun personnage ne coûte à faire à l'ambition, il l'attira à lui, en faisant l'hipocrite & le dévot. Jusques là pourtant on auroit pu encore douter s'il n'avoit point tenu ses desseins renfermés dans lui-même, & si ce qu'on voyoit de lui n'étoit point une suite de ce caractère qu'on remarque dans tant de personnes, qui pour montrer dans tous leurs discours un esprit inquiet & ami des nouveautés, sont pourtant quelquefois bien éloignées de se jeter tête baissée dans la révolte.

C'est à quoi s'en tint fort longtemps Henry sur le compte du Maréchal de Biron; quoiqu'il continuât de l'observer soigneusement, & qu'il ne pût s'empêcher d'être ému des rapports qu'on lui fit de la conduite qu'avoit tenue Biron dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Dijon, où il passa la fin de l'année précédente, & le commencement de celle-ci. Biron de son côté, qui avoit ses Espions à la Cour, apprenant l'impression que sa conduite faisoit prendre au Roi, jugea à propos de m'écrire à ce sujet. Sa Lettre est dattée du 3 Janvier; elle ne roule que sur l'injustice qu'on lui

1601.

fait auprès du Roy, & que Sa Majesté lui fait elle-même de le croire capable de desseins dont il n'a pas la moindre pensée. Il me demande mon secours pour lui aider à faire connoître son innocence. Il justifie son voyage en Bourgogne, par les affaires domestiques qui le lui rendoient indispensable; & assure qu'il sera de retour dans deux jours. Enfin il me prie d'ajouter foi à tout ce que me dira de sa part Prevôt, l'un de ses Agens ordinaires, & qu'il avoit jugé à propos de me députer. Les convictions de l'infidélité du Maréchal de Biron ont suivi cette Lettre de trop près, pour qu'on puisse la juger sincère: aussi, loin de le croire, je ne fis que m'en défier encore davantage.

Pendant le séjour que le Roi fit à Calais, il reçut de nouveaux avis contre Biron, encore plus clairs & mieux circonstanciés; parce qu'apparemment Biron qui se crut moins éclairé, se licencia aussi davantage. Sur quoi Henry, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus longtemps à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, résolut au contraire de n'omettre

rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitemens & les distinctions, si sensibles au cœur d'un honnête homme. Biron avoit demandé à Sa Majesté une gratification de trente mille écus: le Roi y trouva de la justice, & ne balança pas à la lui accorder: & parce qu'il survint quelques difficultés qui devoient en retarder le payement, ce Prince m'ordonna qu'on les levât, de façon qu'on pût sans délai satisfaire Biron, auquel je fis toucher à l'heure même une moitié de la somme en argent comptant, & lui assignai l'autre dans un an.

Biron crut être obligé de venir me remercier. Il me dit qu'il m'avoit plus d'obligation de cette somme qu'au Roi: il se plaignit devant moi de ce que ce Prince le laissoit dans l'oubli, & même le méprisoit, depuis qu'il n'avoit plus besoin de son Epée: » cette Epée, disoit-il, qui l'avoit mis sur le Trône. « Je n'avois garde de me taire en cette occasion. Je fis voir avec une espèce de reproche au Maréchal, qu'il accusoit Henry d'autant plus injustement, que ce Prince auquel seul il avoit l'obligation de sa gratification, n'avoit pas dédaigné de

1601.

se rendre encore solliciteur de son
payement : je pris occasion de-là de
parler encore plus librement à Birón :
je lui remontrai, que quand même il
auroit des preuves du contraire, il
devoit toujours se souvenir qu'il par-
loit de son Maître, & d'un Maître qui
avoit de quoi s'attirer le respect de ses
Sujets, par ses qualités personnelles
bien plus encore que par son rang :
qu'il devoit être instruit qu'il n'y a
rien à quoi les Têtes Couronnées se
montrént plus sensibles, qu'à ce man-
que de respect pour leurs Personnes,
à la jalouse affectation de rabaisser la
gloire de leurs Armes, & à l'ingrati-
tude pour leurs bienfaits. Ces termes
étoient, ce me semble, assez expressifs :
j'allai encore plus loin, & si je ne dis
pas positivement à Birón que je le re-
gardois comme un ingrat & un traître ;
il ne tint qu'à lui de le conclure de tout
mon discours. Je l'exhortai à prendre
une autre émulation qui pût lui méri-
ter de véritables louanges : j'appuyai
sur la différence qu'il y a entre se ren-
dre cher à son Prince & à sa Patrie ; &
chercher à s'en faire craindre : Per-
sonnage odieux, & presque toujours
funeste à celui qui le joue. Je lui dis

que s'il vouloit s'unir avec moi pour travailler de concert à la gloire de l'Etat, & au bien public, nous pourrions lui & moi les faire en quelque sorte dépendre de nous deux; lui, par ses talens pour la Guerre; moi, par la place que j'occupois dans la Politique: en sorte que nous goûterions le plaisir qu'il ne se fit aucun bien, dont nous ne pûssions être, ou les auteurs, ou les instrumens. Je finis ma remontrance par vouloir l'engager à aller remercier Sa Majesté de la gratification qu'il venoit d'en recevoir.

A tout cela Biron, loin de paroître touché de repentir, ou de tendresse, ne fit que répondre en exagérant son propre mérite si hors de propos, & d'une manière si fanfaronne, que je compris clairement une chose, dont je n'avois eu jusques-là qu'un simple soupçon; c'est que la rudesse de son esprit, & l'inégalité de son humeur provenoient en partie d'une légère teinture de folie proprement dite: folie au reste d'autant moins excusable, que l'empêchant de raisonner, elle ne l'empêchoit ni de mal parler, ni de mal agir. Ce qui

1601.

n'en parut la preuve complete; c'est que devant me regarder après tout ce que je venois de lui dire, du moins comme un homme, en présence duquel il ne pouvoit trop s'observer, il eut l'imprudence de lâcher quelques mots sur les desseins qui lui rouloient dans la tête; les mêmes sans doute qu'il osoit tenir publiquement. Je ne les relevai point: mais il s'apperçut lui-même de sa bévue, & pour la réparer, il feignit d'acquiescer à mes raisons, & de goûter mes sentimens. Dès ce moment je désespérai si bien qu'on pût jamais ramener cet homme à son devoir, que je crus que le mien m'obligeoit à ne rien déguiser au Roi de ce que je le croyois capable de faire.

Le caractère de Henry a toujours été de ne pouvoir que difficilement se défier de personne. Il me répondit, qu'il connoissoit parfaitement Biron: qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui en avoit rapporté: mais que cet homme, qui par un effet de sa fougue naturelle, causée par une bile noire, n'étoit jamais content, & s'élevoit au-dessus de tout le monde, étoit pourtant le pre-

nier à monter à cheval le moment d'après, & à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal: que cela méritoit bien quelque indulgence pour un simple défaut d'indiscrétion de langue: qu'il étoit assuré que Biron ne se porteroit pas jusqu'aux derniers effets de la désobéissance: que si cela arrivoit; comme il avoit déjà montré dans les occasions où il avoit sauvé la vie à ce Maréchal; & en dernier lieu à Fontaine-Françoise, qui ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité; il sauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le Roi ne changea donc rien à sa conduite à l'égard de Biron, que pour le caresser encore davantage, & pour le combler d'honneurs: ce qu'il regardoit comme le véritable remède à son mal.

Il l'envoya Ambassadeur vers la Reine Elisabeth, avec laquelle il eut une conversation singulière (27). Il fut assez imprudent, non seulement pour lui rapeller l'affaire du Comte:

(27) Le détail de cette Ambassade se voit dans R. Mar-
thieu Tom. 1. liv. 2. pag. 426. & suiv.
vantes.

1601.

d'Essex, auquel cette Princesse venoit de faire couper la tête, mais encore pour plaindre le Comte, de ce que tant de bons services ne lui avoient attiré qu'une fin si tragique; & Elisabeth eut la complaisance de répondre à un discours si impérimant, en exposant les raisons qui justifioient l'action à laquelle elle s'étoit portée. Elle lui rapporta comment Essex s'étoit précipité follement dans des projets beaucoup au-dessus de ses forces & comment après des preuves & même une pleine conviction de sa révolte, pouvant encore par sa soumission obtenir son pardon, ni ses Amis, ni ses Parens n'avoient pu le résoudre à demander la grace. Je ne sçais si la Reine d'Angleterre voyoit dans l'Ambassadeur François plusieurs traits de ressemblance avec le Favori Anglois: les réflexions sentées sur le caractère des Têtes Royales & sur le devoir des Sujets, par lesquelles elle finit son récit, semblerent le donner à entendre: mais Birton n'en tira aucun fruit.

De retour de Londres, le Roi le nomma encore Ambassadeur Extraordinaire en Suisse, pour le renouvel-

lement d'Alliance des Cantons avec la France : toujours prévenu qu'un Emploi qui emporteroit l'esprit de Biron loin des Armes & le mettroit en commerce avec un Corps aussi sage & aussi politique que le Sénat Helvétique, en arracheroit à la fin toute semence de mutinerie : mais malheureusement il est des passions qui ne vieillissent jamais : ce sont l'ambition, l'envie & l'avarice : & qui auroit bien fondé le cœur de Biron, l'auroit peut-être trouvé atteint de toutes les trois. Il fut à peine revenu de cette seconde Ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du temps perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser toutes ses anciennes chimères ; soit qu'il y fût entraîné par le Duc de Bouillon & le Comte d'Auvergne, qui avoient aussi leur Parti formé ; soit qu'il les entraînat lui-même dans le sien.

Pour se lier ensemble de façon qu'ils ne pussent plus après cela se manquer les uns aux autres, ces trois Messieurs signèrent une Formule d'association, dont ils gardèrent chacun un original. Cette Pièce singu-

lière a été produite au procès du
 1601. Maréchal de Biron: Ils s'y engagent
 réciproquement, foi & parole de
 Gentilhomme & d'homme de Bien,
 de demeurer unis pour leur commu-
 ne conservation, *envers & contre tous,*
sans nul excepter (tous ces termes
 méritent d'être remarqués); de se
 garder le secret inviolablement sur ce
 qui pourra être révélé à l'un d'eux,
 & de brûler cet Ecrit en cas d'acci-
 dent à quelqu'un des Associés. Leurs
 desseins ne pouvoient réussir que par
 l'opération de l'Espagne & de la Sa-
 voye. Ils renouèrent plus fortement
 qu'auparavant leurs intelligences avec
 ces deux Puissances: & pour les se-
 conder de leur côté, ils alloient ra-
 massant tout ce qu'ils pouvoient trou-
 ver de mutins dans la Noblesse & par-
 mi les Gens de Guerre. Pour entraî-
 ner dans la rebellion plusieurs des
 Villes les plus éloignées de Paris,
 principalement dans la Guyenne & le
 Poitou, ils se servirent de la mutine-
 rie qu'y avoit excitée l'établissement
 du sou pour livre; contre lequel je
 m'étois si fort élevé dans l'Assem-
 blée des Notables, & qu'il n'avoit
 pas été en mon pouvoir de faire sup-

primer depuis : il avoit été seulement converti, parce qu'il étoit impossible de l'établir selon la première idée, en un subside évalué à huit cens mille francs, dont une moitié avoit été fonduë dans la Taille & l'autre dans les Entrées des Marchandises.

1601.

Biron & ses Associés joignoient à ce motif celui de la Gabelle, qu'ils persuadoient à ces Peuples qu'on étoit sur le point d'imposer chez eux, pour achever de les accabler. Des Gens apostés qu'ils tenoient en grand nombre à leurs gages dans toutes ces Provinces, les entretenoient dans des allarmes continuelles. Quel Gouvernement pourra jamais se croire exempt de ces fléaux de la tranquillité publique, puisque celui de Henry le Grand, si doux, si sage & si populaire, ne l'a pas été ! Ne nous en prenons pourtant qu'à la malheureuse influence, que répandent les Guerres civiles sur les mœurs des hommes. C'est leur poison qui engendre ces esprits turbulens, que le repos fatigue & pour qui la condition la plus heureuse n'est qu'une espèce de langueur. De là cette manie qui les fait vivre sans cesse hors d'eux-mêmes.

mes; se prendre à Dieu & aux hommes des tourmens qu'ils se donnent à eux-mêmes, & répandre leur fiel contre les Princes, dont toute la puissance qui est pour eux un supplice, ne suffiroit pas à satisfaire leur folle cupidité.

Henry ouvrit enfin les yeux sur le caractère du Maréchal de Biron, qu'il s'étoit flaté de bien connoître, & commença à croire qu'il seroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion. Les avis se multiplioient: ils venoient de personnes non suspectes: ils se rapportoient tous: quelques-uns parloient de l'Acte d'association & en articuloient les termes, pour l'avoir vu. Le plus circonstancié & le plus suivi de tous ceux qui furent envoyés au Roi, fut celui que lui donna Calvairac (28). Il contenoit outre les rumeurs publiques, que Biron & ses Adjoints avoient touché plusieurs milliers de pistoles, par les mains des personnes venues d'Espagne: Qu'ils attendoient de plus grandes sommes encore & des secours d'hommes: Que le Conseil de Madrid y avoit mis (28) Jean de Sudrie, Baron de Calvairac.

pour condition, que les Rebelles ~~commenceroient~~ par s'emparer de quelques bonnes Places maritimes, ou frontières d'Espagne : que conformément à cette clause, il y avoit déjà des entreprises formées sur Blaye, Bayonne, Narbonne, Mar-seille, & Toulon, & que le Comte d'Auvergne ne faisoit qu'attendre qu'elles s'exécutassent, pour faire éclater telle qu'il avoit faite personnellement sur Saint-Flour.

Dans la Haute Au-vergne.

Tous ces avis méritoient bien qu'on mît tout en usage pour en approfondir le sujet. Le Roi vint exprès à l'Arcenal, où il me trouva occupé à presser les travaux commencés, pour me communiquer ce qu'il venoit d'apprendre, & il m'en fit le détail, appuyé sur le balcon de la grande Allée : je le suivis à Fontainebleau, dont il prit ensuite le chemin. C'est-là que nous devions prendre les dernières mesures au sujet du Maréchal de Biron. Il s'étoit longtemps servi pour les Négociations étrangères, de (29) La-Fin, homme vif, rusé, intrigant, que Bouil-

(29) Jacques de La-me Bourguignon, de Fin étoit Gentilhomme de la Maison de Beauvais.

lon & lui appelloient souvent leur
 1601. Parent. La - Fin avoit fait plusieurs
 voyages vers le Roi d'Espagne, le
 Duc de Savoye & le Comte de Fuen-
 tes : mais ensuite sur quelque mécon-
 tentement que lui avoit donné Biron,
 il étoit retourné chez lui, où il de-
 meuroit inutile. On crut pouvoir le
 gagner & le faire parler, & on se servit
 pour cela de son Neveu le Vicomte
 de Chartres (30). Pendant que ce-
 lui-ci travailloit à faire venir son
 Oncle à Fontainebleau ; je retournai
 à Paris préparer tout, pour un voya-
 ge que Sa Majesté jugea à propos de

La-Nocle, » le plus de Lux l'avoit sup-
 » pernicieux, dit planté après de ce
 » Péréfixe, & le plus Maréchal, & par res-
 » traître qu'on eût sentiment de ce que
 » sçû trouver en toute le Comte de Fuentes
 » la France. Le Roi s'appercevant qu'il le
 » qui le connoissoit trahissoit, avoit fait
 » bien, dit plus d'une arrêter son Secrétaire : Mais pour mieux
 » fois au Maréchal : perdre le Maréchal de
 » Ne laissez point ap- Biron, il feignit d'a-
 » procher cet homme voir toujours pour lui
 » de vous, c'est une le même attachement
 » peste, il vous per- qu'auparavant.
 » dra. Il se porta à (30) Prégent de
 accuser le Maréchal La - Fin Vidame de
 de Biron, par jalousie de ce que le Baron Chartres.

faire au plutôt dans tous les endroits où avoit passé Biron ; c'est-à-dire, en Poitou , Guyenne , Limosin & sur-tout du côté de Blois. 1601.

La-Fin se détermina enfin à venir à Fontainebleau révéler tout ce qu'il avoit sçu de la conspiration de Biron. Le Roi voulut qu'il s'arrêtât & fût logé à la Mi-voie , afin qu'il ne fût vu que de ceux qu'on enverroit conférer avec lui. Sa Majesté jugea dès le premier discours que tint La-Fin, que ma présence étoit nécessaire, & m'écrivit ces deux mots : „ Mon „ Ami, venez me trouver en diligen- „ ce, pour chose qui intéresse mon „ service, votre honneur & le com- „ mun contentement de nous deux : „ Adieu, je vous aime bien. „ Je pris la poste aussitôt : En arrivant à Fontainebleau, je rencontrai Sa Majesté au milieu de la grande Avenüe du Château, qui alloit à la chasse, & je courus lui accoler la botte. „ Il y „ a bien des Nouvelles, mon Ami, „ me dit ce Prince, en m'appuyant „ la tête contre son cœur : tout est „ découvert : le principal Négocia- „ teur est venu me demander par- „ don & confesser tout. Il y embar-

1601. » raffe beaucoup de gens & des plus
 » grands & des plus obligés à m'ai-
 » mer : mais c'est un grand (31) men-
 » teur : & je suis résolu à ne rien croi-
 » re de lui, que sur de bonnes preu-
 » ves : il y en met entr'autres, que
 » vous ne penseriez jamais : or devi-
 » nez qui. Deviner un homme qui
 » soit traître ! C'est, Sire, lui répon-
 » dis-je, ce que je ne ferai jamais. «
 » Après m'avoir encore pressé inutile-
 » ment deux ou trois fois : » M. de
 » Rosny en est, me dit-il, le connois-
 » sez-vous ? Tous les autres n'en
 » sont-ils pas plus que moi, lui ré-
 » pondis-je en souriant ? Si cela est,
 » Votre Majesté ne doit pas s'en met-
 » tre beaucoup en peine. Aussi n'en
 » ai-je rien cru, reprit ce Prince, &

(31) On doit sans du contraire, pour
 doute regarder com- tâcher d'obtenir la
 me un de ces men- grace ; Sire, nous
 ges, l'accusation d'a- avons du moins cer
 voir cherché à atten- avantage, dit M. de
 ter à la vie du Roi & La Force à Henri IV.
 à celle du Dauphin, en se jettant à ses
 dont La Fin chargea pieds, qu'il ne se
 le Maréchal de Biron, trouve point qu'il ait
 suivant la Chronolo- entrepris sur votre
 gie Septénaire ; puis- Personne. Vol. 9. 29
 que ses parens se ser- *Manuscrits de la Bi-*
 virent de la preuve *blioth. du Roi.*

LIVRE DOUZIEME. 83

» pour vous le montrer, j'ai comman-
 » dé à Bellièvre & à Villeroy, de vous
 » aller trouver, & de vous porter tou-
 » tes les accusations, tant contre vous,
 » que contre tous les autres. J'ai mé-
 » me dit à La Fin, que je voulois qu'il
 » vous vît, & vous parlât librement.
 » Il a été aux Pressoirs : il est caché à
 » la Mi-voie, & ira vous trouver sur
 » le chemin de Moret : Mandez-lui
 » l'heure & l'endroit ; & qu'il n'y ait
 » personne que vous deux. »

Je ne pouvois comprendre com-
 ment mon nom se trouvoit & avoit
 même été nommé dans cette méchan-
 te cabale, si cela parloit de quelqu'un
 des gens de Biron, qui s'imagina
 que j'étois ami de son Maître ; ou de
 Biron lui-même & de ses Collègues,
 qui se croyoient cette imputation
 permise pour grossir aux Ministres
 d'Espagne le nombre de leurs parti-
 sans, ou celui des mécontents du Gou-
 vernement. Deux Lettres que j'avois
 écrites à ce Maréchal, par zèle en-
 core plus que par civilité, peuvent
 bien y avoir donné lieu ; d'autant
 plus que faisant allusion à ce qui s'é-
 toit dit entre Biron & moi dans la
 conversation dont j'ai rendu compte

1601.

1661.

un peu plus haut, j'y marquois sans aucune affectation, qu'il ne tenoit qu'à lui de se rendre utile & très-recommandable dans le Royaume par les moyens que je lui avois dit. J'y disois encore à Biron : que moi qui étois toujours auprès du Roi ; je ne lui avois point entendu tenir les discours qu'il vouloit que Sa Majesté eut tenus contre lui : que je ne lui conseillois pas d'en parler ainsi dans le monde, parce qu'on ne manqueroit pas de croire & de dire qu'il ne feignoit du mécontentement contre Sa Majesté, que parce que sa conscience lui reprochoit beaucoup à lui-même : voilà comment on peut avoir mal interprété ce que je ne disois que dans la vue de rendre Biron plus sage.

Le sentiment de Henry fut, comme il me le dit quelque tems après ; que cette accusation n'avoit été faite contre moi, ni par Biron, ni par aucun de ses affidés ; mais par La Fin seul, à l'instigation de ceux qui croyoient par-là me faire perdre ma place. Quoiqu'il en soit, cette fausseté fit si peu d'impression sur l'esprit du Roi, que ce Prince, qui venoit de me donner le Gouvernement de la Bastille, ayant

crû que les Provisions n'en devoient point paroître sous mon nom, mais seulement sous celui de la Chevalerie, changea d'avis à l'occasion de l'affaire de Biron, & les fit expédier sous le mien ; „ ne voyant, disoit-il, que „ moi qui le pût bien servir, s'il lui „ arrivoit d'avoir des Oiseaux en „ cage. “ L'ordre en fut donné à Villeroi, qui m'apporta ces Provisions peu de jours après, mais au commencement de l'année suivante.

1601.

J'entretins La-Fin assez long-tems *Matthieu 2*
seul dans la forêt, ensuite je visitai *tom 2. l. 3.*
exactement avec Bellièvre & Villeroi, *p. 482. &*
tous les papiers qui renfermoient *suiv.*
quelques preuves contre le Duc de Bouillon, le Maréchal de Biron & le Comte d'Auvergne, comme Lettres, Mémoires & autres Pièces de cette nature. J'y vis quantité de noms mêlés avec ceux de ces trois Messieurs : mais comme ce peut être avec la même injustice que le mien, qui y étoit aussi ; je me garderai bien de leur donner sur un fondement aussi léger, une place dans ces Mémoires, qui pourroit les rendre plus justement suspects aux esprits défians, que les dépositions de La-Fin. Nous rejoii-

1601.

gnimes tous trois Sa Majesté après cet examen: & le resultat du Conseil tenu entre nous fut qu'on ne feroit rien éclater, pour ne pas prévenir Biron contre les moyens qu'on alloit commencer à mettre en usage pour le faire venir à la Cour, afin de l'arrêter plus sûrement, & que Sa Majesté entreprendroit cependant incessamment le voyage dont il vient d'être parlé. Nous verrons l'année suivante, ce qui arriva de ces dispositions.

Il y a dans celle-ci quelques remarques à faire, sur ce qui arriva en différentes Cours de l'Europe. Celle de Londres fut troublée par la révolte qu'exciterent les Espagnols en Irlande. Elisabeth envoya assiéger Quinzal, la plus forte place qu'occupoient les Rebelles. Le Comte de Tiron, leur Chef, & Dom Alonce del-Campo, celui des Espagnols en Irlande, accoururent avec les forces qu'ils purent ramasser, & furent taillés en pièces par Milord Perfy: Alonce y resta prisonnier, & Quinzal se rendit.

On a parlé fort diversement de la Flotte qu'équipoit pendant ce tems-là le Roi d'Espagne, sans pouvoir rien en dire de bien positif; parce

qu'après avoir rôdé quelque tems dans la Méditerranée, elle fut assaillie de la tempête; & ne put faire mieux que rentrer dans le Port de Barcelone presque ruinée. Elle étoit fort considérable; & le commandement en avoit été donné au Prince Doria: peut-être regardoit-elle le Portugal, où le vrai ou faux Dom Sébastien (32) continuoit à avoir grand nom-

1601.

(32) C'est quelque chose d'assurément très-singulier, que cette ressemblance si parfaite dans toutes les parties, les signes naturelles & même les defectuosités du corps, que la nature avoit mis, au rapport de tous les Historiens, entre le vrai D. Sébastien, & cet homme, qu'on dit avoir été un particulier Calabrois. On n'est pas moins embarrassé à deviner comment il avoit pu parvenir à connoître des circonstances de la vie de ce Roi de Portugal, si particu-

lières & si secrètes qu'elles jettoient tout le monde dans l'admiration. Les Portugais plus trompés encore par leur affection pour le Sang de leurs Rois, & par leur haine pour l'Espagne (ce dernier motif pourroit aussi être appliqué à M. de Sully) que par les preuves qu'ils ont cru avoir, ont persisté à soutenir les droits de cet imposteur. Le Septenaire lui est très-favorable *année* 1601. p. 247. Voyez ce que nous en avons déjà dit plus haut. Les Espagnols se per-

1601, bre de Partisans. Ses discours; des secrets qui sembloient ne pouvoir avoir été connus que du vrai Roi de Portugal, qu'il révéla; certaines empreintes naturelles sur le corps, qu'il fit voir; & quelques autres rapports de cette espèce avec Dom Sébastien, dépoisoient à la vérité pour lui: mais pour l'avouer, aucun de ces témoignages ne paroît être sans réplique: & le Roi d'Espagne prit toujours le parti de se défaire secrètement du prétendu Prince; sans que la vérité ait été jamais connue, du moins que d'un très-petit nombre de personnes intéressées à ne pas la publier.

Il fut convoqué une Diette à Ratisbonne, dont l'objet étoit un accommodement proposé entre les deux Religions Catholique & Réformée. On s'en flatoit inutilement: elle fut rompue dès la première question qui y fut agitée sur l'autorité de la Sainte

suaderent avoir si	gnirent point de l'ex-
bien découvert la	poser à la risée publi-
fourberie, lorsque	que, monté sur un
Ferdinand, Grand-	ane: après quoi ils
Duc de Toscane,	l'envoyèrent aux Gar-
l'eut remis entre les	lères. Voyez P. Mat-
main du Viceroy de	thieu, tom. 2. liv. 3.
Naples, qu'ils ne crai-	pag. 451.

Ecriture

Ecriture (33) : & les Esprits s'y aigrirent si fort qu'il fut impossible de les rapprocher : les Catholiques Romains soutenant que cette autorité tire toute sa force de celle que lui donne le jugement de l'Eglise , afin d'augmenter encore de la prérogative d'infailibilité sur ce point , tant d'autres droits dont ils font déjà jouir si gratuitement le Pape ; & les Protestans traitant cette doctrine de ridicule (34).

La guerre allumée en Transilvanie ;

(33) Cette question *ten. ann. 1601.*

fut débattue publiquement pendant plusieurs séances, entre les Théologiens Catholiques de Maximilien , Duc de Bavière , & les Protestans de Ludovic, Comte Palatin de Neubourg, des Electeurs de Saxe, de Brandebourg, &c. Les deux premiers de ces Princes y assistoient en personne , & furent obligés de mettre fin à ce Colloque , dont chacune des Parties , comme il arrive toujours, s'attribua en suite l'avantage. *De Thou, Chronol. Sep-*

(34) Ce sera pourtant toujours aux yeux des personnes non-prévenues , l'un des faux Dogmes de Calvin les plus insoutenables, que cette attribution qu'on donne au sens des Saintes Ecritures , de suffire à se faire connoître de soi-même ; ou , ce qui est encore pis , de pouvoir être déterminé par l'esprit particulier. C'est la principale source de cette monstrueuse confusion de Sectes dont la prétendue Réformée fut tout d'abord inondée.

1601.

continua au désavantage des Vaivodes Battory & Michel, révoltés contre l'Empereur : ils furent défait par Georges Basle ; & Clausembourg fut pris. Le Duc de Mercœur ne se signala pas moins à la tête des Troupes Impériales contre les Turcs (35) : il prit Albe-Royale, en Hongrie, Forteresse réputée imprenable ; & ensuite on chassa les Turcs, qui y revinrent

Ferdinand mettre le Siège : pendant que l'Archiduc plus malheureux échoua devant Canise ; & que les Chevaliers de Malthe prirent & détruisirent la Ville de Passava dans la Morée.

Appellée
Château-
neuf par les
Chrétiens.

Constantinople & l'intérieur du Palais même du Grand-Seigneur n'étoient pas moins agités par le mécontentement des Janissaires, qui vinrent étrangler en présence de Mahomet III. lui-même, sept Mignons de son Serrail ; & le menacèrent de le déposer. C'étoit dans la vérité un homme bien peu digne du Trône, lâche, cruel, traître, avare, & enseveli dans la débauche.

(35) Le Duc de Mer- Guerre de son temps,
cœur acquit par ses Voyez les dans les His-
grands exploits, la ré- toriens, ainsi que les
putation d'un des pre- autres faits dont il est
miers hommes de parlé ici

Fin du douzième Livre.



MEMOIRES

D E

S U L L Y.



LIVRE TREIZIEME.



'AGITATION des esprits
causée par tous les soulé-
vemens domestiques ,
qu'on vient de voir dans
le dernier Livre n'empê-
cha point qu'on ne se livrât cet Hiver
aux plaisirs & aux Spectacles ordinai-
res. On travailla par ordre, & pour le
divertissement de la Reine , à la com-
position d'un Ballet d'une grande
magnificence. L'Arcenal étoit le
lieu que le Roi avoit choisi pour
la représentation de ces Spectacles,
à cause de la commodité de ses Ap-
partemens spacieux , soit pour les

1602.

1602.

Acteurs, soit pour les Spectateurs. Comme je me trouvois hors d'état de donner les ordres nécessaires chez moi pour l'exécution de celui-ci, parce que dans le temps qu'il devoit se faire, la playe que j'avois reçue à la bouche pendant le Siège de Chartres vint à se rouvrir; on avoit déjà jetté les yeux sur un autre endroit que l'Arcenal: mais le Roi aima mieux qu'on attendît que je fusse guéri: ce qui retarda le Ballet d'une huitaine.

Vers la Mi-Carême, le Comte de Schomberg, Grand Maréchal de l'Empire, Envoyé de la Cour de Vienne, arriva à Paris, où il fit son Entrée avec une Suite de quarante ou cinquante Chevaux. Sa Majesté lui fit rendre tous les mêmes honneurs, que le Maréchal de (1) Bois-Dauphin avoit reçus à Vienne. Le Prince Fils du Marquis de Brandebourg fit aussi quelque séjour à Paris. Quoique ce ne soit pas la coutume de défrayer les Personnes de ce rang, principalement, comme le remarquoit Sa Majesté, lorsqu'elles ne suivent pas la Cour: elle voulut qu'on

(1) Urbain de Laval, Marquis de Sablé, mort en 1629.

est tous les égards possibles pour ce Prince, dont la Maison, d'ailleurs des premières de l'Allemagne, faisoit profession d'un attachement particulier à la France; je reçus ordre du Roi de lui faire chaque jour de la part de Sa Majesté des présens de vins & de viandes des plus rares.

 1602.

Lorsque tout fut prêt pour le départ du Roi; & que Sa Majesté eût donné, dans les différens voyages qu'elle fit à Paris, les ordres nécessaires, tant pour assurer la paix & la tranquillité dans cette Ville & dans les Provinces dont elle alloit s'éloigner, que pour ce qui concernoit celles où elle alloit passer; elle partit de Paris vers le vingt Mai, & vint à Fontainebleau, d'où elle s'achemina vers Blois. La Reine fut de ce voyage, avec toute sa Maison. Je le fis aussi, mais je ne partis que quelques jours après Sa Majesté, qui me fit sçavoir son arrivée à Blois, & le dessein qu'elle avoit d'y séjourner huit ou dix jours. Ce temps étoit nécessaire au Roi, pour une diette qui lui avoit été ordonné par les Médecins, afin de guérir une fluxion qui lui étoit tombée sur la jambe, & qui avec le

1602.

temps eût pu, comme il me le mandoit, mériter le nom de Goutte. Blois étoit d'ailleurs la Ville la plus propre à découvrir les secrets du Maréchal de Biron. Henry avoit dans toute cette Province, des personnes de confiance, qui s'y employoient uniquement; & qui détachotent presque à chaque moment des Couriers chargés des nouvelles qu'ils venoient d'apprendre. On sçut par eux, que la Cabale de Biron embrassoit l'Anjou, le haut Poitou, la Xaintonge, le Miribalais, le Châtelleraudois, l'Angoumois, le Périgord, le Limosin, la Marche & l'Auvergne: qu'elle s'étendoit même par toute la haute Guyenne & le haut Languedoc: qu'elle étoit appuyée par quatre ou cinq Seigneurs de la Cour, dont cependant on ne spécifioit pas les noms, pour ne rien avancer de douteux. Les liaisons avec l'Espagne, les desseins pour la surprise des Villes frontières, & les raisons dont on se servoit pour animer le Peuple contre le Gouvernement présent (les mêmes que j'ai déjà rapportés plus haut), faisoient encore partie de ces avis: & voici ce qu'en y ajoutoit de nouveau.

Les factieux , pour faire prendre ombrage au Peuple du voyage de Sa Majesté à Blois , qui sans doute ne les inquiétoit pas médiocrement , disoient par tout : que Henry ne l'avoit entrepris que pour faire faire une justice sévère de ceux qui s'étoient révoltés contre Jambeville , d'Amours & les autres Commissaires envoyés pour exiger le sou pour livre sur les Rivières & dans les Passages , pour l'y établir lui-même , & de manière que par une nouvelle réappréciation cet Impôt se trouvât triplé ; pour faire recevoir par-tout la Gabelle , en s'emparant des Marais salans , dont les Propriétaires ne recevroient en dédommagement , que de mauvaises rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Paris : enfin pour arrêter les murmures , que devoient causer une double Décime , qu'ils faisoient croire que Henry avoit obtenu du Pape la permission de lever , & la rétractation des remises faites sur les Tailles de 1594 , 1595 & 1596 ; j'en ai parlé , lors de mon voyage dans les Généralités.

Voilà comme on peignoit presque par-tout le Royaume , un Prince

1602.

98 MEMOIRES DE SULLY,
si bon, avec les couleurs d'un Tyran
furieux & implacable. On avoit tou-
jours des raisons prêtes pour lui en-
lever la Noblesse catholique : On en
avoit de différentes pour mutiner les
Gentilshommes & les Officiers Pro-
testans. On faisoit entendre aux pre-
miers, que ce Trésor & cette Ar-
tillerie formidables, dont le Roi fai-
soit provision, n'avoit pour objet
que d'anéantir leurs privilèges, & de
les mettre en servitude : on persua-
doit aux seconds, que la persécution
étoit déjà ouverte contre eux : que
le payement de leurs Garnisons, les
fonds pour l'entretien de leurs Villes,
les pensions de leurs Chefs, de leurs
Officiers & de leurs Ministres, al-
loient être dès cette année diminués
d'un tiers, & la suivante de deux :
après quoi il seroit d'autant moins
difficile de leur ôter leurs places de
sûreté, que c'étoit déjà un point ar-
rêté dans le Conseil, de fermer aux
Réformés tout accès aux Charges, &
aux Emplois publics, en refusant de
leur en expédier les Provisions.

Si les preuves contre la personne
des Conjurés avoient été aussi claires
que l'étoient celles de leurs com-

plots, le Roi auroit pu dès ce moment laisser un libre cours à sa justice : mais par rapport aux Ducs de Bouillon & de La-Trémouille, par exemple, la chose n'en étoit pas encore aux mêmes termes qu'à l'égard du Maréchal de Biron & du Comte d'Auvergne : tout se réduisoit à des soupçons contre eux, à la vérité très-violens : & pour ce qui regarde les autres Seigneurs de la Cour, dont les noms se trouvoient aussi mêlés dans la liste, au nombre de huit ; on en pouvoit faire une troisième classe, sous le nom de gens dont la conduite équivoque demandoit à être éclaircie. Les Ducs de Bouillon & d'Epernon étoient du voyage de Blois : le Roi imagina qu'il pourroit tirer d'eux-mêmes la conviction de leurs sentimens, en observant attentivement pendant le récit qu'il leur feroit des Nouvelles qu'il recevoit, leur maintien & l'air de leur visage. D'Epernon fut celui qu'il attaqua le premier. La vérité m'a obligé de parler si souvent au désavantage de ce Duc, que c'est avec une véritable satisfaction que je me porte en cette occasion à faire voir son innocence, & à publier ses louanges.

1602.

D'Epéron entendant parler sourdement à la Cour de Brigues & de cabales, comprit aisément que comme on juge ordinairement du présent par le passé, son nom ne manqueroit pas d'avoir place parmi ceux qu'on disoit les Ennemis de l'Etat. Cela lui fit prendre les précautions de renouveler à Sa Majesté, lorsqu'elle étoit encore à Fontainebleau, les assurances de sa fidélité. Il n'avoit point d'autre preuve à lui en donner; & le malheur est que Henry prévenu de longue-main contre d'Epéron, n'y ajoûtoit pas beaucoup de foy. Il ne laissa pas de lui sçavoir gré de cette démarche; & parce que d'Epéron en lui parlant, m'avoit cité pour quelque chose, le Roi en me mandant à Paris ce qui venoit de se passer, me manda en même tems que d'Epéron lui avoit paru dans le dessein de me rechercher, & m'ordonna de le prévenir en tout; afin que si le crime qu'on lui imputoit, n'étoit encore qu'en dessein, on n'eût point à se reprocher de l'avoir laissé se précipiter, lorsqu'il ne falloit peut-être que de bons conseils & de bons traitemens pour l'en empêcher.

Je fis ce que le Roi m'ordonnoit ; & dès ce moment je tins le Duc d'Epéron dans mon esprit pour suffisamment disculpé. Il parla à Blois au Roi de la même manière qu'à moi. Il ne nia point qu'il n'eût entendu parler de mouvemens & d'intrigues secrètes : mais il dit que ç'avoit toujours été d'une manière si vague , & quelquefois même si contradictoire , qu'il ne lui étoit pas venu dans l'idée , qu'on pût y ajouter aucune créance : que ceux qu'on en disoit les Auteurs ou les Fauteurs , ne lui en ayant jamais donné rien à connoître , ni à entrevoir , il avoit traité de fable un projet dans lequel il ne trouvoit d'ailleurs que de l'extravagance ; les conjonctures présentes en rendant l'exécution visiblement impossible. Quel qu'il fût , il offrit au Roi de demeurer près de sa Personne , pour lui servir de caution de lui-même , pendant six mois : & si ce tems ne suffisoit pas , il lui jura qu'il ne le quitteroit point , que les soupçons ne fussent entièrement dissipés. Le Roi n'eut rien à répliquer ; & commença aussi à trouver le Duc d'Epéron beaucoup moins coupable qu'il ne l'avoit pensé.

1602.

Il s'en fallut beaucoup que le Duc de Bouillon ne montrât dans ses paroles la même sincérité. A la première ouverture que lui fit Sa Majesté, il traita tout de calomnies inventées par des espions & des délateurs contre les Grands du Royaume, afin de se faire valoir, & de paroître du moins gagner l'argent qu'on leur donnoit pour exercer cet emploi. Il joignit à ce reproche, qui attaquoit tacitement Sa Majesté, une application du passage du Nouveau Testament : qu'il est nécessaire que les scandales arrivent, & que malheur à ceux qui les causent : passage qui auroit été plus juste contre Bouillon & ses Partisans, en le prenant dans son sens naturel. Bouillon ne s'en tint pas là : il continua en disant : Qu'il étoit vrai qu'il avoit entendu dire que les Catholiques, aussi bien que les Protestans, se plaignoient qu'on les accabloit d'Impôts ; & que plus les richesses & le bonheur du Roi alloient croissant, plus ils devenoient pauvres & misérables : qu'outre ces plaintes communes, il avoit oui dire en certain endroit aux Protestans : que leur sort étoit d'être regardés tôt ou tard

comme la peste & l'excrément de l'Etat : qu'ils y seroient haïs . persécutés , proscrits , eux & leurs enfans : qu'on les excluroit de tous les honneurs & de tous les emplois : qu'enfin on ne se reposeroit qu'après qu'on les auroit exterminés : que tous ces bruits ne se répandoient & ne prenoient tant de force , que parce que les personnes les plus qualifiées du Royaume n'étant point admises au Conseil , où se décidoient les affaires , soit à l'égard des différentes Religions , soit à l'égard des Impôts , elles ne pouvoient instruire le peuple du motif des résolutions qui s'y prenoient ; ni le peuple croire autre chose , sinon qu'on en vouloit en effet à sa liberté.

Il n'est pas douteux que le Duc de Bouillon en parlant ainsi , cherchoit à insinuer au Roi , que tous les bruits de révolte n'avoient point d'autre fondement que les cris du peuple gémissant sous le fardeau des Impôts ; & que ce feint mécontentement qu'il affectoit , lui servoit à dérober au Roi la connoissance de ses sentimens : mais tout ce qu'il y avoit d'aigre & de hardi dans ses paroles ,

1602.

fait bien voir que sa mauvaise humeur ne put lui laisser passer cette occasion sans décharger son fiel. Il ajoûta avec la même finesse & le même chagrin : qu'on avoit voulu lui persuader à lui-même que Sa Majesté avoit entrepris d'abolir les privilèges de sa Vicomté de Turenne, & acheter les droits de la Maison de la Mark sur Sedan : mais qu'à cela aussi-bien qu'à tout le reste, il s'étoit contenté de répondre, qu'il se tenoit assuré que le Roi n'en feroit rien, à cause des obligations qu'il avoit eues de tout tems au Corps des Réformés. Il finit en protestant au Roi, que supposé que tout ce qu'on lui avoit rapporté de révoltes & d'attentats dans le Royaume, fût aussi vrai qu'il le croyoit faux, pour lui il ne s'étoit écarté en rien de son devoir.

Le Roi dissimulant au Duc de Bouillon ce qu'il pensoit du discours qu'il venoit de lui tenir, lui fit une proposition, sur l'idée de celle que le Duc d'Epèrnon lui avoit faite à lui-même, par laquelle il s'attendoit bien à le jeter dans un grand embarras. Il dit au Duc, qu'il étoit content de cette assurance; & qu'il

ne lui resteroit plus aucune défiance, s'il avoit pour lui la même complaisance qu'avoit eue d'Epéron, de ne point s'éloigner de la Cour, tant que cette affaire dureroit, qu'au reste il ne le retiendrait pas près de sa Personne, sans lui faire part de tous ses desseins, & sans l'appeller dans tous ses Conseils, comme il avoit paru le souhaiter; afin qu'il vît par lui-même l'attention qu'il apportoit à soulager le peuple; & qu'il pût rendre aux Protestans comme aux Catholiques, un témoignage authentique de la pureté de ses intentions. Bouillon garda en recevant ce coup, une présence d'esprit singulière: il fit une exclamation de joye & d'admiration des sentimens que Sa Majesté lui témoignoit: il répondit sur le fond de la proposition, qu'il alloit se mettre en état d'y satisfaire, non-seulement pour six mois, mais pour toute sa vie s'il étoit nécessaire, en faisant un voyage dans toutes ses maisons, afin que rien n'interrompit ensuite le long séjour qu'il comptoit faire à la Cour. C'est ainsi qu'en paroissant faire tout ce que souhaitoit Sa Majesté, il se réserva pourtant de

ne faire que ce qu'il voudroit lui-même; & qu'il sçut la prevenir adroitement sur le départ subit auquel il se préparoit.

Henry comprit tout cela : c'est ce qui le fit résoudre à assembler un Conseil secret pour délibérer sur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Il n'y eut d'appelés à ce Conseil, que MM. le Comte de Soissons, le Chancelier, Villeroy, Maïsse & moi. On y entendit avant toutes choses, Descures qui avoit été envoyé convier le Maréchal de Biron de la part de Sa Majesté de venir à la Cour; & dont le rapport fut tel qu'il n'y eut qu'une voix sur la détention de ce Maréchal & du Comte d'Auvergne, si-tôt qu'ils seroient arrivés. Le Roi proposa ensuite, s'il ne seroit pas à propos d'en faire autant des Ducs de Bouillon & d'Epemon, pendant qu'ils étoient à la Cour, Presque tous les Assistans furent encore de cet avis : & le plus distingué de la troupe ne le modifia que pour dire que Biron étoit le seul auquel il faudroit ensuite faire grace; parce que ne faisant rien de lui-même on le rameneroit aisément à la raison, lorsqu'on lui auroit ôté

ceux dont la société le perdoit. Je remarque cet avis à cause de sa singularité.

1601.

Le mien fut totalement opposé. Je ne pus goûter qu'on arrêtât d'Épernon, ni même Bouillon. Si les soupçons tiennent lieu de preuves en ces matières, il falloit donc aussi arrêter tous ceux que La-fin avoit chargés, & moi-même tout le premier: c'est ainsi que je m'expliquai. Qu'on suppose après cela qu'ils soient trouvés innocens, on manque par cette action précipitée les vrais coupables, Biron & d'Auvergne, qu'il étoit impossible d'arrêter au même moment; & dont la fuite ôtoit encore toute espérance de rien prouver contre les prisonniers. Le malheur est que criminels ou innocens, on ne pouvoit plus après cela se dispenser de les traiter comme réellement coupables, dans la crainte des effets où le ressentiment d'un outrage de si grand éclat étoit seul capable de les porter. Le Roi se rendit à cette opinion; sépara le Conseil, l'heure de dîner étant venue; & voulant m'entretenir seul sur ce qui venoit d'être agité, il me dit de dîner en soldat, & de le venir

1602.

retrouver avant que tout le monde se fut rassemblé.

Etant descendu dans la cour, où j'étois attendu par cette foule qui s'attache aux personnes en place, je vis venir à moi le Duc d'Epéron, qui me dit avec la même assurance que je lui avois remarquée : que des conseils si longs & si secrets allarmoient une infinité de personnes : mais qu'il n'étoit pas de ce nombre parce qu'il n'avoit rien à se reprocher. Je lui répondis qu'en ce cas il n'avoit en effet rien à craindre ; le Roi étant bien plus disposé à pardonner à de véritables coupables, qui avoueroient leurs fautes, qu'à punir sur un simple soupçon, ceux qui ne l'étoient pas.

» Je vois, lui dis-je, force gens qui
 » s'éloignent de la Cour : mais ceux
 » qui ont la conscience nette ne le
 » doivent pas faire. Je suis de ce
 » nombre, reprit d'Epéron ; & je
 » ne partirai point de la Cour, tant
 » que ces ombrages dureront. Vous
 » ne sçauriez mieux faire, Monsieur,
 » lui repliquai-je, & je vous promets
 » que je ferai valoir dans l'occasion
 » cette résolution que vous prenez. «

En arrivant chez moi, je dis à mon

Maître-d'Hôtel qu'il retranchât tout un service & qu'il me servit ce qu'il avoit de prêt. Nicolas (2) arriva, comme je me mettois à table : » La-
 » vez promptement, lui dis-je, sans
 » l'avertir des ordres donnés à la cui-
 » sine ; & vous mettez à table. « Il
 fut bien surpris, lorsqu'après avoir bu
 deux coups , & mangé un morceau à
 la hâte, il vit que je demandois le fruit,
 & en même tems le cheval sur lequel
 je devois monter pour retourner au
 Château. Cet ordre ne lui plut pas :
 car il n'aimoit pas moins la bonne
 chère que la plaisanterie. » Pardieu !
 » Monsieur, me dit-il, je ne m'éton-
 » ne pas que vous passiez pour un des
 » plus habiles Seigneurs de France :

(2) Simon-Nicolas étoit un Secrétaire du Roi, » Poète, Diseur de bons mots, vieux pécheur, dit le Journal d'Henry IV. croyant en Dieu par bénéfice d'inventaire, & qui n'en étoit que mieux reçudans les compagnies, selon l'humeur corrompue de ce siècle » misérable. Il mourut deux ans après, âgé de soixante-dix ans. Comme on lui parloit de Dieu, de la mort & d'une vie éternelle ; il fit réponse qu'il eût quit-
 té volontiers sa part de Paradis pour cinquante ans de vie de plus. *Journal d'Henry IV.*

1602.

„ je ne connois personne qui puisse
 „ boire trois coups pendant votre di-
 „ ner. Là , là , Monsieur Nicolas , lui
 „ répondis-je, ne laissez pas d'achever
 „ de diner : pour moi j'ai une affaire
 „ qui m'appelle ailleurs. „

Je rapportai à Sa Majesté les pa-
 roles que venoit de me dire le Duc
 d'Epemon. Elle convint qu'il pou-
 voit bien ne s'être pas embarqué dans
 une affaire , qu'il voyoit traiter par
 des personnes d'humeur & de Reli-
 gion si différentes , & où tant s'en
 faut qu'il n'y eût rien à gagner pour
 lui , il y risquoit au contraire à se fai-
 re dépouiller de son Bien & de ses
 Charges. D'Epemon avoit assez d'es-
 prit pour sentir que le projet des sé-
 ditieux n'avoit rien que de ruineux :
 „ ce n'est pas , ajoûtoit le Roi , qu'en
 „ son cœur il ne fut peut-être bien
 „ aise que quelqu'un me traversât ,
 „ afin que j'eusse d'autant plus affaire
 „ de lui : mais il sçait par sa propre
 „ expérience, combien de pareils des-
 „ seins sont sujets à échouer. „ Sa
 Majesté me chargea de l'entretenir
 dans ces dispositions & de faire en-
 core un effort auprès des Ducs de
 Bouillon & de La-Trémouille , pour

LIVRE TREIZIEME. III

les arrêter à la Cour : mais d'attendre pour cela qu'on fut arrivé à Poitiers ; parce que jusqu'à ce tems là il pouvoit lui venir des avis , qui le détermineroient. Je m'y employai de tout mon pouvoir & en présence de MM. de La-Nouë, de Constant, d'Abbigny & de Préaux : mais tout ce que je pus leur dire fut inutile.

1602.

Il se traita à la Cour, pendant le séjour que firent Leurs Majestés à Blois, d'une autre affaire fort différente de celle-ci, dont le récit me met dans quelque embarras ; parce qu'elle fit un assez grand éclat pour ne devoir pas être passée sous silence, & que d'un autre côté il ne m'est pas permis de la révéler ici, dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au Roi & à la Reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul & qu'elle regarde personnellement. Le tempéramment dont je me vais servir, est de ne rien rapporter au-delà de ce qui transpira au dehors & vint à la connoissance du Courtisan.

Il se répandit donc un bruit que le Roi & la Reine avoient eu un différend ensemble : ce qui fut confirmé ; parce qu'un jour le Roi m'envoya

1602.

Premier
Valet de
Chambre
du Roi.

chercher par Armagnac de si grand matin, qu'il étoit encore au lit aussi-bien que la Reine, & contre leur coutume chacun dans leur appartement. On remarqua que j'avois fait plusieurs allées & venues de l'un à l'autre : on sçut que je m'étois mis trois ou quatre fois à genoux devant le Roi & la Reine, comme si j'avois eu une grande grace à obtenir d'eux. Comme rien n'échape en ces occasions aux Courtisans curieux; ils tirèrent chacun leurs conjectures de ce que parmi les noms du Roi & de la Reine, on avoit aussi entendu prononcer ceux du Duc & de la Duchesse de Florence & de Mantouë, de Virgile Urfin, de Dom Joan, de Bellegarde, de Trainel, Vini, Joannini, Conchini, la Léonor, Gondy, Catherine Selvage, avec celui de la Marquise de Verneuil. D'autres personnes furent désignées, disoit-on encore, sous le nom mystérieux de couleur de Tanné. On chercha à faire parler mon épouse; parce qu'on découvrit que Conchini, qui avoit souvent affaire à elle & qui lui rendoit publiquement le même respect qu'un Serviteur à sa Maîtresse, (il

l'appelloit même souvent de ce nom) étoit venu la chercher plusieurs fois de la part de la Reine, avec laquelle, tantôt seule, tantôt la Léonor avec elle, elle étoit demeurée secrètement enfermée plusieurs après-dînées entières.

1602,

Mais ce qui fournit le plus de matière aux discours; c'est que dans le tems que la contestation étoit le plus échauffée, La-Varenne vint m'avertir un matin que le Roi m'attendoit dans la nouvelle galerie qu'il avoit fait bâtir à Blois, au-dessus de celles qui regnent le long des jardins d'enbas: c'est celle où l'on voit la représentation singulière d'une biche avec le bois d'un cerf. On prit garde que Sa Majesté fit mettre en sentinelle au bout de cette galerie, qui n'étoit pas encore fermée, deux Suisses qui ne sçavoient pas un mot de François; & que pendant deux heures & plus, que nous y demeurâmes, on nous vit parler avec beaucoup d'action. On pouvoit malgré la distance entendre quelques-unes de nos paroles, dont on ne tira aucune lumière. Il n'en fut pas de même de celle-ci, qu'on entendit proférer à Sa Majesté

1602.

en sortant & qu'on recueillit soigneusement : „ Il n'en faut plus parler : je me conduirai en tout par „ vos conseils , afin qu'il ne me soit „ plus reproché que je fais toutes choses de ma tête : mais souvenez-vous „ que peut-être vous & moi nous en „ repentirons un jour : car il ne sauroit pleuvoir sur moi , qu'il ne dégoutte sur vous. Je connois l'esprit „ de ceux qui s'en mêlent : ils feront „ cause de beaucoup de mal. Je ne „ nie point que la douceur & l'indulgence ne soient fort louables ; mais „ vous ne nierez pas aussi que l'excès n'en soit pernicieux. « On distingua aussi ces paroles, que je répondis au Roi : qu'à la vérité il y avoit de la prudence à prévoir & à prévenir les accidens facheux ; mais qu'il falloit aussi se donner de garde de les avancer par des recherches trop curieuses. C'est sur ce fondement qu'on soupçonna que le Roi avoit eu dessein de se porter à quelque démarche violente contre certaines personnes de la Maison & du Conseil de la Reine. (3) Je ne puis en dire davantage.

(3) C'est dire la chose assez clairement : &
De

De Blois le Roi vint à Poitiers. Il

1602.

se montra ensuite dans le Limosin & la Guyenne : Sa présence fut d'une si grande efficace , qu'il ne trouva nulle part d'opposition à ses volontés, pas même à l'Etablissement du sou pour livre (4). Il auroit pu après cela laisser subsister cet Impôt : rien n'en auroit troublé la levée : mais content de la soumission de ses Peuples , il prit ce moment pour le convertir d'a-

les autres Mémoires de ce tems-là se rapportant tous à cette idée , on ne sçauoit presque douter que Henry IV. n'eût pris la résolution non seulement de purger la Cour de ces délateurs, qui envenimoient l'esprit de la Reine contre lui ; mais encore de faire sentir un peu fortement à cette Princesse son indiscrétion, en cessant de la voir , & en l'obligeant de vivre loin de lui dans une de ses maisons ; peut-être même en la renvoyant à Florence.

Tome IV.

On voit dans l'Histoire de la Mere & du Fils. Tom. 1. p. 9. Que ce Prince la menaça de l'un & de l'autre. M. de Rosny trouvoit apparemment ce second parti un peu trop violent, comme en effet il l'étoit, vu les circonstances.

(4) Le Septénaire dit que M. de Rosny fut envoyé par Sa Majesté pour ce sujet à la Rochelle, & que les Rochellois le chargèrent de faire leurs représentations au Roi pour la suppression de la Pancarte, ou Tarif de cet Impôt.

F

1602.

bord en une menuë Subvention & peu après pour le supprimer tout-à-fait. L'Edit de révocation porte, que Sa Majesté ne s'y est déterminée uniquement qu'à cause de cette obéissance de ses sujets. Henry satisfait du succès de son voyage (5), reprit le chemin de Fontainebleau, où arriva peu de tems après lui le Maréchal de Biron.

La consternation que le voyage de Sa Majesté avoit répandue parmi ses Créatures, lui fit connoître que ses affaires n'étoient pas à beaucoup près aussi avancées qu'il s'en étoit flaté; & lui fit prendre ce parti, dans lequel plusieurs autres motifs le confirmoient. Son Traité avec l'Espagne & la Savoye n'étoit pas encore au point qu'il pût en espérer incessamment le secours d'hommes & d'argent qui lui étoit nécessaire. Une résistance trop

(5) Durant ce voyage de Poitiers, dit le Septénaire, qui dura près de deux mois, la Cour sembloit triste, le Roi pensif, nul Conseil ni d'affaires, aucu-

» nes de justice, sinon
» à Blois. « Ce qui
» provenoit des cha-
» grins publics & par-
» ticuliers de Henry,
» dont il vient d'être
» fait mention.

voit donner de sa trahison les soupçons qu'il ne s'imaginoit pas qu'on eût déjà conçus. Il pouvoit même arriver, ainsi que lui représentoit le Baron de Lux son ami & son confident, que sur des refus réitérés de paroître devant le Roi, Sa Majesté prendroit le parti de venir droit à lui, à main armée, comme à un rebelle: ce qui seroit le coup mortel pour ce Maréchal, qui n'étoit en état ni de se défendre, ni de l'attendre enfermé dans une Place: toutes les siennes étant dépourvues de tout, principalement d'Artillerie.

1602.

C'est une précaution que j'avois prise, en préparant ce coup à Biron quelques mois auparavant. Je lui avois fait entendre que toutes les pièces de Canon, qui étoient dans les Places de Bourgogne, devoient nécessairement être refondues & toutes les poudres rebattuës. L'attention avec laquelle on voyoit que je veillois à tout ce qui regardoit ma Charge de Grand-Maitre, suffisoit seule pour faire passer cette proposition: mais pour ne point donner d'ombrage au Maréchal, j'avois été le premier à lui proposer de réparer ce vuide, en lui faisant

1602.

fournir abondamment & en même tems de l'Arcenal de Lyon, que je venois de remplir avec grand soin, tout ce qui lui étoit nécessaire. Je consentis que Biron envoyât des gens à lui jusqu'à Lyon, pour escorter les Bateaux qui devoient être chargés des Pièces que je lui envoyois, & qu'il ne fit partir les siennes que lorsque celles-ci arriveroient : il ne sçavoit pas que j'avois mis si bon ordre par tout, que les bateaux de Lyon, qui remontoient la Saone fort lentement, furent arrêtés en chemin, jusqu'à ce que ceux qui venoient de Bourgogne, fussent sortis des Terres de sa dépendance : Lorsque je vis les uns & les autres en ma disposition, ceux de Lyon n'allèrent pas plus loin.

Biron ne s'aperçut de la tromperie que je lui avois faite, que lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier : il s'emporta d'une étrange manière contre moi ; & se vanta si publiquement qu'il viendrait me poignarder, que le Roi m'écrivit de ne marcher que bien escorté. J'avois encore placé, comme sans dessein, les logemens de la Cavalerie légère sur les passages du Loin : mais tout cela, que Biron ne

prit peut-être que pour une envie de le chagriner, ne fut pas capable de lui faire ouvrir les yeux. De Lux & lui ne tirèrent d'autre conséquence de l'impossibilité où ils étoient de se défendre, sinon, qu'il falloit en imposer au Roi, jusqu'à ce qu'ils y eussent pourvû par le moyen de l'Etranger. Descures & Jeannin agissoient avec eux de maniere à leur inspirer cette sécurité. La-Fin de son côté avoit assuré très-positivement à Biron (6), que non-seulement il ne l'avoit pas trahi; mais que n'ayant cherché à entretenir le Roi que pour le sonder, il l'avoit trouvé fort loin de son but: ce qu'il lui confirma encore à Fontainebleau, où il dit en passant ces deux mots: » Mon Maître, courage, & bon bec. « Le secret d'ailleurs avoit été si bien gardé de la part du Conseil, qu'on n'avoit à la Cour aucune idée de ce qui se tramoit contre Biron; & que d'Epernon sçachant qu'il arrivoit à Fontaine-

1602.

(6) Le Maréchal Fin l'avoit trompé en de Biron croyoit lui ne brulant, au lieu avoir vu jeter au feu de ce Traité, qu'un le Traité fait avec morceau de papier l'Espagne: mais La-indifférent.

1602.

bleau, envoya au-devant de lui, lui faire les offres de service d'usage entre les Grands (7): En quoi il commettoit une grande imprudence, après

(7) Le Duc d'Epernon ne s'est point défendu d'avoir rendu en cette occasion au Maréchal de Biron, tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un ami. » Lors qu'il traita avec lui de cette affaire, dit l'Historien de sa vie, il ne le fit point en termes ambigus comme les autres, mais fort sérieusement : il lui apprit la trahison de La Fin, & lui en donna toutes les preuves ; & l'exhorta à recourir à la bonté du Roi. Voilà ce qui justifie le Duc d'Epernon. Duplessis-Bauffionniere, Gentilhomme d'honneur, & fort attaché au Duc, qui est celui qu'il envoya au devant du Maréchal, étoit principalement chargé de le porter par toutes sortes de motifs à obtenir du Roi le pardon de sa faute. Aussi ne put-on jamais mais engager ce Gentilhomme assuré de son innocence & de celle de son Maître, à se retirer dans les Pays Estrangers, après que le Roi qui n'avoit pas ignoré cette démarche, eut fait arrêter le Maréchal de Biron : en quoi il rendit un grand service au Duc d'Epernon : & il lui donna ensuite un second conseil dont le Duc se trouva fort bien : c'est d'avouer sincèrement à Sa Majesté cette démarche auprès du Maréchal, & de lui dire en même tems dans quelle intention il l'avoit faite. Le même Historien mêle

ce qui s'étoit passé à Blois, comme il l'a avoué lui-même bien des fois depuis ce tems-là.

1602.

dans ce détail quelques traits qui découvrent le fond des sentimens du Duc d'Epéron, & servent en même tems à faire connoître son caractère. » Le Duc d'Epéron, dit-il, & » Biron étant allés de » compagnie au Louvre, pour faire leur » Cour après dîner; » Sa Majesté avertie » de leur venue, se » mit à la fenêtre, » pour voir au travers » de sa vitre leur dé- » marche & leur con- » tenance. Un Ami » du Duc d'Epéron, » qui étoit auprès du » Roi, l'en fit avertir, » afin qu'il composât » ses actions... Il fit » tout le contraire de » ce qu'on lui vouloit » persuader; & s'étant » confirmé de plus en » plus dans les témoi- » gnages qu'il rece- » voit de sa bonne

» conscience, rempli » d'une juste & géné- » reuse indignation » de voir sa fidélité » soupçonnée, il mar- » cha la tête droite & » les yeux tournés vers » la fenêtre, où il s'a- » voit que le Roi étoit » appuyé. Le Roi le » remarqua, & le fit » remarquer à ceux » qui étoient près de » lui... Sa Majesté fit » ensuite une partie à » la paume. Le Comte » de Soissons étoit avec » le Roi, contre le Duc » d'Epéron & le Ma- » réchal. C'est à cette » partie que les Histo- » riens de ce tems-là » ont fait dire au Duc » un bon mot, parlant » au Maréchal: qu'il » jouoit bien, mais » qu'il faisoit mal ses » parties, &c. » *Hist. de la vie du Duc d'Epéron. ann. 1620. pag. 105. & suiv.*

1602. J'étois allé faire un tour à Morer, lorsque Biron arriva à la Cour. Le Roi m'en donna avis par ce Billet : » Mon » Ami, notre homme est venu ; il af- » fecte beaucoup de retenue & de sa- » gesse, Venez en diligence, afin que » nous avisions à ce que nous avons à » faire : adieu, je vous aime bien. « Je revins aussi-tôt de toute la vitesse de mon cheval ; & je trouvai le Roi qui se promenoit devant le Pavillon où j'étois logé, avec (8) Praslin, qu'il quitta pour venir à moi. Il me prit par la main ; & m'apprit en continuant de se promener, qu'il avoit essayé inutilement par toutes sortes d'endroits, à arracher de (9) Biron l'aveu de sa faute ;

(8) Charles de Choi- » ron de Biron. Cè-
seul, Marquis de Pras- » mor fut comme un
lin, Capitaine de la » éclair avant-cou-
première Compagnie » reur de la foudre qui
des Gardes, mort Ma- » l'alloit terrasser ; le
rêchal de France en » Roi le dégradant
1629. » par là de tant d'ém-
» nentes dignités dont

(9) » Le Roi en- » nentres dignités dont
» nuyé de ses rudo- » il l'avoit honoré...
» montades & de son » Le même jour après
» opiniâtreté, le quit- » souper, le Comte
» ta, lui disant pour » de Soissons l'exhor-
» dernières paroles : » ta encore de la part
» Hé bien ! il faudra » du Roi de lui con-
» apprendre la vérité » fesser la vérité, &
» d'ailleurs : adieu Ba- » conclut sa remon-

quoiqu'il cachât si mal tout ce qu'il avoit dans l'esprit, qu'on le lisoit sur son visage. Sa Majesté me découvrit ensuite les plus secrets sentimens par rapport au Maréchal. Elle avoit encore pour lui toute son ancienne tendresse, & ne le regardoit qu'avec compassion. Elle auroit fort souhaité qu'on eût pu lui enseigner des moyens, sans rien risquer, de ne point le traiter en criminel d'Etat: c'est ce qui n'étoit pas facile, du caractère dont on connoissoit Biron: s'il étoit dangereux de le laisser échaper, lorsqu'il témoignoit ne

1602.

» trancé par cette	» voit vû comme ce-
» Sentence du Sage :	» la, qu'en diroit-il ?
» Monsieur, sçachez	» Il répondit au Roi
» que le courroux du	» légèrement : Sire,
» Roi est le Messager	» il ne vous craindroit
» de la mort. « <i>Peref.</i>	» guère ; ce qui fut
<i>ibid.</i> » Après le dîner,	» noté de tous les Sei-
» dit le Septénnaire, il	» gneurs présens. Et
» vint trouver le Roi	» lors le Roi le regar-
» qui faisoit un tour	» da d'une œillade ri-
» dans sa grande salle,	» goureuse, dont il
» lequel lui montrant	» s'aperçut : & sou-
» la statue en relief,	» dain s'habillant son
» triomphant au-des-	» dire, il ajouta, j'en-
» sus de ses Victoires,	» tends, Sire, en cette
» lui dit, hé bien,	» statue que voilà,
» mon Cousin, si le	» mais non pas en cet-
» Roi d'Espagne m'a-	» te-personne. «

1602.

se repentir de rien ; il ne l'étoit guère moins de le relâcher sur sa bonne foi , après lui avoir témoigné qu'on avoit en main la preuve de sa trahison.

Le Roi revint encore une dernière fois au parti que sa douceur naturelle lui avoit dicté , de chercher à faire rentrer le Maréchal de Biron en lui-même : & comme il n'avoit pu y réussir , il me chargea de l'entreprendre , & promit de m'avouer de tout ce que je pourrois dire à Biron pour l'entraîner aux pieds de Sa Majesté , pourvu cependant que je ne lui donnasse rien à connoître de ce qu'avoit dit La-Fin ; afin de ne pas nuire au dessein de l'arrêter , auquel il faudroit bien revenir , s'il persistoit dans son opiniâtreté.

» S'il s'ouvre à vous , me dit Henry ,
 » sur la confiance que vous cherchez à lui inspirer en ma bonne volonté , assurez-le , qu'il peut sans crainte me venir trouver & m'avouer tout : s'il ne me déguise rien , je vous donne ma parole royale que je lui pardonne de bon cœur. «

J'allai chercher le Maréchal dans le Château , où je le trouvai dans la chambre de Sa Majesté , s'entretenant avec La-Curée au chevet du lit. J'é-

rois suivi d'un assez grand nombre de personnes. Il entendit qu'on me faisoit place, & s'avança pour me saluer : ce qu'il fit très-froidement. Je crus devoir commencer par chercher à lui faire oublier le ressentiment que je sçavois qu'il avoit contre moi : „ Hé ! qu'est ceci, „ Monsieur, lui dis-je, eu l'embrasant étroitement ? Vous me saluez „ en Sénateur, contre votre ordinaire : „ Ho ! il ne faut pas ainsi faire le „ froid : embrassez-moi encore une „ fois ; allons causer. „ Lorsque nous fûmes assis au chevet du lit de Sa Majesté ; & que personne ne put nous entendre : „ Hé bien ! Monsieur, lui dis-je, du ton que je crus „ le plus propre à le gagner, quel „ homme êtes-vous ? Avez-vous salué le Roi ! Quel accueil vous a-t'il fait ? Que lui avez-vous dit ? „ Vous le connoissez : il est libre & „ franc, & veut que l'on soit de même „ avec lui. L'on m'a dit que vous avez „ fait le réservé avec lui : cela n'est „ point de saison, ni selon son humeur & la vôtre : je suis votre „ parent, votre serviteur & votre „ ami : croyez mon conseil, & vous

1602. » vous en trouverez bien : dites-moi
 » librement ce que vous avez sur le
 » cœur , & soyez sûr que j'y appor-
 » terai remède; ne craignez point que
 » je vous trompe. «

A tout cela Biron se contenta de
 répondre à la fin indifféremment :
 » J'ai fait la révérence au Roi , avec
 » tout le respect que je lui dois : je
 » lui ai répondu sur tout ce qu'il m'a
 » demandé ; mais ce n'a été que des
 » propos communs & des questions
 » générales : aussi n'avois - je rien
 » d'avantage à lui dire. Ah ! Mon-
 » sieur , repris - je , ce n'est pas-là
 » comme il en faut user avec le Roi :
 » Vous connoissez la bonté de son
 » cœur : ouvrez - lui le vôtre , & lui
 » dites tout , ou à moi , si vous l'aimez
 » mieux ; & je vous réponds qu'avant
 » qu'il soit nuit , vous demeurerez
 » contents l'un de l'autre. Je n'ai rien
 » à dire au Roi , répliqua le Maré-
 » chal , ni à vous , de plus que j'ai
 » fait : mais si Sa Majesté a quelque
 » défiance , ou quelque méconten-
 » tement de moi , que lui ou vous
 » me le disiez librement sur quoi que
 » ce puisse être ; & j'y répondrai de
 » même. Ce qui fâche le plus le

» Roi, lui dis-je, dans l'envie que
j'avois de le sauver, ce sont vos froi-
» deurs : car d'autres particularités ,
» ajoutai-je aussi-tôt, il n'en sçait
» point : mais que votre conscience
» vous juge vous-même ; & condui-
» sez-vous de la même manière, que
» si vous sçaviez que nous fussions
» informés de tout ce que vous avez
» fait, dit, & pensé de plus se-
» cret ; car je vous jure ma foi que
» c'est le vrai moyen d'obtenir du
» Roi tout ce que vous pouvez défi-
» rer. Je ne vous donne point d'au-
» tre conseil que celui que je prends
» ordinairement pour moi-même :
» S'il m'est arrivé de faire quelque
» peccadille ; je m'en accuse au Roi
» comme d'un grand péché : & c'est
» alors qu'il fait tout ce que je veux.
» Hé pardieu ! poursuivis-je avec vi-
» vacité, si vous me voulez croire,
» vous & moi nous gouvernerons
» la Cour & les affaires. Je veux
» bien vous croire, répondit en-
» core Biron avec la même noncha-
» lance : mais je n'ai à confesser, ni
» péché, ni peccadille : je sens ma
» conscience fort nette, depuis ce
» que j'ai avoué au Roi à Lyon

1602.

» (10). « Je n'en avois peut-être déjà que trop dit : je ne pus pourtant m'empêcher de lui faire encore plusieurs instances ; qu'il ne reçut pas mieux. Il se retira chez lui après cet entretien.

Le Roi entrant dans ce moment. Je lui redis sans rien oublier, tout ce que je venois de dire à Biron, & tout ce qu'il m'avoit répondu. » Vous » avez été un peu bien avant, me dit » ce Prince, & même assez pour le » mettre en soupçon, & faire qu'il » s'en aille : Entrez dans cette galerie, « ajouta Sa Majesté, après quelques momens de réflexion sur l'aveuglement & l'opiniâtreté avec lesquels le Maréchal de Biron courroit à sa perte ; » & m'y attendez : je veux » parler à ma Femme & à vous ensemble ; & qu'il n'y ait personne » que nous trois. « Il revint en effet au bout de quelques instans avec la Reine seule ; & ayant fermé la porte de la galerie au verrou, il nous dit que

(10.) » Il avoit né-	» lui avoit donné le
« gligé, dit M. de	» Duc d'Epemnon,
» Perefixe, d'en pren-	» qui étoit plus sage
» dre abolition, con-	» & plus avisé que lui.
» tre le conseil que	

l'obligation où il étoit comme Roi & comme Pere, de veiller à la sûreté de l'Etat menacé de retomber peut-être dans sa première misère, ne lui laissant d'autre parti à prendre que d'arrêter le Maréchal de Biron & le Comte d'Auvergne; il ne s'agissoit plus que de mettre en délibération la manière dont on s'en assureroit afin de ne pas manquer son coup (11). Le sentiment de Sa Majesté étoit qu'on

(11) Il auroit été manqué, si le Maréchal de Biron avoit profité des avis qu'on lui donna. Un Quindam lui porta une petite Lettre, comme il entroit chez le Roi après souper, sous le nom de la Comtesse de Rouissy, sa sœur: Et comme il lui demanda de ses nouvelles, voyant qu'il ne répondoit rien, il se douta que c'étoit autre chose, & l'ayant ouverte, trouva qu'on l'avertissoit que s'il ne se retireroit dans deux

heures, il seroit arrêté. Soudain il la montra à un des siens, nommé de Carbonnières, qui lui dit lors, adieu, Monsieur, je vous dois avoir un coup de poignard dans le sein, & que vous fussiez en Bourgogne. A quoi il répondit: si j'y étois, & que j'en dusse avoir quatre, le Roi m'ayant mandé, j'y viendrois. Quoi fait, il entra en la chambre du Roi, où il joua à la prime avec la Reine. Ainsi qu'il jouoit,

1602.

attendît qu'ils fussent retirés chacun chez eux, & couchés; & qu'alors on fit investir leurs appartemens par des gens armés. Je proposai qu'on les amusât l'un & l'autre dans le Cabinet du Roi bien avant dans la nuit, & qu'après que presque tous les autres Courtisans en seroient sortis lassés d'attendre l'heure du coucher de Sa Majesté, on les fit saisir lorsqu'ils se retire-roient. » Je ne vois point d'apparence » à ce que vous dites, reprit Henry, » si je ne veux voir ma chambre & » mon cabinet remplis de sang: car » ils ne manqueront pas de mettre l'é- » pée à la main, & de se défendre: » je ne veux point, si cela doit arri- » ver, que ce soit en ma présence, » ni dans mon appartement, mais » dans le leur. « Je trouvois qu'il étoit sur-tout à propos d'éviter en cette occasion la rumeur & l'éclat; mais Henry s'en tint toujours à sa

» on apperçut le sieur	» tte d'Auvergne vint
» de Mergé, Gentil-	» aussi, qui lui don-
» homme de Bourgo-	» na de la main au
» gne, qui lui dit quel-	» côté par deux fois,
» que chose à l'oreil-	» & lui dit, il ne fait
» le, & ne l'enten-	» pas bon ici pour
» dant point, le Com-	» nous. « <i>Septén. ibid.</i>

première idée. » Allez-vous-en chez
» vous souper, me dit-il, en me congé-
» dant ; bottez-vous , & faites botter
» tous vos gens sur les neuf heures ;
» faites tenir prêts vos chevaux & les
» leurs, & soyez-le vous-même à partir
» au moment que je vous le man-
» derai. «

1602.

Je me retirai dans mon pavillon, où
après avoir donné mes ordres confor-
mément à ceux que je venois de rece-
voir de Sa Majesté , j'entrai dans mon
cabinet , dont la commodité étoit que
je pouvois voir de-là tout ce qui se
faisoit autour de l'appartement de Bi-
ron , qui étoit dans le pavillon oppo-
sé au mien. Je lisois & me promenois
alternativement , sans cesser de faire
attention de ce côté-là, où je m'atten-
dois à chaque moment de voir com-
mencer une attaque , de recevoir
de nouveaux ordres du Roi sur ce
que j'avois à faire : neuf heures son-
nèrent , dix & même onze , enfin
minuit , sans que je visse aucun mou-
vement. Pour lors je ne doutai point
que quelque contre-tems n'eût fait
manquer le coup. » Je crains bien ,
» dis-je en rentrant dans ma cham-
» bre , où tous mes domestiques , les

1602.

» uns en jouant, ou s'entretenant, les
 » autres en dormant, attendoient la
 » scène qui se préparoit; je crains
 » bien, que pour n'avoir pas bien pris
 » ses mesures, on n'ait laissé échaper
 » des oiseaux si aisés à retenir, & qui
 » ne se rattraperont pas facilement.
 » Qu'on aille brider mes chevaux &
 » charger mon bagage, pendant que
 » je m'en vais dans mon cabinet écrire
 » un mot. «

J'y fus bien encore une demie heure : après quoi j'entendis du bruit à la porte du pavillon, du côté des grands jardins; & une voix qui cria :
 » Monsieur, le Roi vous demande. «
 Je mis la tête à la fenêtre; & je reconnus La-Varenne, qui continuoit en disant : » Monsieur, venez promptement : le Roi veut parler à vous, » vous envoie à Paris donner ordre à tout : car MM. de Biron & d'Auvergne sont arrêtés prisonniers. Et où ont-ils été pris, lui dis-je ? (12) Dans le cabinet du Roi,

(12) Vitry arrêta le Maréchal de Biron en sortant de l'antichambre du Roi : Monsieur, lui dit-il, le Roi m'a commandé de lui rendre compte de votre personne : baillez votre épée. Tu te

» me répondit-il. Dieu soit loué, ré-
 » pris-je que le Roi ait suivi ce con-
 » seil. « Je courus vers l'appartement
 de Sa Majesté, qui me dit : » Nos
 » gens sont pris : montez à cheval ,
 » leur préparer leur logis à la Bastil-
 » le. Je les enverrai par bateau à la
 » porte de l'Arsenal , qui est du côté
 » de l'eau , faites-les y descendre, qu'il
 » ne s'y trouve personne ; & les mè-
 » nez où il faut , sans bruit , au travers
 » de vos cours & de vos jardins. Lors-
 » que vous aurez tout disposé de
 » cette manière à l'Arsenal ; avant
 » qu'ils y arrivent , s'il se peut : ce

1602.

» railles , lui répondit	» prisonnier du Roi ,
« Biron , Monsieur ,	» Moi , moi , répondit
» repartit Vitry , le	» le Comte d'Auver-
» Roi me l'a com-	» gne surpris ! Oui ,
» mandé. Hé ! je te	» vous , Monsieur , lui
» prie , repliqua le	» dit Praslin ; de par
» Maréchal , que je	» le Roi je vous ar-
» parle au Roi. Non ,	» rête : rendez l'épée.
» Monsieur , reprit	» Tiens , prends-la ,
» Vitry , le Roi est re-	» reprit d'Auvergne ,
» tiré Praslin ar-	» elle n'a jamais tué
» tendoit pendant ce	» que des Sangliers :
« tems-là le Comte	» si tu m'eusses averti
« d'Auvergne à la	» de ceci il y a deux
» porte du Château ,	» heures que je serois
» & lui dit, Monsieur,	» couché & endormi.
» demeurez : vous êtes	

1602. „ qu'ils feront peu de tems après vous;
 „ allez au Parlement & à l'Hôtel de
 „ Ville; faites-leur entendre ce qui
 „ s'est passé; dites-leur qu'ils en sçau-
 „ ront les raisons à mon arrivée; &
 „ qu'ils trouveront justes. » Tout
 cela fut exécuté de point en point,
 & avec beaucoup de bonheur. Au
 moment que les Prisonniers mettoient
 pied à terre à l'Arsenal, ma femme
 accouchoit de celle de mes filles, qui
 a porté le nom de Mademoiselle de
 Sully.

Je confiai la garde des deux Prison-
 niers à des soldats de la Garde du Roi,
 joints aux miens: par les postes que je
 leur fis occuper, on peut dire qu'ils se
 gardoient encore en quelque manière
 les uns les autres. Je fis placer outre
 cela un corps de garde sur le bastion
 qui répond aux fenêtres de la cham-
 bre des Prisonniers & un second sur
 les terrasses du Donjon. De cette ma-
 nière il étoit impossible qu'ils se sau-
 vassent, à moins que les Anges ne
 s'en mêlassent: ce sont les termes dans
 lesquels j'en écrivis au Roi, dont les
 avis redoublés étoient ce qui me fai-
 soit prendre tant de précautions. Il
 me mandoit peu de jours après la dé-

attention des deux Prisonniers, qu'il étoit instruit qu'il y avoit un dessein formé pour les faire évader; & que je veillasse avec soin, parce que j'en répondrois. Je consentis d'en répondre, me fiant à la fidélité de mes soldats, qu'il auroit fallu corrompre tous jusqu'au dernier. Une autre fois le Roi m'avertissoit que le complot formé pour la délivrance de Biron & d'Auvergne, étoit en même tems contre ma personne. Un bateau plein de soldats devoit s'avancer pendant la nuit le long de la rivière, & aborder à l'escalier de la porte de derrière de mon appartement, qui est sur la rivière; la faire sauter par le pétard; en faire autant de la seconde; monter dans ma chambre en même tems, pendant que je serois encore au lit; & m'enlever en Franche Comté avec des relais disposés de dix en dix lieues afin de me traiter par représailles ainsi que Biron le seroit lui-même. Ce dernier avis quoique si bien circonstancié, ne me parut pas moins frivole que les autres. Je remerciai pourtant Sa Majesté de ce qu'en me le donnant, elle avoit la bonté de m'ordonner de veiller avec

1602.

le dernier soin à ma conservation ; & de m'assurer que si l'entreprise concertée contre moi venoit malheureusement à s'exécuter, elle ne balancerait pas à donner pour me racheter les deux Prisonniers, & s'il en étoit besoin, disoit-elle, des choses de bien plus grande valeur encore. Pour la satisfaire, je mis en faction à cette porte de derrière un autre petit corps-de-garde.

Le Premier Président, le Président de (13) Blancmesnil, & les deux Conseillers de Fleury & de Thurin furent nommés par le Parlement pour interroger les Accusés, que je fis amener pour cet effet dans le pavillon du milieu de la grande allée de l'Arse-
nal. Comme il fut nécessaire qu'ils allassent ensuite subir l'interrogatoire en plein Parlement, je fis préparer un bateau couvert, dans lequel ils furent menés & ramenés sans être vus de personne. Toute l'Histoire de ce procès, & les particularités de

(13) Achille de Harlay, Premier Président :	Etienne de Fleury, Doyen, Philibert de Thurin, Conseiller en la Grande Cham-bre.
Nicolas Porrier, sieur de Blancmesnil, Président :	

l'événement que j'écris, ne sont ignorées de personne. Le Public est informé que le Maréchal (14) de Biron ayant reconnu le Lieutenant Civil Miron, au pied de l'échafaud, il l'avertit de se défier de La-Fin; qu'il dit adieu à Rumigny le pere, en le priant de faire ses baisers-mains à Mademoiselle de Rumigny, qui étoit, dit-il, tout le présent qu'il avoit à lui faire, & plusieurs autres traits de cette nature. Les emportemens, les terreurs, la foiblesse, & le peu de courage, que témoigna à l'heure de l'exécution, cet (15) homme qui avoit ac-

1602.

(14) Le détail des choses qu'indique ici l'Auteur, se trouve dans tous les Historiens, & dans plusieurs autres Ecrits.

(15) Tous ces mouvemens allèrent jusqu'à l'aliénation d'esprit, & mirent bien en peine tous les assistants, l'Exécuteur sur-tout, qui n'osoit montrer son épée, & qui cependant prit si bien son tems, en amusant le Maréchal, qu'il lui fit voler la

tête d'un seul coup porté si prestement, qu'à peine le vit-on passer. Je ne puis m'empêcher de remarquer à l'avantage des Lettres, qu'autant que le Maréchal de Biron le pere avoit de lecture & d'érudition, autant le fils en avoit peu. A peine sçavoit-il lire. Je prendrai dans la Chronologie Septénaire, de quoi achever de faire connaître son caractère. L'Auteur, après avoir

quis la réputation d'intrépide dans les plus grands dangers de la guerre, ont fourni matière à mille conversations,

remarqué qu'il avoit presque toutes les qualités nécessaires pour faire un grand homme de guerre, qu'il étoit brave, heureux, infatigable, sobre, tempérant, &c. dit ensuite : « Il étoit sur-tout ami de la vanité & de la gloire, même on l'a vu maintefois mépriser le manger, se contenter de peu de chose, pour repaître sa fantaisie de gloire & de vanité... Il étoit dangereux en guerre, ambitieux contre mesure : il devint tellement présomptueux, qu'il crut que le Roi ni la France ne se pouvoient passer de lui. Il étoit aussi devenu si médisant, qu'il parloit mal de tous les Princes... On l'a vu souventefois se l,

» moquer de la Mes-
 » se & rire de ceux
 » de la Religion Pré-
 » tendue Réformée :
 » il se raconte une in-
 » finité de traits de son
 » peu de Religion....
 » Il se fioit fort au
 » dire des Astrolo-
 » gues & Devineurs.
 L'Auteur raconte en-
 suite l'aventure qui
 lui arriva en allant
 consulter, sous un
 nom supposé, le
 vieux Astrologue la
 Brosse, le même dont
 M. de Sully parle si
 souvent dans ses Mé-
 moires. « Ce bon
 homme, dit-il, qui
 lors étoit dans une
 petite guérite qui
 lui servoit d'Etude,
 lui dit : Hé bien,
 mon fils, je vous di-
 rai que je vois que
 celui-là de qui est
 cette géniture, par-
 viendra à de grands
 honneurs par son
 industrie & vaillan-

tions, & ne seront pas apparemment oubliés par les Historiens. Pour moi je n'ai rien à apprendre de nouveau, excepté peut-être quelques faits qui me regardent personnellement.

Pendant qu'on instruisoit le procès des deux Criminels d'Etat; ils demandèrent plusieurs fois qu'on les fit parler à moi (16) Deux consi-

1601.

« cemilitaire, & pour- « cruellement, &
 « roit parvenir à être « l'ayant laissé demi-
 « Roi; mais il y a un « mort, descendit de
 « *Caput algol*, qui l'en « la guêrite, empor-
 « empêche. Et qu'est- « tant la clef de la por-
 « ce à dire, lui dit lors « te, &c. » Tout est
 « le Baron de Biron : « plein de prétendues
 « qu'est-ce à dire, dit « prédictions semblables
 « la Brosse ? Mon en- « à celle-ci, qui lui fu-
 « fant ne me le de- « rent faites, & auxquel-
 « mandez pas. Non, « les je ne crois pas qu'
 « dit le Baron il faut « aucun homme de bon
 « que je le sçache. « sens puisse s'arrêter.
 « Après toutes ces (16) « Il pria le Sieur
 « altercations qui fu- « de Baranton, Lieu-
 « rent longues entre « tenant de M. de Pras-
 « eux, la Brosse lui dit « lin, d'aller de sa part
 « finalement, mon « trouver M. de Ros-
 « enfant c'est qu'il en « ny, lui dire. Qu'il
 « fera tant qu'il aura « desiroit le voir : si-
 « la tête tranchée : sur « non qu'il le supplioit
 « laquelle parole le « d'intercéder pour la
 « Baron de Biron le « vie envers le Roi; &
 « commença à baïre « qu'il l'attendoit de

1602.

dérations m'empêchèrent de leur donner cette satisfaction : La premiere, parce qu'inutilement j'aurois essayé les prieres & les sollicitations en faveur de Biron, dont la mort importoit trop à la sureté de l'Etat & étoit trop irrévocablement résolue par Sa Majesté, pour qu'on pût demander sa grace : La seconde, qu'ayant

» lui : qu'il l'avoit tou-
 » jours honoré & trou-
 » vé son ami, & tel que
 » s'il leût cru, il ne
 » fût au lieu où il étoit
 » qu'il y en avoit de
 » plus méchans que
 » lui, mais qu'il étoit
 » le plus malheureux :
 » qu'il consentoit être
 » mis entre quatre
 » murailles lié de chaî-
 » nes. Bref les suppli-
 » cations qu'il faisoit
 » rapporter par le Sr
 » de Baranton, ému-
 » rent tellement Mon-
 » sieur & Madame de
 » Rosny, le Sr Zamet
 » & autres, qui étoient
 » là, qu'ayant tous les
 » larmes aux yeux, nul
 » ne pouvoit proférer
 » une parole. Enfin le

» Sr de Rosny dit, Je ne
 » puis le voir, ni inter-
 » céder pour lui ; c'est
 » trop tard ; s'il m'eût
 » cru, il ne fut pas là :
 » il devoit dire à Sa
 » Majesté la vérité dès
 » son arrivée à Fontai-
 » nebleau ; pour ne l'a-
 » voir dite, il lui a ôté
 » le moyen de lui don-
 » ner la vie, & à tous
 » ses amis de la de-
 » mander pour lui,
 » &c. « *Chronologie*
Septennaire, ann. 1602.
 Tout ce qui concerne
 cette affaire doit être
 lu dans l'historien Mat-
 thieu. *Tom. 2. liv. 3. p.*
482-534. où ce qui re-
 garde le Duc de Sully
 est rapporté conformé-
 ment à nos Mémoires,

été compris moi-même dans les dispositions de La Fin, je ne voulus rien faire qui pût donner aux esprits malins ou foibles un soupçon même éloigné, que j'avois cherché à ménager les deux Prisonniers, ou que j'eusse eu simplement besoin de leur parler. J'ai voulu au contraire qu'on pensât que s'il étoit vrai que j'eusse jamais eu la moindre liaison avec Biron, le refus que je fis de le voir, l'auroit déterminé à ne garder plus aucune mesure à l'égard d'un homme, que par plusieurs autres motifs il devoit déjà dans cette supposition regarder comme un traître. Il respecta mon innocence: & s'il parla de moi, comme il fit plusieurs fois, ce ne fut que pour louer hautement les conseils que je lui avois donnés, & s'accuser de ne les avoir pas suivis.

Deffunctis, Grand-Prevôt de l'Isle-de-France, recueillit sur un papier tous les discours où mon nom avoit été prononcé par le Maréchal de Biron; & me le donna quelque tems après. C'est par là que j'appris que Biron en sortant de la Chapelle, où il s'étoit confessé aux Sieurs Garnier & Maiguan, Docteurs de Sorbonne,

1602.

demanda s'il n'y avoit là personne
 M. de Rosny ; & que comme on lui
 eut répondu qu'Arnaud le jeune y
 étoit ; il l'appella & lui dit : „ Mon-
 „ fleur Arnaud, je vous prie de baiser
 „ les mains de ma part à Monsieur de
 „ Rosny, & de lui dire qu'il perd au-
 „ jourd'hui un des meilleurs & des
 „ plus affectionnés amis, parens & ser-
 „ viteurs qu'il eût : J'ai toujours fait
 „ beaucoup d'étrat de son mérite & de
 „ son amitié. Ah ! dit-il ensuite, en
 „ élevant sa voix, & en répandant
 „ tant de larmes, qu'il étoit obligé de
 „ tenir son visage couvert de son mou-
 „ choir ; si je l'eusse cru je ne serois
 „ pas ici. Je vous supplie de lui dire,
 „ que je lui recommande mes Freres ;
 „ particulièrement mon Frere (17)
 „ Saint-Blancard, qui est son neveu ;
 „ & qu'il fasse donner à mon jeune
 „ frere une Charge chez M. le Dau-
 „ phin. Qu'on leur dise que si j'ai
 „ été méchant, ils n'en soient pas
 „ moins gens de bien, & qu'ils

(17) Jean de Gon-
 Maréchal de Biron
 Seigneur de Saint-Blancard, avoit point d'autres
 Freres vivans. L'Au-
 teur comprend sans
 doute sous ce nom les
 de Saint Genies, Nié-
 ce de M. de Sully. Le
 Deux-Freres.

« servent toujours fidèlement le Roi :
 « mais qu'ils ne viennent pas si-tôt à
 « la Cour, de peur qu'on ne leur fasse
 « quelque reproche à mon occasion.
 « Biron dit une autre fois : Ah ! quel
 « c'est un bon & fidel Serviteur du
 « Roi & de l'Etat que M. de Bosny,
 « & un sage Conseiller d'Etat : & que
 « le Roi fait sagement & prudemment
 « de se servir de lui : Car tant que Sa
 « Majesté s'en servira, les affaires de
 « la France n'iront que bien : & si je
 « l'eusse cru les miennes iroient bien.
 En toute autre occasion je me garde-
 rois bien d'inserer dans ces Mémoires
 de pareils discours à ma louange : mais
 j'ai cru qu'il ne m'étoit pas permis
 d'altérer tant soit peu le sens des pa-
 roles du Maréchal. J'ignorois ces té-
 moignages publics d'estime qu'il me
 rendoit lorsque je me joignis à tous
 ses (18) parens pour lui faire obte-

1601.

(18) Messieurs de
 Saint-Blancard, de La-
 Force, le Comte de
 Rouff, de Château-
 neuf, de Thémynes,
 de Salignac, & de
 Saint Angel, allèrent
 trois jours après la
 détention du Maré-
 chal de Biron se jet-
 ter aux pieds du Roi,
 à Saint-Maur des Fos-
 sés : mais ils ne pa-
 rent obtenir que la
 grace dont l'Auteur
 parle ici. Henry IV.
 les consola, en leur
 rapportant l'exemple

1602.

nir une grace, légère à la vérité; d'étoit de changer le lieu de l'exécution. En effet, au lieu de la place de Grève que l'Arrêt de mort portoit, le Roi accorda que Biron fût décapité dans la cour de la Bastille.

La Cabale se trouva entièrement déconcertée par le coup qui lui enlevait son Chef. Lavardin que Sa Majesté avoit fait partir en même tems pour la Bourgogne, à la tête d'un corps de troupes, s'empara sans coup férir de toutes les Places qui tenoient pour le Maréchal de Biron; & manda au Roi par Sénecé, que cette Province étoit soumise. Ce Gouvernement fut donné à M. le Dauphin, auquel M. le Grand servit de Lieutenant. Henry ne porta pas plus loin les effets de sa Justice; & excepté Fontenelles (19) qu'il crut devoir encore

du Connétable de
Saint-Paul de la Mai-
son de Bourbon, dé-
capité pour un sem-
blable crime, & du
Prince de Condé, qui
l'eût été, sans la mort
de François II. &c.
Miss. Biblioth. Royale,

Vol. 9219. Dans le-
quel on voit aussi un
recueil de Pièces sur
le procès du Maré-
chal de Biron.

(19) Guy Eder de
Beaumanoir, Baron
de Fontenelle, étoit
Gentilhomme Bre-

servir d'exemple, quoiqu'il ne parût pas à bien des gens être l'un des principaux coupables, il pardonna à tous les autres. Le nombre des complices étoit fort grand, & en examinant bien, quantité de personnes des plus considérables de la (20) Cour s'y feroient trouvées impliquées assez avant. Je fortifiai de tout mon pouvoir le penchant que le Roi marquoit avoir vers la douceur. Je prévins ceux que je sçavois bien avoir eu quelque part aux conseils de Biron : & je sçus si bien leur persuader qu'il ne leur restoit d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du Roi, qu'il

ton. Il fut convaincu d'avoir voulu livrer le Fort de Douarnès aux Espagnols, traîné sur la Claie, & rompu vif en Place de Grève. » Le Roi, » dit M. de Pèrefixé, » en considération de » sa Maison qui est » fort illustre, accor- » da aux Parens, que » dans l'Arrêt il ne se- » roit point appelé de » son nom propre : » Mais l'Histoire ne

« l'a pu taire. » M. De-Thou, *liv.* 128. en parle comme d'un brigand, qui avoit été employé en Bretagne par la Ligue.

(20) Selon Siri, il y eut quelque chose de plus que de simples soupçons contre le Connétable de Montmorency, & même contre M. le Duc de Montpensier. *Mem. Recond. Vol. 1. p.* 103.

1602.

n'y en eut presque point qui ne prissent ce parti : Le secret que je leur ai promis demande que leur nom ne paroisse point ici. Loin d'avoir eu sujet de se repentir d'une démarche qui n'eut pour témoins que le Roi & moi, ils durent bientôt s'appercevoir que Sa Majesté non-seulement n'en gardoit aucun ressentiment, mais encore qu'elle parut les en aimer plus tendrement. Hébert fut aussi arrêté : c'étoit le Secrétaire du Parti, & celui qu'on seavoit avoir fait plusieurs voyages à Milan, & par toute l'Italie, au nom du Maréchal de Biron. Je fus chargé d'interroger Hébert en présence du Comte d'Auvergne, & de recevoir ses dépositions : le Roi lui ayant promis sa grace, à condition qu'il déclareroit avec sincérité toutes les choses dont il avoit connoissance. La principale, & qui donnoit une plus forte conviction de la perfidie de l'Espagne, étoit celle qui regardoit l'envoi de Roncas & d'Alphonse Casal, soit ensemble, soit séparément, pour apporter ou faire toucher à différentes fois des sommes d'argent considérables au Maréchal de Biron. Pour convaincre Hébert que Sa Majesté

ne cherchoit point à le surprendre, je commençai par mettre aux mains du Comte d'Auvergne la Lettre d'abolition signée du Roi.

1602.

Le Baron de Lux eut aussi part à l'Amnistie. Il se trouva extrêmement embarrassé, lorsqu'il eut appris l'emprisonnement de son ami; parce qu'il voyoit presque un péril égal pour lui à vouloir sortir du Royaume, & à y demeurer. Il étoit dans cette perplexité, lorsqu'il vit arriver La Plume, par lequel Sa Majesté lui commanda de venir la trouver, en l'assurant de son pardon s'il le méritoit par son obéissance & son repentir. De Lux encore plus allarmé qu'auparavant, parce qu'il sentoit tout ce qu'il avoit à se reprocher, répondit pourtant qu'il étoit prêt à faire ce que Sa Majesté exigeoit de lui, pourvu qu'elle l'assurât, qu'il ne seroit exposé à la honte d'aucun interrogatoire, ni confrontation: qu'il seroit maintenu dans sa Charge (21): & qu'il lui seroit permis de se retirer de la Cour après sa déposition: il craignoit qu'on ne le retînt, sous prétexte qu'elle n'auroit pas été

(21) Il étoit Gon- / de Dijon & de la Ville
verneur du Château / de Beaune.

1602.

complete ou sincere. Au défaut de Lettre de Sa Majesté, de Lux parut être content d'une assurance de main, qu'il ne lui seroit fait aucun mal.

Le Roi ayant accordé au Baron tout ce qu'il fouhaitoit ; il vint à Paris. Il rencontra Sa Majesté qui alloit à la chasse ; & se jettant à ses pieds, il voulut commencer un grand discours. » Allez-vous-en voir M. de » Rosny, lui dit Henry, en l'arrêtant » court parce qu'il n'avoit pas de » tems à lui donner : & puis je parlerai à vous. » Cet ordre, le ton dont de Lux crut s'appercevoir qu'il étoit donné, & le lieu où on l'envoyoit, commencerent à l'inquiéter, de manière qu'il fut tenté de prendre la fuite : il vint pourtant à l'Arsenal, mais si effrayé, qu'au lieu d'écouter ce que je lui disois, il portoit sans cesse les yeux de tous côtés. Sa peur augmenta encore lorsqu'il vit les Gardes de Sa Majesté entrer en défilant dans la cour de l'Arsenal : le Roi les y avoit envoyés ; parce qu'il comptoit repasser par-là au retour de la chasse. » Hé ! Monsieur, me dit de » Lux, qui pour cette fois se crut » perdu ; je suis venu sur la parole

» du Roi & la vôtre ; ne me la vou-
» driez-vous pas tenir ? Pourquoi
» dites-vous cela , Monsieur , lui de-
» mandai-je ? Oh ! Monsieur , me ré-
» pondit-il , les Gardes que je vois
» ainsi entrer à la file me font juger
» que ce n'est pas le Roi qui vient ,
» qu'ils ne peuvent être envoyés que
» pour moi . Il me supplia sans me
» donner le tems de le détromper ,
» qu'avant que de le resserrer , on le
» fit parler au Roi ; & promit très-
» sincèrement , je crois , de ne lui rien
» cacher . » Je vois bien depuis long-
» tems , lui dis-je , que vous avez
» l'esprit fort agité : mais n'ayez point
» peur : je n'ai nul ordre de vous
» arrêter : parlez librement au Roi ;
» jurez-lui fidélité , & la lui gardez
» ne craignez rien : si le Duc de
» Biron en avoit voulu faire autant ,
» il seroit plein de vie . » On vint
» nous avertir en ce moment que le
» Roi étoit au Louvre , & qu'il me
» demandoit : la chasse l'avoit mené si
» avant dans la nuit , qu'au lieu de ve-
» nir à l'Arfenal , il avoit cru devoir
» s'en retourner droit au Louvre : ce
» qui calma les frayeurs du Baron de
» Lux.

1602.

Il entretint le lendemain Sa Majesté plus de quatre heures. Il ne donna pas lieu qu'on l'accusât de mauvaise discrétion : il chargea au contraire une quantité si prodigieuse de personnes, que Henry étant bien aise de pouvoir trouver dans des accusations si générales un prétexte pour n'en rien croire & se tranquilliser, n'en traita pas moins favorablement tous ces accusés, qui étoient pour la plupart sans cesse à ses côtés. Ce n'est pas qu'il ne pût y en avoir beaucoup parmi eux, qui eussent eu connoissance des mauvais desseins du Maréchal de Biron : l'espérance de demeurer inconnus dans la foule les détermina, malgré les avances & les promesses que je fis à tout le monde, à ne point s'accuser eux-mêmes. Il n'en fut pas de même de M. le Connétable : il avoit avec M. le Duc de Biron, je ne sçais quelle liaison, que la prudence n'avoit assurément point formée. Comme j'étois persuadé qu'elle ne s'étendoit pas plus loin que leurs personnes ; je crus devoir justifier les sentimens du Connétable à Sa Majesté, qui ne pouvoit s'empêcher de le regarder de mauvais

et il, malgré les assurances que celui-ci lui avoit données de sa fidélité : & 1602.
je puis dire que je ne contribuai pas peu à le faire rentrer dans les bonnes grâces du Roi. Quoiqu'il en soit, ce Prince n'eut pas sujet de se repentir de l'indulgence dont il usa envers les uns & les autres (22). Si l'on excepte le Comte d'Auvergne, auquel il est tems de revenir.

La qualité du crime qui lui étoit commun avec le Duc de Biron, & l'égalité de preuves fournies contre

(22) Il n'est par cer- que peut-être il ne se-
rain que Henry IV. roit point arrivé, si elle
n'ait point eulieu de se avoit été poursuivie
repentir de cette in- avec plus d'attention
dulgence. Sur le fait de & de sévérité. En ce cas
l'assassinat de ce Prin- il faudroit convenir
ce, il est resté bien des que Henry IV. & M.
doutes dont l'éclaircis- de Rosny furent trom-
sement devient de pés par leur trop de fa-
plus en plus difficile à cilité, & que le Prin-
faire : mais en suppo- ce en fut la victime.
sant, ce qui est très- Ce que l'Auteur dit
vraisemblable : que le quatre lignes plus haut
coup qui enleva Hen- de ceux qui se caché-
ry IV. ne parut en au- rent hardiment dans
cune manière de la la foule, montre assez
conspiration dont il que l'esprit de révolte
est fait mention ici on ne s'éteignit pas par la
peut toujours croire mort de son Chef.

1602.

eux, leur préparoit selon les apparences un châtimement égal : cependant leur sort fut bien différent. Non seulement le Roi fit grace au Comte de la vie, ce qu'il lui fit dire par le Connétable ; mais encore il lui adoucir beaucoup le séjour de sa prison. Il lui permit de s'accommoder avec le Lieutenant de la Bastille pour sa table : il le déchargea de la dépense que faisoient les Officiers & les Soldats proposés à sa garde ; & les réduisit ensuite à cinq, en y comprenant l'Exempr. Ce fut moi qui lui représentai qu'un plus grand nombre étoit en effet inutile. Il n'y eut que la permission de se promener sur les terrasses, qu'il ne put obtenir d'abord : je dis d'abord, car dans la suite on lui permit tout ; jusqu'à ce qu'au bout de quelques mois on l'élargit entièrement (23.). On l'accoutuma si peu à être traité en criminel, que quand on lui rapporta que le Roi lui laissoit la vie, il dit qu'il n'en

(22.) Au commence-	» conscience entre
ment d'Octobre. » Ce	» les mains de MM.
» ne fut pas, dit le	» le Chancelier, de
» Septennaire, sans	» Syllery, & de Ros-
» avoir bien purgé sa	» ny.

LIVRE TREIZIEME. 153
faisoit aucun cas, si l'on n'y joignoit
la liberté.

1602.

Ceux qui applaudissent également à toutes les actions des Rois, bonnes ou mauvaises, ne manqueront pas de raisons pour justifier cette différence de conduite de Henry, entre deux hommes également coupables; & diront, comme on le disoit alors à la Cour, que les services que d'Auvergne pouvoit rendre dans la suite à Sa Majesté, en l'instruisant de tout ce qui se trameroit dans le parti Espagnol contre la France, méritoient bien que le Roi l'épargnât pour son propre intérêt. Pour moi, je suis trop sincère pour ne pas convenir ici que ce Prince n'a aucune louange de clémence à espérer de cette action; & que sa passion pour la Marquise de Verneuil, sœur du Comte d'Auvergne, fut le seul motif auquel celui-ci eut obligation de se voir si bien traité. Je me contentai alors de le penser: & je fus deux ans sans ouvrir la bouche sur ce sujet, en parlant au Roi; persuadé que mes raisons n'auroient rien pu alors contre les prières & les larmes d'une Maîtresse; & que la chose faite, il ne sert de rien

de rappeler les fautes. Ce ne fut qu'après que le Comte d'Auvergne eut obligé son bienfaiteur par de nouvelles ingrattitudes à reprendre contre lui les mêmes mesures, que j'en touchai quelque chose à Sa Majesté : encore m'y força-t-elle elle-même. -

Un jour donc que la conversation vouloit entre nous deux sur ce chapitre ; Henri après m'avoir regardé quelque tems sans me rien dire, me dit enfin qu'il avoit toujours été fort surpris que je ne lui eusse jamais demandé les raisons qui l'avoient porté à conserver le Comte d'Auvergne. Je lui répondis, que j'avois cru devoir m'en tenir à mes propres conjectures sur ces motifs : que j'en trouvois deux principaux : mais que je n'avois eu garde de m'en expliquer à Sa Majesté ; parce que je ne l'aurois peut-être pu faire sans m'exposer à lui déplaire. Henry reprit aussi-tôt avec sa vivacité ordinaire, qu'il devinoit bien celui de ces motifs qui regardoit la Marquise de Verneuil : & qu'il m'affuroit que ce motif seul n'auroit pas été suffisant pour lui faire faire grace du moins de la prison perpétuelle à

d'Auvergne : mais qu'il ignoroit absolument le second, à qui j'attribuois sa délivrance ; & il me pressa de le lui dire, jusqu'à me l'ordonner plusieurs fois & très-expressément. Je lui avouai que j'avois pensé que Sa Majesté n'avoit garde de flétrir du dernier supplice un homme qui seroit toujours malgré lui l'oncle de ses enfans, supposé qu'il en eût de Madame de Verneuil. Henry me jura qu'il n'avoit pas porté sa pensée jusques là ; quoique cette considération s'il l'avoit faite, eût été très-puissante sur son esprit : & il voulut que je devinasse à mon tour la véritable raison qui lui avoit fait mettre d'Auvergne hors de prison. Il me répéta encore que les prières de sa Maîtresse, celles du Connétable avec ses trois filles, & de Ventadour, qui s'étoient jettés à ses pieds, n'y avoient pas eu autant de part que je l'imaginois ; toutes ces personnes s'étant contentées de lui demander la vie du coupable : il me déclara enfin après tout ce jeu, qu'il s'y étoit porté principalement par les grandes promesses que lui avoit faites d'Auvergne, & l'air de sincérité dont il les avoit accompagnées.

1602.

Sur quoi il me fit le récit de ce qui s'étoit passé entre lui & d'Auvergne, lorsque celui-ci avoit demandé en grace qu'on le fit parler à Sa Majesté. Il me dit que le Comte, après une infinité d'assurances de son repentir, & de protestations de sa fidélité pour l'avenir, avoit promis avec les sermens les plus forts : que si Sa Majesté vouloit bien lui rendre la liberté, il lui révéleroit tout ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil d'Espagne : qu'il n'étoit besoin pour cela, que de paroître reprendre avec cette Cour ses premiers erremens : qu'il scauroit bien la tromper, & lui faire prendre pour vrai ce qui de sa part ne seroit que feint ; mais qu'il étoit nécessaire, pour que la feinte ne lui attirât pas en Espagne le châtiment d'un traître, que Sa Majesté ne parlât à aucun de ses Ministres de ce qu'il lui disoit alors ; & qu'elle ne prît point d'ombrage elle même de ses voyages en Espagne, ni des paquets qu'il en recevroit.

Le Roi ajouta après ce récit, qu'il avoit eu de la peine à en croire d'Auvergne, & même à s'imaginer qu'il voulût s'abaisser jusqu'à faire le mé-

tier d'espion & de traître : mais qu'après que le Comte l'eut rassuré sur tout cela, quoiqu'il l'en haït encore davantage, il s'étoit enfin déterminé à attendre l'effet de ses promesses, & à s'en servir pour tirer l'éclaircissement des démarches de l'Espagne, qu'on ne pouvoit avoir d'ailleurs : que dans cette pensée il avoit promis à d'Auvergne le secret, & tous les autres points qu'il lui avoit demandés.

Ce que je pus conclurre de tout ce que me venoit de faire entendre le Roi, est qu'il fut en toutes manières trompé par le Comte d'Auvergne, ou plutôt, je le répète, abusé par sa propre foiblesse pour sa Maîtresse : c'est cela seul qui lui fascina les yeux sur d'Auvergne ; & qui après lui avoir déjà fait accorder la grace de la vie pour le coupable, arracha encore celle de la liberté sur un fondement si frivole, qu'il ne feroit pas d'honneur à la prudence de Henry, si l'on s'en rapportoit à ce qu'il m'en dit. Ce n'est pas qu'on ne puisse mettre en question si le Comte d'Auvergne avoit alors envie de tenir sa parole, & s'il ne redevint traître à son

1602.

Prince, que parce qu'il se laissa séduire une seconde fois.

On ne scauroit nier d'ailleurs qu'il ne fût fin, adroit, pénétrant, inventif, & naturellement éloquent : qualités très-propres au personnage qu'il supposoit devoir jouer : mais pour ne rien dire ici de son ambition, de son penchant à la débauche, & de ses autres passions, il avoit dans le cœur un fond si naturel de méchanceté & de perfidie, qu'il étoit aisé de voir qu'il reviendrait à son premier caractère. Il y revint avec tant d'adresse, que le Roi ne s'aperçut point quand il lui échappa, supposé qu'il ne lui ait pas échappé dès le premier moment. Il entretenoit souvent Sa Majesté du Roi d'Espagne; & lui en disoit bien du mal, pour mieux jouer son rôle : mais ce qu'il en disoit, se réduisoit au fond à des choses de nulle conséquence; pendant qu'il instruisoit bien plus solidement le Conseil d'Espagne, de tout ce qu'il voyoit se passer dans celui de France. Il nous obligera encore à parler de lui dans la suite.

Le Prince de (24) Joinville, sur
(24) Claude de Lorraine, quatrième fils

lequel Henry étendit aussi ses bon-
 zés, étoit un jeune homme d'un an-
 tre caractère: il n'y a jamais rien eu
 de si léger, ni de si évaporé. Il se trou-
 va engagé en mauvaise compagnie,
 où pour être à la mode, & se donner
 l'air d'un homme d'importance, il
 falloit paroître avec des correspon-
 dances hors du Royaume: ç'en fut
 assez pour le gâter. Sur les avis qui
 furent donnés à Sa Majesté, qu'il
 faisoit la brigue en Espagne, par le
 Comte de Chamante, Gouverneur de
 Franche-Comté pour le Roi d'Es-
 pagne, & l'un de ses Ministres; le
 Roi le fit arrêter. Lorsqu'il se vit pris,
 il dit comme tous les autres, qu'il
 étoit prêt à tout déclarer, pourvu
 que ce fût au Roi en personne, &
 moi présent. J'étois parti la veille
 pour aller visiter ma nouvelle acqui-
 sition de Sully, & pour y faire tra-
 cer des bâtimens qui le rendissent
 plus logeable qu'il n'étoit alors: je
 venois d'y arriver; & je m'étois mis
 à souper, parce qu'il étoit nuit, lorf-
 que j'entendis le cornet du Postil-
 lon de Sa Majesté. Je me doutai
 d'Henry, Duc de Gui- Duc de Chevreuse,
 le tuc à Blois, depuis & mort en 1657.

1602.

aussi-tôt que mon séjour à Sully n'alloit pas être long. Le billet qui me fut rendu de Sa Majesté, ne contenoit qu'un simple ordre de me rendre auprès d'elle, sans autre explication. Je jugeai que l'affaire étoit importante & pressée : de manière que je partis le lendemain de si grand matin, que je ne vis Sully qu'aux flambeaux. Lorsque je scûs de quoi il étoit question, je crus devoir interceder pour un jeune homme sans expérience, & qui ne péchoit que par étourderie, Joinville amené devant nous deux, avoua tout ce qu'on voulut. Le Roi le connut bientôt pour ce qu'il étoit ; & le traitant comme il méritoit, il envoya chercher la Duchesse de Guise sa mere, & le Duc de Guise son frere, auxquels il dit dans son cabinet : „ Voilà „ l'Enfant prodigue en personne ; il „ s'est mis dans la tête des folies : „ je le traite en enfant, & je lui „ pardonne pour l'amour de vous „ & de M. de Rosny, qui m'en a prié „ à jointes mains : mais c'est à con- „ dition que vous le chapitrerez bien „ tous trois ; & que vous mon Neveu, „ dit-il en se tournant vers le Duc

„de Guise, vous en répondrez à l'a-
„venir: je vous le donne en garde,
„afin de le rendre sage s'il y a
„moyen.“

1602.

Ce changement n'étoit pas facile à opérer dans un esprit vif, indocile, & qui avoit déjà pris son pli. On le laissa quelques mois en prison, où il se mutina, tempêta, & promit par ennui de se bien comporter, si on le tiroit de là. Le Roi y consentit, & lui fit dire qu'il allât demeurer dans le Château de Dampierre. Joinville ne se trouva guère mieux là que dans sa prison. Il fit représenter au Roi qu'il ne pouvoit demeurer dans un Château qui n'étoit point meublé. Le Roi sçavoit le contraire, malheureusement pour lui, parce que la chasse l'ayant assez souvent mené de ce côté-là & à Chevreuse qui en est proche, le Concierge de ces maisons étoit venu lui offrir des appartemens & des lits: Il se souvint même d'avoir couché à Chevreuse, où il se trouva neuf ou dix lits de Maître, & que Madame de Guise lui avoit dit que Dampierre n'étoit pas moins bien meublé que Chevreuse. Cela l'aigrit contre Joinville,

1602.

jusqu'à m'attirer un reproche de l'intérêt que je prenois à toute cette Maison, & un ordre de ne m'en plus mêler à l'avenir. Loin de révoquer la Sentence, Sa Majesté y ajouta qu'elle voudroit qu'on entendît de nouveau le prisonnier, avant de l'élargir. Le jeune homme retombé dans la première peur assura qu'il alloit faire une seconde confession encore plus exacte que la première : mais il craignoit, disoit-il, que Sa Majesté ne fût en colere contre lui, il pria que ce fût moi à qui on le fît parler.

Le Duc de Bouillon n'avoit eu garde de revenir de ses Terres, comme il l'avoit promis au Roi. Ce Prince jugea à propos de lui écrire, après qu'il eut fait arrêter le Duc de Biron, afin de voir si Bouillon ne donneroit point en cette occasion quelques preuves de ses liaisons avec le prisonnier. Il lui mandoit, que le Maréchal de Biron avoit été convaincu de conspirer contre l'Etat, & qu'il lui en feroit voir les preuves, & lui en apprendroit les particularités, la première fois qu'il viendrait à la Cour : ce qu'il se contentoit de lui insinuer

insinuer de cette manière sans y joindre d'ordre. Le Duc de Bouillon connut d'abord le but de cette Lettre, & y répondit en faisant partir à l'heure même un Gentilhomme chargé de féliciter Sa Majesté du péril qu'elle disoit avoir évité, & d'une Lettre pour moi. Il eut grand soin de n'y donner aucune prise sur lui: soit qu'il fût prévenu sur l'emprisonnement de son Associé, ou qu'il scût prendre promptement & habilement son parti. Il me mandoit, que jamais surprise n'avoit été égale à la sienne, lorsqu'il avoit appris que l'Etat & la Personne du Roi avoient été en péril: Que sa fidélité & son attention à se porter par tout où son devoir l'appelleroit, convaincroient Sa Majesté de plus en plus, qu'elle n'auroit jamais rien de semblable à craindre de sa part: Qu'il attendoit les ordres du Roi, & mes bons conseils, pour les suivre. C'est sur ce ton qu'étoit écrite la Lettre toute entière. Il n'avoit pû cependant s'empêcher de glisser un mot en faveur du coupable, mais d'une manière si générale, qu'elle ne pouvoit lui préjudicier: c'est qu'en témoignant qu'il

1602.

souhaitoit que cet événement ne troublât point le repos de Sa Majesté, il ajoutoit ces mots, „ & qu'il „ n'altérât pas la douceur de son naturel. “

Lorsque je montrai cette Lettre au Roi, il crut qu'on pouvoit s'en servir pour engager Bouillon à venir le trouver. Il n'avoit osé se servir de son autorité pour le lui commander; parce que sur son refus, il se trouvoit comme forcé d'aller tirer raison de sa desobéissance par les armes: ce que Sa Majesté ne vouloit, ni ne devoit faire. Il me dit donc que puisque Bouillon me demandoit conseil sur ce qu'il avoit à faire dans cette conjoncture, je lui répondisse, Qu'il étoit vrai qu'on avoit fait entendre au Roi, qu'il n'avoit pas ignoré les menées du Duc de Biron: mais que cela lui devoit faire prendre encore plus fortement le parti de venir trouver Sa Majesté, soit pour lui faire connoître son innocence, soit pour obtenir le pardon de sa faute, en la lui avouant: Que je l'assurois, que je lui donnois même ma parole; & s'il le falloit, me rendois caution, qu'il seroit reçu du Prince à bras ou-

verts, bien loin qu'il eût rien à en appréhender. Comme Henry en me parlant de la sorte, n'ignoroit pas ma délicatesse sur ces sortes de paroles qu'il me faisoit porter; il me prévint de lui-même, & dit qu'il me donnoit sa parole royale que le Duc de Bouillon seroit traité de la même maniere que je lui manderois: Et non content de cette promesse verbale, Henry m'en donna une par écrit en ces termes: „ Je promets à M. de „ Rosny, que si M. de Bouillon vient „ me trouver sur les Lettres qu'il lui „ aura écrites de sa main, & sur les „ assurances qu'il lui donnera, & les „ promesses qu'il lui fera; je les obser- „ verai toutes sans y manquer, ou „ lui permettrai de se retirer libre- „ ment où bon lui semblera, sans „ qu'en venant ni retournant, il lui „ soit fait aucun déplaisir, ni empê- „ chement: De quoi je donne ma foi „ & ma parole royale audit Sieur de „ Rosny. Fait à Paris, ce 24 Juin „ 1602. “

J'écrivis au Duc de Bouillon; & sans lui donner connoissance de l'engagement que Sa Majesté venoit de prendre avec moi par rapport à lui,

1602.

je le pressois dans les termes & par les motifs les plus forts de venir se fixer auprès de la Personne du Roi. Bouillon reçut cette Lettre à peu près dans le même tems que la réponse verbale, que le Roi lui fit faire par son Député; & il prit occasion de ce que ce Prince ne le pressoit plus lui-même de venir, de me répondre que les conseils que je lui donnois ne s'accordant pas avec les ordres de Sa Majesté, il n'avoit pû les suivre, quelque envie qu'il en eût; & qu'il s'étoit contenté d'envoyer, comme Sa Majesté le souhaitoit, une personne au rapport de laquelle on pouvoit ajouter foi comme au sien même. Cette personne étoit un Gentilhomme, nommé Rignac, qui vint en effet à la Cour en même tems que la réplique de Bouillon à ma réponse; & qu'il fallut défrayer, comme si son voyage eût été fort important; parce qu'il paroissoit être venu sur l'ordre de Sa Majesté. Pour le Duc de Bouillon, au lieu de venir, il s'éloigna encore & s'en alla à Castres.

Je ne m'étonne pas que mes raisons n'aient eu en cette occasion aucun pouvoir sur son esprit, moi qu'il

regardoit comme son ennemi mortel : c'est ainsi qu'il s'en expliquoit publiquement ; & le Roi le sçavoit bien , pour me l'avoir mandé lui-même dans une Lettre du vingt-huit Décembre de cette année. Je ne suis pas plus surpris de la conduite que Bouillon tenoit en tout cela avec Sa Majesté. Dès qu'il eut pû s'apercevoir , ce qui n'étoit pas bien difficile , qu'elle prenoit le parti de dissimuler avec lui ; il comprit qu'il lui étoit aisé de jouer le Roi & son Conseil , sans aucun risque. Il ne s'agissoit que de (25) répondre toujours à l'extérieur par beaucoup de soumission , sans jamais rien faire de ce qu'on n'osoit lui prescrire formellement : il se trouva bien de ce manège , & s'en servit long-tems. Il n'y avoit rien de si modeste , ni de si sou-

(25) Les Lettres du Duc de Bouillon au Roi sont rapportées dans le troisième Tome des Mémoires d'Etat de Villeroy , p. 158. & suiv. Voyez aussi les raisons dont se sert l'Historien de

sa vie , pour le justifier sur l'accusation d'avoir trempé dans la conspiration du Maréchal de Biron , sur son refus de venir trouver le Roi , sur sa fuite à Castres , &c. liv. 5. p. 222. & suiv.

1602,

mis, que la Lettre qu'il écrivoit sur ce sujet à Du - Maurier; & qui des mains de Sa Majesté passa dans les miennes, pour être communiquée au Chancelier & au Duc d'Epemon, avec lesquels je traitois par ordre du Roi cette affaire très-méthodiquement. Le Roi s'y employoit lui-même tout entier; & voulut bien entretenir sur le sujet du Duc de Bouillon, Constant & Saint - Aubin toute une après-dinée, mais aussi inutilement.

Un jeu plus singulier encore, est celui que jouèrent en cette rencontre le Roi d'Espagne & le Duc de Savoie. Toutes les Puissances amies d'Henry, sur-tout l'Angleterre & l'Ecosse, dont les Ambassadeurs étoient encore à Paris, faisant faire à Sa Majesté des complimens sur le bonheur avec lequel elle avoit étouffé une aussi dangereuse conspiration; Philippe & Charles - Emmanuel se montrèrent des plus empressés. Je ne sçais pas par quel motif, si ce n'est celui de la crainte, ils purent avoir recours à un manège aussi grossier. Henry fut plus sincère avec eux: il leur déclara qu'il étoit bien informé de la

part qu'ils avoient eue dans tout ce complot, dont ils imputèrent tout le tort au Comte de Fuentes aussi hardiment, que s'il leur avoit été possible de faire croire que cet Espagnol eût pu agir avec le Maréchal de Biron & les autres Conjurés, de son propre mouvement.

1601.

Le Roi étant venu à l'Arsenal quelques jours après l'exécution du Maréchal de Biron; j'eus avec ce Prince un entretien qui mérite bien d'être rapporté. „ Vous voyez, me dit ce Prince, en commençant par les réflexions qu'il lui étoit ordinaire de faire sur l'ingratitude de Messieurs de Biron, d'Auvergne, de Bouillon, & de trois autres des plus distingués de la Cour, auxquels il avoit pardonné & qu'il nomma; „ vous voyez que ceux à qui j'ai fait „ le plus de faveurs, sont ceux - là „ même dont l'ambition, le caprice „ & la cupidité m'ont fait le plus „ souffrir. Sur quoi il me fit observer que ces six personnes avoient reçu de lui à différentes fois, des sommes plus considérables que les cinq Rois ses prédécesseurs, en exceptant seulement Henry III. accu-

1602.

lés d'être si prodigues , n'en avoient donné à leurs Favoris, Henry ajouta , que pour fermer la bouche à ceux qui relevoient à tous propos les services de ces six Messieurs , il falloit que je lui fisse un mémoire des gratifications qu'il leur avoit accordées depuis qu'ils le servoient : car il ne prétendoit y comprendre que ce qui étoit de pure libéralité , & non point ce que son secours & la protection leur avoient mérité de biens en différentes occasions : telle est par exemple, la Principauté de Sedan, sur laquelle Bouillon lui avoit la double obligation de la lui avoir procurée , & ensuite assurée, comme on l'a vu ci-devant, dans un pas assez embarrassant.

Le Roi qui n'avoit commencé ce propos , que pour le faire tomber sur mon propre chapitre , me dit ; qu'il n'avoit pas prétendu par ce discours , qui pouvoit avoir quelque rapport à la situation présente de ma fortune , me faire une leçon ; parce qu'il sçavoit que j'étois assez fidèle pour n'en avoir pas besoin : cependant, qu'après avoir fait de mûres réflexions sur la manière dont il de-

voit se comporter avec moi , pour ne point s'exposer à voir affoiblir la confiance qu'il avoit en moi , il croyoit devoir prendre deux précautions à mon égard dans les bienfaits que méritoient mes services & ma Maison , ainsi le disoit ce Prince , l'une à l'égard des autres , & l'autre par rapport à moi-même ; La première , que ces bienfaits ne fussent ni si prompts , ni si excessifs , qu'ils me rendissent l'objet de la haine publique , toujours disposée à éclater contre les premiers Ministres : & la seconde que ces biens & ces honneurs fussent de nature , que si quelque jour par le motif de la Religion , ou autrement , je devenois capable de m'écarter de mon devoir , ils ne me missent pas en état d'embarrasser mon bienfaiteur même , ou de nuire après sa mort à son successeur , & de mettre l'Etat en danger. » En un mot , me dit ce Prince après m'avoir prévenu , que comme il alloit me parler sans détour , il vouloit que je lui disse aussi librement ma pensée , » je veux m'ôter à moi-même jusqu'au moindre soupçon » contre vous , afin que rien n'altère

1602

„ mon amitié pour vous : J'effuye
 „ tous les jours tant d'infidélités aux-
 „ quelles je ne m'attendois point ,
 „ que je sens que malgré moi elles
 „ me rendent défiant. Ne vous at-
 „ tendez donc pas que je vous rende
 „ maître de grandes Villes & de for-
 „ tes Places , qui avec votre crédit &
 „ votre capacité vous missent en état
 „ de vous passer de moi , & de trou-
 „ bler un jour la tranquillité du
 „ Royaume, quand bon vous sem-
 „ bleroit : je ne veux point faire
 „ pour vous plus que ne doit faire
 „ pour un Serviteur , quelque fidé-
 „ le qu'il soit , un Roi qui a soin de
 „ son honneur , de sa réputation , &
 „ du bien de ses peuples. „

Henry ajouta encore avant que
 j'eusse eu le tems de lui répondre,
 qu'en attendant les occasions d'ajou-
 ter ce qui manquoit encore à ma for-
 tune , il joignoit dès ce moment à mes
 gages & à mes pensions qui ne suffi-
 soient qu'aux dépenses de ma table
 & de ma maison , un extraordinaire
 de cinquante ou soixante mille livres
 tous les ans , afin que les unissant à
 mon propre revenu , je pûsse en ac-
 quérir encore quelques terres , les

bâti, les meubler & les embellir, & de plus établir avantageusement mes enfans, sur lesquels Sa Majesté me dit avec beaucoup de bonté, qu'elle se réservoir encore à me donner des marques de sa bienveillance & de sa libéralité. » J'ai d'autant moins de regret à tout cela poursuit-elle, » que je sçais bien que vous ne dépenserez pas follement ces sommes en festins, en chiens, chevaux, oiseaux & Maitresses.

1602.

Pendant ce discours assez long de Henry, je m'étois senti agité de plusieurs pensées différentes, qui me l'avoient fait écouter sans rien dire. Les réflexions que je fis, me laissèrent plus touché encore de sa franchise & de sa confiance, que mécontent d'une délicatesse, que mille autres en ma place auroient peut-être trouvée excessive. Je répondis enfin, ce Prince m'ayant encore ordonné de le faire avec toute la sincérité dont j'étois capable : que quoique j'eusse dès ce moment une entière certitude, que ni lui ni ses successeurs, ni l'Etat, n'auroient jamais rien à craindre de ma part de tout ce que sa sagesse lui avoit fait envisager ; je trou-

H.vj.

1602.

vois cependant moi-même qu'elle n'alloit pas trop loin : l'une des principales Maximes du Gouvernement étant, selon moi, que le prince ne doit jamais se livrer trop aveuglément à une seule personne, quelques services qu'il en ait reçus ; parce qu'il est presque impossible que personne réponde jamais de ses dispositions pour l'avenir : qu'ainsi au-lieu de me plaindre, je ne trouvois lieu dans tout ce que Sa Majesté venoit de me dire, qu'à admirer sa prudence & à la remercier de ce que ses récompenses, quelques bornes qu'il y mit, surpasseroient toujours de beaucoup mon attente & mes services.

Comme je ne pouvois douter que les insinuations malignes des Courtisans jaloux de ma faveur n'eussent eu quelques part aux craintes que le Roi venoit de témoigner à mon égard ; je pris ce moment pour une explication sur cet article, à laquelle je prévis dès ce moment qu'il seroit nécessaire de revenir plus d'une fois. Je priai Sa Majesté qu'elle me permît de lui représenter, qu'elle ne pouvoit sans injustice ajouter foi aux rapports empoisonnés des délateurs, sans avoir

bien avéré mon tort auparavant & sans m'avoir entendu moi-même : Je l'assûrai qu'elle me trouveroit d'une sincérité à les avouer , qui méritoit seule qu'elle en usât ainsi avec moi , & qu'elle verroit que ce que mes Ennemis me supposoient de vues criminelles , se réduisoit au-plus à un tort , dont je ne faisois aucune difficulté de convenir en ce moment & pour lequel j'avois besoin de son indulgence : c'est lorsque dans l'impatience de l'obstacle , ou du retardement que je voyois apporter à quelque disposition que je jugeois nécessaire , il m'échapoit quelque parole d'aigreur & de plainte contre la trop grande facilité du Roi , dont mes envieux ne manquoient pas de tirer avantage contre moi ; quoique la pureté de mes intentions fut facile à appercevoir dans l'action même qui servoit de fondement à la calomnie.

Ce que je disois en ce tems-là au Roi , je le dis aujourd'hui à mes Lecteurs , & non point par un air de modestie affectée , qui me tienne lieu de justification : je sens que je n'en ai réellement aucun besoin ; mais parce que quelque irréprochable qu'ait

1602. été ma conduite, j'ai pourant
 été obligé plus d'une fois de me jus-
 tifier auprès du Prince que j'ai servi.
 Si cet aveu n'empêche pas qu'on ne
 me rende toute la justice qui m'est
 due; il ne fera pas non plus juger
 moins favorablement d'Henry; pour
 peu qu'on fasse attention aux con-
 jonctures & aux Maximes du tems
 où nous avons vécu l'un l'autre. En
 tout tems il n'y a rien dont il soit
 si difficile de se défendre, que d'une
 calomnie travaillée de main de Cour-
 tisan: quel effet ne devoit-elle pas
 produire dans l'esprit d'un Prince,
 qui se rappelloit mille exemples de
 trahison, d'infidélité & de désobéis-
 sance, & presque pas un de véritable
 attachement? Pour connoître le fond
 des sentimens de Henry le Grand
 pour moi; je puis dire qu'il ne faut
 pas le considérer dans ces momens,
 où le souvenir de tant d'ingraturdes
 réveille par d'adroites impostures,
 ouvroit son cœur comme malgré lui
 au soupçon & à la défiance; mais
 lorsque revenu de l'impression que
 lui causoient ces complots, dans les-
 quels on cherchoit à m'embarrasser
 il me donnoit les marques les moins

équivoques de sa tendresse. Au reste qu'on juge comme on voudra de ces petites disgraces, que j'ai eues à effuyer pendant le cours de ce qu'on appellera ma gloire & mes prospérités, & que tout autre auroit peut-être supprimées, pour se faire honneur d'avoir tourné à son gré tous les penchans de son Maître; pour ne rien déguiser ni supprimer sur ce sujet, il me suffit de la vérité & de l'instruction: l'une est mon guide & l'autre mon objet.

1602

● Le Duc de Luxembourg ayant eu cette année un procès au Parlement, les Avocats qui avoient plaidé la cause furent assez hardis pour exiger quinze cens écus. Il en porta ses plaintes au Roi, qui enjoignit au Parlement de donner un Arrêt, par lequel le salaire des Avocats fût réduit & taxé; eux obligés de donner quittance de l'argent qu'ils recevroient & un Récipissé de toutes les Pièces qu'on leur auroit mises aux mains; afin qu'on pût les contraindre à rendre celles qu'ils gardoient ordinairement jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Il avoit toujours paru si nécessaire de mettre un frein à la cupidi-

1602.

Ordonnan-
ce de Blois,
art. 162.

té de ces Messieurs, que les Etats avoient déjà ordonné la même chose, sans qu'on y eût eu aucun égard. Le Parlement accorda l'Arrêt qu'on lui demandoit : mais les Avocats au lieu de s'y soumettre allèrent au nombre de trois ou quatre cens, remettre leurs Chaperons au Greffe : ce qui fut suivi d'une cessation d'Audiences. Il se fit un murmure presque général dans Paris, sur-tout de la part des Pédans & des Badauds : deux misérables espèces dont cette Ville abonde, & qui se croyant plus sages que le Roi, le Parlement, l'Assemblée des Pairs & les Etats, décidoient contre eux en faveur des Avocats (26). Ceux-ci trouvèrent bien-tôt des partisans jusques à la Cour, qui sçurent si bien grossir un mal très-peu considérable en soi & d'un remé-

(26) P. Matthieu en rapportant cet incident, *tom. 2. l. 3. p. 478.* semble aussi prendre le parti des Avocats : ce qui n'empêche pas que les bons esprits ne soient du sentiment du Duc de Sully. Il proposera dans la suite

de ces Mémoires, des moyens de diminuer considérablement le nombre des procès : & c'est à cela en effet qu'on doit d'abord s'appliquer pour remédier aux abus dont il se plaint.

de très-facile , que le Roi , étourdi de
leurs clameurs ; commença à s'allar- 1602.
mer sur les conséquences.

Pendant que cette affaire étoit en-
core en branle ; un jour que Sa Ma-
jesté s'en entretenoit dans son Ca-
binet avec les Courtisans & qu'elle
rapportoit toutes les instances qui lui
avoient été faites en faveur des Ave-
cats : „ Pardieu ! Sire , je ne m'en
„ étonne pas , dit Sigogne en élevant
„ sa voix & de l'air d'un homme pi-
„ qué : ces gens-là montrent bien
„ qu'ils ne sçavent à quoi s'occuper ;
„ puisqu'ils se tourmentent tant l'es-
„ prit d'une chose si frivole : Vous
„ diriez à les entendre crier , que
„ l'Etat seroit perdu , si on n'y voyoit
„ plus ces Clabaudeurs : comme si le
„ Royaume sous Charlemagne & tant
„ de Grands Rois , pendant le règne
„ desquels on n'entendoit parler ni
„ d'Avocats , ni de Procureurs , n'a-
„ voit pas été aussi florissant qu'il peut
„ l'être aujourd'hui , que nous som-
„ mes mangés de cette vermine. „ Si-
gogne apporta ensuite pour preuve
que l'établissement des Avocats n'est
pas fort ancien en France , le Proto-
cole de la Chancellerie , dont la pre-

1602.

mière Lettre est intitulée, *Lettre de Grace à plaidoyer par Procureur* : Et comme il vit qu'on l'écoutoit avec plaisir ; il ajouta que cet art s'étoit établi à la ruine de la Noblesse & du Peuple & au dépérissement du Trafic & du Labourage : „ il n'y a , dit-
 „ il , ni Artisan , ni Pasteur , ni La-
 „ boureur , ni même simple Manou-
 „ vrier , qui ne soit plus utile que
 „ cette fourmilliere de gens qui s'en-
 „ richissent de nos folies & des rafi-
 „ nemens qu'ils ont inventés pour
 „ étouffer la vérité & renverser le bon
 „ droit & la raison : si nous sommes
 „ si aveugles , continua-t'il avec une
 „ vivacité tout-à-fait plaisante , que
 „ nous ne voulions & si malheureux
 „ que nous ne puissions nous en pas-
 „ ser tout-à-fait ; il n'y a qu'à leur
 „ ordonner de se remettre dans huit
 „ jours tout au plus tard à continuer
 „ leurs fonctions , aux conditions
 „ portées par la Cour , sous peine
 „ d'être obligés de retourner repren-
 „ dre la Boutique ou la Charrue ,
 „ qu'ils ont quittées , ou de s'en aller
 „ servir l'Etat en Flandre un mous-
 „ quet sur l'épaule : & je vous réponds
 „ qu'on les verra bientôt courir pour

» reprendre ces magnifiques Chape-
 » rons, comme vermine vers un tas
 » de froment. «

1602.

Il n'y avoit personne dans la com-
 pagnie qui put s'empêcher de rire de
 la faillie de Sigogne : le Roi s'en di-
 vertit le premier, & convint que ces
 raisons étoient bonnes : mais soit
 qu'il se fut laissé aller aux sollicita-
 tions (27) ou ébranler par la crainte
 de joindre encore ce nouveau trou-
 ble à ceux qui agitoient déjà l'inté-
 rieur du Royaume; ou, comme il
 s'en expliqua, qu'il s'en réservât à faire
 quelque jour sur cette matière un
 Règlement général dans lequel non-

(27) Le tempéram-
 ment que firent ap-
 porter dans cette af-
 faires les Gens du Roi,
 qui sous main favori-
 soient les Avocats, fut
 que le Roi renvoya de
 nouvelles Lettres au
 Parlement, par les-
 quelles il étoit enjoint
 aux Avocats de re-
 prendre & continuer
 leurs fonctions, à con-
 dition pourtant d'o-
 béir aux Arrêts du Par-
 lement, & à l'Ordon-

nance des Etats : mais
 comme ces Lettres
 leur permettoient en
 même tems de faire
 les remontrances qu'
 ils croiront justes par
 rapport à l'exercice de
 leurs Charges, & qu'on
 leur assura en particu-
 lier, qu'en attendant
 ils pouvoient agir
 comme auparavant,
 ils n'eurent aucune
 peine à s'y soumettre.
De-Thou, liv. 128.
Septen. ann. 1602.

1602.

seulement les Avocats, mais encore les Procureurs & tout le Corps même de la Justice fussent compris; il consentit que pour cette fois l'Arrêt demeurât sans effet : & c'est ainsi que se termina cette risible affaire, sur laquelle je renvoye pour les réflexions, au propre discours de Sigogne : aussi-bien demeura-t'on persuadé dans le monde, que c'étoit moi qui l'avoit fait parler (28.)

(28) Le Journal de Henry IV. rapporte une petite Histoire, qui trouvera sa place ici. Henry chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il faisoit souvent, & vint seul à Creteil, qui est une lieue par-delà le Pont de Charanton, sur l'heure de midi, & affamé comme un Chasseur. Il entra dans l'hôtellerie, & demanda à l'hôtesse si elle avoit quelque chose à lui donner à dîner. Elle répondit que non, & qu'il étoit venu trop tard; elle ne le prenoit que pour un simple Gentilhomme. Henry lui demanda pour qui donc étoit une broche de rôti qu'il voyoit au feu. L'hôtesse lui dit que c'étoit pour des Messieurs qui étoient en haut, & qu'elle croyoit être des Procureurs. Le Roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôti pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur table, en payant son écot : ce qu'ils refusèrent. Henry IV. envoya chercher secrètement Vitry & huit ou dix autres de sa

Ce sujet amène à propos le grand
procès intenté cette année par le Tiers
Etat de Dauphiné contre le Clergé &
la Noblesse, sur la manière dont les
impôts sont assis & repartis dans cette
Province. Je fus nommé pour connoître

1602.

Matthieu;

ibid. 462.

avec treize autres Commissaires,
choisis par les personnes les plus dis-
tinguées du Royaume: mais il se passa
six ans, avant qu'il put être vuide;
l'animosité des Parties étant si grande,
qu'on fut obligé de renvoyer une se-
conde fois informer sur les lieux. Je fis
une plus prompte justice du nommé
Jousseau, Receveur général des Fi-
nances, qui avoit fait Banqueroute,
& emporté les deniers Royaux; je le
fis saisir à Milan où il s'étoit retiré;
& attacher à une potence. Toute ac-
tion capable d'entraîner avec soi la
ruine d'une infinité de familles, ne
peut être poursuivie trop sévèrement.

troupe, auxquels il dit
de prendre ces Procureurs, de les mener à
Grosbois, & de les bien
fouetter, pour leur ap-
prendre à être une au-
tre fois plus civils avec
les Gentilshommes;
Ce que ledit Sieur

de Vitry exécuta fort
bien & prompte-
ment, dit l'Auteur,
nonobstant toutes
les raisons, prières,
supplications, re-
montrances & con-
treredits de Messieurs
les Procureurs.

1602.

Le Roi prit encore l'intérêt de ses Finances, dans l'affaire des Receveurs & Trésoriers Généraux de Bourgogne. On leur avoit donné quelques Assignations pour le payement des Garnisons & Ouvrages de fortifications, qu'ils n'avoient point acquittés, par négligence, ou malversation. Sa Majesté envoya suivant mon conseil, un Commissaire honnête homme qui commença par interdire ces Employés, fit lui-même la Charge de Trésorier ; & commit quelqu'un à la Recette générale. Tous les frais qui furent faits dans cette occasion, furent pris sur les gages de ces Receveurs & Trésoriers : „ Afin, dit Henry que je „ ne paye pas la peine de la faute qu'ils „ font contre mon service & leur de- „ voir. „

Je trouvai un remède plus court & moins violent que les châtimens & les confiscations, pour empêcher le transport des espèces d'or & d'argent hors du Royaume : ce fut de les hauffer (29). Ne pouvant y avoir

(29) L'Ecu d'or au cinq ; l'écu d'or nom-
Soleil, qui valoit soi- mé l'écu pistoler, de
xante sols tournois, cinquante-huit sols,
fut mis à soixante- à soixante-deux, &

d'autre cause de cet abus, que la trop grande disproportion entre la valeur de nos Espèces d'or & d'argent, & celles de nos Voisins. J'éra-

1602.

ainsi des autres Espèces d'or. Le franc d'argent de 20 sols, haussa d'un sou quatre deniers; & le reste à proportion. C'est au mois de Septembre que fut portée cette double Ordonnance du surhaussement des Monnoies, & du rétablissement du compte par livres. Car le compte par écu n'avoit lieu que depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis l'Ordonnance de 1577, qui avoit aboli le compte par livres. Matthieu aprouve fort ces deux opérations du Duc de Sully, *tom. 2. liv. 2. pag. 540.* Le-Blanc prétend au contraire, *P. 351. 372. & suiv.* qu'en dérogeant dans tous ses points à cette fameuse Ordonnance de 1577, quelques

fortes raisons qu'on ait cru avoir, on fit un très-grand mal, soit dans la Monnoie, parce que les espèces d'or & d'argent haussèrent ensuite autant en sept années seules, qu'elles avoient fait pendant les soixante-quinze années précédentes; soit dans le commerce, parce que les Marchandises & Denrées renchériront à proportion. Le sentiment de ce dernier me paroît appuyé sur de meilleures raisons. Le compte par écus avoit été établi en faveur de ceux qui avoient leur revenu en argent, de ceux qui le faisoient valoir par la voie de constitution & autrement, de ceux qui vendoient à terme des effets, &c. L'Ordonnance de 1577,

1602.

blis en même tems dans le Royaume le compte par livres, qui auparavant s'y faisoit par écus. Quelqu'un trouvera peut-être cette idée trop subtile ;

assûroit les biens de ce nombre de Citoyens : & d'ailleurs si l'on avoit vu du désordre dans les Monnoies, ellen'en étoit, ni pouvoit être la cause, mais uniquement l'état violent où les Guerres Civiles avoient réduit ce Royaume.

Le Duc de Sully imagina les deux opérations dont il est ici question ; pour arrêter ces désordres, qui étoient, selon lui, la trop grande abondance des Espèces Etrangères qui prenoient la place des nôtres dans le Commerce ; en second lieu, le surhaussement des Denrées ; enfin le transport des Espèces d'or & d'argent chez nos Voisins. Il est également facile de lui faire voir que ses plaintes à tous ces égards ne portent sur rien, non plus que le remède qu'il veut y apporter. Nous avons déjà montré plus haut, en quel sens c'est un bien que cette quantité de Monnoie Etrangère qui abonde dans notre Commerce : & si on pouvoit l'appeller un mal, l'augmentation de la valeur numéraire des Espèces, à laquelle il a recours, étoit plus propre à l'augmenter qu'à le faire cesser.

Pour ce qui est de l'enchérissement des Denrées, la même augmentation ne pouvoit qu'y donner lieu encore davantage, & la raison pour y obvier, qu'il tire de la stipulation par livres paroîtra à tout le monde

subtile; l'une & l'autre maniere de compter devant revenir au même. Je n'en juge pas ainsi; sur l'expérience que je crois avoir faite, que l'habitude de nommer un écu, faute d'une dé-

1602.

monde très-insuffisante & même frivole. D'ailleurs il me semble que l'enchérissement des denrées suit comme un effet nécessaire de la multiplication qui s'est faite en Europe des métaux d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique. Pour que cela ne fut pas, il faudroit que nous nous interdissions tout commerce, non seulement avec l'Espagne, dont les Mines nous fournissent ces métaux, mais encore avec tous nos voisins, chez lesquels ils circulent, aussi-bien que chez nous. L'Etat où l'on se conduiroit suivant ce principe, feroit avec tous les autres Etats de l'Europe, la même figure que

faisoit la Republique de Sparte avec les autres Républiques de la Grèce. La seule attention qu'on doit avoir (elle est d'une extrême conséquence) est, que toutes les Marchandises & denrées, & généralement tout ce qui fait partie du Commerce, hausse en même temps & dans la même proportion. Si l'on enchérit le produit des Manufactures, sans enchérir le bled, par exemple; l'Agriculture est négligée; Si l'on ne proportionne pas à l'un & à l'autre le salaire des Journaliers, ils ne peuvent plus se nourrir, & payer les Impôts.

Quant au transport des Espèces hors du Royaume, qui paroît

1602

nomination plus propre aux petits détails, porte insensiblement toutes les parties du Commerce dans les

avoir été le principal objet du Duc de Sully, il est vrai que l'augmentation de leur valeur numéraire pouvoit en quelque sorte le prévenir en anticipant ou diminuant le profit des Billo-neurs : & il y a apparence que ce fut cette seule raison qui le déterminâ. Les lumières bornées de son Siècle sur les Finances, & plus encore sur le commerce, ne lui permirent point d'envisager qu'il détruisoit un abus léger par un beaucoup plus grand, ni de remonter jusqu'à la source du mal. Il auroit senti, qu'il est tout naturel que l'avantage du Commerce, & conséquemment la plus grande quantité d'or & d'argent, demeure à la Nation qui aura mis

toutes les autres dans la plus grande dépendance de ses richesses, soit naturelles, soit acquises; & que tant que la balance du Commerce sera en faveur de quelqu'un de nos voisins, cette défense de transporter les matières d'or & d'argent, n'est ni juste ni praticable. Aujourd'hui que nous commençons à voir un peu plus clair sur cette matière, il n'y a plus personne qui ne convienne que toutes ces opérations, & toute cette façon de penser, ne frapportoient guère droit au but.

Quoique l'exigence des cas, qui est infinie, ne permette ni de tout prévenir, ni de tout assujettir à une seule règle; on peut dire cependant qu'il y a sur l'article de la

ventes & dans les achats, au-delà de leur vraie valeur.

1602.

Monnoie & du Commerce, deux Maximes générales & très simples, qu'on doit regarder comme invariables: c'est d'éviter avec le plus grand soin de toucher aux Monnoies; & de travailler sans relâche à rendre le François le plus laborieux, le plus industrieux & le plus économe qu'il est possible.

Les fréquentes variations dans les Monnoies portent des playes mortelles au Commerce intérieur, & Etranger par l'extinction de la confiance, le resserrement des bourses, les embarras & le désavantage du Change; le renversement des fortunes, &c. Tout ce-là est palpable & connu. On peut y ajouter, que le Roi qui paroît être le seul qui gagne à ces opérations, a

bien examiner la chose y perd toujours considérablement plus qu'il n'y gagne. Outre que l'insolvabilité de ses Sujets est un mal qu'il partage toujours avec eux, & même dont il se sent plus long-temps qu'eux; toutes ses dépenses augmentent avec la Monnoie, pour ne plus diminuer, lors même que ces Espèces diminuent.

L'autre principe a encore moins besoin de preuve. Il semble que la Nature a réservé à la France l'Empire du Commerce, par l'avantage de sa situation, & par l'excellence de son terroir, qui met une grande partie de ses voisins dans la nécessité d'avoir recours à elle, pour toutes les choses qui sont les premiers & essentiels

1602. Le commerce se trouva encore intéressé dans la Nouvelle que le

besoins de la vie. Il ne s'agit plus pour elle que de partager du moins également avec eux, le Commerce de toutes celles qui ne sont que de simple commodité, ou que le luxe a introduites en Europe. Si la consommation de celles-ci absorbe au-delà du produit des premières, mal à propos nous plaindriions nous de notre état ; car prétendre empêcher le transport de nos matières d'or & d'argent chez l'Etranger, lorsque c'est nous qui redevenons à cet Etranger, c'est vouloir faire cesser l'effet sans ôter la cause : mais appliquer le François au commerce qui se fait par la mer, aux Manufactures, aux Arts, l'empêcher autant qu'il se peut, de trop dépenser aux choses qui vien-

nent de l'Etranger, & qui ne sont que superflues ; & d'un autre côté augmenter les richesses propres, en animant la culture de ses terres : voilà ce qu'on appelle tirer parti du Commerce.

Outre Le-Blanc & Matthieu, consultez sur le sujet de cette note, De-Thou, *liv.* 129, Le-Grain, *liv.* 8. Perfixe, & autres Ecrivains de ce temps-là : mais seulement pour y chercher l'histoire de ces opérations de Finances & de commerce ; car dans la vérité, les raisonnemens de ces Ecrivains sur toute cette matière ne sont guère satisfaisans. On pourroit dire d'eux ce que disoit le Duc de Sully du Parlement de Paris : » Maîtres-ès-Arts qui tous n'y entendent rien. « *Mem. pour*

LIVRE TREIZIÈME. 191

Roi reçut de plusieurs endroits du Royaume, que ceux qui avoient été 1602.

l'Hist. de France.

Comme M. de Sully
né revient plus à trai-
ter les affaires de la
Monnoie, j'y supplée-
rai par les mêmes Mé-
moir.. tom. 2. p. 275.
Et suiv. quoique cet
Ecrivain paroisse ne
pas même entendre
l'état de la question,
& qu'il parle peu avan-
tageusement du Roi
& de son Ministre.
» En ce tems dit-il (&
il parle de tous les
mouvemens qui se fi-
rent à ce sujet en
1609), » fut mis sur
» le tapis du Conseil ;
» & proposé un nouvel
» Edit des Monnoies,
» lesquelles on vouloit
» décrier & changer,
» c'est-à-dire, les affoi-
» blir, & par même
» moyen ruiner le
» peuple. Chacun en
» murmuroit ; le Roi
» seul pour avoir son
» compte, en rioit, &
» se moquoit de tout
» le monde, même de
» ses Officiers, & de
» leurs remontrances
» comme il fit du pre-
» mier Président des
» Monnoies) Guillau-
» mie le Clerc), lequel
» s'étant troublé en sa
» harangue, ayant été
» deux fois interrom-
» pu par Sa Majesté ; le
» Roi se prenant à ri-
» re, le fit demeurer
» au beau milieu de sa
» harangue: ce que Sa
» Majesté voyant, lui
» dit: continuez M. le
» Président: car ce que
» je ris n'est pas que je
» me moque de vous ;
» mais c'est que mon
» Cousin le Comte de
» Soissons qui est près
» de moi, me disoit
» qu'il sentoit l'épaule
» de mouton. Laquelle
» recharge lui ôta
» tout à fait la parole :
» Et le Roi se prenant
» à rire s'en alla, & le
» laissa-là. Un Peri-
» gourdin, lequel étoit

1602. 192 MEMOIRES DE SULLY,
 préposés pour y chercher des Minié-
 res d'or & d'argent, en avoient trou-

» un des principaux	» Religion, nommé
» qui avoit donné au	» Bizeul, triompha de
» Roi l'invention de	» parler, & opina fort
» cet Edit, en pres-	» librement; dont il
» soit fort l'exécution.	» fut grandement
» Le Roi qui connois-	» loué: M. le Premier
» soit bien l'iniquité	» Président dit, <i>Non</i>
» de l'Edit, se voyant	» <i>in parabolis iste locu-</i>
» continuellement oc-	» <i>tus est nobis...</i> Est à
» cupé de ce Rustre de	» noter qu'aussitôt que
» Partisan, lui deman-	» Messieurs de la
» da enfin de quel pays	» Monnoye furent
» il étoit: je suis de Pé-	» entrés dans la cham-
» rigord, répondit ce	» bre, le Premier Pré-
» vilain: Ventresaint-	» sident leur dit:
» gris! repartit Sa Ma-	» sêyez-vous, & vous
» jesté, je m'en suis	» couvrez, puis vous
» toujours douté: car	» parlerez... Le Mar-
» en ce pays-là ce sont	» di 8. sur le soir, M.
» tous Faux Mon-	» de Sully alla voir le
» noyeurs... Le Same-	» Premier Président,
» di 5 Septembre, la	» pour le prier d'in-
» Cour assemblée sur	» duire la Cour à pas-
» l'Edit des Mon	» ser les Edits; sur
» noyes, le rejetta tout	» quoi il le trouva in-
» à fait: <i>Nec debemus,</i>	» fléxible: Et comme
» <i>nec possumus</i> , con-	» le Président lui en
» clurent-ils tous d'u-	» remontroit l'injusti-
» ne même voix. MM.	» ce, M. de Sully lui
» des Monnoyes y fu-	» répondit: le Roi ne
» rent mandés: entre	» doit estimer injuste
» lesquels, un de la	» ce qui accommode

vé de fort abondantes (30). Le bruit en fut répandu à la Cour avec tant d'apparences de certitude, que chacun se figurant la Direction de ce nouveau

1602.

„ ses affaires. . . Le
„ Mardi 15 Septem-
„ bre, le Roi envoya
„ ses Lettres Patentes
„ à la Cour, pour pro-
„ longer encore le
„ Parlement de huit
„ jours; pendant le-
„ quel tems il leur
„ étoit enjoint de va-
„ quer à la vérification
„ des Edits, deux des-
„ quels étoient com-
„ me révoqués, & des
„ autres on espéroit
„ qu'ils iroient à vau-
„ l'eau, &c. “

(30) Le Septenaire,
nomme ainsi les en-
droits où furent trou-
vées ces mines de tou-
te espèce. „ Es Monts-
„ Pirénées, des mines
„ de talc & de cuivre,
„ avec quelques mi-
„ nes d'or & d'argent :
„ aux Montagnes de
„ Foix, des mines de
„ geais & des pierres
„ précieuses, jusques

„ aux escarboncles,
„ rarement : Es terres
„ de Gevaudan & des
„ Sévennes, mines de
„ plomb & d'étain : en
„ celles de Carcasson-
„ ne, mines d'argent
„ en celles d'Auver-
„ gne, mines de fer :
„ en Lyonnois près le
„ Village Saint Mar-
„ tin, celles d'or &
„ d'argent : en Nor-
„ mandie, d'argent &
„ fort bon étain : à Au-
„ nonay, en Vivarais,
„ mines de plomb : en
„ la Brie & Picardie,
„ mines de Marcassires
„ d'or & d'argent. “
Quelques-unes de ces
mines, mais surtout
celles d'or & d'argent,
sont d'un travail si pé-
nible & en même tems
si infructueux, que M.
De-Thou avoit raison
de dissuader dès ce
tems-là de s'y atta-
cher. Liv. 129.

1602.

travail, comme une source de richesses immenses; il n'y eut presque personne qui n'employât tout son crédit pour se la faire accorder. Monsieur Le-Grand en obtint la Surintendance, & Béringhen, le Contrôle-Général: ce qui fit dire à La-Regnardiere, Bouffon aussi mordant que plaisant, qu'il ne pouvoit être fait un choix plus heureux pour la Direction des mines, que celui d'un homme, qui étoit lui-même un composé de mines. La culture de la Soye, sur laquelle j'aurai plus d'occasion de parler l'année suivante, peut trouver son commencement en France, dans cette année: il y eut même un Edit porté pour la plantation des Meufiers.

De tous ces différens Edits, aucun ne fit tant de bruit, que celui qui fut donné contre les Duels (31). Sa Majesté s'y porta, jusqu'à ordonner la peine de mort contre les Coupables:

(31) Cet Edit où le premier au Connétable & aux Maréchaux de France, le pouvoir de défendre les voies de fait, & d'ordonner sur la réparation de l'injure; ce que le

en quoi elle ne suivit pas mon avis. J'ai assez donné à connoître ce que je pense de ce cruel & barbare abus, pour n'être accusé d'avoir cherché à le tolérer : c'est que je prévoyois au contraire que l'excès de sévérité dans les moyens seroit cela même d'où naîtroit le principal obstacle à l'exécution. Lorsqu'il s'agit de manifester la volonté du Souverain à ses Sujets ; je trouve qu'il n'y a rien de si important, que de bien examiner si la chose défendue est de nature, que le risque de la vie soit capable d'arrêter la désobéissance ; parce qu'autrement je crois que les moyens extrêmes sont alors bien au-dessous de la simple perte de de l'honneur, même d'une amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une sérieuse attention sur le Duel, on trouvera qu'il est de cette nature ; parce que ne regardant pour l'ordinaire que des personnes de qualité, souvent

Parlement restrei-	délits, voies de fait,
gnit en le vérifiant,	&c. M. de Sully re-
aux seules entrepri-	viendra dans ces Mé-
ses réputées intéréf-	moires à traiter plus
ser le Point d'hon-	au long la matière du
neur ; & en excepta	Duel.
tous autres crimes,	

même de la première distinction, dont les sollicitations sont d'autant plus vives & plus efficaces, que la peine dont on est menacé est grande & infamante ; il est indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'abolitions, dont l'exemple & l'espérance suffisent de reste pour encourager à désobéir aux loix : souvent les peines qui sont le plus d'impression, sont celles pour lesquelles on n'ose, ou l'on ne peut demander grace.

Outre les Ambassadeurs dont j'ai parlé au commencement de cette année, le Roi en reçut une très-solennelle des treize Cantons Suisses. Quarante deux Députés de cette Nation vinrent à Paris, pour le renouvellement d'Alliance (32), qui avoit été le sujet du voyage du Maréchal de Biron dans ces Cantons. Je fus nommé, avec Sillery, de Vic & Caumartin, pour traiter avec eux : ce que je ne fis pas assiduëment, à cause de mes occupations : je me contentois d'être exacte-

(32) Voyez toutes les Cérémonies d'Entrée, d'Audience, de prestation de Serment &c. qui furent obser-
vées, en cette occasion, dans le *Septennaire. An. 1662. Matthieu, tom. 2. liv. 3. p. 471, &c.*

ment informé par Sillery, de ce qui se passa dans leurs Assemblées. La seule difficulté que je fis naître, fut que sur les trois millions qu'on leur accorda, outre les quarante mille écus, à quoi fut portée leur pension ordinaire, j'aurois du moins souhaité qu'on défalquât quelques sommes acquittées à leur décharge, pendant la Campagne de Savoye, & dans quelques autres occasions. Du reste faire grande chere à ces Messieurs là, & boire largement avec eux, a été de tout tems une des parties essentielles de leur réception. Le Roi leur fit présent de chaînes & de médailles d'or. Il renvoya de même comblé de présens le Camérier du Pape, qui vint visiter le Roi de la part de Sa Sainteté. Il donna son consentement à l'Alliance que la République de Venise fit avec les Lignes des Grisons contre l'Espagne.

Les Armemens & autres préparatifs considérables, qu'on voyoit faire à cette Couronne pour l'année suivante, tenoient toujours le Conseil de France extrêmement attentif; & furent cause que Henry, dont le principe a toujours été que la seule puissance militaire rend un Etat florissant,

1607.

1602.

non seulement rejeta la proposition que je lui fis de réformer une partie de ses Troupes, & sur-tout de diminuer les Compagnies de ses Gardes de douze ou quinze cens hommes ; mais encore, qu'il prit la résolution de faire une nouvelle levée de six mille Suisses, que j'obris à grande peine qu'on différât jusqu'au mois de Septembre. Il veilla plus exactement qu'auparavant au payement de ses Gens de Guerre ; & j'eus obligation à M. le Connétable d'avoir sollicité fortement pour celui de ma Compagnie de Gendarmes : enfin il se détermina encore à faire le voyage de Calais : c'est le plus considérable de tous ceux que Sa Majesté fit cette année, après celui qu'elle avoit fait dans les Provinces.

Henry prit sa route par (33) Verneuil, sur la fin du mois d'Août ; laissant la Reine son Epouse dans le même état que l'année précédente, lorsqu'il fit le même voyage ; c'est-à-dire fort avancée dans sa grossesse, puisqu'elle accoucha de Madame, sa Fille.

(33) Verneuil près | gues, sa Maîtresse, &
 Senlis, Châteaun | d'où elle prit le nom
 avoir donné à Ma- | de Marquise de Ver-
 demoiselle d'Entra- | neuil.

année, dans le mois de Novembre (34).

Aussi ne me recommanda-t-il rien tant que de me rendre assidu auprès d'elle pour lui faire goûter ce voyage, & lui procurer tous les divertissemens propres à la désennuyer pendant les premiers jours de son absence. Il ne m'écrivit point pendant la route, sans s'informer de l'état de la santé de cette Princesse, & de la manière dont elle passoit le tems. On peut dire qu'il n'oublioit rien du côté des égards & de la circonspection, de ce qui étoit capable de lui faire oublier les sujets de chagrin qu'elle recevoit de ses galanteries : je crois que la légitimation du Fils que ce Prince avoit eu de la Marquise de (35) Verneuil, qui fut faite en ce tems-là, ne fut pas un des moins sensibles à la Reine. Henry fut obligé de s'arrêter à Monceaux, ayant gagné la fièvre à se refroidir en se promenant la nuit, & à voir travailler ses Maçons. Le remède dont il

1602.

(34) Elisabeth de France, née le 22. Novembre 1602. & mariée à Philippe IV. Roi d'Espagne en 1618.

(35) Henry de Bourbon, Duc de Verneuil : il fut d'abord Evêque de Metz, & se maria ensuite à Charlotte Seguier.

1602.

se servit pour s'en guérir, fut d'aller à la Chasse le lendemain. Lorsque je lui eus mandé à Boulogne, que les choses étoient de la part de la Reine dans la situation où il les souhaitoit; il m'écrivit de l'aller trouver en cette Ville, avec le Président Jeannin, dont il comptoit avoir besoin.

C'est de cet endroit que Sa Majesté fut témoin d'une partie des événemens & des exploits de la Campagne, entre les Espagnols & les Flamands, sans vouloir désarmer, quelque assurance que lui fît donner le Roi d'Espagne; jusqu'à ce qu'il eût vu quelle face prendroient les affaires des Pays-Bas. Elles y continuèrent sur le même pied que l'année précédente. Le Siège d'Ostende fut poursuivi avec plus de vigueur du côté des Assiégés, que des Assiégeans. Le Prince Maurice de Nassau après être demeuré quelque tems à Berg, incertain de ce qu'il devoit entreprendre, alla le dix-neuf Septembre investir Grave, devant laquelle il se retrancha, ne doutant point qu'il ne dût être troublé dans ce Siège. En effet l'Amirante d'Arragon, en l'absence de l'Archiduc Albert, qui étoit demeuré ma-

lade à Bruxelles, essaya par le moyen d'un pont qu'il jeta sur la Rivière, d'emporter un des quartiers des Assiégeans, & de secourir la Place : à quoi il ne réussit pas : il eut même le chagrin de voir plusieurs de ses Compagnies Espagnoles se mutiner, & s'emparer d'Hoëstrate & de Dèle, après s'être séparés du gros de son Armée. Il s'y prit si mal pour les ramener, qu'il les porta à rechercher le Prince d'Orange. Celui ci leur donna pour retraite la Ville de Grave, qu'il avoit prise, & que ces Espagnols lui rendirent, lorsqu'à force de ravages & de violences sur les Terres de l'Archiduc, ils l'eurent comme forcé de traiter avec eux, & de les recevoir à des conditions tout-à-fait étranges (36).

L'envie d'avancer la guerre faisoit cependant résoudre dans le Conseil d'Espagne à faire de nouveaux efforts. Une Escadre de douze grandes Galères & Pataches, équipée en Sicile avec beaucoup de soin, & chargée du nombre des soldats, & de toutes

(36) Voyez dans les expéditions, qui ne sont marquées ici qu'en abrégé.

1602.

les provisions nécessaires, partit à cet effet des ports d'Espagne, pour venir croiser dans la Manche. Le commandement en fut donné à Frédéric Spinola, Cousin du Marquis de ce nom, qui conduisoit le siège d'Ostende. Il se flatoit de se rendre le maître de la Mer, & de porter le dernier coup aux Flamands. Vaine espérance! Des douze Bâtimens, il en périt deux, avant qu'ils eussent seulement quitté les Côtes d'Espagne. Les dix autres rencontrèrent ensuite une Escadre Hollandoise, qui les prit, ou coula à fond presque tous. Le dernier qui échappa, & dans lequel étoit Spinola lui-même, vint échouer à la vûe de Calais, si maltraité du Canon, & si délabré, que les Forçats qui le remorquoient s'étant révoltés & enfuis, le Général se vit obligé d'aborder seul & avec beaucoup de peine à Calais; d'où il alla à Bruxelles se plaindre à l'Archiduc, de la Mer & des Vents.

L'Espagne se racquitte de ces infortunes, en faisant saisir par le Comte de Fuentes le Marquisat de Final. Cette usurpation ne pouvoit être colorée par aucun prétexte : ce petit Etat, qui est sur la Côte de Gènes,

Étant incontestablement Fief de l'Empire : cependant lorsque l'Empereur pour conserver du moins en apparence le droit de l'Empire, offrit d'envoyer des Commissaires sur les lieux, pour discuter cette affaire, son offre fut rejetée avec mépris par le Roi d'Espagne (37). Il usa de la même violence à l'égard de Piombino, aussi Fief de l'Empire, qui lui donnoit un Port à sa bienséance. Il avoit sans doute de pareilles vûes sur Embden, lorsqu'il entreprit de soutenir, contre les Bourgeois, le Seigneur (38) de cette Ville, quoiqu'il s'avouât Protestant : mais il ne réussit pas : ceux d'Emden se maintinrent en liberté, malgré l'un & l'autre ; & se joignirent aux États.

1602.

Le Duc de Savoye n'eut pas un meilleur succès dans l'entreprise qu'il fit faire par (39) d'Albigny sur la Ville de Genève. Cette expédition fi-

(37) Le Marquis de Final obtint seulement à force de se plaindre, une pension sa vie durant.

(38) Il s'appelloit le Comte d'Oste-Frise. Voyez l'origine de ces troubles dans la

Chronologie. Septen.
année 1598. & leur
fin ann. 1602.

(39) Charles de Simiane d'Albigny. De Thom, liv. 129. Septénnaire, ann. 1602. Matthieu, *ibid.* 544.

1602

nit très-malheureusement pour les Agresseurs. Quoiqu'ils se fussent ouvert un passage dans la Ville par escalade, & qu'ils y fussent même déjà entrés au nombre de plus de deux cens, après avoir égorgé la sentinelle, qu'ils obligèrent de leur dire le mot du guet : ce qui leur servit encore à se défaire de la Ronde ; enfin qu'ils eussent passé sur le ventre au premier Corps de garde : ce qui sembloit devoir les mettre en possession de la Ville ; les Bourgeois tirant de nouvelles forces de l'extrémité où ils se voioient, les assaillirent avec tant de furie, qu'ils les rechassèrent, & leur firent abandonner la Ville. Une partie de ces Savoyards se précipita par-dessus les murs, pour échapper à ces ennemis : plusieurs autres furent pris par les Vainqueurs, qui les pendirent sans miséricorde. L'Espagne trempa bien avant dans ce noir dessein, qui fut suivi de la paix entre le Duc de Savoye & la République de Genève (40).

La révolte de Battori contre l'Empereur fit continuer la guerre en Hon-

(40) Le Traité en la médiation des
fut passé l'année sui Cantons Suisses. Siri-
vane à Rumilly, par *ibid.* p. 200.

grie. Le Duc de (41) Nevers y passa, croyant aller succéder à la place & à

1602.

(41) Charles de Gonzague, Duc de Mantoue, de Nevers, de Clèves & de Rhétel, mort en 1637. Voyez comment la Chronologie Septénaire rapporte une action, dont M. de Sully parle avec une espèce de mépris:

„ le Duc de Nevers
„ pensant par son exemple rehausser le
„ courage à ceux qui
„ s'en retiroient pour
„ le péril, & y amener
„ les autres; alla droit
„ à la brèche, traversant d'un même pas
„ le nombre des
„ morts, que celui des
„ blessés & des fuyards:
„ mais il y reçut une
„ grande arquebuserie
„ de, tirée parmi une
„ extrême quantité,
„ d'une des épaules de
„ ladite brèche, qui
„ l'atteint justement
„ au côté gauche, pénétrant dans le Thorax, près du cœur &

„ du poulmon; mais si
„ divinement con-
„ duite, que ne lui
„ rompant ni offensa-
„ sant aucune partie
„ noble, lui laissa pour
„ jamais autant de
„ gloire que de mirac-
„ cle de sa conserva-
„ tion. »

Écoutons aussi cet
Ecrivain sur la mort
du Duc de Mercœur:
„ désirant, dit-il, re-
„ venir en France, se
„ préparer à une plus
„ grande expédition
„ contre les Turcs, il
„ passa de Vienne à
„ Prague, là où il prit
„ congé de l'Empereur:
„ mais étant à
„ Nuremberg, il fut
„ saisi d'une fièvre pe-
„ stilente, jettant le
„ pourpre... Il n'eut
„ pas plutôt vu le S.
„ Sacrement, que tout
„ languissant & foible
„ de corps, mais fort
„ & ferme d'esprit,
„ ayant plus de foi que

la réputation du Duc de Mercœur;
1602. mais s'étant attaché au Siège de Bude,

de vie, la devise du
Duc de Mercœur
étoit, *plus fidel quam*
vire, il se jetta hors
de son lit, & se prof-
ternant en terre, il
adora son Sauveur,
plein de larmes, de
paroles dévotés, &
de mouvemens reli-
gieux. " Tout ce que
cet Auteur ajoute sur
les actions, les dis-
cours & les sentimens
du Duc de Mercœur
jusqu'au moment de
sa mort, est tout à fait
touchant, & suffit pour
faire un grand éloge.
L'Orailon funébre
fut prononcée dans
l'Eglise Notre-Da-
me de Paris, par
Messire François de
Salles, Coadjuteur
& élu Evêque de Ge-
nève. Les Turcs esti-
moient que les af-
faires des Chrétiens
ne succédoient heu-
reusement que la où
ce Prince étoit. "

Après l'éloge de sa
Maison, l'Historien
passe à celui de ses
vertus. " Il étoit des
plus tempérans en
son vivre, attendu
qu'il ne mangeoit
que comme par for-
ce, & ne buvoit pres-
que que de l'eau : il
ne l'étoit pas moins
aux autres voluptés
temporelles. Sobre
en la possession des
grandeurs & fa-
veurs immenses
dont le Ciel l'avoit
comblé, & n'en abu-
sa jamais. Il donnoit
un accès également
facile & gracieux
aux petits & aux
grands. Il étoit sobre
en ses récréations...
Les Assemblées inu-
tiles lui étoient en-
tièrement mépris :
Tellement que le
tems qui lui restoit
pour son plaisir, il
l'employoit partie à
la lecture des bons

après celui de Pest pris par les Chrétiens; les Turcs, qui de leur côté s'étoient enfin mis en possession d'Albe-Royale, y accoururent avec de si grandes forces, qu'ils firent lever ce Siège. Le Duc de Nevers se retira blessé. On a beaucoup loué un trait de Georges Baste, Général des Impériaux. Les Révoltés du parti de Batori ayant emporté Bistritth; Baste re-

1602,

Autrement
Nessa, Pla-
ce forte en
Transilva-
nie.

« Livres. Il avoit une
» exacte connoissance
» & pratique des Ma-
» thématiques. Il a-
» voit aussi l'usage de
« l'éloquence, & la
» grace de bien expri-
» mer ses belles con-
» ceptions, non-seule-
» ment en la Langue
» Française, mais mé-
» me en l'Allemande,
» Italienne; & Espa-
» gnole, esquelles il
» étoit plus que mé-
» diocrement disert,
» & néanmoins il
» n'employa jamais
» son bien dire qu'à la
» persuasion des cho-
» ses utiles, louables
» & vertueuses. " La

description que cet E-
crivain fait ensuite de
sa manière de vivre
par rapport aux de-
voirs de la Religion &
de la condition, de sa
piété, de sa prudence
& de ses autres vertus
forme un tableau qui
pourroit servir de
modèle à tous les
Grands, en rerran-
chant de la vie du
Duc de Mercœur,
ce qu'un peu trop
d'ambition & de zé-
le de Religion mal
entendu lui fit entre-
prendre contre son
Souverain, Matthieu,
ibid. 456. en parle de
même.

208 MEMOIRES DE SULLY, &c.
qui fut violée pendant son absence
par quelques Soldats Allemands : ce
qu'il n'eut pas si-tôt appris à son re-
tour, qu'il fit pendre tous ces Sol-
dat : & paya de ses deniers aux habi-
tans le dommage qui leur avoit été
fait. Cette action toucha si fort les
Révoltés, qu'ils se soumirent tous à
l'Empereur, sans demander d'autre
caution que la parole de Baste.

Fin du Treizieme Livre.

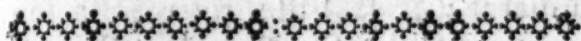




MEMOIRES

D E

S U L L Y.



LIVRE QUATORZIEME.



A Ville de Metz étoit agitée depuis quelque temps de dissensions intestines , qui éclatèrent au commencement de cette année. Le Duc d'Epéron qui en étoit Gouverneur , & de tout le Pays Messin , y avoit établi pour ses Lieutenans , Sobole (1) & son Frere. Ceux-ci usèrent si mal de leur autorité , qu'ils se firent bien-tôt haïr de toute la Bourgeoisie,

1603.

(1) Raimond de Frere, Gentilshom-
Comminges , fleur mes Gascons,
de Sobole , & son

1602.

La différence des Religions se joignant à cette aversion; il se fit un cri général, tant de la part des Bourgeois, que des habitans de la Campagne, qui obligea d'Epéron à se transporter sur les lieux, pour connoître des Grieffs des uns & des autres, & tâcher de les concilier. Sobole se plaignoit de ce que la Ville lui refusoit les provisions de bouche nécessaires aux Gens de Guerre; & la Ville rejettoit à son tour ce tort sur Sobole. Il étoit encore question d'un certain Provençal, prisonnier à Vitry. A quoi l'aigreur, & l'envie de se venger, avoient joint une infinité d'autres sujets moins considérables, qui avoient amené la chose au point, qu'on commençoit à appréhender une révolte.

Le Duc d'Epéron comprit aisément que la justice n'étoit pas du côté des (2) Soboles, du moins quant au premier Grief, qui étoit le

(2) Sobole accusoit Roi d'Espagne : La la ville de Merz d'intelligence avec le Comte de Mansfeld, pour se donner au
fausseté de cette accusation fut découverte. *Vie du Duc d'Epéron*, p. 217.
principal;

principal; & qu'ils n'occasionnoient cette querelle, que pour avoir un prétexte d'ouvrir les Magazins de la Citadelle, auxquels il n'est permis de toucher que dans les cas de la Guerre, ou d'un Siège, & pour s'en rendre les maîtres. Il eût bien voulu pacifier toutes choses, sans être obligé de chasser ses deux Créatures: Il comprit même que ce coup d'autorité étoit au-dessus de ses forces; les deux Freres se trouvant à la tête d'un Parti capable de résister au Gouverneur, aussi-bien qu'aux Bourgeois.

Les choses étoient en cet état lorsque la nouvelle en fut apportée au Roi, qui me fit sçavoir qu'il viendrait en communiquer avec moi à l'Arcenal, où il me demanda à souper pour lui & pour six autres personnes dont il se feroit accompagner. Il me mena seul dans les grandes halles aux Canons & aux Armes, proche la Bastille; où après avoir commencé comme d'ordinaire, par l'état des affaires quant aux séditieux du Royaume, il m'entretint sur les nouvelles qu'il venoit de recevoir de Metz. Henry prit sans peine la résolution de se transporter jusque-là.

1603.

la; sur la réflexion, que si Metz, qui est une Ville assez fraîchement démembrée de l'Empire, venoit malheureusement à se séparer de la France dans la conjoncture présente, on seroit assez embarrassé à se la faire rendre. La politique lui conseilloit encore ce voyage par plusieurs autres motifs, outre celui d'ôter au Duc d'Epernon une Citadelle dont il pouvoit abuser, & un Pays considérable, où il s'étoit comporté sous le Regne d'Henry III. moins en Gouverneur qu'en Prince Souverain. Si quelque jour ses grands desseins venoient à s'exécuter; il falloit trouver toutes les facilités possibles dans le Gouverneur de ce Pays important par sa situation; ce qu'il ne se promettoit pas du Duc d'Epernon. Il pouvoit de plus se présenter quelque occasion favorable de joindre la Lorraine à la France, qui demandant que Sa Majesté prit par elle-même connoissance de cet Etat, & qu'elle eût un homme de confiance dans celui de ces Gouvernemens qui le confine. Enfin ce voyage lui serviroit à connoître une partie des Princes d'Allemagne; à les fonder

au sujet de la Maison d'Autriche, pour voir s'il pouvoit en attendre quelque chose dans une conjoncture avantageuse; & même à se les attacher, en les réconciliant entr'eux sur plusieurs différends, qu'il n'ignoroit pas.

1603.

Il fut convenu entre nous, que Sa Majesté se mettroit en marche sans perdre de temps; afin que se faisant voir à Metz avec toute la Cour (car nous arrêtâmes que la Reine même seroit du voyage,) dans un temps où les deux factions n'avoient point encore pu se porter jusqu'à prendre un parti contraire au Roi, de part & d'autre on ne songeât qu'à justifier sa conduite, & à se soumettre. Le Roi ne voulut pas même attendre que les hoquetons de ses Gardes, que l'on faisoit habiller de neuf, fussent prêts. Je demeurai à Paris pour la correspondance. Villeroy fut celui de ses Secretaires d'Etat, dont Sa Majesté se fit accompagner; & sans plus de délai, elle partit à la fin de Février, malgré l'incommodité de la saison, qui rendoit les chemins bien mauvais pour faire voyager des Dames; prenant sa route par La-Fer-

1603.

te-sur-Jouarre; Dormans-sur-Marne; Epernai, Châlons-sur-Marne & Clermont. La Cour arriva à Verdun, d'où elle vint quatre ou cinq jours après à Metz, par Fresne en Verdunois.

L'arrivée de Henry imposa silence à tout le monde; & on ne parla que de soumission. Ce n'est pas que Sobole, qui connut que cette affaire ne finiroit que par son expulsion, n'eût assez d'ambition & de résolution pour entreprendre de se maintenir dans la Citadelle, malgré Sa Majesté : Il s'en ouvrit à ses Amis particuliers; mais les plus prudens lui représentèrent tous, qu'il se perdroit sans ressource par ce dessein. De sorte que souscrivant à l'Arrêt de son bannissement, il remit la Citadelle sans aucunes conditions; & sortit de Metz, & de tout le Pays Messin. Le Roi nomma en sa place (3) Montigny, pour son Lieutenant

(3) François de la Grange, Seigneur de Montigny, Sery, &c. Il fut premier Maître d'Hôtel de Henry III, Gouverneur de Berry, Blois, &c. Chevalier du Saint Esprit,

Maître de Camp général de la Cavalerie Légère, Gouverneur de Paris, ensuite de Metz, pays Messin, Toul & Verdun, enfin Maréchal de France, & mourut en 1617.

dans la Province, & d'Arquien, son
 Frere, pour servir de Lieutenant au
 Gouvernement dans la Ville de Metz
 & dans le Château. Montigny se dé-
 fit pour cela de son Gouvernement
 de Paris, dont il toucha pourtant en-
 core les appointemens cette année.
 L'ancienne Garnison fut remplacée
 par une autre, composée dans le Ré-
 giment même des Gardes. Le bruit
 courut que d'Epernon n'avoit pas vû
 de trop bon œil tous ces change-
 mens: ce qui n'est pas difficile à croi-
 re; les deux Lieutenans ne lui ayant
 aucune obligation de leur élévation:
 mais il n'eut rien à répondre; parce
 que lui-même ayant par nécessité de-
 mandé le premier, qu'on chassât les
 Soboles, il paroissoit qu'il ne s'étoit
 rien fait que de son consentement.

1603.

J'ai pris tout ce détail dans les
 Lettres que Sa Majesté me fit l'hon-
 neur de m'écrire. Elle s'y étendoit

Son Frere est Antoi-
 ne, Seigneur d'Ar-
 quien, Commandant
 de la Citadelle de
 Metz, Gouverneur de
 Calais, Lancerre &c.
 Il est appelé mal à

propos par quelques-
 uns, Jean - Jacques
 d'Arquien, & d'Arcy,
 par le P. Daniel. Jean
 Jacques d'Arquien
 étoit Neveu du Maré-
 chal de Montigny.

1603.

bien davantage sur la manière dont elle avoit été reçue à Metz, & sur cette Ville elle-même, trois fois plus grande qu'Orléans, belle & bien située; mais dont elle trouvoit que le Château ne valoit rien. Elle me mandoit encore, qu'elle me souhaitoit dans ce Pays, pour me faire visiter toute la Frontière; & qu'avant six jours elle auroit mis les choses en état de pouvoir quitter Metz. Le Roi n'y mit en effet guères plus de temps, & il ne fut retenu que par une indisposition qui l'obligea de prendre une médecine, dont il se trouva très-bien; quoiqu'elle fût suivie d'un accès de fièvre, que ce Prince attribua au rhume. Madame sa Sœur, Duchesse de Bar, vint l'y trouver le seize Mars; & le Duc de Deux-Ponts y arriva trois jours après avec sa Femme & ses Enfants. Le reste du temps que Sa Majesté séjourna dans cette Province, fut employé à conclure le Mariage de Mademoiselle de Rohan avec le jeune Duc de (4) Deux-Ponts; à accommoder le diffé-

(4) Jean II. Duc de Lorraine, épousa Catherine, Fille de Henry, de la Maison de Bavière, Duc de Rohan.

rend entre le Cardinal de Lorraine & le Prince de (1) Brandebourg, au sujet de l'Evêché de Strasbourg : Ce qui se fit en partageant également entr'eux le revenu de cet Evêché, sans égard à leurs Titres & à leurs prétentions ; à pacifier cette Ville & quelques autres ; & à rendre service à tous les Princes qui l'en requièrent. Le nom de Henry en devint si respectable dans cette Contrée, que plusieurs Souverains d'Allemagne résolurent de le venir saluer, lui offrir leurs services, & lui demander sa protection : ce qu'ils ne purent faire que depuis, & par Ambassadeurs ; le temps qu'il leur falloit pour mettre en Equipage, étant trop long pour celui que Sa Majesté avoit destiné à passer à Metz. Il n'y eut que le Cardinal de Lorraine, le Duc de Deux-Ponts, le Marquis de Brandebourg & de Poméranie, le Landgrave de Hesse,

1603.

(1) Jean Manderfcheidt, Evêque Catholique de Strasbourg, étant mort en 1594, le Cardinal Charles de Lorraine obtint cet Evêché du Pape ; & les Protestans firent élire de leur

côté Jean - George, Frere de l'Electeur de Brandebourg ; d'où s'ensuivit une Guerre qui dura jusqu'en cette année. Voyez les Historiens. Mem. de Bassompierre, tom. 4. Septenaire &c.

1603.

218 MEMOIRES DE SULLY,
& trois ou quatre autres des plus voi-
sins du Rhin, qui y vinrent en per-
sonne.

Les Jésuites, qui depuis leur bannis-
sement n'avoient point cessé de mettre
tout en usage pour se faire rétablir en
France, ne se montrèrent pas les moins
empressés à faire leur cour à ce Prince,
Ils firent agir fortement leurs Peres de
Verdun (6), secondés de La-Varen-
ne, qui s'en déclaroit le protecteur, afin

(6) Les Peres Ignace les fit demeurer tout
Armand, Provincial, le jour auprès de lui,
Châreiller, Broffard, Ils revinrent le Lundi
& La-Tour, conduits de Pâques : & le Roi
par La-Varenne, vin- leur promit de les ré-
rent le Mercredi-Saint tablir : il dit même au
se jeter aux pieds du Pere Provincial de
Roi, pour le supplier venir le trouver à Pa-
de leur accorder leur ris, & d'amener avec
rétablissement en lui le Pere Cotton:
France, Henry IV. ne » Je vous veux avoir,
voulut pas souffrir que » ajoûta ce Prince,
le Provincial, qui » vous estime utiles
portoit la parole pour » au public & à mon
tout l'Ordre, lui par- » Etat. « Il les congé-
lât à genoux. Lorsqu'il dia après les avoir em-
eut achevé, ce Prince brassés tous quatre.
leur répondit que *De-Thou, liv. 129.*
pour lui il ne vouloit *Chronol. Septen. an.*
aucun mal aux Jésui- *1603. Mss. Bib. Roya-*
tes : il leur demanda *le, vol. 9 p. 126. Gr.*
par écrit ce qu'ils ve- *Pere Mathieu, tom.*
noient de lui dire, & *2. l. 3. pag. 556.*

qu'un jour ils pussent être les siens, & payer son zèle par l'élevation de ses Enfans, pour lesquels il convoitoit déjà les plus brillantes & plus éminentes Dignités dans l'Eglise. D'Ossat, pour être éloigné de France, n'en travailloit pas non plus avec moins de vivacité, ni de succès en leur faveur. L'ambition d'être l'Arbitre des affaires de l'Europe, a souvent fait que cet homme s'est ingéré à traiter des choses absolument étrangères à sa Commission. Les difficultés qu'on a vu qui furent faites à Rome, au sujet du Mariage de Madame, Sœur de Sa Majesté, en sont une preuve; les sollicitations pour les Jésuites en sont une seconde: c'est que le rétablissement de cette Société étoit regardé de lui, aussi-bien que de Villeroi, de Jeannin, & des autres Créatures de la Cour Romaine en France, comme la partie peut-être la plus essentielle du système politique, qu'ils s'efforçoient d'y faire prévaloir sur celui qu'ils voyoient qu'on suivoit dans le Conseil.

D'Ossat en faisant imprimer ses (7)

(7) Pour prouver ses accusations contre le Cardinal d'Ossat, l'Auteur cite quatorze Lettres tirées du Recueil imprimé de ces

1603.

Lettres, qui font foi que je ne lui impute rien à tous ces égards, paroît même ne s'être pas embarrassé que le Pu-

Lettres en 1627, huit au Roi, & six à M. de Villeroy; & de ces six dernières, il s'attache principalement à deux, dont il donne même un Extrait. Il y a quelques fautes dans ces citations, qu'on peut mettre sur le compte de l'impression: mais la vérité oblige d'avouer, qu'il y a ici quelque chose à objecter au prétendu Auteur de ce Mémoire de Rome, de plus grief que des fautes d'impression; & que quoique l'Extrait de ces Lettres soit conforme aux paroles du Texte, cependant on peut dire qu'il n'en est pas plus fidèle; puisqu'on y remarque une affectation visible à supprimer les explications & les correctifs, qui adoucissent, & quelquefois même

sauvent tout-à-fait le mauvais sens qu'on veut y faire trouver. Je crois qu'il est nécessaire de faire ici de courtes remarques sur chacune de ces Lettres, tant pour suppléer à une discussion plus satyrique qu'historique, que j'ai cru devoir supprimer, que pour rendre justice à qui il appartient, & achever de faire connoître les véritables sentimens d'un homme réputé parmi nous très-grand Négociateur, & très-habile Politique.

La première des huit Lettres au Roi (& cependant l'Auteur n'en cite que sept), est du 19. Février 1600. Elle ne renferme que quelques plaines du Pape, dont le Cardinal d'Osat rend compte à Sa Majesté, de ce

blic connût ses véritables sentimens :
mais s'il est inexcusable d'avoir pres-
que toujours marché par un chemin

1603.

qu'elle a fait à M. de La - Trémouille qui est un Protestant, Duc & Pair, & de ce qu'elle a envie de le faire ensuite Amiral, comme on le lui a fait entendre. D'Ossat en tout ceci ne met rien du sien, & s'attache même à justifier Henry. La seconde du 25 Avril : c'est encore le Pape qui insiste sur la Publication du Concile de Trente, & sur le retour des Jésuites en France ; & qui se plaint en même tems de quelques abus dans l'Eglise Gallicane : à quoi cette éminence ne répond rien autre chose, sinon que Sa Majesté travaille sincèrement à satisfaire Sa Sainteté. La troisième du 22 May, la quatrième du 30 du même mois, roulent sur l'affaire de la Dis-

pense de Monsieur & de Madame de Bar. Il y entretient le Roi des difficultés que souffre cette affaire à Rome : il y joint son sentiment, qui dans la vérité n'est pas favorable à l'intention de Sa Majesté, mais qui n'empêche pas qu'il ne se prépare à la seconder par toutes les raisons qu'il peut imaginer ; & sur tout qu'il ne se montre extrêmement sensible à la honte qui rejailliroit sur la Maison de France, si, comme M. le Duc de Bar, le disoit quelquefois, on se déterminoit à la Cour de Lorraine à renvoyer la Princesse en France. Nous avons marqué ci-devant que M. d'Ossat auroit fort souhaité la Conversion de cette Princesse. La sixième

1603.

contraire à celui que lui marquoit la
reconnoissance qu'il devoit avoir au
Prince, son Maître & son Bienfaiteur,

du 16 Novembr
1601, ne rend ce Pré-
lat coupable de rien
finon tout au plu
d'exposer peut-être
avec trop de complai-
sance à Henry, le
dessein qu'avoit for-
mé Sa Sainteté, de
transporter après la
mort d'Elisabeth, la
Couronne d'Angle-
terre dans la Maison
de Parme. La septié-
me du 22 Décembre
de la même année :
c'est peut-être aussi
avec un peu trop de
zèle que d'Ossary sou-
tient certains droits
du Pape, à l'occasion
des Elections. Son
sentiment qui paroît
singulier en Fran-
ce, m'oblige à rap-
porter quelques-uns
des termes dont il se
sert. » Si les Papes,
» dit-il, ont entrepris
» sur les libertés de l'E-
» glise ; les Rois, Si-
» res, (je n'en dis qu'à
» vous & en cela mè-
» me je montre quel-
» le opinion j'ai de
» votre générosité &
» bonté) n'en ont pas
» fait moins sur leurs
» Royaumes & sur
» leurs Eglises même :
» & s'il falloit remet-
» tre les choses com-
» me elles étoient au
» commencement,
» ainsi qu'on voudroit
» remettre par de là le
» Pape aux Elections ;
» les Rois y per-
» droient encore plus
» que les Papes.

La première de six
Lettres adressées à M.
de Villeroy, est du 23
Juillet 1601. Ce qui a
fait peine à l'Auteur
dans cette Lettre, c'est
que d'Ossat y soutient
avec assez de feu qu'on
ne doit pas souffrir les
Protestans dans les
Villes Italiennes, cé-
dées au Roi par le

il a encore de plus grands reproches à effuyer sur la mauvaise impression qu'on voit qu'il a cherché à donner par toutes ses paroles & ses Ecrits ,

1603.

Traité de Savoye. La deuxième du 23 Septembre , est faussement datée. Si c'est celle du 3 Septembre dont l'Auteur a voulu parler , il a d'autant plus de tort , que les Espagnols y sont fort maltraités, mais il y a apparence que c'est celle du 17 de ce même mois, parce qu'il y est encore parlé de la Religion prétendue Réformée , & des Villes de Savoye. La troisième du 16 Décembre 1602, sur l'affaire de Madame la Duchesse de Bar , a cela de favorable à d'Os-
fat, qu'il y déclare les soupçons qu'il a , que le Duc de Lorraine peut avoir en cela de mauvaises intentions. Je dis la même chose de la quatrième du 30 Décembre, où cet-

te Eminence paroît persuadée que l'Espagne ne semble entrer avec le Pape si avant dans l'affaire de la succession à la Couronne d'Angleterre , que pour couvrir ses propres desseins du manteau de la Religion. Quant à la cinquième du 7 , ou plutôt du 27 Janvier 1603 , qui est l'une des deux que l'Auteur s'attache à censurer particulièrement , parce qu'elle marque, en termes pourtant assez généraux , les abus du Gouvernement de France ; il a doublement tort de nous cacher que d'Os-
fat ajoute en même temps , que la sagesse de Henry IV. en avoit déjà corrigé une partie ; parce que ces paroles renfermoient la

1603.

du Roi & de ses Ministres; lorsqu'éloigné du centre des Affaires, il ne pouvoit rien en connoître que par le canal de gens, dont le témoignage

véritable pensée, & l'explication des sentimens de ce Cardinal, & aussi une louange qu'il pouvoit faire rejaillir sur M. de Rosny. La sixième du 10 Février, nous est indiquée comme la plus véhémente. En effet c'est dans celle-là qu'il s'explique le plus librement, sur les maux dont l'intérieur du Royaume est travaillé; sur l'injustice de la Guerre qu'on entretient en Flandre contre l'Espagne; & sur l'avantage d'unir d'intérêt & de Politique les deux Royaumes de France & d'Espagne, par le mariage du Dauphin avec l'Infante, cependant en rassemblant tous ces traits sous un coup d'œil peu favorable, comme a fait l'Au-

teur, l'équité demandoit qu'il avertit, que d'Ossat expose dans cette Lettre, le pour & le contre des deux sentimens: qu'il y dit, que l'envie que les Espagnols témoignent avoir de notre Alliance, n'est, comme il en est persuadé, que pour avoir le tems de faire leurs affaires, & d'endormir le Roi par un Traité, pour pouvoir après le mieux surprendre, qu'il invective peut-être avec autant de force contre la rapacité, l'ambition, l'arrogance & la perfidie du Conseil de Madrid. Ce n'étoit point dans le temps qu'il balance ainsi les raisons de part & d'autre, qu'il falloit montrer ce Prélat; mais lorsque résumant lui-même tout ce qu'il a

devoit être suspect à un homme d'esprit. On voit bien que cet Article tend en partie à faire ma propre apologie contre d'Ossat. Ce Cardinal écrivit

1603.

dit dans cette Lettre » Roi d'Espagne & les
qui est fort longue, il » Archiducs comme
parle enfin en son » ils sont avec les au-
nom. Et voici comme » tres, non par aucu-
il le fait: » J'estime en » ne mauvaise affec-
» somme, dit-il, qu'il » tion ni intention,
» faut détronper Sa » mais pour notre
» Sainteté, en ce qu'il » propre conserva-
» croit à tort de nous » tion, & pour ne don-
» garder de notre cô- » ner moyen à qui en
» té sincèrement & de » a montré la volon-
» bonne foi la paix » té, de tourner toutes
» faite & jurée avec le » ses forces contre la
» Roi d'Espagne & les » France; & pendant
» Archiducs, pourvû » que les autres feront
» qu'ils la gardent » la guerre entr'eux,
» aussi de leur côté, » employer la paix &
» comme ils s'y of- » le repos que Dieu
» frent par la bou- » nous a donné, à bien
» che de Sa Sainteté » faire, & à redresser
» étreindre encore » dans le Royaume
» cette paix par toutes » les bonnes choses,
» les forces deliens ho- » & en extirper les
» norables & profita- » mauvaises. »
» bles, sans toutefois » Cette discussion me
» s'y fier plus que de » confirme encore dans
» raison, ni en être » l'opinion que j'ai ex-
» moins vigilans & » posée plus haut, des
» pourvoyans; mais » sentimens du Cardi-
» au reste laisser au » nal d'Ossat. Sur les

1603.

en ce tems-là une Lettre à Villeroi ; dan laquelle il n'hésite point à attribuer la révolte du Maréchal de Biron & le mécontentement des autres Seigneurs François , au peu de satisfac-

Espagnols , joignez aux Lettres citées , ce qu'il en dit , *pag.* 51. 504, 540, 692. 705, &c. Sur la publication du Concile de Trente , 217, 236, 353, 396, 400, 443, 366, 613, 615, & beaucoup d'autres endroits. Sur les Jésuites , 69, 302, 303, 287, 309, 351, & *suiv.* 613, & *suiv.*

Quand même le Cardinal d'Ossat eût pensé comme le prétend son adversaire ; il n'est point dans le caractère d'un Négociateur aussi sage & aussi réservé qu'on convient qu'il l'étoit , de faire éclater hautement des sentimens si reprochables. Sa prudence paroît dans ses Lettres , entr'autres occasions , lorsque

contre son propre avis sans doute , il défend devant le Pape l'Edit de Nantes , *p.* 391, 393, 400 , qu'il approuve la prison du Maréchal de Biron , 705, & qu'il prend le parti de la Reine Elisabeth , 243.

Au reste ce qui acheve de prouver que cette Eminence n'en veut point à M. de Rosny personnellement , comme on voudroit l'insinuer , c'est que jamais son nom n'est prononcé en mauvaise part. Il en est fait mention , *pag.* 440, 377, 723. Ce dernier endroit est le seul où il se plaigne , mais avec toute la modération possible , de ce qu'il suspend le payement de sa pension.

tion que la Noblesse recevoit de Henry & l'oppression sous laquelle son Conseil faisoit gémir le Peuple. Pour ne rien faire à demi, cet homme qui se piquoit d'un fin discernement dans les Affaires, donne en même tems le conseil au Roi, en priant Villeroi de montrer sa Lettre à Sa Majesté, de remettre sa confiance & son autorité dans d'autres mains. Peut-être que si on approfondissoit la chose, on trouveroit qu'il y a ici plus que de l'erreur & de la surprise dans le fait de d'Ossat. Un homme aussi-bien informé de tout qu'il l'étoit par Villeroi, pouvoit-il ignorer, que ce qu'il représente comme une conspiration générale de toutes les parties de l'Etat, se réduisoit à un petit nombre de têtes gâtées par l'ambition & la licence des derniers tems? Que tout le reste de la Noblesse Françoisé faisoit hautement sa gloire & son bonheur de son attachement à son Prince : Que le Clergé de son côté ne s'en louoit pas moins & n'avoit pas en effet moins sujet de s'en louer, puisqu'il venoit de recevoir une gratification considérable: qu'enfin le Peuple, outre le sou pour livre que Sa Majesté avoit sup-

1603.

primé, venoit pareillement d'être soulagé de deux millions sur la Taille.

Je n'ignorois aucune de ces tracasseries de d'Ossat, ni des plaintes qu'il faisoit personnellement de moi dans ses Lettres, de ce que ses pensions n'étoient pas toujours exactement payées. Villeroi se chargea de me recommander ce payement & s'en acquitta en m'exaltant à son ordinaire les talens & les services de cette Eminence. Quelques jours après cette recommandation, je fus abordé par un Banquier, qui me proposa d'acquitter certaines pensions faites par le Roi à Rome, entr'autres de d'Ossat: ce qu'il fit avec ce ton d'impolitesse & même de brusquerie, que la cabale de mes adversaires affectoit de prendre avec moi. Il y a certaines places capables par elles seules d'attirer la considération & les égards sur ceux qui les occupent. Je ne fus pas fâché que le Banquier le sentît: il fut renvoyé assez froidement. D'Ossat se vit obligé de m'écrire lui-même quatre mois après. Sa Lettre me vint avec une de celles de mon Frere, Ambassadeur en cette Cour, & assurément elle ne méritoit pas d'être mieux traitée qu'elle avoit été

le Banquier par la manière dont d'Ossat s'y expliquoit. Je crus pourtant devoit passer sur le stile, & je travaillois à expédier l'assignation, lorsque j'appris à n'en pouvoir douter, jusqu'à quel point étoient offensans pour moi les discours que d'Ossat tenoit publiquement. Je l'avouë, je retirai dans le moment l'Ordonnance, qui étoit fort bonne & je lui en substituai une autre d'un payement plus douteux : & depuis je pris le parti de n'en plus expédier du tout, que sur le commandement exprès du Roi. C'est ce que j'écrivis à Villeroi à Metz, en lui envoyant une apostille des paroles & des Lettres de d'Ossat qui me regardoient : & dans ma juste indignation je donnai à ce Cardinal, en parlant à son ami, les qualifications d'ingrat & d'imprudent qu'il méritoit, si tout cela étoit véritablement de lui : Si c'étoit une fausse imputation, je mandois à Villeroi, que j'aurois égard aux prières qu'il me faisoit pour d'Ossat. Il fut plus touché de la menace que je lui faisois en même tems, de faire connoître à Sa Majesté l'insolence de son Agent : il me conjura de n'en rien faire : & j'y consentis, me

1603.

contentant pour toute vengeance de rendre les brigues de d'Ossat à Rome inutiles : celles en faveur des Jésuites ne le furent que cette année seulement ; puisque l'année suivante ils furent rétablis.

Je toucherai cet Article en son tems ; & celui de d'Ossat s'y trouvera encore une fois mêlé, à l'occasion d'un Mémoire qui me fut adressé de Rome contre lui. Ce qui me reste à en dire pour le présent, regarde la Coadjutorerie de Baïeux, & l'Abbaye de Coulon : si pourtant la chose mérite qu'on entre dans un grand détail. Il suffit de dire que d'Ossat ayant obtenu d'être fait Coadjuteur de Baïeux, & ayant traité de son Abbaye de Coulon avec les Maintenons, par un accord, qui ee semble, n'étoit pas très-favorable à ceux-ci ; Sa Majesté me donna cette Abbaye, après avoir retiré la parole qu'elle avoit donnée aux Maintenons, qui n'y perdirent rien, puisqu'ils en obtinrent l'équivalent sur l'Evêché d'Evreux. Villeroi sollicita fort Sa Majesté pour d'Ossat, & voulut m'intéresser pour son ami : Maintenon au contraire ne le vit qu'à regret obtenir cette faveur.

Le Nonce du Pape me fit une autre plainte en l'absence du Roi, sur le voyage que Sa Majesté venoit d'entreprendre. Sa Sainteté ne s'y intéressoit, que parce que l'Espagne, la Savoye, & leurs partisans, joignans l'idée qu'ils se formoient du sujet de ce voyage, avec celles qu'ils avoient conçue des armemens & des Trésors de Sa Majesté, que la renommée avoit fort grossis, faisoient passer leurs allarmes jusqu'au Saint-Pere. Henri à qui je mandai l'inquiétude du Nonce, m'écrivit de le rassurer sans m'embarasser de tirer l'Espagne & la Savoye de leur opinion.

Nous traitâmes de la même manière par Lettres, Sa Majesté & moi, plusieurs différentes affaires & entr'autres celles de Flandre. On compta que jusqu'au dernier Février de cette année, les Espagnols avoient perdu dix-huit mille hommes, & tiré plus de deux cens cinquante mille coups de canon devant Ostende; dont le siège étoit néanmoins si peu-avancé, qu'ayant voulu donner dans le mois d'Avril un assaut général; ils furent repoussés avec une grande perte. L'Archiduc jugea dès-lors, que malgré tous ses ef-

1603.

forts il n'y auroit que le tems, & le manque d'hommes & de munitions, tant de guerre que de bouche, qui lui livreroient cette Place. Après Grave, Nassau de son côté assiégea Rhinberg: de-là, il alla investir Boleduc, sans avoir fait assez de réflexion, que cette entreprise passoit ses forces: Boleduc ne pouvant, comme j'ai déjà remarqué, être pris avec si peu de troupes: aussi pensa-t-il perdre sa réputation & toute son armée: mais il eût en revanche le plaisir de chasser les Espagnols du Château de Vastendonk. Ils en étoient déjà, pour ainsi dire, les Maîtres: la garnison de cette Place, trop foible pour leur résister, ne songeant plus qu'à se retirer, avoit abandonné à leur discrétion la Ville & le Château, lorsqu'elle fut jointe par quelques troupes Hollandoises, qui passoient par là pour aller joindre l'armée du Prince Maurice; & tous ensemble ils attaquèrent les Espagnols, & les délogèrent du Château.

*De-Thou,
Septén. an.
1603.*

Il est aisé de comprendre que toute cette guerre ne se faisoit pas de la part des Provinces-Unies, sans de grands frais d'hommes & d'argent,

auxquels il étoit besoin que la France continuât à contribuer. Le Siège d'Ostende leur avoit coûté seul cent mille coups de canon, & sept mille hommes. Pour l'intérêt des deux Puissances, S. M. tenoit dans ces Provinces, Bazenvall, qui étoit alors sur le point de revenir en France : & les Etats avoient pour Agent auprès du Roi, un nommé (8) Aërsens, Aërsens vint me représenter que les Compatriotes alloient se voir hors d'état de pouvoir se remettre en Campagne, si S. M. ne leur permettoit de recruter de François, les Compagnies Fran-

1603.

(8) François Aërsens, Président, & ensuite Ambassadeur des Etats d'Hollande en France. Les Mémoires de ce tems-là le représentent comme un homme d'un esprit extrêmement subtil, habile, & même dangereux. Le Cardinal de Richelieu parle de lui, d'Oxenstiern, Chancelier de Suède, & de Guiscard, Chancelier de Montserrat, comme des trois seuls

connus en Europe.
 » C'étoit l'opinion
 » commune de ce
 » tems là, dit Amelot
 » de la Houssaye, que
 » Henry IV. couchoit
 » avec la Femme
 » d'Aërsens; & que le
 » mari en demouroit
 » content, à cause du
 » grand profit qu'il en
 » tiroit. Ce commerce
 » fut le commence-
 » ment de sa fortune.
 » Il laissa cent mille
 » livres de rente à
 » son Fils, appelé de
 » Sommerdick. »

1603.

coises qu'ils avoient à leur service. Le Roi me répondit de Châlons-sur-Marne, qu'il y consentoit; à condition que, pour ne pas paroître rompre ouvertement avec l'Espagne, ce seroit Aërsens qui se chargeroit lui-même de faire ces recrues, le plus secrètement qu'il pourroit, & non les Officiers; qui l'auroient fait avec trop d'éclat: ce qui avoit déjà attiré des reproches au Roi, de la part du Roi d'Espagne; Que la chose se fit fort promptement: Que les soldats engagés, dont il voulut sçavoir le nombre, défilassent à petit bruit jusqu'au lieu où se devoit faire leur embarquement, au nombre de six par bande au plus, sans autres armes que leurs épées; ni argent, que ce qu'il en falloit pour les conduire jusques-là; Qu'on préférât pour l'embarquement, Dieppe à Calais; cette dernière Ville étant trop remplie d'Etrangers: Et qu'on en donnât avis au Commandeur de Chastes, qui en étoit Gouverneur, & au Vice-Amiral de Vic, qui devoient concourir dans ce dessein: & pour lesquels il m'adressoit une Lettre à cachet volant. Il y eut quelques changemens apportés à
ordres,

ces ordres. Aërsens ne put suffire seul à cette levée : & parce que je ne crus pas devoir m'en charger, les Officiers la firent, mais avec tout le secret possible. Sa Majesté songea qu'il ne seroit pas mauvais de faire passer en Flandre la Garnison qu'elle faisoit sortir de Metz, & jetta les yeux pour la conduire, sur Béthune mon Cousin, de peur qu'elle ne prît parti avec les Archiducs. A l'égard de la pension, dont Aërsens m'importunoit beaucoup, Henry remit à en résoudre à son retour.

1603.

Le Duc de Bouillon mit aussi ses propres affaires sur le tapis, pendant le séjour de Sa Majesté à Metz. Il étoit alors retiré en Allemagne, chez l'Electeur Palatin, dont il étoit Allié par l'Electrice. Il engagea cet Electeur à entreprendre sa justification; ou à tromper de nouveau Henry, par une Lettre, que Sa Majesté m'envoya aussi-tôt, en m'en demandant mon avis. La teneur de cette Lettre, où l'Electeur Palatin avoit assez mal-à-propos affecté de traiter avec le Roi de France, comme avec son égal, étoit que le Duc de Bouillon étoit au désespoir que sa fidélité fût soupçonnée

*Histoire de
Henry, Duc
de Bouil-
lon. l. 5.*

1603.

de Sa Majesté ; & qu'il l'avoit convaincu , lui Electeur , de son innocence , par des preuves qui lui paroissent sans repliche. Pour justifier le Duc , de ce que le Roi lui ayant mandé de venir s'expliquer avec lui , & ensuite fait sçavoir par La-Trémouille de s'arrêter du moins à Sedan , Bouillon n'avoit fait ni l'un ni l'autre ; le Palatin alléguoit quant au premier Grief , la qualité de ses Accusateurs , auxquels le Duc n'avoit pu avec prudence s'abandonner ; & pour le second , il disoit , que le Gentilhomme chargé de la Lettre de Sa Majesté , avoit trouvé Bouillon à Genève , d'où il avoit eu très-sincèrement intention de venir l'attendre à Sedan : mais qu'ayant cru devoir prendre sa route par l'Allemagne , pour éviter les Pays de la dépendance de l'Espagne & de la Lorraine , & aussi pour saluer l'Electeur , son Parent , & l'Electrice qu'il n'avoit point encore vüe ; ce trajet lui avoit fait manquer l'occasion de recevoir Sa Majesté à Sedan. La Lettre finissoit par de nouvelles assurances de l'attachement du Duc , dont l'Electeur apportoit en preuve la Parenté qui étoit entre eux deux.

Henry répondit à cette Lettre plus poliment que l'Electeur ne devoit s'y attendre; & promit, comme il avoit toujours fait, de rendre ses bonnes graces au Duc de Bouillon, mais à des conditions, que Bouillon se sentoit trop coupable pour accepter. En effet, dans le même tems qu'il faisoit faire à Sa Majesté ces nouvelles protestations, elle reçut à Metz un avis d'Heidelberg, qu'elle m'envoya: Qu'un nommé Du-Plessis-Bellay, Frere du Gouverneur du jeune Châtillon avoit été dépêché par le Duc de La-Trémouille vers le Duc de Bouillon, avec des Mémoires tout-à-fait intéressans pour Sa Majesté: que ce Courier, qui étoit parti de Longjumeau, avoit ordre de passer par Sedan, sans se donner à connoître à personne, pas même à Du-Maurier: Qu'il devoit au retour repasser par Sedan, & ensuite par Paris, portant la réponse de sa dépêche à La-Trémouille, qu'il devoit trouver à Comblat. Sa Majesté n'entroit dans tout ce détail, que parce qu'elle auroit souhaité (ce qui pourtant ne put s'exécuter) que j'eusse fait de concert avec Rapin, arrêter ce Courier, non

1603.

Nicolas
Rapin, Pre-
vôt de la
Connéta-
blie.

avant qu'il fût arrivé à Paris, mais dans le chemin de Paris à Thouars, après qu'il se seroit chargé dans cette Ville de Lettres qui donneroient les derniers éclaircissemens sur la nature de la commission.

Ce n'est pas que Sa Majesté eût encore besoin de preuves contre le Duc de Bouillon; On peut assurer, sans crainte de porter un jugement téméraire, que ce qu'il paroissoit y avoir de soumis dans la démarche qu'il venoit de faire par l'Electeur Palatin, n'avoit pour but que deux choses; d'inspirer au Roi de la sécurité sur sa personne, & de continuer à en tirer l'argent qu'il en avoit reçu pendant fort long temps pour l'entretien de ses Places. Il renouvela cette demande par Saint-Germain, auquel Henry en scut fort mauvais gré. Sa Majesté m'enjoignit expressément d'être sourd à toutes les instances qui pourroient m'être faites à ce sujet de la part de Bouillon; sans lui témoigner que je scusse rien de ce que je viens de rapporter. Je n'avois pas besoin d'ordre sur tout cela; il me suffisoit des découvertes que je venois tout fraîchement de faire de nouvel-

les mutineries, que Bouillon & La Trémouille avoient excitées dans les Provinces, parmi les Protestans, & du résultat de l'entretien que j'avois eu à l'Arcenal avec Henry, avant son départ pour Metz, dont je n'ai touché en son temps, que ce qui concerne ce voyage.

1603.

Ce que j'ai à y ajouter ici; c'est qu'après bien des réflexions sur l'esprit de la cabale, qui perçoient d'un trait mortel le cœur de Henry, je réussis à la fin à le tranquilliser, en lui faisant voir qu'elle se dissiperait après de vains efforts, quelque terrible que fût l'appareil avec lequel elle se montreroit alors. C'est que sous quelque idée de légèreté & d'inconsidération qu'on se plaise à nous représenter le Peuple; j'ai éprouvé que souvent il embrasse à la vérité certaines vûes, vers lesquelles il se porte avec chaleur, ou plutôt avec fureur: mais que ces vûes ont pourtant toujours pour objet, un intérêt commun, & d'une certaine généralité; jamais un intérêt purement particulier, comme peuvent être les ressentimens & les passions d'un seul homme, ou d'un petit nombre de personnes. Je me hazarde mé-

1603.

me de dire, que sur ce point, le juge le moins infallible est la voix de ce Peuple même. Selon cette maxime, le Parti séditieux n'étoit véritablement à craindre, que par les mauvaises impressions qu'il répandoit dans les Provinces, contre le Roi & contre le Gouvernement, & par les craintes d'oppression & de servitude qu'il y faisoit naître : & comme ces impressions & ces craintes s'affoiblissoient tous les jours par les effets qu'on voyoit du contraire, & n'avoient pas même passé jusques dans les principaux Gouvernemens, & dans les grandes Villes, on ne devoit s'attendre à avoir en tête tout au plus qu'une vile canaille, & des Places si peu considérables, qu'elles ne pouvoient tenir quinze jours devant une Armée Royale.

Les premières nouvelles de la maladie de la Reine d'Angleterre, trouvèrent encore le Roi à Metz. Elles lui furent envoyées par le Comte de (9) Beaumont, notre Ambassadeur à la Cour de Londres : & elles lui firent précipiter son départ. Sur les

(9) Christophe de d'Orléans, mort en Harlay, Gouverneur 1615.

Instances de Madame sa Sœur, il vint de Metz à Nancy, où elle lui avoit fait préparer un magnifique Ballet. Il s'y arrêta quelques jours, fort inquiet des nouvelles qu'il attendoit sur la santé d'Elisabeth; & qui furent telles de la (10) mort de cette grande Reine:

1603

(10) Elisabeth mourut le 4 Avril, âgée d'un peu moins de soixante-dix ans. Le bruit public de ce tems-là, & l'opinion commune des Historiens, sont que la cause de sa mort vint d'un fond de tristesse & de mélancolie secrète, qu'elle ne put surmonter & qu'on attribue aux remords qu'elle sentit, & aux reproches qu'elle se fit d'avoir fait mourir le Comte d'Essex: celui de ses Favoris qu'elle paroissoit avoir le plus aimé. C'est l'opinion de P. Matthieu, *tom. 2. liv. 3. pag. 570.* M. De-Thou & quelques autres, ne parlent point de ce prétendu désespoir; & disent au contraire, qu'elle mourut comme Auguste, sans douleur, sans crainte & par seul épuisement de la nature. Sa haine contre notre Religion, & la cruauté avec laquelle elle fit mourir la Reine Marie, sa Cousine germane, ont terni la gloire de son règne: ce qui ne m'empêcheroit pas de souscrire à l'éloge que De-Thou lui donne, lorsqu'il termine le dénombrement de ses grandes qualités, par dire qu'elle avoit celle d'un Roi & d'un très-grand Roi. Elle parloit en Latin, en Grec, en François, Italien & Espagnol: elle avoit de grandes connoissances dans les Ma-

1603.

perte irréparable pour l'Europe, & pour Henry en particulier qui ne pouvoit se flater de trouver dans le successeur d'Elisabeth, les mêmes dispositions favorables pour tous ses desseins, que dans cette Princesse, *l'Ennemi irreconciliable de ses irreconciliables Ennemis, & un second lui-même* : ce sont les termes dont se servoit Henry, dans la Lettre qu'il m'écrivit sur cet Evénement ; & qui est également remplie des marques de sa douleur, & des éloges de cette Reine.

Sa Majesté, qui sentit dès le premier moment, combien ce grand coup pouvoit influer sur les affaires politiques de l'Europe, se détermina à m'envoyer en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à Londres. Elle me prévient sur ce voyage, dans cette même Lettre ; & craignant peut-être les mêmes oppositions que j'y avois apportées autrefois, elle se

thématiques, l'Histoire le Journal de Henry
re, la Politique &c. IV. Le Septenaire ann.
Voyez outre les Histoi- 1603. les Mémoires
res particulières de la d'Etat de Villeroy tom.
vie de cette Princesse, 3. pag. 209, & autres
De-Thou, Prefixe, Historiens François.

fert des motifs les plus pressans , & qu'elle connoissoit les plus propres à faire impression sur mon esprit. J'étois le seul sur lequel Henry pût jetter les yeux : je le dis après lui , & parce qu'il s'agissoit de traiter des matieres dont j'étois le seul homme en France qui avoit connoissance. Ma Religion avoit déjà disposé le nouveau Roi en ma faveur , & m'ouvrit un libre accès auprès de lui : Je n'ose rapporter ce qu'ajoute Sa Majesté sur la réputation d'honneur & de bonne-foi, qu'elle dit que je me suis acquise chez les Etrangers. Henry, suivit de fort près sa Lettre , & partant de Nancy, il revint par Toul, Vitry, Rheims, Viller-cotte-rêts & Saint Germain-en-laye, à Fontainebleau : ce voyage ayant duré quelques jours moins de deux mois.

J'avois reçu ordre par une seconde Lettre, qui vint aussi tôt après la première, d'aller à la rencontre de Sa Majesté, à quinze ou vingt lieues de Paris. Le bruit s'étoit répandu qu'Elisabeth n'avoit pas eu si tôt les yeux fermés, que les Espagnols avoient commencé à mettre tout en usage pour gagner le nouveau Roi d'Angleterre. On verra dans la suite

1603.

que ce bruit n'étoit que trop bien fondé. Henry avoit là-dessus mille choses à me dire, qui lui faisoient souhaiter de pouvoir s'entretenir librement avec moi. Je le joignis dans la maison de Monglat, où il n'avoit presque personne avec lui, dont il me parut fort content. Il m'embrassa étroitement trois fois; me dit deux mots en public sur la réussite de son voyage, & s'informa plus soigneusement de ses (11) Bâtimens de Saint-Germain & de Paris. On travailloit alors à transporter des terres pour la construction de sa grande Galerie du Louvre, de l'Arsenal, & des Travaux que j'y faisois continuer: toutes choses, sur lesquelles avoient roulé en partie les Lettres que j'avois reçues de lui: Il m'avoit encore averti de faire travailler à la Sale du Louvre, qu'on appelle des Antiques.

Après que je lui eus répondu sur tous ces Articles, en peu de mots, & de manière à le satisfaire; il me prit par la main, & me mena dans le

(11) C'est Henry IV. qui a fait bâtir le Château-neuf de Saint-Germain, étendu ses jardins jusqu'au bord de la Seine, & construit ses belles terrasses.

jardin, à la porte duquel il ordonna que se tinssent des Archers de sa Garde. L'Ambassade en Angleterre fut le seul sujet de notre entretien. Sa Majesté s'étoit d'abord déclarée devant les Courtisans, sur le dessein de cette Ambassade, sans nommer la personne qu'elle avoit envie d'en charger. Cette proposition avoit excité les murmures des Partisans du Pape & de l'Espagne; & fait dire que Henry sembloit ne s'attacher qu'à l'Alliance des Princes d'une Religion contraire à la sienne: Mais ç'avoit été encore pis, lorsque malgré ces cris, le Roi avoit déclaré que c'étoit moi dont il prétendoit se servir en cette occasion. Toute cette Cabale, qui ne m'avoit pas donné sujet de la regarder autrement que comme mon Ennemie déclarée, représenta hautement à Sa Majesté, que c'étoit compromettre l'Etat, que d'envoyer un Huguenot traiter des intérêts de l'Etat avec un Prince de même Religion; & sur tout en lui donnant un plein pouvoir. Voyant qu'ils ne pouvoient faire révoquer ma nomination; ils se réduisirent à faire en sorte que ma Commission ne s'étendît pas plus

1603.

loin qu'à des condoléances sur la mort de la feue Reine, & à des complimens pour le nouveau Roi; tout au plus à une inspection de l'Etat des affaires de la Grande-Bretagne, sans aucun pouvoir de parler & d'agir quant à ce point.

Après m'avoir appris ces menées de Cour, que j'ignorois, le Roi m'assura de nouveau, qu'elles ne lui faisoient changer d'avis, ni sur l'Ambassade, ni sur mon choix, ni enfin sur l'objet particulier qu'il avoit eu d'abord en vue; ce qu'il appuya de la réflexion judicieuse, qu'une Ambassade qu'on borneroit à une Commission du pur Cérémonial, étoit une démarche à peu près inutile; & que s'il y avoit quelque espérance de voir marcher un jour le nouveau Roi d'Angleterre sur les traces d'Elisabeth, quant aux engagemens politiques formés par cette Princesse, il n'y avoit presque pas de doute, que la chose ne dépendît de la manière dont on préviendrait dans l'abord ce Prince contre la Maison d'Autriche, & en faveur de l'Alliance avec la France & ses anciens Partisans: mais il ne mena point ensuite, que cette affaire lui

paroissoit si remplie de difficultés à tous égards, qu'à moins d'être maniée avec une extrême dextérité, soit dans le Conseil de France, soit à la Cour d'Angleterre, il vaudroit peut-être mieux n'y avoir point pensé du tout : qu'il s'agissoit en premier lieu, de faire si bien illusion aux Ennemis que j'avois dans la Cour & dans le Conseil, qu'ils ne soupçonnassent rien dans ma Commission au-delà de ce qui me seroit déclaré en leur présence, & de leur consentement même. Sa Majesté rapporta à ce sujet le bon mot de La-Rivière, qu'elle avoit assez souvent à la bouche, que le Royaume de France est semblable à une Boutique de Droguiste, où l'on trouve également les remèdes les plus salutaires, & les poisons les plus subtils, & que c'est au Roi à tirer parti des uns & des autres, comme fait un habile Artiste, en les mixtionnant à propos : qu'il s'agissoit de plus d'user dans les propositions que je pourrois faire aux Ministres d'Angleterre, de tout le ménagement nécessaire pour ne pas exposer le Souverain du premier Royaume de l'Europe, à la honte

1603

d'avoir fait des avances méprisées; & peut-être à la nécessité de les venger: ce qui étoit encore infiniment plus difficile, par rapport aux propositions plus secrètes, dont j'aurois ensuite à m'ouvrir à Sa Majesté Britannique; afin de ne pas avancer par imprudence son engagement avec l'Espagne, peut-être jusques-là incertain, ou du moins très-éloigné. Sa Majesté crut avoir satisfait à tout, autant qu'il étoit possible, en imaginant de me faire recevoir, en plein Conseil, & par écrit, des Instructions générales & de simple civilité sur le sujet de mon Ambassade, que je pourrois produire en Angleterre comme en France; mais qui ne m'empêcheroient pourtant pas de seconder les intentions particulières de Sa Majesté, toutes les fois que l'occasion s'en présenteroit, auprès du Roi d'Angleterre; pourvu que je le fisse comme de moi-même, & sans donner à connoître à ce Prince que j'y fusse autorisé par le Roi mon Maître.

Ce que je venois d'entendre de la bouche de Sa Majesté, me parut d'une si grande importance, que je

lui demandai quatre jours pour lui rendre ma réponse : & je vins faire mes réflexions à Paris, dont je pris le chemin en poste, pendant que Henry prenoit le sien par Jully. Je gagnai aisément sur moi de me conformer aux volontés du Roi sur tout ce qu'il m'avoit fait entendre; excepté que je crus devoir prendre la précaution de me faire avouer par Sa Majesté sur toutes ces propositions, qu'il m'étoit enjoint de faire au Roi d'Angleterre, comme de moi-même; sans quoi je trouvai que je courois de trop grands risques. Pour me faire écouter favorablement de Sa Majesté Britannique, je devois commencer par m'attirer sa confiance. Ma Religion étoit mon meilleur titre pour l'obtenir : mais je sentoís qu'il m'en coûteroit pour cela de franchir les bornes de la circonspection, dont j'usois en France sur cet article, par respect pour la Religion du Prince. J'étois sûr que tout ce qui m'échapperoit de paroles un peu libres à cet égard, ne seroit pas moins soigneusement relevé par les ennemis que j'aurois en cette Cour, qu'il eût pu l'être en France. J'avois raison de

1603.

craindre que ces paroles ne fussent ensuite rapportées de maniere à m'en faire un crime auprès de S. M. qui avoit comme les meilleurs Princes, ses momens de défiance & de mauvaise humeur. Il ne faut quelquefois qu'un seul de ces momens pour perdre le Ministre le mieux soutenu : je l'avois pensé éprouver à mes dépens.

Toutes ces considérations me confirmèrent dans la pensée de ne point partir sans un Ecrit signé de Sa Majesté, & connu seulement de nous deux : par lequel je pusse dans l'extrême besoin justifier, que quelle que fût ma conduite à la Cour de Londres, & de quelques termes que je me fusse servi en parlant au Roi d'Angleterre, je n'avois rien fait que pour le bien des affaires, & par ordre exprès de Sa Majesté. C'est ainsi que ie le déclarai à Henry, lorsqu'au bout de quatre jours, il vint lui-même prendre ma réponse à l'Arsenal, & sans autrement envelopper la proposition, que de dire, que je portois la crainte à l'excès dans les choses qui pouvoient me menacer du malheur de sa disgrâce.

Nous étions seuls en ce moment,

Henry après s'être promené quelques momens dans la grande allée, au milieu des Ouvriers, dont il louoit le travail, m'avoit appelé, & conduit selon sa coutume, jusqu'au bout de cette allée qui termine en forme de balcon, d'où l'on découvre Paris. Ma proposition le fit rêver quelques instans : il convint cependant qu'elle étoit raisonnable, & quelques jours après il vint lui-même m'apporter l'Ecrit que je lui demandois ; & me le remit, après m'en avoir fait la lecture. Il étoit assez fort pour porter ce Prince à ne pas m'obliger de le rendre public. Il m'y étoit permis de me montrer zélé avec le Roi d'Angleterre & ses Ministres ; pour la Religion Réformée, au point de leur assurer que je la préférois à ma Patrie & à mon Roi, & qu'elle ne m'attachoit pas moins au Roi d'Angleterre qu'au mien propre. Après cela étoient détaillées les propositions que je pouvois faire à ce Prince : ce sont les mêmes qu'on a vues, que je fis à la Reine Elisabeth à Douvres, & que je ne mets point ici, parce qu'elles seront mieux dans l'endroit où je parlerai des grands desseins de Henry. Il m'y

1603.

étoit marqué, que je priois Sa Majesté Britannique de ne rien révéler en France de ce que je lui disois, si elle ne l'approuvoit pas; parce que je le lui disois sans aveu: & encore que je feindrois au Roi d'Angleterre de remettre à proposer au Roi mon Maître le projet fait entre nous (en supposant qu'il le goûteroit), jusqu'à ce que j'eusse vu s'il seroit aussi favorablement reçu des Couronnes du Nord, & des Etats Généraux des Provinces-Unies, que de Sa Majesté Britannique.

Telle étoit ma Lettre de créance. Je trouvai pour le moment que c'étoit beaucoup accorder: cependant il est vrai que ni l'un ni l'autre nous n'en faisons pas encore assez: il falloit prévoir le cas d'un entier consentement du Roi d'Angleterre aux intentions de Sa Majesté, & se disposer à profiter d'un moment qui peut ensuite ne se retrouver plus: en un mot je devois emporter avec moi un blanc signé du Roi pour un Traité: la crainte de la faction que nous avions à combattre dans le Conseil, nous en ôta la pensée.

Pour les Instructions générales dont j'ai parlé, le Roi remit à les dresser à Fontainebleau, dont il prit

le chemin, suivi de toute sa Cour, & devant l'être trois jours après par tout son Conseil. Il fut contre-mandé, à cause d'une violente maladie qui saisit ce Prince, si-tôt qu'il fut arrivé à Fontainebleau, environ le vingt Mai (12) : ce fut une rétention d'urine si douloureuse, que ses Médecins désespérèrent d'abord de sa vie. Le Roi fortement persuadé lui-même que sa dernière heure n'étoit pas éloignée, & résolu de partager le peu d'instans qu'il croyoit avoir à vivre encore, entre le soin de son ame, & celui de son Etat, se tourna avec ferveur vers Dieu ; & dicta cette Lettre, qui me fut envoyée en toute diligence à Paris, où j'étois demeuré pour faire les prépa-

(12) » Le Roi, dit » le Maréchal de Bas- » sompierre, eut une » rétention d'urine, » la veille de la Pen- » tecôte, qui le mit » en peine ; mais il » en fut bientôt dé- » livré. Les Médecins » s'étant assemblés » (ce sont les paroles » qu'on lit dans le Jour- » nal de l'Etoile.) » leur	» conclusion fut en » ces termes : <i>Absti- neat à quavis muliere, etiam Régina : sin mi- nus, periculum est, ne ante tres menses elap- sos, vitam cum morte commutet.</i> » Henry » IV. n'observa guère » cette Ordonnance, » & ne s'en trouva pas » plus mal.
---	--

1603.

ratifs de mon voyage, & où je ne
 m'attendois à rien moins qu'à un
 Message si triste ! » Mon ami, je me
 » sens si mal, qu'il y a apparence que
 » Dieu veut disposer de moi. Or
 » étant obligé après le soin de mon
 » Salut, de penser aux arrangemens
 » nécessaires pour assurer ma suc-
 » cession à mes Enfans, & les faire
 » régner heureusement, à l'avantage
 » de ma Femme, de mon Etat, de
 » mes bons Serviteurs, & de mes
 » pauvres Peuples, que j'aime com-
 » me mes chers Enfans ; je désire
 » conférer avec vous sur toutes ces
 » choses, venez donc me trouver en
 » diligence, sans en rien dire à per-
 » sonne : faites seulement semblant
 » de venir au Prêche à Ablon ; & y
 » ayant secrettement fait trouver des
 » chevaux de poste, rendez-vous ici
 » dès aujourd'hui. «

Je partis précipitamment, saisi du
 plus vif chagrin. En entrant dans la
 Chambre du Roi, je le trouvai dans
 son lit : la Reine assise à son chevet
 tenoit une des mains de ce Prince
 entre les deux siennes : il me tendit
 l'autre, & me dit : » Venez m'em-
 » brasser mon Ami : je suis merveilieu-

» sement aise de votre venue : c'est une
» chose singulière , comment deux
» heures après que je vous ai écrit, j'ai
» commencé à être un peu soulagé de
» mes grandes douleurs : elles s'en
» vont peu à peu , ayant déjà uriné
» trois fois , & la dernière presque à
» plein canal , & sans forte douleur.
» Voilà , dit-il ensuite , en se tournant
» vers la Reine , celui de mes Servi-
» teurs qui a le plus de soin & d'intel-
» ligence des affaires du dedans de
» mon Royaume , & qui vous eût le
» mieux servi & mes enfans aussi , si je
» vous eusse manqué. Je scai bien qu'il
» est d'une humeur un peu austère , &
» quelquefois un peu trop libre pour
» un esprit fait comme le vôtre , & que
» force gens lui eussent rendu sur cela
» de mauvais offices auprès de mes en-
» fans & de vous , afin de l'en éloi-
» gner : mais si jamais cette occasion se
» présente , & que vous vous serviez
» de tels & tels (il s'approcha de son
» oreille , & les lui nomma) ; que
» vous croyiez absolument leurs con-
» seils , au lieu de suivre ceux de cet
» homme-là ; vous ruinerez les af-
» faires de l'Etat , & peut-être même
» le Royaume , mes enfans & vous

1603

» même : je l'avois mandé exprés ;
 » afin d'aviser avec vous & lui aux
 » moyens de prevenir ces malheurs ;
 » mais graces à Dieu, je vois qu'il ne
 » sera point encore besoin cette fois
 » de mes précautions.

On dépêcha le lendemain Couriers
 sur Couriers, pour dissiper les bruits
 fâcheux qui s'étoient déjà répandus
 par tout. Je ne repartis moi-même
 pour Paris, qu'après que j'eus vû uriner
 le Roi : il le voulut ainsi ; & il le
 fit deux fois avec tant de facilité, que
 je compris que tout le danger étoit
 passé. Trois jours après, c'est-à-dire le
 vingt-quatre Mai, je reçus une autre
 Lettre de ce Prince par laquelle il me
 mandoit qu'il s'étoit si bien trouvé de
 la saignée que La-Rivière lui avoit fait
 faire du bras gauche, la veille, qu'après
 avoir reposé toute la nuit, il se
 sentoît à chaque moment aller de
 mieux en mieux. Il me remercie de
 l'intérêt que j'avois paru prendre à son
 état, & des conseils que j'avois pris la
 liberté de lui donner en cette occasion
 de modérer son ardeur pour la
 Chasse ; & il me promet de les suivre.
 Il étoit déjà en état d'entrer dans
 les détails, dont ses Lettres étoient

ordinairement pleines. Il me mande dans celle-ci d'envoyer deux cens écus pour chacun des malades des Ecrouelles, que sa maladie avoit empêché qu'il ne touchât; & qu'il n'avoit pourtant pas voulu qu'on renvoyât. Il m'y remercie encore des portraits des nouveaux Roi & Reine d'Angleterre, que je lui avois envoyés. Les Médecins de sa Majesté s'unirent tous en cette occasion pour lui faire les mêmes représentations que je lui avois faites, sur le tort que le trop grand exercice de la Chasse causoit à sa santé. Il les crut, & s'en trouva bien. Il reçut aussi du soulagement des eaux de Pougues, qu'on lui fit prendre cette année, pendant laquelle la petite Princesse sa Fille fut aussi assez malade pour qu'on crût qu'elle en mourroit; le Roi l'alla voir souvent & le Dauphin son fils.

Avec la Lettre de Sa Majesté dont je viens de parler, j'en reçus une beaucoup plus grande, que Villeroy m'écrivait par son ordre, sur les affaires d'Angleterre. Il me faisoit sçavoir, que Sa Majesté venoit de mander sa convalescence au Comte de Beaumont, afin qu'il informât le Roi

1603.

258 MEMOIRES DE SULLY,

d'Angleterre : que j'étois attendu de Sa Majesté Britannique, qui avoit attribué mon retardement à l'indisposition du Roi, & à ce que le Baron Du-Tour n'avoit point encore notifié en forme au Roi la mort d'Elisabeth & l'avénement de (13) Jacques

(13) Henry Stuart, Baron de Barnley, Duc de Rothway &c. épousa Marie Stuart, veuve de François II. lorsqu'elle se fût retirée en Ecosse : par ce mariage il devint Roi d'Ecosse. Il fut étranglé dans son lit en 1567. Jacques Stuart, d'abord Roi d'Ecosse, & ensuite d'Angleterre, est son fils : il mourut en 1625. M. de Rosny écrivit à cette occasion, la Lettre suivante de compliment à l'Archevêque de Glasco, dont l'Original est dans le Cabinet de M. le Duc de Sully:

AM. l'Amb. d'Ecosse.

MONSIEUR,

L'intérêt que vous

avez au bonheur des affaires du Roi d'Ecosse, avec le désir que j'ai de vous rendre service, m'a fait vous prier de voir par la Lettre que j'ai présentement reçue du Gouverneur de Dieppe, comme la Reine d'Angleterre est décédée, & le Roi d'Ecosse reconnu au Royaume, & que toutes choses y sont paisibles, dont je me réjouis avec vous, étant chose qui nous est à tous fort utile, & souhaitée des Gens de bien.

MONSIEUR,

Votre très-humble
Cousin & Serviteur, Signé,
ROSNY.

ques V. (c'est le nom du nouveau Roi) à la Couronne d'Angleterre. Ce Baron Du-Tour étoit celui que Jacques avoit député à cet effet vers Sa Majesté très-Chrétienne: il avoit dû partir de Londres, le lendemain du jour que ce Prince y fit son entrée; c'est-à-dire, le dix-huit Mai. Il arriva peu de jours après à Fontainebleau, où il s'acquitta de sa Commission. Villeroy me mandoit encore, que mon départ pour l'Angleterre ne pouvant plus pour ces raisons être reculé; le Roi m'appelloit près de lui, pour en sçavoir le jour de sa bouche: mais il changea d'avis sur ce point & vint lui-même à Paris; parce qu'il trouva les sablons de Fontainebleau trop incommodés pour un convalescent: La chaleur étoit fort grande; & avoit commencé cette année de bonne heure.

Deux jours après que Sa Majesté fut arrivée à Paris, elle fit assembler pour le sujet de mon départ, le Chancelier de Bellièvre, Villeroy, Maïsse & Sillery, afin que je reçusse mes Instructions publiques en leur présence. En entrant dans le cabinet du Roi, où se tenoit ce Conseil,

1603

je dis à Sa Majesté, que je venois de voir M. le Comte de Soissons dans la chambre, & qu'il me paroissoit convenable qu'il fût aussi introduit, pour être le témoin de ma députation, Henry me répondit, qu'il ignoroit que le Comte fut là, & qu'il se serviroit de ce que je venois de dire, pour nous remettre bien ensemble; car ses ressentimens duroient toujours. En effet, M. le Comte me rencontrant deux jours après, comme j'entrois chez le Roi, me dit, qu'il avoit sçu de bon lieu que je lui avois rendu un office qu'il n'attendoit pas de moi: qu'il me remercioit; qu'il oublioit le passé; & vouloit être mon Ami à l'avenir. Il ne persista pas long-tems dans ces sentimens.

L'objet de l'instruction publique étoit toujours une Alliance étroite de la France avec l'Angleterre, contre l'Espagne, quoi qu'eussent pu faire les partisans de cette Couronne en France. Tout ce qu'elle avoit de différent de l'Instruction secrète que je tenois du Roi, c'est que dans celle-là Sa Majesté cachoit le véritable motif de cette Alliance. Je ne la

transcrirai point : on y entre dans un trop grand détail. En voici seulement le précis : entretenir le Roi d'Angleterre de tous les procédés injustes & violens de l'Espagne ; afin de lui donner de l'aversion pour cette Couronne , représenter tout ce qu'elle avoit fait pour brouiller l'Europe ; ses usurpations nouvelles en Italie ; ses menées en Angleterre , par le moyen des Jésuites , ses brigues en Irlande & en Ecosse , soutenues des droits que le Pape prétend avoir sur ces Royaumes ; ses vûes sur Strasbourg , en forçant le Cardinal de Lorraine à consentir que le Pape en donnât la Coadjutorerie au Beau-frere du Roi Catholique ; enfin toutes ses démarches pour parvenir à la Monarchie universelle , qui n'étoient que trop bien avérées.

Sur ces représentations , le Roi d'Angleterre ne pouvoit prendre qu'une des résolutions suivantes ; de la paix avec l'Espagne ; d'une Guerre déclarée , ou d'une Guerre couverte avec cette Couronne. Dans le premier cas , faire sentir à ce Prince que la paix mettroit l'Espagne en état de s'assurer les Pays-Bas ; après quoi

1603.

elle ne manqueroit point de tourner ses Armées contre l'un ou l'autre des deux Rois, mais en premier lieu contre celui d'Angleterre, que le Pape haïssoit depuis long-tems: Déromper ce Prince du bruit que l'Espagne faisoit courir, qu'elle ne cherchoit point à s'emparer des Pays-Bas, mais à en fonder un Royaume particulier, tel qu'avoit été celui de Bourgogne, qu'elle donneroit à l'Archiduc: pour dernière ressource, se retrancher à demander qu'on fit du moins acheter cher cette paix à l'Espagne, ou qu'elle en eût obligation aux deux Rois; sur-tout qu'elle abandonnât Ostende. Dans le cas d'une Guerre ouverte, découvrir à quelle intention le Roi d'Angleterre prenoit ce parti; chercher à l'éluder; & faire toujours commencer par secourir puissamment les Etats.

Enfin dans le cas d'une Guerre secrète, qui étoit le parti dans lequel je devois confirmer ou amener ce Prince: lui faire envisager, que la prudence demandoit qu'il commençât par s'affermir sur le Thrône, & l'assurer à ses descendans; & par mettre l'Europe dans son Parti; afin

qu'un jour l'Espagne se vit attaquée de manière à ne pouvoir résister: qu'il falloit se contenter jusqu'à ce tems, de tenir cette Puissance en échec, & de lui faire user ses forces contre la Flandre, sans fruit: qu'on pouvoit cependant convenir dès-à-présent des conditions de l'Union, la cimenter par un double Mariage des Enfans des deux Rois, qui ne seroit déclaré que lorsque ces deux Monarques mettroient la main à l'exécution de leurs desseins: Regler sur toutes choses, la nature des secours qu'on donneroit provisionnellement aux Etats: Empêcher le Conseil d'Angleterre de demander les trois cens mille livres que cette Couronne avoit prêtées aux Provinces - Unies, de peur de jeter celles - ci entre les bras de l'Espagne: Au contraire, porter Sa Majesté Britannique à faire de nouveaux frais, de moitié avec Sa Majesté T. C. en faveur de ces Peuples & à les assister des mêmes vaisseaux qu'avoit fait la Reine Elisabeth: Obtenir que les quatre cens cinquante mille livres, que cette Reine avoit prêtées à la France, seroient appliquées aux besoins de la Flandre,

1603.

1603.

qu'il y en fut ajoûté trois cens mille autres de la part de l'Angleterre , pour faire en tout un fond de quinze cens mille livres , avec sept cens cinquante mille livres , que Henry s'obligeoit d'y joindre , pour les nécessités présentes des Etats - Généraux : se retrancher en cas de refus sur ces Articles , à décharger les Etats de leurs trois cens mille livres de dette envers l'Angleterre : la France consentant à en demeurer obligée : faire en sorte que le Roi d'Angleterre ne se fit point livrer par les Hollandois leurs Places Maritimes , pour caution de ces secours ; & le fonder sur ce qu'il prétendoit faire de celles qu'il avoit déjà en Zélande : communiquer & agir sur ce plan avec Barnevelt & les Députés des Etats à Londres ; se les attacher ; les entretenir de bonnes espérances ; leur faire sentir qu'on prenoit leurs intérêts dans le Conseil Britannique sans donner d'ombrage à celui-ci ; & profiter des lumières qu'ils pouvoient avoir acquises sur le Roi & la nouvelle Cour.

C'étoient-là les points principaux de l'Instruction. Il y en avoit encore quelques-autres , qui ne regardoient

pas le même sujet, ou ne le regardoient qu'indirectement : Tel étoit celui des Pirateries des Anglois. J'étois chargé de porter mes plaintes, de ce que depuis la Paix de Vervins, ils avoient pris sur la France plus d'un million ; & d'essayer de faire casser le Traité sur le Commerce, fait par Charles XI. en 1572 entre les deux Couronnes, comme désavantageux à la France, qui n'avoit pas les mêmes privilèges & immunités en Angleterre, que les Anglois en France. L'étroite union d'Elisabeth & de Henry avoit fait que sous le règne de cette Princesse, tout avoit été égal de part & d'autre, & ce Traité regardé comme nul, quoiqu'il n'eût pas été annullé formellement. Mais je devois user d'une grande discrétion sur cet Article, & même le supprimer tout-à-fait, si je voyois qu'en le traitant je courusse risque de donner au nouveau Roi, un soupçon, dont Elisabeth elle-même n'avoit pas été exempte, que le Roi de France ne cherchoit qu'à embarquer l'Angleterre dans une Guerre avec l'Espagne, dont il scauroit ensuite se retirer lui-même adroitement. Si ce

1603.

1603.

que le Baron Du-Tour avoit mandé en France, que Sa Majesté Britannique étoit résolue à secourir Ostende, se trouvoit fondé; je pouvois m'épargner une partie de ces précautions.

La manière dont je devois traiter avec les Ambassadeurs du Roi d'Espagne & des Archiducs; l'attention que je devois apporter aux affaires d'Irlande & d'Ecosse; & la justification de Beaumont, contre lequel on avoit prévenu le Roi Jacques, & que j'étois chargé de faire jouir auprès de ce Prince, des mêmes droits dont jouissoit son Agent en France, étoient les autres Articles de l'Instruction. Un dernier regardoit le Duc de Bouillon, sur lequel il m'étoit ordonné de garder le silence; à moins que le Roi d'Angleterre ne m'en parlât, engagé à le faire par l'Electeur Palatin. Je devois alors faire connoître Bouillon pour tel qu'il étoit & n'engager à rien le Roi de France à son sujet. On voit que ma négociation étoit d'un objet assez étendu; puisqu'il s'agissoit de connoître les dispositions non-seulement du Roi & du peuple d'Angleterre au sujet de l'Espagne & de la Flandre, mais en-

core des Rois du Nord. Pour bien dire, l'Etat politique de toute l'Europe étoit intéressé dans la démarche que j'allois faire & dans l'issue qu'elle devoit avoir.

1603.

Cette Instruction (14) dans laquelle Sa Majesté joignit à toutes mes autres Qualités le titre de Marquis, m'ayant été lue hautement, me fut remise en présence de M. le Comte de Soissons, de Sillery & de Jeannin, signée de Sa Majesté & de Villeroy. Henry y joignit six Lettres : une de Sa Majesté au Roi d'Angleterre ; outre une seconde au même Prince, contre-signée pour la forme : deux semblables du Roi pour la Reine d'Angleterre : & deux de la Reine de France au Roi & à la Reine d'Angleterre. Sa Majesté me donna un

(15) L'Original de cette Instruction, signé de la propre main de Henry IV. existe encore aujourd'hui, ainsi qu'une autre pièce, dont le titre, écrit de la main de M. de Rohan, porte: *Memoire par moi fait & baillé à M. de Villeroy,*

suiuant ce qu'il a désiré, afin de lui aider à dresser mon instruction. Cette Pièce n'est en effet qu'une Récapitulation de tous les points qui font l'objet de son Ambassade à Londres. Ca dinet de M. le Duc de Sully.

1603

chiffre connu du Conseil; mais elle m'en donna secrètement un second, dont elle seule & moi avions la clef. Lorsque j'allai prendre congé de ce Prince, il me donna sa main à baiser & m'embrassa en me souhaitant un heureux voyage, & me répétant qu'il se reposoit sur moi, & qu'il attendoit un succès favorable.

Je pris au commencement de Juin le chemin de Calais où je devois m'embarquer, ayant avec moi une suite de plus de deux cens Gentilshommes, ou soi-disant tels, dont une partie étoit en effet de la première distinction. Le vieux Servin vint me présenter son Fils; en me disant qu'il me supplioit d'essayer à en faire un honnête-homme: mais qu'il ne pouvoit s'en flater, non faute d'esprit & d'étoffe dans le jeune homme, mais à cause de son inclination naturelle pour toutes sortes de vices. Il avoit raison. Ce qu'il venoit de me dire m'ayant donné la curiosité de connoître à fond le jeune Servin; je vis tout ensemble un miracle & un monstre: je ne puis donner d'autre nom à l'assemblage des plus rares talens avec les plus vicieux. Figurez-vous un

esprit si vif qu'il n'ignoroit presque rien de ce qu'on peut sçavoir; une compréhension si prompte, qu'il faisoit tout dès la première fois; & une mémoire si prodigieuse, qu'il n'oublioit jamais rien. Il possédoit toutes les parties de la Philosophie, des Mathématiques, particulièrement les Fortifications, & le Dessin; & jusqu'à la Théologie, qu'il sçavoit si bien, qu'il étoit quand il vouloit excellent Prédicateur, & habile Controversiste pour & contre la Religion Réformée indifféremment. Il avoit appris non-seulement le Grec, l'Hébreu, & toutes les Langues qu'on appelle sçavantes, mais encore tous les différens jargons: il en prenoit si naturellement la prononciation & les accens, que cela joint à une parfaite imitation, soit du geste, des différentes manières tant des peuples de l'Europe que des Provinces de la France, auroit pu le faire regarder comme étant de tout Pays. Il avoit appliqué cette disposition, à contre-faire toute sorte de personnes & s'en acquittoit singulièrement: aussi étoit-il le plus parfait Farceur & le meilleur Comédien qu'on pût voir. Il

1603.

faisoit bien des vers. Il jouoit de presque tous les instrumens; sçavoit la Musique à fond, & chantoit aussi agréablement que méthodiquement. Il disoit la Messe: car il vouloit tout faire, aussi-bien que connoître tout. Son corps étoit parfaitement bien assorti à son esprit. Il étoit adroit, souple, léger, & propre à tous les exercices: il montoit passablement à cheval: & on l'admiroit dans la danse, la lutte, & le saut: il n'y a point de jeux de récréation qu'il ne sçût; & il s'aidoit de presque tous les métiers mécaniques. Tournez la médaille: il étoit menteur, double, traître, cruel, lâche, pipeur, yvrogne & gourmand, brelandier, débauché en tout genre, blasphémateur, Athée: En un mot on y trouvoit tous les vices contraires à la nature, à l'honneur, à la Religion & à la société: & il s'est montré tel jusqu'à la fin, qu'il est mort à la fleur de son âge, en plein Bordel, corrompu par la débauche, & tenant encore le verre en main; jurant & reniant Dieu.

Depuis le moment de mon départ jusqu'à celui de mon retour, j'écri-

vîs réglément à S. M. & lui rendis un compte exact de tout ce qui m'arrivoit; mes Lettres étoient de trois sortes: jeme servois du caractère ordinaire pour les choses indifférentes; de mon chiffre général, pour celles qui ne devoient être connues que du Conseil; de mon chiffre secret, dans ce que j'adressois au Roi lui-même & pour n'être vû que de lui seul. Ce Prince auroit souhaité que j'eusse écrit de cette sorte la plus grande partie de mes Lettres, quoique la difficulté de les déchiffrer lui parût si grande, qu'il en donna enfin la clef à Loménie, qu'il encourageoit de tems en tems à s'y rendre versé: mais j'en sentoîs encore davantage toute la difficulté, lorsque j'avois à entrer dans des détails, qui me faisoient passer de beaucoup la longueur ordinaire des Lettres. Je ne laissai pas de me conformer autant que je pus, à l'intention de S. M. sur-tout depuis l'aventure de la Dépêche perdue. Pour informer exactement le Public sur mon voyage de Londres & sur ma Négociation auprès du Roi Jacques, il ne m'en coûtera que de retourner en récit toutes ces Lettres que j'ai conservées.

1603.

Thimo-
l  on d'Ep-
nay de S.
Luc.

Je s  journai tout le 14    Calais ; attendant Saint-Luc & quelques autres qui me faisoient l'honneur de m'accompagner. Je trouvai les Vaisseaux du Vice-Amiral (15) de France pr  ts    me recevoir : & les Vice-Amiraux Anglois & Hollandois vinrent en m  me tems me prier de m'embarquer dans les leurs. Le bruit qui couroit    Calais de la bonne intelligence des Anglois avec les Espagnols, fond   apparemment sur ce qui s'  toit pass      l'embarquement du Comte d'Aremberg , Ambassadeur des Archiducs , & les plaintes que je voyois faire    de Vic des entreprises des Ecumeurs de Mer Anglois sur la C  te de France , me firent r  soudre d'abord    refuser leurs offres : mais ne voyant rien dans les Lettres que je re  us de Beaumont    Calais , de tout ce qu'on vouloit me faire croire contre la nouvelle Cour de Londres , je changeai d'avis ; & j'acceptai les deux granges Ramberges que le Vice-Amiral Anglois m'avoit amen  es pour ne pas commencer par

(25) Dominique de | de Calais & d'A-
Vic , Seigneur d'Er- | miens , Vice-Amiral
menonville, Gouver- | de France : il mourut
neur de Saint Denis , | en 1610.

donner un sujet de mécontentement
à ceux-ci.

1603.

Je m'embarquai donc le 15 Juin, à six heures du matin. Je trouvois dans les Anglois, qui me servoient, un respect qui me paroissoit dégénérer en basse. Cette idée ne dura pas longtemps. Au moment même qu'ils me prioient de leur commander comme s'ils avoient été François, de Vic qui ne cherchoit qu'une occasion de témoigner aux Anglois le ressentiment qu'il conservoit de toutes les violences de leurs pirates, s'étant avancé, portant à son grand mât le pavillon de France; je vis tous ces Anglois si polis entrer en fureur d'une offense, qui selon eux, regardoit également le Roi d'Angleterre & celui de France dont je tenois la place. Ce que je trouvois encore plus brusque, c'est que sans daigner me consulter, cinquante canons furent dans l'instant pointés contre le Vaisseau de Vic (16). J'eus beaucoup

(16) M. De Thou, assurent que le Capitaine Anglois du Vaisseau où étoit M. de Rohy, fit tirer en effet sur le Vaisseau François du Vice-Amiral. Comme je soupçon-

1603. de peine à me faire écouter ; & ce ne fut qu'à force de leur représenter que de Vic n'agissoit ainsi, que pour me

ne nos Mémoires d'avoir un peu adouci ce fait, pour l'honneur de la Nation, on peut être par vanité, je vais le rapporter comme on le voit détaillé dans le Septénaire. » De- » Vic, Vice-Amiral » de France, peu après » qu'il eut mouillé » l'ancre à la rade de » Douvres, où il venoit de débarquer » une partie de la suite de M. de Rosny » fit aussitôt voile pour » revenir à Calais, & » passant près le Roberge, pour ce que M. de Rosny étoit encore dedans, fit élever le pavillon, & le salua d'un coup de canon, & tout aussitôt le pavillon fut relevé. Le Capitaine Anglois qui étoit dans le Roberge, voyant le pavillon de France levé, » commanda aux siens de tirer sur le Vice-Amiral de France; jurant Dieu en Anglois, qu'il ne souffriroit aucun pavillon en la Mer Océane que celui d'Angleterre : un coup de canon fut incontinent tiré contre le Vaisseau où étoit ledit sieur de Vic, qui en demanda l'occasion, après l'avoir sentir, il se prépara à se défendre : M. de Rosny s'en plaignit au Capitaine Anglois, & se tint offensé de ce qu'il avoit fait tirer ce coup de canon : mais il parloit à un homme sans discrétion, qui ne lui répondit que de furie & de colere, il fallut qu'il cédât lors au plus fort, & fut signé au Vice-

faire plus d'honneur, & aussi pour me donner une plus grande marque de déférence, en abaissant son pavillon à mon premier commandement. C'est le biais que je crus devoir prendre.

1603.

» Amiral de France » dit-il, 'perçant le
 » d'abaissier son pavil- » vaisseau, perçerent
 » lon : ce qu'il fit. Le » le cœur aux bons
 » sieur de Vic en ayant » François. Si les pa-
 » demandé raison ; » roles du Roi Jacques
 » l'Amiral d'Angleter- » furent plus civiles,
 » re lui dit, que le Roi » elles n'eurent pour-
 » d'Angleterre son » tant pas autre effet,
 » Maître, n'avoit » que d'obliger le
 » point ce que le Ca- » Duc à tirer satisfac-
 » pitaine avoit fait » tion de sa pruden-
 » par présomption, le » ce, feignant être
 » pria d'excuser son » guéri, lorsque son
 » indiscretion, &c. » mal étoit plus cui-
 » & que cela n'advien- » sant, & que sa playè
 » droit plus. Cette ré- » étoit incurable. Il
 » ponse appaisa l'ai- » fallut que le Roi
 » greur de ce rencon- » votre Pere usât de
 » tre « *Chron. Septen.* » dissimulation en
 » De-Thou, année » cette occasion, mais
 » 1603. Le Cardinal de » avec cette résolu-
 » Richelieu dans son » tion une autre fois
 » Testament politique, » de soutenir le droit
 » se sert de cet exem- » de la Couronne, par
 » ple, pour prouver à » la force, que le
 » Louis XIII. l'obliga- » tems lui donneroic
 » tion où il est d'avoir » le moyen d'acque-
 » une puissante Marine. » rir sur la Mer, &
 » Les coups de canon, *Part. chap. 2. sect.*

1603.

Jegagnai sur eux qu'ils fissent leur décharge à coups perdus, je fis un signal à de Vic, qu'il entendit parfaitement bien. Il abaissa son pavillon ; mais en jurant, à ce qu'il me fût rapporté depuis, de s'en venger sur les Anglois, lorsqu'il les rencontreroit une autre fois : je doute fort qu'il s'en fût tiré de celle-ci à son avantage ; quoiqu'il en soit, la querelle fut éteinte par ce moyen ; & notre passage s'acheva tranquillement.

J'arrivai à Douvres sur les trois heures après midi. Beaumont m'y attendoit avec le sieur de Lucnau, qui exerçoit en Angleterre la même fonction que Gondy en France : c'est cette partie de réception des Ambassadeurs, qui ne consiste qu'à leur faire trouver des logemens, des vivres, des chevaux ou des chariots,

Pour ce qui regarde le fait qui est aussi rapporté dans ce Testament, il y est altéré dans presque toutes ses circonstances. Je remarque aussi que M. de Sully apparemment pour ne pas pa-	roître avoir été aussi grièvement offensé, passe très-légèrement dans ses Mémoires, sur l'endroit où il parle de la satisfaction qu'il pria le Roi d'Angleterre de lui faire donner.
--	--

& autres choses de cette nature. Le Maire de Douvres vint aussi me faire compliment ; & le peuple faisoit tant d'acclamations, qu'il ne s'étoit jamais, disoit-on, passé rien de semblable pour aucun Ambassadeur : mais je ne m'y laissai plus tromper, après l'échantillon que je venois de recevoir de la politesse Angloise, dont j'eus une seconde preuve, avant même que de sortir de Douvres.

1603.

Le Gouverneur de cette Ville m'envoya son Neveu me prier de venir voir le Château, ne pouvant venir lui-même me voir, à cause de la Goutte qui le retenoit au lit : cette invitation fut suivie d'une seconde, qui me donna bonne opinion de celui qui me la faisoit. J'aurois cru mettre le tort du manque de civilité de mon côté, si après cela j'étois parti de Douvres sans avoir salué ce Gouverneur. J'y menai le lendemain tout mon monde. Je connus bien-tôt qu'on ne nous avoit appelés si honnêtement, que pour profiter de la rançon, qu'on exige de ceux qui ont la curiosité de voir le Château de Douvres. On l'exigea de chacun des gens

1603.

de ma suite avec assez de rudesse; ce qui fut suivi de la cérémonie de faire quitter l'épée à tous, excepté à moi. Présentés au Gouverneur, dont le nom est Thomas Wimes, qui nous reçut assis dans sa chaise, nous lui vîmes faire une si laide grimace, d'abord que quelqu'un voulut attacher seulement les yeux sur les Tours & sur les murailles du Château, que je me retirai dans le moment, sans vouloir en voir davantage; prenant pour prétexte, la peur de l'incommoder. J'avois exhorté mon escorte à se bien souvenir des règles de la politesse françoise, quelque chose qu'on pût faire ou dire; & il me parut que cet avertissement n'avoit pas été hors de saison.

Lorsqu'il fut question de prendre la route de Londres, Louchard ne parut plus cet homme poli & plein d'attention, qui un moment auparavant avoit demandé la Liste de ceux qui m'escortoient, afin, disoit-il, de leur distribuer des chevaux & des chariots. Il m'obligea à croire qu'il n'avoit par-là cherché qu'à surprendre cette Liste, pour l'envoyer à Londres; puisqu'il laissa tous mes

gens se pourvoir de chevaux, comme ils purent, & à leurs frais : & ce peuple si doux les loua si chèrement, & en même tems avec tant d'arrogance, qu'il sembloit encore qu'on nous fit grace. Aucun de nos François ne fit semblant de s'appercevoir de l'incivilité de ces procédés : pour moi j'entrai dans le carrosse du Comte de Beaumont. 1603.

J'eus plus lieu d'être satisfait de la Noblesse des environs de Cantorbery. Elle accourut sur mon passage : & pour me faire tous les honneurs imaginables, elle feignit d'en avoir reçu l'ordre du Roi d'Angleterre. Cantorbery est une petite Ville extrêmement peuplée, & si polie, que je n'ai reçu nulle part un traitement si distingué. Les uns venoient m'embrasser la botte ; les autres baiser les mains ; d'autres me présentoient des fleurs : ce qu'il faut attribuer, non aux Anglois de cette Ville ; ils conservent par-tout leur caractère d'aversion pour les François ; mais aux Vallons & aux Flamands, qui s'étant réfugiés de tout tems en cette Ville, pour le sujet de la Religion, l'ont à la fin presque toute changée, &

1603.

en composent aujourd'hui les deux tiers. Je visitai l'Eglise de Cantorbery, & assistai au Service : Cette Eglise est très-belle ; & j'y entendis une excellente Musique. Les Chanoines me caressèrent encore bien davantage, lorsqu'ils sçurent que j'étois de leur Religion. L'un d'eux se montra assez affectionné à la France pour me faire donner un avis, qui fut ensuite confirmé par Aërsens à Henry lui-même. Ce Chanoine avoit connu particulièrement Arnaud, pere de celui que j'avois avec moi pour un de mes Secrétaires. Il vint trouver celui-ci, lorsqu'il eut appris que c'étoit le Fils de son ami ; & lui dit qu'il avoit sçu du Secrétaire du Comte d'Aremberg (17), Ambassadeur de l'Archiduc, qui venoit de passer il n'y avoit que peu de jours par Cantorbery, que son Maître devoit représenter au Roi d'Angleterre, pour l'engager dans une Ligue avec l'Espagne, que Henry avoit de grands desseins contre l'Angleterre, qui devoient éclore avant deux ans, & offrir en même tems à Sa Majesté

(17) Jean de Ligne, Comte d'Aremberg.
Prince de Barbançon,

Britannique de puissans secours du Roi d'Espagne , pour prévenir ces desseins en s'emparant de certaines Provinces de France, qu'il disoit lui appartenir à bien juste titre.

1603.

Milord Sidney vint me complimenter en cet endroit, de la part du Roi d'Angleterre, & me faire mille offres obligeantes. Comme je sçus que celui qui avoit été chargé du même office pour le Comte d'Aremberg, étoit Milord Howard, fort au-dessus de Sidney pour la condition, puisqu'il étoit Neveu du Duc de Norfolk, Oncle du Grand-Chambellan, Membre du Conseil privé; je craignis d'abord dans cette Députation, quelque mépris du Roi d'Angleterre : mais considérant ensuite que celui qui avoit reçu l'Ambassadeur d'Espagne même, étoit encore de moindre condition que Sidney, je conclus que tout cela pouvoit bien être un effet du hazard : ne se pouvant rien ajouter d'ailleurs aux marques d'honneur, que Sidney me rendit & me fit rendre par la Noblesse. Je ne laissai pas de m'en ouvrir à Beaumont, en lui recommandant de tirer cette explication si adroitement, qu'il

1603.

ne donnât pas sujet d'appercevoir de la méfintelligence là où personne n'en avoit vû. Beaumont s'adressa à Sidney même; & sçut si bien le tourner, qu'il fut le premier à écrire à la Cour de Londres, qu'on devoit envoyer au-devant de moi un Comte, & du Conseil privé: ce qui fut exécuté. Le Comte de Southampton, l'un des Ministres & des Confidens de Jacques, vint me trouver à Gravesend, au nom du Roi, avec une nombreuse escorte de Noblesse. Nous passâmes par Rochester pour venir en cette Ville. Nous trouvâmes une grande différence pour l'accueil, entre Rochester & Cantorbéry: Les Bourgeois de cette Ville effaçoient les marques que les Fourriers du Roi d'Angleterre avoient faites à leurs maisons pour nous y loger.

J'entrai dans Gravesend dans les Barges du Roi: ce sont des bateaux convertis, très-propres & très-ornés: & je remontai de cette sorte la Tamise jusqu'à Londres, où en arrivant, la Tour seule nous salua de plus de trois mille coups de canon, sans compter les décharges de plusieurs

Beurs petites pièces de Vaisseaux, ni la Mousqueterie du Mole & de la Place, qui est devant cette Tour. Je n'ai guère vu de plus beau feu. Je pris terre au pied de la Tour, où quantité de carrosses, dont Southampton & Sidney faisoient les honneurs, & m'attendoient pour me mener avec toute ma suite à l'Hôtel du Comte de Beaumont que j'avois choisi pour ce jour-là. L'affluence du peuple étoit si grande, qu'à peine nous pûmes nous ouvrir un passage.

J'eus dès ce soir-là même, occasion de connoître les deux Anglois qu'on m'avoit adressés. Arrivé chez Beaumont, Milord Southampton me prit à part; & après m'avoir dit que le Roi qui étoit à Vindford, Château à vingt milles de Londres, lui avoit ordonné d'aller l'y trouver ce jour-là, quelque tard qu'il fut, pour l'informer de mon arrivée, & lui en rapporter les particularités, il me demanda avec empressement, & après m'avoir fait voir son zèle, que je le chargeasse de quelques paroles particulières pour Sa Majesté, sans doute dans l'intention de s'en faire honneur. Après lui Milord Sidney vint

1603.

me faire la même requête, en me représentant fort affectueusement; que l'honneur qu'il avoit eu de m'être député le premier, & l'attachement dont il faisoit profession pour Sa Majesté très-Chrétienne, méritoient que je réservasse pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étois chargé; & ajouta-t-il, que je ne m'ouvrissse pas entièrement à Southampton. Je vis bien qu'il y avoit entr'eux de la jalousie à qui porteroit la première parole au Roi. Je les remerciai tous deux très-poliment; & je donnai la préférence à Sidney: c'est-à-dire, que le premier n'eut que de fausses, & celui-ci que de générales confidences, que je ne me souciois pas & que j'étois même bien-aïse qui devinssent publiques.

Ils en usèrent tous les deux comme ils jugèrent à propos; Pour moi, je soupai & couchai ce soir chez Beaumont; & j'y dînai encore le lendemain; parce que si peu de temps ne suffisoit pas pour me trouver & me préparer un logement, en attendant celui qu'on me destinoit au Palais d'Arondel, l'un des plus beaux & des plus commodes de Londres, par

Le grand nombre de ses appartemens de plein pied, & qu'on faisoit accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon Cortège, qui ne pouvoit loger chez Beaumont. On chercha des maisons dans tout le Quartier. La difficulté étoit d'en trouver; tous les Bourgeois se défendant de recevoir nos François, à cause du traitement qu'ils se souvenoient d'avoir reçu assez récemment des Gens du Maréchal de Biron: la plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

Il faut convenir que si tout ce que j'entendis sur ce sujet dans tout ce Quartier, étoit vrai, Biron n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la Nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa Maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principalement lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes François ne sont point encore défaits de cet air étourdi & évaporé, de ces manières libres & même effrontées, dont on nous a fait de tout temps le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas

1603.

me faire la même requête, en me représentant fort affectueusement; que l'honneur qu'il avoit eu de m'être député le premier, & l'attachement dont il faisoit profession pour Sa Majesté très-Chrétienne, méritoient que je réservasse pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étois chargé; & ajouta-t-il, que je ne m'ouvrisse pas entièrement à Southampton. Je vis bien qu'il y avoit entr'eux de la jalousie à qui porteroit la première parole au Roi. Je les remerciai tous deux très-poliment; & je donnai la préférence à Sidney: c'est-à-dire, que le premier n'eut que de fausses, & celui-ci que de générales confidences, que je ne me souciois pas & que j'étois même bien-aïse qui devinssent publiques.

Ils en usèrent tous les deux comme ils jugèrent à propos: Pour moi, je soupai & couchai ce soir chez Beaumont; & j'y dînai encore le lendemain; parce que si peu de temps ne suffisoit pas pour me trouver & me préparer un logement, en attendant celui qu'on me destinoit au Palais d'Arondel, l'un des plus beaux & des plus commodes de Londres, par

Le grand nombre de ses appartemens de plein pied, & qu'on faisoit accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon Cortège, qui ne pouvoit loger chez Beaumont. On chercha des maisons dans tout le Quartier. La difficulté étoit d'en trouver; tous les Bourgeois se défendant de recevoir nos François, à cause du traitement qu'ils se souvenoient d'avoir reçu assez récemment des Gens du Maréchal de Biron: la plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

Il faut convenir que si tout ce que j'entendis sur ce sujet dans tout ce Quartier, étoit vrai, Biron n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la Nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa Maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principalement lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes François ne sont point encore défaits de cet air étourdi & évaporé, de ces manières libres & même effrontées, dont on nous a fait de tout temps le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas

plus capables de circonspection chez les Etrangers que chez eux, où ils sont accoutumés à passer leur vie dans les brelans & les autres lieux de débauche, & à n'y garder aucune mesure.

Je me répondis bien à moi-même, que si ma conduite ne lavoit pas la France de ce reproche, du moins je ne l'encourrois pas dans ceux sur lesquels j'avois autorité : & je résolus d'exercer cette autorité d'une manière à contenir toute ma Maison dans une police sévère. J'en fis publiquement la déclaration : & comme les leçons sur ce sujet sont presque toujours inutiles, j'y joignis l'exemple dans une occasion qui se présenta presque dans le moment, & que je vais rapporter.

Ayant été logé le lendemain dans une belle maison, qui répondoit à une grande Place, autour de laquelle furent distribués les logemens de ceux de ma Suite; quelques-uns s'en allèrent faire la débauche chez des femmes publiques. Ils y trouvèrent quelques Anglois, avec lesquels ils prirent querelle, se battirent, & laissèrent un Anglois tué sur la place. Le

peuple déjà assez mal disposé, & en-
core excité par la famille du mort, 1603.

qui étoit un bon Bourgeois, s'attrou-
pa, & commença à menacer haute-
ment de venir faire main-basse sur
tous les François, jusques chez eux :
la chose parut bien-tôt des plus sé-
rieuses, parce qu'en un moment ce
peloton se grossit jusqu'au nombre
de plus de trois mille : ce qui fit résou-
dre nos François à venir chercher un
asyle dans la maison de l'Ambassa-
deur. Je n'y pris pas garde d'abord :
il commençoit à être nuit, & je jouois
à la prime avec le Marquis d'Oraison,
Saint-Luc & Blérancourt : mais en
les voyant arriver par pelotons de
trois ou quatre ensemble, & avec
beaucoup d'émotion, je jugeai à la
fin qu'il y avoit quelque chose d'ex-
traordinaire : & ayant questionné du
Terrail & Gadancours, je sus le
sujet de cette rumeur.

L'honneur de la Nation, le mien,
l'intérêt de ma Négociation, furent
les premiers objets vers lesquels mon
esprit se porta, avec un vif sentiment
de chagrin que mon entrée dans Lon-
dres fût marquée par un début si fa-
cheux. Je suis persuadé que tout ce

1603.

qui parut en ce moment dans mon extérieur, exprimoit fidèlement tout ce qui se passoit dans mon cœur. Je me levai de ma place, guidé par mon premier mouvement; je pris un flambeau sur la table, & ordonnant à tous ceux qui étoient dans l'appartement, de se ranger le long des murs (ils étoient bien une centaine) je comptai que le meurtrier, n'échapperoit pas à mes recherches. En effet je le connus aisément à son agitation & à sa peur. Il voulut nier au commencement; mais je le mis bien-tôt au point de tout avouer. C'étoit un jeune homme, Fils unique du Sieur de Combaut, Grand-Audiencier de la Chancellerie, très-riche, & de plus Parent de Beaumont, qui entra dans le moment même, & me pria de le lui remettre entre les mains, afin d'essayer à le sauver. » Je ne m'étonne pas, répondis-je à Beaumont avec » autant d'autorité que d'indignation, s'il y a du mal entendu entre vous & les Anglois, puisque » vous êtes capable de préférer votre » intérêt & celui de vos Parens, à » celui du Roi & du Public. Je ne » veux pas que le service de mon

» Maître & de tant de Gentilshom-
 » mes de bonne Maison, souffre pour
 » un petit Damoiseau Bourgeois sans
 » cervelle. « Je déclarai tout net à
 Beaumont, que dans quelques mo-
 mens Combaut alloit avoir la tête
 coupée. » Comment ! Monsieur, s'é-
 » cria Beaumont, faire trancher la
 » tête à un de mes Parens, qui a deux
 » cens mille écus ! un Fils unique !
 » c'est bien mal le récompenser de la
 » peine qu'il a prise, & de la dépense
 » où il s'est mis pour vous accompa-
 » gner. Je n'ai que faire de pareille
 » compagnie, « lui dis-je enco-
 re absolument : & pour couper court,
 j'ordonnai à Beaumont de sortir de
 mon appartement ; parce que je ne
 voulois pas qu'il assistât au Conseil
 que j'allois assembler dans le moment
 même, pour y porter un Arrêt de
 mort contre Combaut.

Je n'y appellai que les plus vieux
 & les plus sages ; & la chose ayant
 été conclue en un instant, j'envoyai
 Arnauden informer le Maire de Lon-
 dres, & prier de faire tenir prêts le
 lendemain six Archers, pour condui-
 re le Coupable au lieu de l'exécution,
 & d'y faire trouver le Ministre de la

1603.

Justice. Le Maire me fit réponse; qu'il avoit commencé par arrêter la populace mutinée, comptant bien que je lui ferois raison; & qu'il alloit partir pour venir me la demander, quand il avoit reçu la Lettre & la Sentence. Il m'exhortoit à la modérer; soit que ma sévérité l'eût désarmé, ou, comme il y a toute apparence, qu'il se fût déjà laissé gagner par les Présens de la famille du Criminel. Je renvoyai dire à ce Magistrat, que je ne révoquerois pas un Arrêt, qu'aucune autorité supérieure & aucun respect humain n'avoit pu ni m'obliger, ni m'empêcher de porter, & qui justifioit au Roi mon Maître, & à toute la Nation Angloise, que j'avois fait tout ce qui étoit de mon devoir en cette occasion: que je ne pouvois plus rien dans cette affaire, que de m'en décharger en l'en chargeant lui-même, & lui abandonnant le prisonnier, pour le punir comme il croiroit le devoir faire suivant les règles de la Justice Angloise, & je le lui envoyai effectivement: ce qui fit de cette procédure, une affaire particulière entre le Maire & Combaut, ou plutôt Beaumont, qui

acheva aisément de gagner le Magistrat, & d'en obtenir l'élargissement de son Parent, sans qu'on pût m'accuser de lui avoir prêté la main. Je m'aperçus au contraire que les François, aussi-bien que les Anglois, demeurèrent persuadés qu'entre mes mains cette affaire ne se seroit pas passée si doucement : ce qui produisit deux effets tout différens : les uns commencèrent à m'en aimer, & les autres à m'en craindre davantage.

C'étoit déjà un obstacle de moins au succès de ma Négociation : & il en restoit assez d'autres, tant de la part de la Nation en général, que de celle du Roi, & des autres Particuliers différemment intéressés à la traverser. Il est certain que les Anglois nous haïssent, & d'une haine si forte & si générale, qu'on seroit tenté de la mettre au nombre des dispositions naturelles de ce peuple. Elle est plus véritablement l'effet de leur orgueil & de leur présomption ; puisqu'il n'y a point de peuple en Europe, plus hautain, plus dédaigneux, plus enivré de l'idée de son excellence. Si on les en croit ; l'Esprit & la Raison ne se trouvent que chez eux : ils adorent

1603.

toutes leurs opinions, & méprisent celles de toutes les Nations, & il ne leur vient jamais en pensée; ni d'écouter les autres, ni de se défier d'eux-mêmes. Au reste ils se font par ce caractère, bien plus de tort à eux-mêmes qu'à nous: Ils sont par là à la merci de tous leurs caprices. Environnés de la Mer, on diroit qu'ils en ont contracté toute l'instabilité: tout change chez eux, au gré de leurs dispositions actuelles; & la seule différence entre eux & les peuples de l'Europe, qui passent pour les plus changeans, c'est que chez eux le changement n'est point un effet de légèreté, mais d'une vanité qui se reproduit sans cesse sous mille formes. Esclaves par amour propre de toutes leurs fantaisies; ce qu'ils croyoient avoir très-sensément arrangé, ou très-constamment résolu, se trouve anéanti, sans qu'ils en sçachent ni puissent apporter de raison. Aussi sont-ils si peu d'accord avec eux-mêmes, que vous ne les prendriez pas pour les mêmes personnes; & qu'ils paroissent quelquefois surpris de se retrouver toujours dans l'irrésolution. Examinez ce qui s'appelle chez eux

Maximes d'Etat; vous n'y trouvez que les Loix de l'orgueil même, adoptées par arrogance, ou par paresse.

Sur ce portrait il semblera d'abord qu'il ne doit pas être extrêmement difficile à un Ambassadeur, de leur inspirer de nouvelles résolutions; & cela est vrai, mais seulement pour le moment présent: passé ce moment ils ne se souviennent plus de ce que vous leur avez le plus fortement persuadé: en sorte qu'il faudroit qu'un Roi de France eût continuellement auprès d'eux une personne d'esprit & d'autorité, qui s'en fit écouter comme malgré eux, & les forçât pour ainsi dire, à être raisonnables: encore resteroit-il toujours dans ce cas à combattre leur orgueil, qui leur inspire de se croire infiniment supérieurs à tous les peuples de l'Europe (18).

Ainsi la France ne doit pas plus

(18) J'aurois souhaité de tout mon cœur pouvoir supprimer tout ce qu'il y a dans ce tableau & dans toute cette Relation, qu'on peut dire, pour de peu avantageux à une Nation, qui ne s'est pas rendu moins respectable par ses vertus, qu'estimable par ses talens. Tout ce

mettre la vérité d'ac-

1653.

compter sur les Anglois, que sur les autres Voisins : & la vraie bonne politique qu'elle a à suivre, pour le dire ici en passant, est de se mettre au-dedans d'elle-même en état non-seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre toute l'Europe à sentir le besoin qu'elle a d'elle : ce qui n'est difficile après tout que pour les Ministres, qui n'imaginent point d'autre moyen pour arriver à ce point, que la force & la guerre. Loin de cela, que le Souverain se montre ami du repos, défintéressé dans ce qui le regarde, plein d'équité à l'égard des autres : il est assuré de tenir ses Voisins dans cette dépendance qui est seule durable, parce qu'elle gagne les cœurs, au lieu d'assujettir les personnes (19).

word avec la bonne foi de l'Auteur, c'est qu'il a peint les Anglois tels qu'ils lui ont paru être en ce tems-là. C'est un des plus heureux effets de la culture des Arts, & du progrès des Sciences, d'avoir dissipé ces préjugés & ces partialités, qu'ont

produites la haine & la jalousie. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet, dans la Préface de cet Ouvrage. (19) Il n'est pas surprenant d'entendre raisonner de cette manière, aujourd'hui qu'on a pris des idées plus saines sur la Po

Je vais plus loin ; & je soutiens
que la Paix est le grand & commun
intérêt de l'Europe. Ses petits Prin-
ces doivent être continuellement oc-
cupés à y maintenir les plus puissans,
par les moyens les plus doux ; & les
puissans , à y forcer les Petits , s'il est
nécessaire , en prenant le parti des
foibles & des opprimés : c'est le seul
usage qu'ils doivent faire de leur su-
périorité. J'admire combien l'Euro-
pe , pour être composée de peuples
si civilisés , se conduit encore par des
principes sauvages & bornés. A quoy
voyons-nous que se réduit la profon-
de Politique dont elle se pique , sinon
à se déchirer elle-même sans cesse ?

litique & la Guerre ; de misere & d'épuise-
& que la France est ment dans lequel
parvenue à un si haut étoit alors ce Royau-
degré de gloire , que me , ou du moins
les conquêtes ne peu- d'où il ne faisoit que
vent y ajouter rien , sortir ? c'est par des
ou fort peu de chose : maximes si vraies , si
mais quelle opinion solides & si sages , que
ne doit-on pas avoir les Mémoires de Sully
des vues & de la pé- sont devenus la sour-
nétration de M. de ce , où ont puisé tout
Sully , lorsqu'on le ce que nous avons eu
voit établir des prin- depuis d'habiles Mi-
cipes si peu propres nistres. *Voyez la Pré-*
en apparence à l'état face

1603.

De toutes parts elle revient à la guerre : elle ne connoît aucun autre moyen & n'imagine aucun autre dénouement. C'est la ressource unique du moindre Souverain, comme du Potentat. La seule différence entre eux, est que celui-là la fait à petit bruit, & en second; & celui-ci, avec grand appareil, & souvent seul, pour faire montre de sa grandeur : ce qui est assurément la plus insigne méprise. Eh ! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposés la nécessité de passer toujours par la guerre pour arriver à la paix ? Car enfin la paix est le but de quelque guerre que ce soit, & c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qui semble tout au contraire que nous ne faisons la paix que pour avoir la guerre. Mais retournons à nos Anglois.

On pouvoit compter à la Cour de Londres quatre fortes de personnes, qui composoient autant de factions différentes : & de cela on peut déjà conclure, ce qui est vrai, que tout y étoit plein de soupçons, de dé-

fiance & de jalousie, de mécontens secrets, & même publics. Je puis assurer au reste que je ne vais rien dire, dont je ne croye avoir eu une pleine connoissance, soit par moi-même, soit par les discours des partisans de la France, de ceux qui se disoient l'être, des mécontens, enfin par toutes sortes d'autres moyens. La première de ces Factions, étoit la Faction Ecoissoise, qui rouloit sur le Comte de Mare, Milord Montjoy, le Chevalier Asquins, Kenlos, & autres Gentilshommes de la Chambre, ou, comme on les appelloit, de la Couche. Ils tenoient pour la France; & ils pouvoient attirer à ce Parti le Roi qui paroissoit d'humeur à se laisser entièrement gouverner. Quelques-uns d'eux étoient assez bons hommes de guerre; mais ils n'avoient aucun usage des affaires du Cabinet. Je n'ai point mis le Comte de Lenox de ce nombre; parce que quoiqu'il fût aussi porté d'inclination pour la France, il avoit pourtant parmi les Ecoissois, un Parti séparé de celui du Comte de Mare, & même qui lui étoit opposé, non pas à la vérité quant à la Politique, mais

quant à l'avantage d'avoir l'oreille du Maître; & ils se haïssoient fort. Ainsi la Faction Ecoſſoïſe ſe ſubdiviſoit en deux.

La ſeconde, tout-à-fait contraire à celle-ci, étoit la Faction Eſpagnolle : tous les Howards y entroient; ayant à leur tête l'Amiral de ce nom, le Grand Chambellan, le Grand-Ecuyer, les Humes, & autres moins diſtingués. La troiſième étoit compoſée d'un nombre de vieux Anglois, qui mettant la France & l'Eſpagne au même niveau, ou également jaloux de ces deux Nations ne s'attachoient ni à l'une ni à l'autre, & ſongeotent à rendre la Flandre indépendante d'elles, en reſſuſcitant l'ancien Royaume de Bourgogne. Les principaux mobiles de cette Faction étoient le Chancelier, le Grand-Tréſorier, & le Secrétaire d'Etat Cecil; du moins autant qu'on le pouvoit conjecturer d'un homme, qui étoit tout myſtère : car il ſe ſéparoit des uns & des autres, ou il ſe réunifſoit à eux, ſelon qu'il le jugeoit à propos pour l'intérêt de ſes affaires particulières. Il avoit eu la principale part dans l'ancien Gouvernement; il prétendoit

avec la même subtilité parvenir à gouverner le nouveau : son expérience aussi bien que son adresse le faisoient déjà regarder du Roi & de la Reine, comme un homme nécessaire. Enfin on en formoit une quatrième, de deux qu'on voyoit se mêler des affaires, sans aucune liaison avec tous ceux qui viennent d'être nommés, sans même aucun accord fixe, sinon qu'ils ne se sépareroient point, & qu'ils ne s'uniroient avec personne ; Gens séditieux, de caractère purement Anglois, & prêts à tout entreprendre en faveur des nouveautés, tut-ce contre le Roi même. Ils avoient à leur tête les Comtes de Northumberland, de Southampton, de Cumberland, Milords Cobham, Raleigh, Gressin, & autres.

Il n'y avoit encore de bien clair dans toutes ces Factions que la jalousie & la haine mutuelle des unes envers les autres : & il étoit impossible de deviner laquelle prendroit le dessus dans la suite, & auroit le Prince pour elle. A en juger par les apparences : sa faveur ne pouvoit être disputée qu'entre des Gens de plume, & les favoris de la Chambre ; les pro-

miers, parce qu'étant fins & intelligens, ils s'y prenoient ordinairement mieux que les autres, pour s'attacher leur Maître : les seconds, parce qu'ils avoient l'avantage de la familiarité, & d'être admis aux parties de plaisir. Mais l'humeur & les inclinations du Roi n'étoient elles-mêmes pas encore assez bien connues : & son avènement à une Couronne telle que l'Angleterre, pouvoit d'ailleurs y apporter trop de changemens, pour qu'on pût s'assurer d'avoir deviné juste.

Tout ce qui étoit à craindre pour moi, étoit que tous les sentimens qu'on cherchoit à faire prendre à Jacques, le plus difficile ne fût celui qui l'attacheroit à la France. Il avoit pensé jusques-là comme faisoient les Puissances du Nord, qui divisoient en trois la Maison d'Autriche ; celle d'Espagne, celle d'Allemagne, & celle de Bourgogne. Ils détestoient la première, comme trop puissante & trop entreprenante. Ils méprisoient la seconde, & s'en seroient pourtant bien accommodés, en la déshonorisant d'avec la Pape, l'Espagne & les Jésuites. Pour la troisième qui

n'étoit pour eux qu'en idée, elle étoit si fort de leur goût, qu'ils n'auroient rien épargné pour la rétablir; pourvu qu'ils l'eussent aussi séparée d'intérêt avec l'Espagne & l'Allemagne; ou du moins que ces Puissances eussent renoncé à rien prétendre les unes sur les autres.

Jacques I. n'étoit pas ensuite si bien prévenu à beaucoup près en faveur de Henry, que l'avoit été Elizabeth: On lui avoit rapporté qu'il l'appelloit par dérision, *Capitaine des Arts, & Clerc aux Armes*. Il étoit assez difficile qu'il ne donnât pas dans les commencemens quelque accès dans son esprit à ces anciennes prétentions de l'Angleterre sur la France, dont on n'avoit pas manqué de l'entretenir fort sérieusement. A mon égard, on avoit fait entendre à ce Prince, que mon Frere & moi nous avions tenu des discours peu respectueux sur sa Personne. Ajoutons, pour faire connoître plus particulièrement ce Prince, qu'il étoit droit & consciencieux; qu'il avoit de l'éloquence, & même de l'érudition, moins pourtant que de pénétration, & de disposition à être sca-

1603.

vant. Il aimoit à entendre parler des affaires d'Etat; & qu'on l'entretint de grandes entreprises, qu'il pesoit lui-même avec un esprit de méthode & de système, mais qu'il étoit bien éloigné de pousser plus avant: car il haïssoit naturellement la Guerre, & encore plus à la faire; étoit indolent dans ses actions, excepté lorsqu'il étoit à la Chasse, & inappliqué dans les affaires: tous indices d'un esprit doux & timide, & qui ne peut guère manquer de se laisser gouverner. Il étoit facile de le conclure de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de la Reine son Epouse. (20)

Cette Princesse n'avoit dans son caractère, aucun trait de rapport avec son mari. Elle étoit d'un naturel hardi & entreprenant: Elle aimoit l'éclat & la pompe, le tumulte & la brigue. Elle étoit entrée fort avant dans toutes les factions civiles, non-seulement en Ecosse, au sujet des Catholiques qu'elle soutenoit, qu'elle avoit même recherchés; mais encore en Angleterre, où les mé-

(20) Anne, fille de d'Ecosse; & ensuite de Frédéric II. Roi de la Grande-Bretagne, Danemark, Reine morte en 1619.

contens, qui n'étoient pas en petit nombre, n'étoient pas fâchés de s'appuyer d'une Princesse, destinée à devenir leur Reine. On sçait que les femmes, qui ne sont que des instrumens assez foibles dans les affaires solides, jouent souvent un rôle dangereux dans les brouilleries. Le Roi ne pouvoit l'ignorer : mais il avoit le foible de ne pouvoir jamais lui résister, ni la contredire en face : pendant qu'elle ne se faisoit aucune difficulté de témoigner publiquement de son côté, qu'elle n'étoit pas toujours d'accord avec lui. Il vint à Londres long-tems avant elle. Elle étoit encore en Ecosse, lorsque j'arrivai dans cette Ville : & l'intention de Jacques auroit été qu'elle n'y fût point venue si tôt ; persuadé qu'il étoit, que sa présence ne pouvoit qu'empirer les affaires. Il le lui envoya signifier, & d'un air d'autorité, qui ne coûte rien à prendre contre les absens ; mais dont elle ne s'émut pas beaucoup.

Au lieu d'obéir : la Reine se dispensa à quitter l'Ecosse ; après s'être donné de son propre mouvement, & contre la volonté du Roi, un

1603.

Grand-Chambelland de sa Maison. Les Comtes d'Ortenay & de Lifcois, deux Ecoſſois, l'accompa-
gnoient par honneur. Elle faiſoit
apporter avec elle le corps de l'En-
fant mâle, dont elle étoit accouchée
en Ecoſſe; parce qu'on avoit voulu
perſuader au Public, que ſa mort
n'étoit que ſuppoſée : & elle ame-
noit le Prince ſon aîné, qu'elle af-
fectoit en public de gouverner abſo-
lument; & auquel on diſoit qu'elle
n'inspiroit que des ſentimens Eſpa-
gnols : car on ne doutoit point que
ſon inclination ne ſe déclarât en-
tièrement de ce côté. Il eſt vrai
pourtant que le jeune Prince ne lui
donnoit aucun lieu de ſe louer de
ſa déference : il haïſſoit naturelle-
ment l'Eſpagne, & affectionnoit la
France : augure d'autant plus heu-
reux, qu'il paroïſſoit par le mélange
d'ambition, d'élévation & de gé-
néroſité, qu'on remarquoit déjà en
lui, tout propre à devenir quelque
jour un de ces Princes, qui ſont
beaucoup parler d'eux. Il connoiſ-
ſoit de réputation le Roi de France,
& ſe propoſoit de le prendre pour
ſon modèle; ce qui étoit un ſuppli-

ce pour la Mere, qui avoit résolu, dit-on, de lui faire perdre l'air François, en le faisant transporter & nourrir en Espagne.

1693.

Voilà quel étoit l'état de la Cour de Londres, lorsque j'y commençai ma Négociation. Le caractère du reste des principales personnes qui y eurent part, se découvrira dans la suite autant qu'il en est besoin pour ces Mémoires. J'ajoute seulement, qu'outre le Comte d'Aremberg de la part des Archiducs, le Prince Henry de Nassau, avec les autres Députés des Etats Généraux, que j'y trouvais arrivés avant moi, on y attendoit incessamment l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, & les Envoyés de Suède & de Dannemarc : Ces derniers y arrivèrent un jour après moi. Il y en avoit encore quelques autres, mais qui n'y figurèrent pas assez, pour être nommés ici ; il semble que tous les Princes de la Chrétienté regardoient comme un coup de partié, de s'assurer l'Angleterre.

Les premiers que je vis furent ceux de l'Electeur Palatin, qui ayant déjà fait leur compliment au nouveau Roi, & étant prêts à retourner chez

1603.

eux, vinrent prendre congé de moi; presqu'aussi-tôt après mon arrivée, il n'y eut rien de particulier entre nous. Quelque temps après qu'ils furent sortis, Cecil envoya son premier Commis sçavoir de Beaumont, à quelle heure commode il pourroit me trouver chez moi: il vint l'après-midi. Tant que nous eumes des témoins, il ne me parla que de l'affection du Roi d'Angleterre pour le Roi de France; du desir qu'il avoit de lui en donner des marques, & autres choses sur le même ton, qui ne doivent être prises que pour compliment. Je feignis pourtant de les regarder comme très-sérieuses, lorsqu'il fut dans ma chambre seul avec Beaumont; afin d'avoir une occasion naturelle de lui représenter tout l'avantage, qui résulteroit pour les deux Couronnes de l'union des deux Rois, & de faire valoir leurs services, & leurs engagements déjà contractés.

Ce débur général devant me servir du moins à aßeoir quelque jugement sur les dispositions de celui qui me parloit; sa réponse me fit voir qu'elles ne m'étoient pas favorables. Cecil

cil me fit un long discours, dont le but étoit de me prouver, que son Maître ne devoit se mêler en rien des affaires de ses Voisins; mais laisser la Hollande s'expliquer comme elle le trouveroit bon, de ses démêlés avec l'Espagne. Il parla d'Ostende, comme d'une Ville peu digne de tous les soins qu'on apportoit pour la conserver: & du Commerce des Indes, comme d'un avantage, dont la politique demandoit qu'on dépouillât les Pays-Bas. Je combattis son sentiment: il me parut satisfait de mes raisons, mais fort peu disposé à les appuyer auprès du Roi son Maître. Il m'apprit, en changeant de propos, que Sa Majesté Britannique étoit partie de Gréenwich, afin d'éviter les sollicitations, que le Comte d'Aremberg n'auroit pas manqué de faire, pour obtenir une audience avant la mienne: ce que Sa Majesté n'auroit pu lui refuser, étant arrivé avant moi, & qu'elle étoit pourtant bien-aïse de ne lui point accorder. Cecil joignit à cette faveur, qu'il me fit beaucoup valoir, celle de m'offrir mon audience, qui n'étoit pas d'un moindre

1603.

1603.

prix : la coûtume obligeant les Ambassadeurs à la faire demander au Roi. Il ne tint pas à lui que je ne regardasse aussi comme une grace singulière, la députation qu'on m'avoit fait d'un homme tel que lui. Je remerciai autant de fois Monsieur le Député ; & le priai de se charger d'en témoigner ma gratitude au Roi.

Au travers de tout ce que fit ce Secrétaire, pour me faire entendre que personne, après le Roi, ne pouvoit autant que lui, & même qu'il présidoit aux Conseils de ce Prince ; je crus voir le contraire. Je devinai encore, que craignant que quelqu'un de ses Concurrans ne lui ravît les Emplois brillans, il avoit sollicité, & peut-être très-instamment, auprès de son Maître, celui de traiter avec moi, dont il parloit comme s'il se fût dégradé en l'exerçant. La-Fontaine & les Députés des Etats-Généraux, qui entrèrent comme Cecil sortoit, portèrent sur sa manœuvre, le même jugement que moi : & elle ne nous parut pas un mauvais présage ; non plus que la remarque qu'ils avoient faite, que depuis que

Jacques avoit appris mon départ de France pour Londres, il avoit commencé à les traiter plus favorablement : avant cela, il n'avoit voulu ni parler, ni voir le Prince de Nassau : il avoit même donné publiquement aux Etats, l'épithète de révoltés & de séditions. Ils voulurent ensuite me persuader à leur tour, que le Roi de France ne devoit pas se borner à inspirer au Roi d'Angleterre des sentimens modérés pour eux ; mais se porter ouvertement pour leur défenseur. Il y avoit bien des choses à dire là-dessus ; il étoit tard ; les tables étoient servies : je les congédiai, avec une assurance générale qu'ils seroient satisfaits.

Je leur rendis une réponse plus positive le 21, que Barneveld (21) me vint voir au Palais d'Arondel, dont je venois de prendre possession. Barneveld commença, comme ses Collègues, à m'exagérer la misère à laquelle étoient réduites les Provinces Unies ; les dépenses qu'elles avoient faites depuis la Paix de Ver-
vins ; leurs dettes ; leur épuisement.

(21) Jean d'Olden | de Tempel.
de Barneveld, Sieur

310 MEMOIRES DE SULLY;

1603.

Il assura que les Etats ne pouvoient plus ni retenir Ostende, ni résister aux Espagnols, si le Roi de France ne faisoit avancer sans délai une Armée puissante, qui entrât par terre en Flandre, soit par la Frontière de Picardie, ou par les Terres appartenantes à l'Archiduc; parce qu'il n'y avoit que ce seul moyen de chasser les Espagnols de vive force de devant Ostende: l'expérience ayant appris, disoient-ils, qu'il étoit facile aux Espagnols de défaire l'un après l'autre tous ces petits secours qu'on leur envoyoit par mer, à mesure qu'ils faisoient leur descente. Il conclut après toutes ces plaintes, comme avoient fait ses Collègues, que Henry devoit se déclarer leur Protecteur, en faisant une Ligue offensive & défensive avec eux.

Je répondis nettement à Barneveld, qu'il falloit qu'ils renonçassent à cette espérance; Henry n'étant nullement d'humeur à s'attirer par complaisance pour eux toutes les forces de l'Espagne, ni à soutenir seul le fardeau d'une Guerre, dont il ne devoit recueillir aucun fruit: ce qui étoit indubitable dans la

supposition que le Roi d'Angleterre ne voulut entrer dans cette affaire pour rien. Je lui dis que par cette raison je ne pouvois, ce qui étoit vrai, ni prendre de résolution, ni leur rien dire de positif, jusqu'à ce que j'eusse du moins pressenti les dispositions de ce Prince à leur égard. Je lui demandai ce qu'il en avoit pu découvrir, lui qui séjournant à Londres depuis plus longtemps, pouvoit mieux connoître la Personne du Roi. Il me répéta, que ce Prince entraîné dans le commencement à l'avis de la Paix, par ses Conseillers & par son propre penchant, leur avoit long-temps ôté toute espérance : mais qu'ayant apparemment fait réflexion, que cette Paix coûteroit bien cher à l'Angleterre, s'il falloit que par son inaction les Flamands retournassent sous la domination Espagnole, ou qu'ils ne pussent s'en délivrer qu'en acceptant celle de la France, leur protectrice : & ayant peut-être senti ce que l'Angleterre avoit à craindre elle-même d'une Puissance, qui s'attachoit sans droit ni raison, à tout ce qui étoit à sa bienséance, lorsque d'ailleurs

1603.

1603.

tous autres objets manquoient à sa convoitise; ces considérations avoient paru le jeter dans une incertitude, d'où il n'étoit pas encore sorti sans doute; puisqu'il n'avoit pu leur dire autre chose, sinon qu'il ne se sépareroit pas de la France : que bien loin de cela, il ne faisoit qu'attendre l'arrivée de l'Ambassadeur François, pour s'unir plus étroitement avec Henry, & former les nœuds d'un double mariage dans leurs Familles.

Ce que me disoit Barneveld, auroit pu dissiper une partie de mes craintes, si le Roi d'Angleterre avoit été un de ces Princes sur lesquels on peut compter : mais je ne pouvois voir de sa part en tout cela, que de la dissimulation, ou du moins de l'irrésolution; lorsque ceux de ses Ministres que je devois croire le plus au fait des affaires secrètes de son Cabinet, n'avoient point d'autre discours à me tenir, sinon qu'on cherchoit en vain à leur faire craindre l'Espagne; la situation seule de leur Isle les mettant à couvert contre les entreprises de quelque Prince Etranger que ce fût. Il eût même été de la dernière imprudence aux Etats

& à Barneveld d'en juger autrement, & d'attendre à prendre les mesures pour prévenir leur dernier malheur, que Jacques se fût déterminé : Je croyois les Etats trop fins Politiques, pour avoir fait cette bévûe. M'attachant à cette idée, que je communiquai à Barneveld, je le conjurai par tout l'intérêt de sa Patrie, de ne me rien déguiser des résolutions les plus secretes qu'on y avoit prises, dans la supposition que l'Angleterre les abandonnât; ou même, ce qui n'étoit que trop possible, qu'elle cherchât à augmenter leur embarras, en prenant ce tems pour demander les Places d'ôtages, offertes à Elisabeth.

Barneveld se sentant pressé, & me regardant comme Confident d'un Prince, qui étoit le seul véritable Ami de sa Patrie, ne balança plus à m'avouer tout : & après s'être seulement fait un mérite auprès de moi de ce secret important, il m'apprit, que le Conseil des Provinces-Unies avoit résolu d'éluder, à quelque prix que ce fût, la remise des Places d'ôtage : Que les termes de leur Traité avec Elisabeth leur

1603.

en fourniroient des moyens, par le tems qu'il faudroit mettre à en examiner la teneur : Que s'ils se trouvoient trop pressés par les Anglois ou les Espagnols, ils chercheroient à faire remettre sur le tapis le Traité de Brunsvich & Vandrelp; offrant de mettre Ostende en sequestre, jusqu'à ce que ce Traité eût été amené à sa fin : Que pendant cet intervalle, il se présenteroit peut-être quelque conjoncture favorable; & qu'ils y gagneroient du moins d'arrêter pour le tems présent, le puissant secours, préparé en Espagne contre Ostende.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit dans le Traité avec Elisabeth & avec l'Espagne, il faut sçavoir que la feuë Reine d'Angleterre avoit demandé aux Etats certaines Villes, pour lui servir de caution des sommes qu'elle leur avoit prêtées; avec cette Clause gracieuse pour ceux-ci, qu'ils ne les lui remettoient entre les mains, qu'au cas qu'ils fissent sans elle leur accommodement avec l'Espagne : Et pour ce qui regarde l'autre Traité : il fut proposé dans le sort des hostilités entre l'Es-

pagne & les Provinces-Unies, de remettre les Pays contestés sous la puissance de la Maison d'Autriche, non de celle qui régné en Espagne, mais de celle qui tient l'Empire d'Allemagne. Ce Traité qui fut entamé par le Duc de Brunsvich, & continué par le Comte de Vandrep, n'eut aucun effet; soit qu'il tint aux Etats, ou à l'Espagne, ou vraisemblablement à tous les deux: les premiers demandèrent que dans ce Traité fussent comprises les Provinces & les Villes, dont l'Espagne étoit demeuré ou rentrée en possession en Flandre; parce que, dirent-ils, ils risquoient trop à demeurer si voisins de l'Espagne, qui à la faveur d'une fausse Paix, se refaisiroit aisément de ce qu'elle sembloit abandonner: & celle-là ne voyant qu'à regret démembrer un si beau fleuron de sa Couronne.

L'après-midi de ce jour, je fus visité par le Résident de Venise, qui étoit le Secrétaire de cette République. Il me parla avec la même ouverture que Barneveld; parce que son Etat étoit dans le même cas de plainte & de jalousie contre l'Es-

1603.

gne, & de liaison avec la France. Il me confirma encore tout ce que je pensois de l'esprit d'irrésolution de Jacques. Il me dit, que ce Prince, qui faisoit sonner si haut & si souvent ce grand mot de Politique de l'Europe, ne s'embarrassoit de rien moins dans le fond : & que toute la dissimulation dont on lui faisoit un mérite, n'avoit jamais consisté qu'à donner des espérances à tout le monde, & jamais d'effets à personne : Qu'il ne changeroit pas de Maxime ; lui à qui on avoit souvent entendu dire qu'il n'y avoit que ce manège adroit, qui lui eût fait parer les dangers qu'il avoit courus, étant Roi d'Ecosse : Qu'il en feroit même encore plus d'usage qu'auparavant, dans un commencement de règne, & à la tête d'un grand Royaume, dont il ne connoissoit encore ni les peuples, ni les affaires, ni les Voisins : toutes circonstances favorables à son principe.

Ces réflexions du Vénitien étoient sentées. Il m'instruisit ensuite de la conduite du Duc de Bouillon avec le nouveau Roi : qu'il l'avoit fait solliciter par les Envoyés de l'Elec-

teur Palatin, de parler pour lui :
 mais que Jacques leur avoit ré- 1603.
 pondu, en coupant court sur cette
 proposition, qu'il ne convenoit point
 à un grand Prince de s'entremettre
 pour un Sujet rebèle. Je ne sçais
 ce que pensa après cela Bouillon,
 d'une idée, que lui, La-Trémoil-
 le, d'Entragues & Du-Plessis avoient
 trouvée fort heureuse : c'étoit de fai-
 re le Roi d'Angleterre Protecteur
 du Parti Calviniste en France, &
 l'Electeur Palatin, son Lieutenant.
 Bouillon avoit pour Agent à Lon-
 dres, un Anglois nommé Wilem,
 qui avoit passé à son service, après
 avoir quitté celui de Sa Majesté,
 dont il étoit Sonneur de Cor, &
 l'un des Valets de sa Chambre, con-
 nu sous son nom François de Le-
 Blanc. Celui de d'Entragues étoit
 un nommé Du-Panni; il hantoit fort
 chez Beaumont; & sa principale cor-
 respondance étoit avec le Duc de
 Lenox & son Frere. C'est Henry qui
 me donna tous ces avis dans ses Let-
 tres; & après les recherches que j'en
 fis par son ordre, il ne s'y trouva
 rien que de très-vrai. Certainement
 d'Entragues gagnoit à négocier ainsi

1603.

par seconds : il auroit été bientôt connu à Londres pour ce qu'il étoit ; c'est-à-dire pour un homme de beaucoup de paroles, & de peu d'esprit. Le Certificat que je lui rendis la-dessus en toute occasion, n'avança pas ses affaires.

Le Comte d'Aremberg m'envoya aussi faire visite ce même jour ; s'excusant de n'y pas venir lui-même, sur ce que la coutume ne vouloit pas qu'on en fit aucune, avant que d'avoir reçu la première Audience du Roi. Elle se passa toute en courtoisie, en assurances de services, de paix & d'amitié, auxquelles il ne manquoit que la sincérité.

Le Roi d'Angleterre qui m'avoit déjà fait sçavoir qu'il me donneroit Audience le vingt-deux, qui étoit un Dimanche, envoya un Gentilhomme me le confirmer ; me dire que je ne m'ennuyasse point ; & sçavoir de sa part, comment j'étois logé, & si rien ne me manquoit. A cette faveur fut joint le présent d'une moitié de Cerf, qui étoit le premier, à ce que me fit dire ce Prince, qu'il eût pris en sa vie, quoique grand chasseur ; n'y en ayant point en Ecosse.

Il prit de-là occasion de me faire un compliment pour Henry; en disant, qu'il attribuoit sa bonne fortune à l'arrivée d'un homme qui venoit de la part d'un Prince, regardé comme le Roi des Veneurs. Je fis réponse que cette conformité d'inclinations entre leurs Majestés, m'étoit un garant de l'union de leurs Personnes; à moins que la jalousie de la Chasse n'y mît obstacle: qu'en ce cas, je prenois la liberté de m'offrir pour arbitre entre leurs Majestés; étant si désintéressé & si froid sur cet article, que quand le Roi mon Maître partoit pour une partie de Chasse, bien-loin de penser comme le Roi d'Angleterre, que ma présence pût porter bonheur, il me renvoyoit ordinairement me mêler d'autres affaires dans mon Cabinet, où il disoit que j'étois plus heureux. Quoiqu'il n'y eût rien de sérieux dans ces paroles, je ne fus pas fâché qu'elles pussent servir à me donner quelque crédit auprès de Sa Majesté Britannique. Je tournai encore à dessein mon compliment, de manière à satisfaire l'amour propre de Jacques, qui se sentoit extrêmement flaté,

1603.

comme je le sçavois bien, de toute comparaison avec le Roi de France. J'envoyai la moitié de mon présent au Comte d'Aremberg, en lui rendant sa civilité.

Un des ordres que j'avois donnés pour la disposition de la cérémonie de mon Audience, étoit de faire prendre l'habillement de deuil à toute ma suite; pour satisfaire à la première partie de ma Commission, qui consistoit à complimenter le Roi sur la mort d'Elisabeth: quoique j'eusse appris dès Calais, que personne, ni Ambassadeur, ni Etranger, ni même Anglois, ne s'étoit présenté devant le nouveau Roi en noir; & que Beaumont m'eût encore représenté depuis, que certainement mon dessein feroit vû de mauvais œil dans une Cour, où il sembloit qu'on eût si fort affecté de mettre en oubli cette grande Reine, qu'on n'y faisoit jamais mention d'elle, & qu'on évitoit même de prononcer son nom.

J'aurois bien voulu pouvoir me cacher la nécessité où j'étois de paroître dans un habillement qui sembloit faire un reproche au Roi & à toute l'Angleterre; mais mes ordres

là-dessus étoient positifs , & d'ailleurs très-justes : c'est ce qui fit que je n'eus aucun égard à la prière que me fit Beaumont, d'attendre à faire cette dépense , qu'il en eût écrit au Chevalier Asquins & à quelques autres , qui étoient le plus au fait du cérémonial de la Cour : ce qu'il ne laissa pas de faire. Il ne reçut aucune réponse le Jeudi , le Vendredi ni même le Samedi de tout le jour ; & je persistai dans ma résolution , malgré les raisons qu'il ne cessoit point de m'apporter. Le Samedi au soir , veille du propre jour de l'Audience , & si tard que je me couchois , Beaumont vint me dire qu'Asquins lui avoit mandé que tous les Courtisans regardoient mon action , comme un affront que je voulois leur faire ; & que le Roi m'en sçavoit si mauvais gré , qu'il n'en falloit pas davantage pour faire échouer ma Négociation dès le commencement. Cet avis se rapportant à ceux de Milor Sidney , du Vicomte de Sarraot , de La-Fontaine & des Députés des Etats ; il me fut impossible d'en douter : de peur d'un plus grand mal , je fis changer d'habillement à

1603.

toute ma Maison, qui s'en fourrait d'autres par-tout où elle put. Luc-nau étant venu m'avertir le lendemain matin, que je serois présenté au Roi, sur les trois-heures après midi; je connus à la joie qu'il témoigna du nouvel ordre que j'avois donné, qu'il avoit été indispensable de vaincre ma répugance: elle me fit pourtant presque autant d'honneur dans le public, que si je l'avois poussée jusqu'au bout; parce qu'on n'ignora pas que je n'avois cédé qu'à la seule nécessité.

Fin du quatorzième Livre.





MEMOIRES DE SULLY.



LIVRE QUINZIEME.



Es Gardes du Roi d'Angleterre, ayant à leur tête le Comte Derby, vinrent me prendre au Palais d'Arondel; & me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordèrent le Quai, pendant que je me rendois à Grenvich. Je fis ce trajet sur les Barges du Roi; ayant avec moi cent vingt Gentils-hommes, choisis sur tout mon monde. Le Comte de Northumberland me reçut au débarquement, & me conduisit au Palais du Roi, au travers d'une multitude infinie.

1603.

1603.

J'entrai dans une chambre, où l'on nous présenta la collation ; contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les Ambassadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. Sa Majesté m'ayant fait avertir d'entrer dans sa chambre, je fus plus d'un quart d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de son Trône ; tant par l'affluence de ceux qui y étoient déjà, que parce que je fis marcher ma Maison devant moi. Ce Prince ne m'eut pas plutôt aperçu, qu'il descendit deux degrés : il alloit les descendre tous, tant il montrait d'empressement de m'embrasser ; si l'un des Ministres qui étoient à ses côtés ne lui avoit dit tout bas, qu'il ne devoit point aller plus loin. » Quand j'honorerois, dit-il tout haut, cet Ambassadeur-ci » outre la coutume ; je ne prétendrois pas que cela tirât à conséquence pour les autres ; je l'estime » & aime particulièrement, par l'affection que je sçais qu'il a pour moi, par sa fermeté dans notre » Religion, & sa fidélité envers son » Maître. « Je n'ose rapporter tout ce qu'il dit encore à mon avantage.

Je reçus avec tout le respect que je devois, une déclaration si obligeante; & j'y répondis, non par une Harangue, telle qu'on s'attend peut-être à en voir ici, & que les pédans de Cour trouveroient plus de leur goût; mais par un simple compliment, qui en disoit bien autant, & convenoit mieux à mon état. Le regret de Henry sur la mort d'Elizabeth; sa joie de l'avénement à la Couronne du Roi régnant; les louanges des deux Rois; tout cela fut achevé en deux mots: je m'excusai sur mon insuffisance, & sur ce que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit elle-même expliqué ses sentimens. Je présentai en même tems les Lettres de leurs Majestés; parmi lesquelles je fis remarquer à Sa Majesté Britannique, celle qui étoit de la main de Henry: Elle les lut elle-même; & ensuite les donna à Cecil, en témoignant combien elle étoit sensible à ce qu'elles contenoient, par ces paroles: » Qu'elle n'avoit point » laissé en Ecosse la passion avec laquelle elle avoit toujours chéri le » Roi de France, & désiré la prospérité de sa Couronne. «

1603.

Je continuai à complimenter ce Prince, mais sur le ton ordinaire de la conversation : celui de harangueur me peinoit extraordinairement. Je lui dis, que Henry avoit fait éclater publiquement sa joie, de voir le Trône d'Angleterre rempli par un Prince qui en étoit si digne ; & de ce qu'il avoit été si promptement & si unanimement reconnu : que s'il avoit été besoin de la présence de Sa Majesté Très-Chrétienne, elle se feroit transportée avec plaisir partout où elle auroit pû être nécessaire, pour lui donner des preuves d'un sincère attachement à ses intérêts, & d'union à sa Personne. Je ne dus pas me repentir de ce compliment : Jacques répondit, que quand bien même il auroit trouvé les Anglois en guerre avec les François, il n'auroit dû songer qu'à vivre en paix avec un Prince, qui de la Couronne de Navarre avoit été appelé, de même que lui, à celle de France : » étant raisonnable, dit-il, » de faire toujours vaincre le mal » par le bien : » mais qu'il avoit eu une double joie, de quitter une Couronne amie de la France, pour

une autre qui ne l'étoit pas moins. La feuë Reine fut citée en cette occasion, mais sans un seul mot de louange.

1603.

Comme ce Prince voulut après cela m'entretenir plus long-temps, & plus familièrement; il me fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment, pour lui faire mon compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avoit mandé de Paris, des discours attribués, au Roi, à moi & à mon Frere, après son retour d'Ecosse: il m'avoua qu'il les avoit cru vrais pendant quelque temps; mais qu'il avoit découvert que tout cela n'étoit qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendoit plus odieux ceux qui avoient recours à de pareils moyens, pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange manière sur les Espagnols: ce qui dut faire un grand plaisir à Nassau, qui n'étoit pas assez éloigné, pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, & aux Députés Flamands, qui se tenoient *incognito* dans la foule: parce qu'ils n'avoient pu jusqu'à ce

1603.

jour, obtenir Audience. Il qualifia en toute rigueur, leur malignité à allumer le feu dans tous les Etats voisins du leur : il protesta qu'il s'opposeroit à leurs injustes desseins : il parla du Roi d'Espagne, comme d'un homme trop foible d'esprit & de corps, pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimères de ses Prédécesseurs. Je prenois assez de plaisir à ce discours; pour chercher à le faire durer : je dis au Roi d'Angleterre, qu'il étoit fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols, que sur le malheur d'autrui : qu'il n'en étoit pas de même du Roi de France : j'apportai pour preuve, ce qu'ils avoient fait depuis une Paix aussi solemnelle que celle de Ver vins; la révolte de Biron, la Guerre de Savoye, & quelques autres Grieffs. J'ajoutai que tel étoit l'artifice du Conseil d'Espagne, que pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyoit toujours commencer par se plaindre le premier : conduite aussi dangereuse, que celle que les Espagnols pratiquoient encore ordinairement, de ne traiter avec leurs Voisins, que dans

l'intention de les perdre , par la sécurité même que donne un Traité. 163.

Jacques reparrit qu'il sçavoit bien tout cela. En un mot , je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il montrait contre l'Espagne devant tant de témoins , ne fût aussi sincère que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos, le Roi d'Angleterre passa à celui de la chasse , pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il sçavoit bien que je n'étois pas un grand chasseur : que la part qu'il m'avoit attribuée dans sa prise ne me regardoit pas comme Monsieur de Rosny ; mais comme Ambassadeur d'un Roi , qui n'étoit pas moins le plus grand chasseur , que le plus grand Prince du monde : A quoi il ajouta avec la dernière politesse , que Henry avoit raison de ne pas me mener à la chasse ; parce que je lui étois plus utile ailleurs ; & que si j'étois chasseur , le Roi de France ne pourroit pas l'être. Je lui répondis , que Henry aimoit tous les exercices ; mais sans qu'aucun lui fit jamais abandonner le soin de ses

1603.

affaires, ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses Ministres : bien éloigné de l'aveugle crédulité du Roi d'Espagne pour le Duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit, que sans doute j'avois eu bien de la peine à régler les Finances, & à résister aux importunités des Grands du Royaume : & il en rapporta des traits, dont j'avois moi-même perdu la mémoire. Il me demanda ensuite brusquement, & en s'interrompant lui-même, comment se portoit le Roi de France. Je jugeai aisément, à l'air dont cette question me fut faite, qu'il étoit vrai qu'on avoit voulu persuader à ce Prince, que Henry ne pouvoit pas vivre long-tems après sa dernière maladie ; qu'il y avoit ajouté foi ; & que cette prévention seroit le plus puissant motif, qui l'empêcheroit de contracter avec la France : ne pouvant faire beaucoup de fond sur un Roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, & j'y réussis. Il ajouta seulement, qu'on lui avoit encore dit une chose de Henry, dont il étoit bien fâché ; que les Physiciens de ce Prince, (c'est le nom qu'il donna à ses Médecins)

Médecins) lui avoient interdit la
chasse. Je répliquai à Sa Majesté,
que ce n'étoit qu'un conseil, dont
lui même fevoit bien de profiter : en
effet, il avoit failli à se rompre un
bras à la chasse ; & il me rapporta
la manière dont cet accident lui étoit
arrivé.

1603.

Lorsque je mandai au Roi cet en-
droit de notre conversation sur la
chasse, & sur sa santé, il m'écrivit
de dire au Roi d'Angleterre, que
suivant l'avis des Médecins, il chas-
soit plus modérément qu'auparavant ;
& qu'il s'étoit trouvé depuis que j'é-
tois parti, à la mort de cinq ou six
cerfs, sans la moindre incommodité.

« Hé bien ! me dit le Roi d'Angle-
« terre, toujours sur la chasse ; vous
« avez envoyé de ma chasse au Com-
« te d'Aremberg : comment pensez-
« vous qu'il ait pris cette courtoisie ?
« elle ne lui a été nullement agréable :
« il dit que vous ne l'avez fait, que
« pour montrer qu'on faisoit plus de
« cas de vous que de lui : en quoi il
« a raison : car je sçais bien faire diffé-
« rence entre le Roi mon Frere, &
« ses Maîtres, qui m'ont envoyé un
« Ambassadeur, qui ne peut ni mar-

1603.

„cher ni parler: il m'a demandé Au-
 „dience dans un Jardin, parce qu'il
 „ne peut monter dans une cham-
 „bre. „ Jacques me demanda, si
 l'Ambassadeur Espagnol qu'on lui
 envoyoit, avoit passé par la France; &
 sur ce que je lui répondis, qu'oui:
 „l'Espagne, dit-il, m'envoie un
 „Ambassadeur Postillon; afin qu'il
 „aille plus vite, & qu'il fasse nos af-
 „faires en poste. „ C'est ainsi qu'en
 toute occasion il investivoit contre
 les Espagnols. Taxis, Courrier-Ma-
 Comte de, jor de Sa Majesté Catholique, avoit
 Villa-Me- en effet pris la route de Flandre, par
 diana. la France, pour se rendre de-là à
 Londres; & il avoit fait ce voyage
 avec beaucoup de précipitation: mais
 il n'avoit ordre que de découvrir les
 intentions du Roi d'Angleterre: le
 véritable Ambassadeur, étoit Velas-
 que, Connétable de Castille, qui
 partit après lui.
 Jean Fer-
 dinand de
 Velasco,
 Duc de
 Brias.

Jacques voulut sçavoir après tout
 cela (car il n'arrêtoit pas long temps
 sur une même matière) si j'allois au
 Prêche à Londres. Sur la réponse que
 je fis, que j'y allois: „Vous n'êtes
 „donc pas résolu, me dit-il, de quit-
 „ter la Religion, comme on me l'a

„ fait entendre ; à l'exemple de San-
„ cy, qui a cru par-là bien assurer sa
„ fortune, & par une permission de
„ Dieu, a fait tout le contraire. » Je
traisai ce rapport de calomnie ; & je
dis que ce qui y avoit peut-être don-
né lieu, c'est qu'on me voyoit en
France, ami de plusieurs Ecclésiasti-
ques, & souvent visité par le Nonce
du Pape : « Traitez-vous le Pape de
„ Sainteté ? reprit-il : oui, repartis-
„ je, pour m'accommoder à l'usage
„ établi en France. » Il voulut me
prouver que cet usage offensoit Dieu,
auquel seul convient cette qualité.
Je repliquai, que je ne croyois pas
faire un plus grand mal, que lors-
qu'on donne, comme on fait souvent,
aux Princes, des qualités qu'on sçait
bien qu'ils ne méritent pas. Il me parla
de Du-Plessis ; & parut prendre quel-
qu'intérêt à sa fortune & son état : il
me dit que je ne devois pas l'oublier
tout-à-fait : qu'il avoit à la vérité très-
grand tort, d'avoir publié son der-
nier Livre sous son nom ; parce que,
par les qualités qu'il y prenoit, il
obligeoit le Roi de France à s'éle-
ver contre ce Livre : mais que cela
n'empêchoit pas qu'on ne dût, tou-

1603.

334 MEMOIRES DE SULLY,

jours se souvenir des services qu'il avoit rendus à l'Eglise Réformée. Il ne me dit rien, ni de la Hollande, ni du Duc de Bouillon : il trouva seulement que Henry avoit fort bien fait de châtier le Duc de Savoye, qui étoit, dit-il, un homme inquiet & ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important, de tout ce qui me fut dit par le Roi d'Angleterre, dans ma première Audience. Quand il voulut qu'elle finit ; il rentra dans son Cabinet, en me disant qu'il étoit temps que j'allasse souper & me reposer. Je fus salué & abordé en sortant de la Chambre, par l'Amiral Howard, Milords Montjoye & Stafford, & le Grand Chambellan. Le Chevalier Asquins, en me reconduisant hors l'enceinte du Château, me parla de son dévouement à Sa Majesté Très-Chrétienne, & de la passion qu'il avoit d'être de mes amis. Le Comte de Northumberland m'en dit autant, en me remenant jusqu'à la Rivière : aucun de tous les Seigneurs Anglois n'a plus d'esprit de capacité, de courage, & même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de

conférer avec moi, dans un tête à tête, sur les Affaires présentes. Il me donna assez à entendre, quoiqu'il parlât en mots convertis, qu'il n'étoit pas content du Gouvernement; qu'il blâmoit la plus grande partie des actions du Roi; enfin qu'il n'avoit pas, pour le dire, un fort grand fonds de fidélité, ni même d'estime pour Jacques. Il n'est pas nécessaire de dire, avec quelle réserve & quelle circonspection, j'entendis tenir un pareil discours.

1603.

La Déclaration si précise du Roi d'Angleterre contre l'Espagne, avoit commencé à me donner quelque espérance qu'on se tourneroit insensiblement à la Cour de Londres, contre cette Cour: il se passa dans l'interval de ma première & de ma seconde Audience, plusieurs choses qui augmentèrent encore mes espérances. Un Catholique Anglois, & Jésuite (c'est ainsi que fut d'abord divulguée cette Histoire) fut arrêté sur les terres d'Angleterre, dans un Bâtiment de passage; & ayant subi l'interrogatoire, il confessa, qu'il s'étoit ainsi déguisé, pour délivrer l'Eglise Catholique de l'oppression du

nouveau Roi d'Angleterre ; s'il ne rétablissoit la Religion Romaine dans les Etats, seule, ou du moins, avec un avantage égal à celui dont y jouissoit la Réformée ; & s'il ne se déclaroit de même contre les Protestans de Hollande : que huit autres Jésuites avoient conspiré avec lui dans le même dessein ; & qu'ils étoient actuellement répandus aux environs de Londres, pour chercher les occasions de se défaire de ce Prince. Il est certain que ce bruit étoit faux, quant à la personne de cet Anglois si suspect, qui n'étoit point un (1) Jésuite, mais un simple Prêtre Séminariste. Si l'on avoit bien approfondi de même toutes les autres circonstances, je crois qu'il se seroit réduit à fort peu de chose : mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques prenant d'abord ombrage, suivant le caractère de son esprit, s'imagina que si le Comte d'Aremberg ne lui demandoit pas son Audience, ce n'étoit point qu'il fût malade, mais qu'il feignoit de l'être ; &

(1) M. De-Thou, dans cette conspiration plus que M. de Sully, ne donne aucune part aux Jésuites | rion, qui est la même, dont il va être parlé plus bas. *Liv. 129.*

qu'il attendoit que les prétendus Conjurés achevaissent leur coup, ou du moins que par leurs brigues dans le Royaume, ils occasionnassent une révolution, qui l'auroit dispensé de rechercher le Roi.

On ne scauroit croire jusqu'à quel point fut poussé à la Cour ce soupçon, tout frivole qu'il étoit. La Reine approchoit de Londres dans le même tems : c'étoit, dit-on, pour favoriser la brigade Espagnole, & le Roi en parut si troublé, qu'il fit partir incontinent le Comte de Lénox, avec expresse défense à cette Princesse, de continuer son voyage. Soit que ce Comte ne pût, ou qu'il n'eût pas envie de réussir; la Reine n'obéit point. Lénox fut rappelé; & le Roi n'en demeura que plus intrigué. A son exemple, les Courtisans, les Ministres, & particulièrement la vieille Cour, imbue des Maximes du règne précédent, commencèrent à s'élever fortement contre la Reine & contre l'Espagne. On rappella la conduite & la politique d'Elisabeth, qui avoit vécu dans une perpétuelle défiance avec la Cour de Madrid: on lui prodiguoit en ce moment les louanges,

1603.

dont on avoit été si avare: & l'on murmuroit de l'indifférence; qu'on avoit montrée pour sa mémoire; sans oublier qu'il avoit presque fallu me faire violence, pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela, les Partisans Espagnols n'étoient pas peu en peine: car au lieu qu'on ne parloit auparavant, que de paix & de Neutralité avec tout le monde; rien n'étoit plus commun alors, que d'entendre dire, qu'il n'y avoit aucune sûreté à contracter avec l'Espagne; bien loin qu'on pût faire aucun fond sur ce qu'elle appelloit son amitié & son alliance: que l'Ambassadeur de cette Cour n'avoit osé se présenter dans Londres, & qu'assûrément il n'y viendrait pas, dans la crainte d'y être l'objet, & peut-être la victime de l'indignation publique. On oppoisoit à la conduite de Sa Majesté Catholique, celle de Sa Majesté Très-Chrétienne: on trouvoit de la part de Henry, un procédé si franc & si éloigné de toute supercherie, qu'il se faisoit sentir par lui-même: il n'auroit pas, disoit-on, envoyé en Angleterre, l'homme de son Royaume

qui lui étoit le plus nécessaire ; pour tramer une fourberie indigne de tous les deux : je n'aurois pas moi-même , en quittant la Cour , laissé le champ libre à la malignité de mes envieux ; pour venir jouer un de ces personnages , dont la suite la plus ordinaire , est de se voir en même tems deshonoré , & sacrifié à la haine publique : enfin si l'union des deux Couronnes , que je propofois , n'étoit pas tout ce qu'on pouvoit faire de mieux ; c'étoit du moins ce que l'on pouvoit faire de plus sûr ; car que pouvoit l'Espagne , tant que l'un des deux Rois alliés ne courroit aucun hazard , qui ne lui fut commun avec l'autre ? C'est ainsi qu'on discouroit quelquefois dans le Conseil , & en présence du Roi d'Angleterre ; à la satisfaction de ceux de ses Conseillers qui prenoient nos intérêts , & qui ne négligeoient aucune occasion d'y amener ce Prince. Mylord Montjoy , dont je fis mon Ami intime ; parce qu'il faisoit une profession presque publique d'attachement à la France , s'y employoit de tout son pouvoir.

Mais tout cela ne dissipoit qu'une partie de mes craintes : je trouvois

1603.

tant d'autres obstacles, que je retombois presque aussi-tôt dans le découragement. La Reine m'en paroïssoit elle seule, un presque absolument insurmontable. Je ne craignois guère moins le Secrétaire Cecil. Il étoit alors séparé de ses anciens Amis, & il s'étoit réuni aux Ecoïsois: je tâchois de pénétrer le vrai motif de ce changement: car j'étois fortement persuadé qu'il ne falloit rien attendre de sincère, de cet homme artificieux. Peut-être espéra-t'il se rendre maître en assez peu de tems, du Parti Ecoïsois, pour n'en faire ensuite qu'un seul avec les Anglois, qu'il n'avoit abandonnés qu'en apparence: mais ces Seigneurs Ecoïsois étoient si difficiles à manier, & si fort en garde contre les Anglois, qu'il ne pouvoit ne pas échouer au milieu de ses efforts; & lui-même étoit trop pénétrant, pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi, disoit-on, & je me rangeai de ce sentiment, lorsque j'eus mieux connu les allures de ce Secrétaire, qu'il n'avoit recherché les Ecoïsois, actuellement confidens & favoris de Sa Majesté, que pour se faire connoître, & se rendre

nécessaire à ce Prince : que quand il en seroit venu là , il scauroit bien attirer tout à lui ; se servir du nom & de l'autorité du Roi , pour réduire au silence la Reine , les Anglois , & les Ecoissois eux-mêmes ; ou du moins ne laisser à ceux qu'il jugeroit à propos , que quelque ombre de faveur ; & reprendre alors son véritable caractère. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier , c'est qu'il n'est pas hors de vraisemblance , que cet homme si rusé , ne fut lui-même la dupe des Ecoissois , qui seignoient d'être la sienne. Etoit-il possible que Cecil , connu de toute l'Angleterre , pour l'esprit le plus ambitieux & le plus convoiteux de gouverner , qui ait jamais été , ne fût méconnu que d'eux seuls ? Mais ils scavoient aussi , que l'oreille seule du Prince ne suffit pas pour se maintenir à la tête des affaires ; ils n'en avoient pas la moindre teinture ; & le Secrétaire seul pouvoit la leur donner.

En supposant la Faction Ecoissoise un Parti assuré à la France , il restoit un grand doute à lever ; savoir , si les Anglois , ce Peuple si fier , se laisseroit donner la loi dans son propre

1603.

Etat, par des Etrangers; & encore par les Ecoſſois, de tout tems l'objet de leur averſion; Il eût fallu de plus, être aſſuré que ceux-ci demeureroient toujours en poſſeſſion de la perſonne du Roi, au lieu que l'amitié qu'il avoit déjà commencé à témoigner aux Comtes d'Elſex & de Southampton, & Milord Montjoy, prouvoit aſſez qu'il pouvoit leur échapper. Pour dernier malheur, les deux Rois de Suède & de Danne-marc, dont les répréſentations auroient pû être d'un grand poids pour fixer ce Prince, ſi conſtamment unis avec Henry, on les avoit vûs concourir dans tous ſes deſſeins; ou ne le faiſoient pas; ou le faiſoient ſi foiblement, que leur exemple n'étoit pas capable d'inspirer une grande réſolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec eux, en préſence du Comte de Mare, de Milord Montjoy & du Chevalier Aſquins, qui s'y trouvèrent trois fois, ſans aucune qualité que celle d'Amis communs; ils me donnèrent les meilleures paroles du monde: leur averſion pour l'Eſpagne, parut égaler la mienne: ils en vinrent juſqu'à com-

poser une espèce de projet, dans lequel ils ratifioient tout ce que Henry pourroit faire pour eux tous, & même jusqu'au partage des conquêtes, qu'ils convenoient qu'il seroit facile de faire, moyennant une liaifon durable & bien cimentée : mais hors de là, ils ne se souvenoient plus de ce qu'ils venoient de promettre. Ils ne voyoient plus que des obstacles ; sur lesquels ils gardoient en ma présence un profond silence, conduite bizarre, & qui me fit connoître à quels esprits j'avois affaire.

Milord Montjoy me dit un jour confidemment, qu'il s'étoit trouvé à une Assemblée de ces Ambassadeurs, à laquelle on n'avoit admis que des Conseillers de Sa Majesté, & les Députés des Etats ; qu'au lieu d'y travailler à se fortifier mutuellement dans de bonnes résolutions, chacun n'avoit cherché qu'à tirer son épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs Délibérations. Le Député Danois représenta que son Maître possédoit à la vérité une grande étendue de pays, mais stérile pour la plus grande partie, & plus à charge que profitable, par la bizarrerie de sa situa-

1603.

tion : que la soumission & la docilité qu'il trouvoit dans ses Peuples , étoient un avantage inutile pour lui ; parce que la prodigieuse différence de leurs coutumes & de leurs mœurs , faisoient qu'il ne pouvoit ni les entendre , ni eux s'entendre eux-mêmes ; qu'il étoit actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un Règlement général & uniforme , qui ne lui permettoit pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien , sur ce que le Roi de Pologne son Neveu , n'ayant pas oublié ses prétentions sur la Couronne de Suède , & au contraire paroissant disposé à les renouveler plus vivement qu'auparavant , il ne pouvoit sans une extrême imprudence , s'engager dans une guerre étrangère , lui qui avoit tout à craindre dans le sein de ses Etats. Barneveldt au nom de tous ses Confrères , s'expliqua d'une manière si différente de ses plaintes ordinaires , que j'avoue que je ne scâis quel pouvoir être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne ; il trouva dans la mutinerie des Espagnols , & dans les forces des Etats , des ressources suffi-

fantes pour les tirer de l'oppression ;
 il parut ne plus désespérer du succès
 d'Ostende comme auparavant ; & fit ,
 entrevoir que les Maîtres avoient con-
 çu un dessein capable de les dédom-
 mager avec avantage de cette perte ,
 quand même elle leur arriveroit. Les
 Ministres Anglois prenant pour leur
 Texte , cette parole du Roi d'An-
 gleterre , que tout nouveau Roi , s'il
 a tant soit peu de conduite , doit du
 moins laisser passer l'an & jour , avant
 que de faire la moindre innovation ,
 conclurent tout d'une voix , qu'il
 falloit attendre , & l'on s'en tint à
 cette conclusion. Examinez un peu
 attentivement tous ces esprits du Nord
 (2) ; vous trouverez qu'ils se ressen-
 tent toujours quelque peu du Cli-
 mat , peu de vivacité dans l'esprit ;
 peu de ressources dans l'imagination ;
 peu d'Arrêt dans la résolution ; au-
 cune teinture de bonne Politique.
 L'exemple d'Elisabeth est une excep-
 tion à cette règle , qui n'en est que

(2) Les tems sont la sagesse & à la Po-
 changés , & je ne dou- litique de quelques-
 te pas que si l'Auteur unes des Cours du
 vivoit aujourd'hui , Nord.
 il ne rendit justice à

plus glorieuse pour cette grande Reine.

1603.

Il ne me manquoit plus que d'être aussi parfaitement au fait du Conseil d'Espagne, que je l'étois de ceux de la Grande Bretagne & du Nord; c'est-à-dire, de sçavoir au juste, quel étoit le véritable objet de cette Couronne, quelles propositions elle avoit déjà faites au Roi d'Angleterre; comment elles avoient été reçues; enfin quel biais on alloit prendre, pour arriver à ses fins; car c'étoit ne sçavoir rien, ou fort peu de chose, que d'être instruit que le Roi d'Espagne, cherchoit à détacher l'Angleterre de la France & des Pays-Bas. On soupçonnoit qu'il se tra-
moit quelque chose de bien plus important; l'avis du Chanoine de Cantorbery en insinuoit déjà quelque chose, & il paroissoit d'autant moins à négliger qu'Aërsens & Barneveld en assuroient tous les deux en même tems la vérité, l'un à Paris, & l'autre à Londres. Je fis toutes les recherches possibles. Milords Cobham & Raleigh, me parlèrent conformément à cet avis: & ce qui dut me faire le plus d'impression, c'est

que le Comte de Northumberland, que j'avois gagné par l'offre d'une pension considérable, à titre de présent, m'envoya fort secrettement, & à l'heure que je me couchois, faire par son Secrétaire le rapport qu'on va voir.

Depuis le moment où le Roi Jacques est monté sur le Trône d'Angleterre, me dit ce Secrétaire, le Roi d'Espagne n'a point cessé de le solliciter, soit par ses propres Agens, ou ceux des Archiducs, soit par ses Catholiques Anglois, d'entrer avec lui dans une Ligue offensive & défensive contre la France & les Provinces-Unies, qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui persuader qu'ils avoient l'un & l'autre, mais particulièrement Sa Majesté Britannique, des droits si clairs sur plusieurs Provinces de la France, qu'il lui seroit honteux de ne s'en pas servir, dans un tems où l'épuisement de cette Couronne lui donnoit si beau jeu. Voici pour en venir à bout, l'accordement qu'il lui a d'abord proposé : demander conjointement & en même tems, à la France, la res-

1603.

titution de la Normandie, de la Guyenne & du Poitou, pour le Roi d'Angleterre, de la Bretagne & Bourgogne, pour le Roi d'Espagne : sur le refus fondre dans ces Provinces, avec toutes leurs forces réunies. Sa Majesté Catholique a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays-Bas, bien plus, de renoncer à tous ses droits sur les Provinces-Unies, & de leur accorder la liberté, après laquelle elles soupirent : comptant bien que moyennant cette grâce, elles voudront bien grossir la Ligue, & concourir dans tous les desseins. Le Roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propositions, sinon qu'elles étoient prématurées, & qu'il vouloit commencer par connoître ses nouveaux Sujets, & affermir sa domination ; l'Espagne a bien vu que cette réponse étoit un honnête refus, & s'est rabattue à tâcher d'obtenir de ce Prince, puisque son goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ses anciennes possessions, de favoriser du moins les Provinces Françaises, dans le dessein où elle lui a fait entendre

qu'elles étoient, de s'ériger, à l'exemple des Suisses, en République indépendante. On lui a fait la chose toute facile. Les Provinces a-t'on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occasion de secouer un joug insupportable; les Emissaires Espagnols, secondant ces dispositions, y ont fait entendre par tout, qu'il ne tenoit qu'à elles de jouir d'un calme profond, sans Taille, Aides, ni Garnisons militaires, à l'abri des deux Couronnes leurs protectrices; & qu'elles n'avoient aucun sujet d'appréhender, ni le ressentiment de Henry, ni les violences de ses Troupes; parce qu'on alloit lui susciter tant d'autres embarras, qu'il seroit bien obligé de les laisser se prescrire à elles-mêmes des Loix. On ne dit point, ajoutoit le Secrétaire du Comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette seconde proposition: on conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la première; puisque les Emissaires Espagnols ont été contraints de changer plusieurs fois de système, en parlant à Sa Majesté Britannique; ou de présenter de nouveau le même, succes-

1603. sivement avec plusieurs modifications.
Tantôt ils lui ont offert toutes les forces, & lui ont ouvert tous les Trésors de l'Espagne, pour s'en servir contre la France, à telle expédition qu'il voudroit, sans rien exiger pour retour, sinon qu'il ne feroit aucun Traité, sans l'y appeller; & qu'il ne se mêleroit en aucune manière de son différend avec la Flandre. Tantôt ils se sont réduits à demander pour toute grace qu'il ne donnât aucun secours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport & tout eest exposé étoient vrais, il faudroit en conclurre que la France venoit de courir, sans le sçavoir, un fort grand danger; puisqu'un seul mot d'approbation du Roi Jacques, faisoit fondre sur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que pour moi, je trouvai la chose si extravagante, & si dépourvue de toute vraisemblance, que de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Espagne ait jamais songé à rien proposer au Roi Jacques, de pareil aux premières propositions qu'on vient de voir. Supposons toutes difficultés levées entre l'Espagne &

l'Angleterre, pour l'armement & le partage, ce qui n'étoit pourtant pas d'une petite discussion : conçoit-on tout ce que la difference de Religion, d'intérêts, de Maximes & de mœurs, auroit fait naître de difficultés, soit entre elles, soit avec les Provinces Françoises, qu'on suppose d'accord avec elles?

1603.

L'article qui concerne les Provinces Unies, détruit lui seul tout ce Projet. Si l'Espagne commence par les subjuguier ; cette Couronne & celle d'Angleterre ne pouvoient ignorer que cette entreprise seule étoit capable d'anéantir, ou de reculer jusqu'à un tems considérable, l'exécution de leurs communs desseins : parce que la France ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faisoit son salut, feroit son affaire propre de celle des Etats. Si l'Espagne comptoit mettre dans ses intérêts ces Provinces, elle ne se trompoit pas moins lourdement : il n'y a point d'offre, sans en excepter celle même de la liberté, qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle Ennemie ; encore moins de les porter à l'aider

1603.

dans ses conquêtes : & quelles conquêtes ? contre leur ancien & unique Allié. Je ſçais de quelle manière ont toujours pensé les Députés des Etats : jamais ils n'ont cessé de dire que l'Espagne les trompoit ; que l'Angleterre les jouoit ; que la France étoit la seule , qui fût bien intentionnée pour eux : si quelquefois ils ont parlé d'une manière différente ; comme dans la Conférence , dont il vient d'être fait mention : c'étoit , ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux François , en leur faveur , ou pour faire prendre aux Anglois les mêmes sentimens pour eux , que la France. Croit-on d'ailleurs , que l'Espagne elle-même eût pu se porter à relâcher des Pays , qui lui étoient acquis ?

A l'égard des avis donnés à Henry & à moi sur ce sujet : ni le Chanoine de Cantorbéry , ni Barneveld , qui ne doit avec Aërsens être compté que pour un , parce que celui-ci le tenoit de l'autre ; ne font pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé ; & le second , avoir cherché à nous tromper : cette tromperie n'étoit pas inutile à l'avan-

cement de leurs affaires. Pour les trois Milords; je déferé si peu à leur rapport, que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables Auteurs de toute cette Piece; de l'avoir concertée ensemble; & ensuite de l'avoir présentée, avec différens changemens, au Roi d'Angleterre, à moi, aux Députés des Etats, & au Public, pour jouer le rôle d'importans, elle est tout-à-fait dans leur caractère. Quant à l'Espagne: je croirois aisément qu'elle n'auroit pas été fâchée de voir courir ces bruits, & même, qu'elle auroit volontiers travaillé à les accréditer, non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de Sa Majesté Britannique; bien loin de l'en entretenir sérieusement; mais pour souffler la discorde, & pour augmenter le nombre des séditieux dans des Provinces de France, qui s'y trouvoient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henry, qui tantôt prenoit tout ceci pour une supercherie des Etats, afin d'accélérer la rupture entre lui & l'Espagne; tantôt le croyoit vrai de la part de l'Espagne, à qui rien ne coûtoit

1603. à entreprendre, dans l'envie de le perdre, & dans l'espérance de profiter de l'inexpérience du Roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques; ce qui étoit le parti qu'il devoit prendre; il n'en falloit pas moins faire attention à tout ce qui se passoit du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limosin, du Pays d'Aunis, enfin de toute la Guyenne, où ils étoient capables de produire les mêmes mauvais effets, que s'ils avoient été véritables.

Le lendemain de mon Audience, 23 Juin, jour où Sa Majesté Britannique fit une promotion de Chevaliers; elle me fit dire, qu'elle m'accorderoit une seconde audience, pour le jour où je la lui avois demandée, c'est-à-dire, le Mercredi 25: Que je m'y rendisse à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule; & afin de pouvoir, disoit-elle, s'entretenir plus librement avec moi, seul à seul. Je fus accompagné cette fois depuis Londres jusqu'à Greenwich, par Milord Humes, Grand-Ecuyer d'Ecosse, qui avoit eu l'honneur de voir & d'entretenir

en France Sa Majesté Très-Chrétienne. Je pris quelques rafraîchissemens dans une chambre en attendant qu'on m'introduisît chez le Roi. Je fus abordé en cet endroit, par le petit (3) Edmont, qui me tint de longs discours; en se plaignant qu'on ne le traitoit pas, comme le méritoient ses services passés, & son intelligence dans les affaires de France. Le Comte de Northumberland mit fin à cette conversation en venant m'avertir de passer dans la Chambre du Roi.

1603.

Je n'y fus pas plutôt entré, que ce Prince se leva; & après avoir commandé que personne ne le suivit, il me conduisit au travers de plusieurs Cabinets & Appartemens dérobés, dans une petite galerie, d'un assez mauvais goût: c'est en cet endroit que se passa notre entretien. Je le commençai par des remerciemens à ce Prince, de ce qu'il me donnoit une occasion de m'ouvrir à lui sur le

(3) Cet Edmont, IV. pendant les Guerres de la Ligue; & il avoit été Agent, puis avoit en effet une par-Ambassadeur d'Elisabeth auprès de Henry, affaires de France.

Tome IV.

Q

1603.

sujet de ma Commission, sans reserve & sans témoins : „ Non pas, lui
 „ dis-je, que le Roi mon Maître
 „ m'eût envoyé pour rien exiger de
 „ lui, mais pour sçavoir ses inten-
 „ tions, dans des choses où leurs
 „ Majestés pouvoient avoir un égal
 „ intérêt ; & pour s'y conformer,
 „ comme fait un bon Frere, aux de-
 „ sirs de son Frere. „ Le Roi d'An-
 „ gleterre me répondit, que la manie-
 „ re dont il voyoit bien que le Roi
 „ de France & moi agissions avec lui
 „ méritoit qu'il n'eût rien de caché
 „ pour moi, & qu'il alloit en effet me
 „ découvrir tout ce qu'il avoit de plus
 „ secret dans le cœur. Il fit après cela
 „ en deux mots, le plan assez juste des
 „ affaires politiques de l'Europe : „ dans
 „ laquelle il s'agissoit, dit-il, de con-
 „ server l'équilibre entre trois Puis-
 „ sances égales, à peu de choses près : „
 „ (il vouloit parler des Maisons de
 „ Bourbon, d'Autriche & de Stuart).
 „ Il dit, que de ces trois Puissances,
 „ la Maison d'Autriche en Espagne,
 „ étoit la seule qui cherchât à le faire
 „ pencher de son côté, par l'Esprit de
 „ domination dont elle étoit possédée ;
 „ que la connoissance de cet injuste

dessein faisoit que le Roi de France & lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette Couronne, étoient pourtant réellement, mais couvertement en Guerre avec elle: que l'Espagne ne l'ignoroit pas; mais qu'elle ne pouvoit s'en plaindre; leur en ayant donné l'exemple la première à tous deux: à Henry, par ses liaisons avec le Maréchal de Biron & les mal-intentionnés de France; par le secours qu'elle avoit donné au Duc de Savoye, en guerre avec Sa Majesté Très-Chrétienne; par l'entreprise sur Genève, enfin par plusieurs autres manœuvres semblables: à lui, en déchaînant les Jésuites & la Faction Catholique Angloise. L'avanture du Jésuite, comme on voit, n'avoit obtenu que trop de créance dans son esprit: que de part & d'autre tout cela n'étoit regardé que comme des causes imparfaites de Guerre, qu'on ne pouvoit mieux faire que de laisser tomber; parce qu'on étoit à deux de jeu: en continuant comme auparavant, à favoriser sous main les Ennemis de l'Espagne: sauf à prendre des mesures plus efficaces; si elle s'avisait de faire la première, la démarche d'une rupture ouverte.

Je louai un discours si sensé ; & effectivement il méritoit de l'être : je n'aurois même rien eu à y répliquer ; si je n'avois apperçu en même tems , dans celui qui me le tenoit , un penchant à la paix , ou plutôt à la paresse & à l'inaction , qui démentoit ses paroles , & sembloit me dire qu'après avoir peu promis ; il ne tiendrait rien du tout. C'est ce qui me fit répondre à Sa Majesté Britannique , que le plan de conduite qu'elle venoit de tracer avec l'Espagne , étoit fort du goût de Sa Majesté Très-Chrétienne ; que Henry craignoit seulement , qu'il ne fut pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette Couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractère , avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avoit dévoré depuis cent ans ; Comtés de Flandres & de Bourgogne ; Royaumes de Grenade , de Navarre & de Portugal ; Empire d'Allemagne ; Etats de Naples & de Milan ; toutes les Indes ; & peu s'en étoit fallu , la France & l'Angleterre ; l'une & l'autre de ces deux Couron-

nes n'ayant l'obligation de leur conservation , après la fermeté d'Elisabeth & de Henry , qu'à l'heureux incident de la révolte des Pays-Bas : & je conclus que comme il seroit indispensable , pour Jacques aussi bien que pour Henry , d'entrer un jour en Guerre déclarée avec l'Espagne , afin de sapper les fondemens d'une si vaste Domination ; il étoit de toute nécessité d'en concerter dès aujourd'hui les mesures , pour ne rien faire de contraire à cet objet : que c'étoit tout ce que j'avois à demander à Sa Majesté , avec un moyen qui assurât provisionnellement la conservation des Provinces-Unies :

» Mais , dit le Roi d'Angleterre ;
» quelle meilleure assistance voulez-
» vous que le Roi de France & moi
» nous donnions aux Pays-Bas , que
» de les comprendre avec nous dans
» un Traité général de pacification ,
» & de partage entre eux & l'Es-
» pagne ; à des conditions , dont nous
» nous rendions cautions ? Afin que
» s'il arrive que l'Espagne y manque
» la première , ce prétexte juste nous
» mette les armes à la main , pour
» l'en chasser tout-à-fait. Je consens,

1603.

„ajouta-t'il, en supposant que cela
 „arrive, à régler avec vous dès-à-
 „présent, avec quelles forces nous
 „l'exécuterons, & quels moyens nous
 „employerons. „ Jacques ne sentoit
 pas tous les inconvéniens de cet ac-
 cord de partage, qu'il proposoit en-
 tre l'Espagne & les Etats; ou bien,
 il cherchoit adroitement à se défaire
 de moi. Le Conseil d'Espagne n'au-
 roit pas manqué de paroître déférer
 à cette proposition; mais pendant
 les longueurs de cette discussion, sur-
 tout dans une Cour, qui fait d'une
 extrême lenteur l'un des points de
 sa politique; Ostende qui étoit aux
 abois, tomboit au pouvoir de son
 Ennemi, & y entraînoit une partie de
 la Flandre; la Hollande & Zélande
 se désunissoient du parti: l'Espagne
 s'affermiroit cependant dans ce qu'elle
 possédoit; & prépareroit d'une ma-
 nière plus infailible, le coup dont
 elle engloutiroit le reste de cet Etat.

Je priai Sa Majesté Britannique de
 vouloir bien faire une réflexion sé-
 rieuse sur ces considérations, que je
 venois de lui expliquer. Ce Prince
 demeura quelque temps dans le silen-
 ce, comme un homme qui pense pro-

fondement : après quoi il me dit d'un ton de voix foible & hésitant, qu'il convenoit que j'avois raison : que la chose étoit de grande conséquence, qu'il y avoit souvent réfléchi : malgré cela, qu'il n'y avoit pas encore assez pensé ; & qu'il m'avoit attendu, pour lui aider à se déterminer. Je sentis en ce moment tout ce que ce Prince ne vouloit pas me dire ; & je crus que je ne devois pas balancer à l'attaquer jusques dans son dernier retranchement. Je lui dis donc, en répondant plutôt à sa pensée qu'à ses paroles, que toutes les fois que cette question avoit été agitée dans son Conseil ; lorsqu'il avoit vu ses Ministres lui tenir un langage différent du mien, Sa Majesté auroit pu aisément se convaincre qu'ils y étoient poussés par quelque intérêt personnel : qu'il n'y avoit point ici de matière à l'irrésolution : qu'après une infinité d'examen, il ne seroit pas plus clair qu'après un seul, qu'il étoit d'une nécessité indispensable d'empêcher l'Espagne de subjuguier le reste des Pays-Bas ; parce qu'après cela elle pourroit, avec les seules forces qu'elle employoit à cette conquête, tom-

1603.

ber fort rudement sur la France & l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvois rendre à ces Conseillers Anglois, en dévoilant une partie de leurs intrigues; j'en dis assez sur ce sujet au Roi d'Angleterre, pour lui faire sentir que je n'ignorois pas, qu'ils avoient cherché à lui faire employer contre la France, les forces que je voulois lui persuader de tourner contre l'Espagne.

Jacques entra de lui-même, dans ce que je voulois lui faire juger de ce conseil. Il me dit, qu'il étoit fort éloigné de penser comme quelques-uns de ses Courtisans, au sujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre sur la France: qu'outre que la conjoncture & la politique présente des affaires, ne permettoit pas qu'il s'en occupât sérieusement; il regardoit ces prétendus droits, comme annullés par la Divine Providence, qui donne & transporte à son gré les Couronnes; & par le tems, qui y a mis une prescription plus que centénaire: paroles qu'il répéta plusieurs fois: que cette considération ne l'arrêtant point il pouvoit m'assurer d'avance, que quelle que pût être sa dernière réso-

lution, du moins il ne laisseroit point les Provinces-Unies, ni même Ostende, au pouvoir des Espagnols: que je ne pouvois lui en demander davantage, pour le moment présent; ni le presser de conclurre, sans en avoir communiqué avec deux ou trois de ses Ministres, dont les lumières, aussi bien que le désintéressement, lui étoient connus: qu'il étoit d'ailleurs en état, après les réflexions que je venois de lui faire faire, de ne plus se laisser surprendre par la voix de la passion & des préjugés: enfin qu'il m'instrueroit dans peu, de ce qui pouvoit me rester à connoître de ses sentimens, & de sa dernière volonté.

J'aurois bien souhaité de ne pas finir sitôt sur cette matière: mais Jacques coupa court, en me répétant que nous acheverions le reste une autre fois, & qu'il vouloit me parler du Duc de Bouillon. Il m'avertit que les Députés de l'Electeur Palatin l'avoient fort sollicité en faveur de ce Duc; mais que n'étant pas assez au fait de toute cette affaire, il n'avoit pas voulu s'engager à rien, dans la crainte de favoriser un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui s'étoit passé; ce que je fis succinctor

364 MEMOIRES DE SULLY,
ment : la chose parloit d'elle-même.
Ce prince me donna sa parole, qu'il
ne se mêleroit jamais de cette affaire,
quelque instance que pût lui en faire
le Palatin ; non plus qu'il souhaitoit,
dit-il, qu'on ne se mêlât mal-à-pro-
pos des affaires des Catholiques en
Angleterre. Je connus aisément, par
le ton dont ces dernières paroles fu-
rent proférées, qu'elles renfermoient
une espèce de reproche.

Il faut sçavoir, pour entendre de
quoi il est ici question, que quelque
tems avant la mort d'Elisabeth, les
Partisans de l'Espagne, ayant, com-
me à l'ordinaire, les Jésuites à leur
tête, excitèrent des brouilleries dans
les trois Royaumes de la Grande-Bre-
tagne. La Religion leur servit de pré-
texte ; quoique la politique en fût le
véritable objet ; soit que le Roi d'Es-
pagne, comme ses flâteurs le lui fai-
soient entendre, crût avoir des droits
assez bien fondés sur la Couronne
d'Angleterre, pour se porter ouver-
tement comme Prétendant, après la
mort de la Reine : soit qu'il ne cher-
chât qu'à susciter au Successeur d'Elis-
abeth, des embarras assez grands,
pour ne pas lui permettre de s'occu-

per d'autre chose. Les Jésuites se firent assez mal-à-propos, ce semble, des querelles à cette occasion, avec les Prêtres Catholiques Anglois séculiers : la principale fut qu'ils voulurent créer un certain Archiprêtre, (4) dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La chose fut portée au Pape, qui par des raisons que j'ignore, ne favorisa en cette rencontre, ni les Jésuites, ni l'Espagne; au contraire il écouta très-favorablement les Prêtres séculiers, qui avoient député à Rome trois des leurs, ayant un passe-port de la main du Secrétaire Cécil lui-même, ce qui est une preuve qu'Elisabeth

(4) Le Cardinal d'Ossat dans sa Lettre du 28 Mai 1601. à M. de Villeroy, dit, qu'à la suggestion d'un Jésuite Anglois, appelé le Pere Personio, ou Parsons, Recteur du Collège des Anglois à Rome, & dévot du Roi d'Espagne, s'il en fût oncques; le Pape créa en Angleterre un certain Archiprêtre, auquel il veut que tous les Ecclésiastiques, & encore tous les autres Catholiques d'Angleterre, résistent & eussent. Par ce moyen, ajoute-t-il, on pense faire ce qu'on voudra de la plus grande partie des Catholiques d'Angleterre.

1693.

crut devoir appuyer les Séculariers ; & qu'elle regarda les autres , comme ses véritables ennemis. Henry en jugea comme Elisabeth : & l'intérêt commun lui dicta d'abord de soutenir auprès du Pape , les Prêtres Anglois , contre la Cabale Espagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avoient abusé auprès du Roi Jacques (5) ; pour lui insinuer que Henry n'avoit prêté son appui aux Prêtres Anglois , qu'à dessein de se les attacher à lui-même , avec les mêmes vûes que l'Espagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le Roi d'Angleterre : Je lui fis entendre que Henry regardant comme une chose de la der-

(5) Le Roi d'Angleterre n'avoit pas tort de prendre de mauvaises impressions contre la France à ce sujet. Le même Cardinal donne à entendre , que l'objet des Politiques du Parti Espagnol , étoit de s'en servir , pour unir ensemble le Pape , le Roi de France , le Roi d'Espagne & les Ca-

tholiques Anglois ; afin de mettre sur le Trône d'Angleterre un Roi Catholique , Mais il est vrai aussi , que Henry IV. non-seulement ignoroit cet objet , mais encore qu'il s'accordoit avec Elizabeth dans des vûes routes contraires. Ce fait est rapporté dans le Septenaire , ann. 1604.

nière conséquence, de ne pas jeter le Corps entier des Catholiques de la Grande-Bretagne, dans le Parti de l'Espagne; il n'avoit pû se dispenser de paroître les autoriser en plusieurs points : mais que bien loin d'avoir porté la chose, jusqu'à entrer avec eux dans des complots préjudiciables à son autorité; il n'avoit eu en vue au contraire, que de s'opposer à leur Ennemi commun; & qu'il auroit abandonné ces Catholiques, dès le moment qu'il les auroit vûs eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

1603.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des Réglemens qu'il méditoit d'apporter, dans les affaires des Catholiques Romains de son Royaume, » par mes avis, disoit-il, & du bon » plaisir de Henry. « Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore, que je ne lui en avois point imposé; sur-tout par le moyen d'une Lettre que lui écrivit de Paris le Nonce du Pape, au sujet des Catholiques Anglois. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la Cour de Londres. aux Lettres de celle de Rome, & non

1603.

seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé, le même parti que la borne Politique avoit suggéré à Henry, déterminé peut-être par les raisons que je lui en avois apportées; mais il semble encore, que pour s'assurer du Parti Catholique Anglois, il aima mieux avoir recours au Pape & à ses Ministres, qu'à aucun Prince étranger. Le Pape ne fut pas de son côté, insensible à cette avance (6). Un nommé Colville lui ayant dédié un Livre, qu'il avoit composé contre ce Prince n'étant encore que Roi d'Ecosse; Sa Sainteté ne voulut ni recevoir cet Ouvrage, ni permettre que l'Auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henry qui me le manda, afin que j'en fisse usage au-

(6) Il faut croire, | montra au commen-
ou que la Sainteté | cement tant de bonne
n'avoit eu aucune part | volonté aux Catholi-
dans le dessein Politi- | ques; que le bruit se
que que je viens de | répandit qu'il alloit le
marquer, après le | devenir lui-même;
Cardinal d'Osset; ou | & qu'il n'avoit feint
que voyant qu'il a- | d'être de la Religion
voit échoué elle for- | Prétendue Réformée,
ma celui de gagner, | que pour monter sans
s'il étoit possible, le | obstacle sur le Trône.
Roi d'Angleterre qui |

près du Roi d'Angleterre ; & Sa Majesté l'avoit sçu par les Lettres que mon Frère lui écrivoit de Rome.

1603.

J'appris en sortant de chez le Roi que ce Prince devoit partir le Lundi suivant , pour aller au-devant de la Reine. Je jugeai que ce voyage de Sa Majesté , pouvoit faire que l'Audience qu'elle venoit de me promettre pour le Dimanche 29 , fût la dernière que j'obtiendrois ; & comme je craignois de ne pouvoir consommer ma négociation dans une seule , je me déterminai à lui en faire demander une , avant celle du Dimanche. Jacques me fit répondre , qu'il ne pouvoit l'accorder ; tout son tems étant rempli jusqu'au Dimanche : mais qu'il enverroit ses Ministres me trouver le Vendredi 27 , pour conférer avec moi , & pour préparer les matières.

Je vis en effet arriver chez moi , le Vendredi à trois heures après midi , l'Amiral Howard , les Comtes de Northumberland & de Mare , Milord Montjoy , Lieutenant Général en Irlande , & le Secrétaire Cécil , qui porta la parole. Après le premier compliment , il me dit que le Roi

1603.

d'Angleterre croyoit ne pouvoir mieux montrer à Sa Majesté Très-Chrétienne, qu'il connoissoit parfaitement, & sa bonne foi en traitant avec lui, & en même tems sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle, de tout ce qu'il y avoit à faire pour secourir Ostende, & pour soutenir les Etats.

Je vis d'abord où tendoit cet artifice du Secrétaire, de donner aux paroles que j'avois dites au Roi d'Angleterre de moi-même, un sens & une étendue que je n'avois point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la vérité le Roi mon Maître auroit fort souhaité qu'on prit en Europe quelques mesures, pour empêcher l'invasion de la Flandre par l'Espagne : mais que bien éloigné de m'envoyer faire la Loi à Sa majesté Britannique, il ne sçavoit pas lui-même à quoi s'en tenir sur les affaires de ces Provinces, dont l'état actuel ne lui étoit pas même bien connu ; qu'on pouvoit donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henry avoit décidé dans son esprit, par rapport aux Etats ; parce que dans la vérité, il n'avoit encore rien

décidé, qu'il n'y avoit rien autre chose à conclurre de ce que j'avois dit à Sa Majesté Britannique, sinon que quand elle voudroit bien s'y prêter, je croyois pouvoir lui répondre, qu'elle ne trouveroit point Sa Majesté Très-Chrétienne dans des dispositions contraires aux siennes : & qu'en un mot, je n'étois venu pour rien autre chose, que pour sçavoir les intentions du Roi & du Parlement d'Angleterre.

1603.

Cécil repartit, que dans ce qu'il venoit de dire, il n'avoit eu aucun dessein de me surprendre ; mais seulement de m'entendre parler sur les affaires présentes, pour voir si l'on n'avoit point imaginé dans le Conseil de France, quelque moyen propre à lever les difficultés, dont on trouvoit à Londres que toute cette entreprise étoit si remplie qu'elle paroïssoit impossible. Il convint, en exposant ces prétendues difficultés, qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Espagne, étoit dans les circonstances présentes, la perte de ces Provinces. Ensuite raisonnant sur la fausse supposition, qu'entre cette accord & une guerre déclarée

1603.

avec l'Espagne, il n'y avoit aucun milieu; il fit voir que la guerre convenoit encore moins que l'accord, à l'Angleterre, déjà épuisée, & dans la conjoncture des grandes dépenses qu'entraîne un Couronnement: & il conclut encore plus clairement que la première fois, que c'étoit à la France à entrer seule dans l'exécution de ses projets. Il ajouta seulement, que l'Angleterre pourroit être en état de les seconder dans un an. Le lieu commun des richesses de la puissance de la France, ne lui manqua pas; il chercha à me piquer de vanité, enfin il s'y prit avec toute l'adresse possible, pour m'amener au point de déclarer que le Roi de France, résolu à faire de l'affaire des Etats, la sienne propre, ne demandoit à l'Angleterre d'autre grace, que celle de la neutralité, qu'il auroit sans doute accordée avec joye.

Je montrai à Cécil, en souriant à ses dernières paroles, qu'il m'avoit rendu inutilement ce piège. Je lui dis, que sans répondre sérieusement à des propositions, que je voyois bien qu'il n'avoit faites que pour me faire parler; il me suffisoit de lui faire re-

marquer une chose , qu'il devoit sentir aussi bien que moi : c'est que l'Angleterre , en laissant agir quelque tems la France seule , avant de se joindre à elle , au lieu de jetter des fondemens d'alliance avec elle n'en jettoit que de divorce ; parce que l'une voudroit jouir des conquêtes , qu'elle auroit faites pendant ce tems-là ; & que l'autre demanderoit sans doute à les partager. Je dis , en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchoit pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui , si la proposition de s'unir avec la France dans un an , avoit été sincère , de sa part ; parce que le Roi de France ne demanderoit pas mieux que de différer jusqu'à ce tems-là , la déclaration de Guerre contre l'Espagne , dont il me parloit. la Guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France , dans la situation présente de ses affaires , qu'elle convenoit à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit , & de la manière la plus intelligible , que je n'étois pas venu proposer au Conseil d'Angleterre , une Déclaration de Guerre des deux Rois de France & d'Angleterre à

374 MEMOIRES DE SULLY,
l'Espagne ; mais représenter seulement, que la bonne politique ne vouloit point qu'on laissât opprimer les Provinces-Unies, faute d'un secours, qu'on pouvoit leur donner, sans intéresser le repos du reste de l'Europe ; & conférer avec Sa Majesté Britannique, uniquement sur la nature de ce secours, & sur les autres moyens, dont on pouvoit se servir, pour le présent & pour l'avenir, en faveur des Flamands. Les Conseillers du Roi prirent la parole, pour me remercier de la sincérité avec laquelle je venois de parler, & Cécil ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en alloit conférer avec Sa Majesté : qu'ensuite il en communiqueroit avec les Députés des Etats, & en ma présence même, si je le souhaitois ; à quoi je n'eus garde de m'opposer. Cela dit, nous nous séparâmes.

Le Comte d'Aremberg ayant longtemps remis de jour en jour, à demander son audience, envoya enfin prier le Roi d'Angleterre de l'en dispenser tout-à-fait, à cause de son incommodité ; & de lui envoyer seulement une personne de son Con-

seil, pour conférer avec lui. Jacques ne se montra pas content de cette façon de procéder : Il lui accorda pourtant ce qu'il demandoit ; & ce fut Cécil qu'il chargea de cette Commission. Cécil qui étoit informé des bruits qui couroient sur lui, ne voulant pas en cette occasion donner prise à la médisance, chercha à s'en excuser ; & il pria qu'on lui donnât du moins un Adjoint, c'est-à-dire, un témoin de ses actions & de ses paroles ; quoiqu'il ne fit pas semblant de le recevoir en cette qualité. Ce seul fait prouve sans réplique contre Cécil, qu'il n'étoit rien moins qu'assuré de la faveur, qu'il vouloit qu'on crût en public, qu'il possédoit sans réserve : on lui associa Kainlos, Ecoissois.

D'Aremberg ne sortit point du compliment, ni des paroles les plus générales. Lorsqu'on le pressa de venir au fait, il répondit, qu'il étoit homme d'épée ; qu'il n'entendoit rien à négocier : qu'il n'étoit venu que pour entendre ce que le Roi d'Angleterre voudroit lui faire dire ; & qu'après lui, son Maître enverroit un homme du métier : paroles

qui furent relevées & coururent dans Londres, avec toute la risée & le mépris qu'elles méritoient. Jamais peut-être Ambassadeur n'a rien dit en effet de si imprudent : On a peine à le croire de Gens aussi fins que sont les Espagnols. Cette lourdisse leur nuisit beaucoup dans le Conseil du Roi d'Angleterre : elle fit tourner de mon côté, une partie de ceux qui le composoient : si elle ne fit pas échouer d'un seul coup, les desseins de l'Espagne, comme elle pouvoit le faire ; c'est qu'elle fut réparée par l'adresse des autres Partisans de cette Couronne, ayant Cécil lui-même à leur tête ; quoiqu'il pût faire pour persuader le contraire : on l'oublia même tout-à-fait, lorsqu'on entendit dire que l'Ambassadeur Espagnol, qu'on commençoit à ne plus attendre, alloit arriver. Cécil attendoit sans doute cette arrivée, pour travailler au dénouement qu'il me préparoit ; & le reste des Conseillers parut retomber dans leur première irrésolution. Je scus même de fort bonne part, que ne doutant point que cet Ambassadeur ne fit à Sa Majesté Britannique, des propositions

accompagnées d'offres , auxquelles rien ne résisteroit ; une partie de ces Conseillers se mit à travailler à liquider le Mémoire des dettes de la France & des Etats envers l'Angleterre : afin que d'un côté , les sommes contenues dans ce Mémoire ; de l'autre , les trésors de l'Espagne , répandus dans Londres , ne trouvas-
sent rien à leur épreuve.

1603.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du Dimanche 29 Juin , c'est que tous les Gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le Roi , & moi : celui d'être admis à sa table. Sa Majesté m'en ayant fait avertir , j'arrivai à Grenvich sur les dix heures. J'assistai avec ce Prince au service divin , où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier , jusqu'au moment où l'on se mit à table : l'entretien ne roula que sur la Chasse , & sur le tems qu'il faisoit : la chaleur étoit excessive & beaucoup plus grande qu'elle n'a coutume de l'être à Londres , dans ce mois. Jacques ne fit asseoir que moi & Beaumont à sa table ; où je ne fus pas peu surpris de voir qu'on ne le servit qu'à

genoux. Le milieu de la Table étoit occupé par un Surtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, & même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même, pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant : jusqu'à ce que s'étant présenté une occasion de parler de la feuë Reine d'Angleterre, le Roi le fit; & à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris, Il alla jusqu'à dire, que dès long-temps avant la mort de cette Princesse, il conduisoit d'Ecosse tout son Conseil, & dispoſoit de tous ses Ministres, dont il étoit mieux servi & mieux obéi qu'elle même. Il demanda ensuite du vin; sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau: & tenant son verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la santé du Roi, de la Reine & de la famille Royale de France. Je lui rendis son salut; & je n'oubliai pas non plus ses Enfants. Il s'approcha de mon oreille, lorsqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire, seroit à la double union qu'il méditoit de faire, entre les deux Maisons Royales. Il ne m'en

m'en avoit jusques-là pas dit un seul mot; & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler, fut bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition, avec toutes les marques possibles de joye; & je répondis aussi tout bas, que j'étois sûr que Henry ne balanceroit pas, lorsqu'il s'agiroit de faire choix entre son bon Frere & Allié, & le Roi d'Espagne, qui l'avoit déjà fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre, m'apprit à son tour, que l'Espagne lui faisoit pour son Fils les mêmes offres de l'Infante, qu'au Roi de France, pour le Dauphin. Ce Prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier: il me dit seulement devant tout le monde, qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la dernière Conférence, entre ses Conseillers & moi: qu'il ne laisseroit point accabler les Etats; & qu'on arrêteroît le lendemain, la manière de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet, que ses

1603.

1603.

genoux. Le milieu de la Table étoit occupé par un Surtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, & même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même, pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant : jusqu'à ce que s'étant présenté une occasion de parler de la feuë Reine d'Angleterre, le Roi le fit; & à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris, Il alla jusqu'à dire, que dès long-temps avant la mort de cette Princesse, il conduisoit d'Ecosse tout son Conseil, & dispoſoit de tous ses Ministres, dont il étoit mieux servi & mieux obéi qu'elle même. Il demanda ensuite du vin; sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau: & tenant son verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la santé du Roi, de la Reine & de la famille Royale de France. Je lui rendis son salut; & je n'oubliai pas non plus ses Enfants. Il s'approcha de mon oreille, lorsqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire, seroit à la double union qu'il méditoit de faire, entre les deux Maisons Royales. Il ne m'en

m'en avoit jusques-là pas dit un seul mot; & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler, fut bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition, avec toutes les marques possibles de joye; & je répondis aussi tout bas, que j'étois sûr que Henry ne balanceroit pas, lorsqu'il s'agiroyt de faire choix entre son bon Frere & Allié, & le Roi d'Espagne, qui l'avoit déjà fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre, m'apprit à son tour, que l'Espagne lui faisoit pour son Fils les mêmes offres de l'Infante, qu'au Roi de France, pour le Dauphin. Ce Prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier: il me dit seulement devant tout le monde, qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la dernière Conférence, entre ses Conseillers & moi: qu'il ne laisseroit point accabler les Etats; & qu'on arrêteroit le lendemain, la maniere de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet, que ses

1603.

1603.

Conseillers vinssent le lendemain après-midi à Londres, pour y conclure cette affaire chez moi; & je crus que ces paroles m'autorisoient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de Sa Majesté Britannique, un modèle de Traité, que j'avois apporté tout dressé: ce que je fis en présence de ses Ministres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la conversation, quelques plaintes contre les pirateries des Anglois sur les François; le Roi témoigna que cela étoit arrivé contre son intention: il se fâcha même contre l'Amiral Anglois, qui voulut soutenir ce qui avoit été fait. Il quitta enfin la compagnie, pour aller se mettre au lit, où il lui étoit assez ordinaire de passer une partie de l'après-dinée, quelquefois même jusqu'au soir.

Le voyage que Jacques devoit faire, ayant été rompu, ou différé, je comptai que je retrouverois aisément le moment de lui dire ce qui me ressoit; & je me consolai d'avoir fait si peu de chose ce jour-là: car malgré tout ce qui venoit d'être dit, de conclusion, & de secours aux

Etats, je ne me dissimulois pas que les choses n'étoient encore nullement au point, où je les aurois voulues; puis-que le Roi d'Angleterre me renvoyoit encore pour les finir, aux mêmes personnes que je sçavois n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld & les Députés n'en tiroient pas non plus un heureux présage; loin de se croire parvenus à la Ligue offensive & défensive de la France & de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étoient quelquefois flatés: Ils résolurent de faire un dernier effort auprès de moi, pour s'assurer du moins de la France,

Barneveld eut soin pour cela, de se rendre chez moi, avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses allarmes sur la disposition présente des affaires, & sur les effets, de l'arrivée de l'Ambassadeur Espagnol, qu'on disoit toujours fort proche; il me dit que les Hollandois désespérés, alloient tout abandonner & chercher un asyle hors de leurs Provinces. Barneveld connut par ma réponse, que je n'étois point la dupe de ses exagérations: je lui dis, que c'étoit le Conseil Anglois, & non pas moi,

1603.

qu'il étoit question de persuader, parce qu'au fond, je sentoïis assez que la situation des Etats étoit embarrassante. Il voulut me prouver que si l'on n'obtenoit rien du Roi d'Angleterre, la Politique demandoit que la France se chargeât seule & ouvertement, de la cause des Provinces Unies; pendant que leurs forces n'étoient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je répondis à Barneveld, qu'il me demandoit une chose qui n'étoit pas en mon pouvoir, n'étant venu à Londres, que pour faire, s'il étoit possible, une association avec les Anglois, ou pour connoître les raisons qui la leur feroient refuser.

Nous parlâmes ensuite des Villes marquées pour ôtage. Barneveld m'apprit, que Cécil étant en conférence avec Caron, l'un des Députés Flamands, lui avoit fait entendre que l'Angleterre étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne, elle vouloit que les Hollandois lui fissent cession de ces Places, pour sa sûreté; & que tout ce qu'il lui avoit promis, c'étoit de les tenir en neutralité, jusqu'à fin de paiement. Bar

neveld qui vit que cet objet me paroïssoit aussi intéressant qu'il l'étoit en effet, me fit connoître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme, chargé sous le serment du secret de son Conseil, que les Etats y avoient mis si bon ordre, qu'il resteroit bien des difficultés à lever au Conseil de Londres, avant qu'il pût se voir en possession de ces Villes : Mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but ; que devant s'ensuivre une nouvelle Guerre entre l'Angleterre & les Provinces Unies ; c'étoit pour cela même qu'il me pressoit instamment de joindre les forces de la France avec les leurs : sans quoi il n'y auroit aucune égalité entre les parties. J'avouai au Député, que je ne pouvois blâmer la résolution de ses Maîtres : mais que le Roi de France ne pouvoit que les plaindre en cette occasion ; n'étant pas en état de les soutenir de vive force, contre l'Espagne & l'Angleterre ensemble.

Tous les Députés Flamands revinrent en corps l'après midi, pour assister à la Conférence ; & peu de momens après eux, arrivèrent les Con-

1603. Seillers Anglois , nommés par Sa
Majesté , Cécil portant la parole
pour tous , comme à l'ordinaire ,
commença par dire très-fuccincte-
ment , que le Roi d'Angleterre vou-
loit bien s'intéresser en faveur des
Etats : & se tournant vers moi , il
me demanda si ce n'étoit pas-là ce
que je souhaitois , & le véritable ob-
jet de ma Commission. Je cachai ce
que l'air brusque de ce Secrétaire ne
me faisoit déjà que trop deviner : &
au lieu de lui répondre directement ,
j'adressai la parole aux Députés , &
leur dis que deux grands Rois vou-
lant bien prendre part dans leurs
affaires , c'étoit à eux à en marquer
l'état au juste ; afin qu'on pût avec
une pleine connoissance , propor-
tionner le secours au besoin qu'ils
en avoient. Barneveldt fit à son or-
dinaire , un tableau des misères où
l'Espagne les réduisoit , qu'il rendit
le plus touchant qu'il put. Pour ve-
nir à quelque chose de plus précis ,
il dit , qu'il s'agissoit de chasser en-
tièrement les Espagnols de la Flan-
dre ; Que les Etats s'assuroient de
pouvoir y parvenir dans l'espace d'un
an , par les moyens qu'il déduisit en

cette sorte : que toutes les forces des Provinces-Unies montoient à douze ou quinze mille hommes d'Infanterie, non compris les Garnisons, & à trois mille de Cavalerie ; outre cinquante Vaisseaux, en état de servir actuellement, avec une Artillerie & des munitions proportionnées ; qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, sinon que les deux Rois fissent monter toutes ces forces au double ; en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

1603.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'alloient être reçues guères favorablement ; & pour ne pas paroître autoriser les Députés, dans des prétentions véritablement excessives ; je dis à Barneveld, qu'il auroit dû avoir plus d'égard à ne demander que ce qu'on pouvoit lui accorder. Je demandai ensuite à Cecil, d'un ton qui renfermoit une espèce de sommation, qu'il me dit nettement la volonté de son Maître, sur ce qu'on venoit de lui exposer. Cecil me répondit, que Sa Majesté Britannique n'auroit pas été fâchée de se maintenir avec tous ses Voisins, dans une paix réelle & sincé-

1603.

re : qu'autant qu'on pouvoit juger de l'état de la France , par les simples apparences ; Sa Majesté Très-Chrétienne étoit sans doute dans les mêmes sentimens : cependant que sur les remontrances que j'avois faites au Roi d'Angleterre , ce Prince se déterminoit à prendre le milieu entre les desirs des Etats & les siens propres ; c'est-à-dire , qu'il consentoit à prêter sous-main du secours aux Provinces - Unies : Qu'il viendrait peut-être un tems , où l'on pourroit faire mieux ; mais que pour le présent , elles n'avoient rien à attendre davantage.

Les Députés ne pouvant douter que cette résolution ne fût très-sérieuse , se retirèrent pour conférer entr'eux sur la proposition de Cecil ; qui continuant son discours pendant ce tems-là , me dit que le Roi d'Angleterre étoit bien d'accord à favoriser les Etats , mais qu'il n'avoit nulle envie de se ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail sur la nature de ces secours prétendus ; afin qu'on ne pût dans la suite le rappeler à ses promesses , & à quelque engagement positif : il dit seulement ,

qu'en cas que l'Espagne portât son ressentiment jusqu'à attaquer personnellement les Rois protecteurs de la liberté de la Flandre ; afin que toutes choses fussent égales des deux côtés , il falloit que pendant que la France contribueroit de huit mille hommes d'Infanterie & de deux mille Chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour sa portion, que la moitié, non plus que d'une Escadre qu'il seroit besoin de tenir sur la Côte d'Espagne, & d'une seconde dans les Indes : encore déclara-t'il, que l'Angleterre n'avoit aucun autre fonds pour l'entretien de ces forces, que l'argent que la France lui devoit ; lequel lui seroit rendu deux ans après ; & qu'elle vouloit bien sacrifier à la cause commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement, que le Secrétaire Anglois cherchoit ainsi à rompre tout Accord ; en s'éloignant de dessein formé, de l'état de la question ; & en ne faisant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation le mieux que je pus, qu'un discours si vague, n'é-

1603.

toit point ce qu'il falloit présenter : qu'il s'agissoit avant toutes choses, de régler sans équivoque, ce qu'on feroit actuellement en faveur des Provinces-Unies, pour le secours d'Ostende : qu'après cela, soit que le Conseil de Sa Majesté Britannique se portât à la Guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Espagne ; il y auroit bien d'autres considérations à faire, sur les suppositions suivantes : que cette Couronne n'attaquât qu'un des deux Rois, ou qu'elle les attaquât tous les deux : qu'ils se déclarassent eux-mêmes les agresseurs : qu'ils fissent des Conquêtes dans les Pays-Bas sur les Espagnols.

Pour faire voir encore davantage à Cecil, qu'il n'effleuroit pas seulement la merière ; je lui fis remarquer, qu'en cas de la rupture de l'Espagne, dont il venoit de parler, afin que la supériorité fût du côté des deux Rois, celui de France, ouvrir vingt mille hommes qu'il faudroit qu'il jettât en Flandre, ne pourroit se dispenser d'en envoyer autant sur les Frontières de Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné & Bresse ; sans parler des Escadres de

Galères, qu'il faudroit avoir pour s'assurer la Méditerranée ; qu'il étoit nécessaire d'entrer dès-à-présent dans tous ces détails ; tant afin de prendre plus sûrement toutes les mesures, que pour ne pas s'exposer à mille discussions, capables de troubler la bonne intelligence entre les deux Princes alliés.

1603.

Répondant ensuite plus directement aux paroles de Cecil, je lui dis, que je ne voyois pas par quelle raison il vouloit faire porter au Roi de France, tout ou la plus grande partie de la dépense d'une Guerre, qui lui seroit commune avec la Roi d'Angleterre : que si par de pareilles prétentions, le Conseil Britannique cherchoit à ruiner Henry, il entendoit bien mal ses propres intérêts : Que ce Conseil ne faisoit pas encore attention, qu'en stipulant de part & d'autre toutes dépenses égales ; la France ne pouvoit d'ailleurs manquer d'en faire de particulières : peut-être plus grandes encore : telles étoient celles pour la défense de ses Côtes de Terre & de Mer, qui en tenant une partie des forces Ennemies diverties de ce côté, ne seroient

1603.

pas moins utiles à l'Angleterre qu'à la France elle-même. J'ajoutai, que pour toutes ces raisons, il me sembloit que le Conseil d'Angleterre prenoit bien mal son tems pour redemander les sommes prêtées à la France : Que Henry bien éloigné de cette idée, ne m'avoit donné aucun ordre là-dessus ; Que je sçavois seulement, par la place que j'occupois dans le Conseil des Finances, que son intention étoit de s'acquitter par payemens d'année en année, selon qu'il en étoit convenu avec la feuë Reine ; & qu'il s'attendoit à rembourser dans le courant de la présente, deux cens mille livres : mais qu'encore une fois le Conseil Britannique prenoit une fort mauvaise voie, pour parvenir à cet acquit ; en montrant par des défiances & des difficultés déraisonnables, qu'il ne visoit qu'à épuiser la France de plus en plus : conduite odieuse, & bien éloignée de celle de Henry, qui dans toutes ses actions ne montrait que de la bonne foi, & ne travailloit que pour l'utilité publique.

Mes paroles ne firent aucune impression sur les Assistans ; au contrai-

re, je vis mes Anglois prendre feu, & protester que si on vouloit les obliger à quelque chose de plus, l'Angleterre abandonneroit tout-à-fait les Etats. Cecil acheva sur-tout de se faire connoître à moi, dans cette Conférence, pour ce qu'il étoit. Il n'usa que d'expressions doubles, de propos vagues, & de faux donnés à entendre; parce qu'il sentoit bien que la raison n'étoit pas de son côté. La modération & la sincérité que j'opposois à ses mauvaises subtilités, l'obligeoient à se jeter dans des contradictions, dont il rougissoit lui-même, lorsque d'un mot je lui faisois sentir le ridicule de ses paroles. Tantôt croyant m'intimider, il m'exageroit les forces de l'Angleterre: tantôt il cherchoit à faire valoir les prétendues offres de l'Espagne à la Nation. Quelquefois il s'étudioit à arracher aux Députés & à moi, quelque aveu dont il pût tirer avantage: il supposoit même malignement, que nous avions dit des choses, auxquelles nous n'avions jamais pensé. Il alla jusqu'à vouloir mettre la division entre les Députés & moi; en faisant tomber sur moi

1603.

seul, le refus d'assister ouvertement les Etats : il s'avisa de demander & de faire demander par les Collegues, que la France payât sur l'heure à l'Angleterre, en déduction de ses dettes, quarante ou cinquante mille livres sterling ; & il dit aux Députés, que c'étoit pour les employer à leurs besoins les plus pressans : à quoi ils ajoutèrent, que le refus que j'en faisois, ne devoit être imputé qu'à moi seul ; parce que je dispoisois, disoient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins Politiques, est de chercher ainsi à surprendre les cours droits, & à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reste à eux-mêmes ; c'est en vérité quelque chose de bien méprisable qu'un Politique. Ce qui me piquoit le plus, étoit de voir que ces Ministres, qui n'étoient là que pour exposer les intentions du Roi, y substituoient impudemment les leurs propres : car je sçavois bien, & la manière seule dont ce Prince leur avoit parlé en ma présence, me persuadoit, qu'il leur avoit commandé

tout le contraire de ce qu'ils faisoient.

1603.

Les Députés qui étoient rentrés pendant ce tems-là, s'étant retirés fort mécontents, comme on le juge aisément, & dans une plus grande perplexité qu'ils n'étoient auparavant; Cécil changea une dernière fois de batterie. Il me dit, que puisque les choses étoient telles, que le Roi de France ne pouvoit entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre; que celle-ci ne pouvoit le faire, si elle n'étoit payée de la France & des Etats: ce que ni l'un ni l'autre ne pouvoit faire actuellement; le mieux étoit que les deux Rois continuassent à vivre amis, mais sans entrer dans aucun démêlé étranger. C'étoit là vrai-semblablement le véritable but du Secrétaire; & depuis si long-tems qu'il parloit, ces deux mots étoient tout ce qu'il avoit dit de sincère.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce discours; les Anglois, croyant peut-être m'avoir amené à leur point, dirent qu'ils feroient rapport au Roi, de tout ce qui s'étoit passé dans la Conférence.

& qu'ils lui demanderoient une Audience pour moi, où tout seroit conclu en deux mots sur ce pied : que suivant les apparences, cette Audience seroit la dernière; & que j'y recevrois mon congé : ne restant plus rien à faire après cela. Si je gardai le silence en cette occasion, ce ne fut pas assurément que j'acquiesçasse à leurs raisons : au contraire, la manière dont ils venoient encore de se déceler eux-mêmes, & de s'avouer en quelque façon menteurs & imposteurs, m'avoit donné pour eux le dernier mépris : mais je jugeai qu'en contestant, & en m'échauffant, loin de leur faire quitter une résolution, qu'ils avoient concertée ensemble, je poufferois peut-être la chose jusqu'à une rupture, au lieu que dans les termes où nous en étions restés, l'amitié subsistant du moins entre les deux Rois, & pouvant encore être cimentée par un double Mariage, (car on en parloit publiquement;) il se présenteroit peut-être dans la suite, quelque occasion plus favorable. Je ne désespérois pourtant pas encore absolument du succès de ma Commission; parce que je croyois

voir que le Roi n'entroit pour rien, dans les desseins que ses Conseillers s'efforçoient de faire réussir.

1603.

C'est de quoi je me proposai de m'assurer dans ma troisième Audience : car je ne donne point ce nom à ma réception du Dimanche. Je l'avois fait demander par Cécil au Roi. Ce Prince envoya le Chevalier Asquins me dire, qu'il me l'accorderoit pour le lendemain même de la Conférence, dont il vient d'être parlé; & que je ne menasse avec moi, que peu de personnes; parce qu'il vouloit s'entretenir particulièrement avec moi: ce qui me fut encore confirmé de sa part, par Milord Oreladoux, Ecossois, l'intime ami du Comte de Mare, qui étoit le mien. Milord Humes & le Vicomte Savar vinrent me prendre à Londres sur le midi, & me remirent, en débarquant à Grenvich, entre les mains du Comte d'Erby, de la Maison Royale, qui me conduisit dans la Chambre du Roi: je n'avois avec moi que quatre Gentilshommes & deux Secrétaires.

Le Roi d'Angleterre me prit par la main; & défendant qu'on le suivît, il me fit entrer par son Cabinet, dans

1603.

les galeries, dont il ferma les portes. Il m'embrassa deux fois avec des expressions qui marquoient combien il étoit satisfait du Roi de France & de moi; & combien il étoit touché de ce que Sa Majesté Très-Chrétienne lui avoit envoyé l'homme de tout son Royaume, qui lui étoit le plus nécessaire. Il exigea que profitant de l'occasion présente, je lui parlasse sans aucune réserve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à Sa Majesté de ses Ministres: je lui dis, après les remerciemens ordinaires, qu'il m'étoit plus avantageux en toutes manières de traiter avec elle, qu'avec ses Conseillers; qui après avoir fort mal exécuté ses ordres dans la dernière conférence, n'avoient pas manqué sans doute, de lui faire encore un rapport infidèle de ce qui s'étoit passé entr'eux & moi, & les Députés Flamands: & je lui promis de lui faire un recit sincère de tout, si elle vouloit me le permettre.

Le Roi ayant agréé ma proposition, je n'omis rien de ce qui s'étoit dit la veille. J'insistai en particulier, sur la proposition de rembourser actuellement l'Angleterre de l'argent prêté;

& sur la calomnie contre Sa Majesté Très-Chrétienne & moi, dont on l'avoit accompagnée. J'ajoutai, que si après avoir rempli mes Lettres à Henry, d'éloges de la générosité, de la prudence & de la parfaite amitié du Prince, auquel j'avois l'honneur de parler; & cela, parce qu'il m'y avoit autorisé par ses actions & ses paroles; je venois ensuite à tenir subitement un langage tout opposé, sans avoir rien à rapporter que des difficultés toutes frivoles; le Roi mon Maître ne pourroit guère penser autre chose, sinon que j'avois traité en Ministre flatteur, & peut-être infidèle, les intérêts qui m'avoient été confiés: Outre qu'une pareille déclaration ne pouvoit passer que pour l'effet d'une intelligence décidée avec l'Espagne; d'où s'ensuivroit peut-être une rupture entre les deux Rois, qui n'avoient pas moins d'intérêt que d'inclination, à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au Roi d'Angleterre, qu'il y avoit plusieurs de ceux qu'il admettoit dans son Conseil, qui n'étoient ni bien intentionnés, ni bien affectionnés à la person-

ne : que sans les lui nommer , il devoit regarder comme tels tous ceux qui se montroient assez peu zélés pour sa gloire & pour l'honneur de sa Couronne , pour lui conseiller de se rendre sous le nom d'Allié , l'esclave de l'Espagne : que le plus sûr pour lui , étoit de se défier de tous ceux qu'il ne connoîtroit pas parfaitement , & d'en croire toujours plutôt ses propres lumières , que la voix de ses Ministres.

Ce n'étoit pas une chose bien difficile , que de faire entrer le Roi d'Angleterre en défiance de ses Ministres ; il n'y étoit que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai sur son visage , en entendant mes dernières paroles ; quelques gestes , quelques mots entrecoupés qui lui échapèrent , me le persuadèrent aussi : Je crus même sentir , à n'en pouvoir douter , que soit par l'effet de cette défiance , ou par celui des louanges que je lui avois données ; ce prince étoit enfin dans la disposition la plus favorable où je pouvois le souhaiter. Je saisis cet instant , pour jeter dans la conversation quelques propos généraux

d'un Projet : par lequel la tranquillité de l'Europe entière , quant à la 1063.

Politique & à la Religion , pouvoit naître par le moyen de Sa Majesté Britannique. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles ; comme si j'avois appréhendé de fatiguer ce Prince par un trop long discours : mais je vois bien qu'il n'étoit pas possible que la curiosité de Jacques ne fût piquée du peu que je venois de dire. Aussi me répondit-il , que je ne l'ennuyois point ; & qu'il falloit sçavoir qu'elle heure il étoit. Il sortit , & le demanda à ceux de ses Courtisans , qu'il trouva au bout de la gallerie. On lui répondit qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait trois heures ; « Monsieur l'Am-
» bassadeur , me dit-il , je veux rom-
» pre la partie de chasse que j'avois
» fait aujourd'hui , pour vous en-
» tendre jusqu'au bout ; je suis per-
» suadé que cette occupation me
» fera plus utile que l'autre ».

Ce qui me détermina à faire un pas aussi hardi , que celui de communiquer au Roi Jacques , les grands desseins sur l'Espagne & sur toute l'Europe , qui avoient été concertés entre Henry & Elisabeth ,

1603.

c'est que j'étois persuadé que ce Prince, déjà porté intérieurement à l'Alliance avec la France, n'avoit plus besoin pour le fixer dans cette résolution, que d'y être engagé par un motif grand & noble; & que d'un autre côté, ses Ministres le ramèneroient toujours à leur façon de penser, tant qu'il ne se soutiendrait pas contr'eux, par la persuasion qu'ils ne combattoient son avis, que parce qu'ils l'ignoroient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution, que je jugeai essentielle; & on va la voir.

Je repris donc la parole, sitôt que le Roi se fut rapproché; & je lui dis, que sans doute il avoit quelquefois pensé, & avec beaucoup de raison, qu'un homme qui possède les Emplois & les Dignités, dont on sçavoit que j'étois revêtu, ne quitte point sa place, sans un très-grand sujet; que j'étois dans ce cas: que quoique ma Commission se bornât à demander l'union du Roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étois cependant proposé, avant que de sortir du Royaume, d'entretenir Sa Majesté Britannique de quelque

chose d'infiniment plus considérable, sur l'opinion que la Renommée m'avoit donnée, de ses talens & de ses lumières: mais que ce que j'avois à lui dire étoit tel, que je ne pouvois le lui révéler, sans m'exposer à me perdre, qu'après que ce Prince se seroit engagé au secret, par le serment le plus solennel. Jacques plus attentif que je ne scaurois le dire, balança pourtant à faire le serment que je lui demandois; & pour s'en dispenser, il chercha à deviner de lui-même, ce que je pouvois avoir de si intéressant à lui communiquer. Lorsqu'il eût vu que les différentes questions qu'il me fit coup sur coup, ne le mettoient pas plus au fait; il me satisfit enfin par le plus terrible de tous les Sermens; je veux dire, par celui du Sacrement de l'Eucharistie.

N'ayant plus à craindre d'indiscrétion, je mesurai pourtant encore toutes mes paroles; & commençant par un point, que je scavois intéresser le plus le Roi d'Angleterre, je veux dire, par la Religion; je lui dis, que quelque occupé que je lui parusse, des affaires & des grandeurs purement mondaines, & quelqu'in-

1603.

différent qu'il m'eut peut-être cru sur le Chapitre de la Religion ; il n'en étoit pas moins vrai que j'étois attaché à la mienne, jusqu'à la préférer à ma fortune, à ma Famille, à ma Patrie, & à mon Roi même ; Que je n'avois rien négligé, pour porter le Roi mon Maître, à l'établir en France par de solides fondemens ; dans la vive appréhension où j'étois, de la voir un jour succomber sous les efforts d'une Faction aussi puissante, que celle qui réunit le Pape, l'Empereur, l'Espagne, les Archiducs, les Princes Catholiques d'Allemagne, & tant d'autres Corps & Communautés, intéressés dans cette cause : que j'avois bien reussé jusqu'à ce jour : mais que peut-être je n'en avois obligation qu'aux conjonctures de pure Politique, qui jetoient Henry dans le parti opposé à la Maison d'Autriche : Que ces circonstances venant à changer, ou moi, qui étois le seul à entretenir Henry dans ce plan de Politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyois pas de quelle maniere le Roi de France pourroit résister à un parti, que tout le monde & sa propre Religion

Religion, lui dictoient d'embrasser :
 que cette considération m'avoit fait
 songer depuis long-tems , à chercher
 pour l'exécution de ce dessein , une
 personne plus propre par son rang &
 sa puissance, que je ne l'étois , à l'ac-
 complir , & à fixer Henry dans ses
 sentimens : que trouvant dans le Prin-
 ce, auquel j'avois l'honneur de par-
 ler, tout ce que je cherchois ; mon
 choix n'avoit pas été difficile à faire :
 en un mot qu'il ne tenoit qu'à Sa Ma-
 jesté Britannique d'immortaliser sa
 mémoire , en se rendant en quelque
 maniere l'Arbitre du sort de toute
 l'Europe , par un dessein , auquel
 elle paroîtroit toujours avoir mis la
 dernière main ; quoique l'exécution
 ne la regardât pas davantage , que Sa
 Majesté Très-Chrétienne.

1603.

Il ne restoit plus qu'à dire quel
 étoit ce dessein. J'en donnai d'abord
 au Roi d'Angleterre une idée gé-
 nérale , sous celle d'un projet d'asso-
 ciation entre tous les Etats & Pays
 Intéressés à abaisser la maison d'Au-
 triche ; dont le fondement étoit une
 Ligue offensive & défensive entre la
 France , l'Angleterre & la Hollande ,
 cimentée par l'union la plus étroite

1603.

des deux Maisons Royales de Bourbon & de Stuart. Je fis envisager du premier coup d'œil, cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffroit aucune difficulté, par rapport au Dannemarck, à la Suede, en un mot à tous les Princes & Etats Protestans. On pouvoit la rendre assez avantageuse aux Princes Catholiques, pour la leur faire embrasser; par exemple, au Duc de Savoye, en flatant son humeur inquiète & ambitieuse de l'espérance qu'il obtiendrait le titre de Roi; aux Princes d'Allemagne, en partageant entr'eux ce qu'y possédoit la Maison d'Autriche, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, Moravie, Silésie, &c. & en rétablissant leurs anciens Privilèges; au Pape lui-même, en lui accordant la propriété des Pays, dont il ne possède que la féodalité. Quant au Roi de France, quoique je cherchasse à persuader à Sa Majesté qu'il n'avoit eu encore jusques là aucune part au projet, que je feignois avoir imaginé seul; je répondois pourtant que lorsque je lui en aurois fait part il ne songeroit ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes, ni à en tirer

aucune récompense, quoique suivant toutes les apparences, la plus grande partie du fardeau dût retomber sur lui; soit que l'on envisage les frais d'argent nécessaires pour cette entreprise, ou les services qu'il rendroit de sa personne même. Voilà le biais dont je crus devoir prendre la chose, par rapport à Henry, pour ne pas trop le compromettre.

Le Roi d'Angleterre proposa tout d'abord quelques difficultés sur une union de tant de têtes si différentes, & si différemment intentionnées: les mêmes à peu près que Henry y avoit faites, lorsque nous en avions parlé ensemble; & en dernier lieu à Montglat, à son retour de Metz: Mais il ne laissa pas de prendre beaucoup de goût à ce dessein, sur la simple ouverture que je venois d'en faire; & il voulut que j'entrasse jusques dans le plus petit détail. Le discours suivant renferme à peu près en essence, ce que je dis à Sa Majesté Britannique.

L'Europe est partagée en deux Factions, qui ne sont pas justement distinguées par leur Religion différente; puisque les Catholiques

1603. & les Protestans se trouvent confon-
 dus ensemble presque par-tout ;
 qu'elles le sont , par leur intérêt po-
 litique. La première est composée
 du Pape , de l'Empereur , de l'Es-
 pagne , de la Flandre Espagnole ,
 d'une partie des Princes & Villes
 d'Allemagne & Suisse , de la Savoye
 des Etats Catholiques d'Italie , qui
 sont Florence , Ferrare , Mantoue ,
 Modène , Parme , Gènes , Luques ,
 &c. Il ne faut pas manquer d'y com-
 prendre , ce qu'il y a de Catholi-
 ques répandus dans les autres en-
 droits de l'Europe ; à la tête desquels
 est cet ordre si turbulent des Jésui-
 tes , dont on ne peut douter que le
 but ne soit de tout assujettir à la
 Monarchie Espagnole. La seconde
 renferme les Rois de France , d'An-
 gleterre , d'Ecosse , d'Irlande , de
 Dannemarck & de Suède , la Répu-
 blique de Venise , les Provinces-
 Unies , & l'autre partie des Princes
 & Villes d'Allemagne & de Suisse.
 Je ne donne point ici de part à la
 Pologne , la Prusse , la Livonie , la
 Moscovie & la Transilvanie ; quoi-
 que ces Pays sont assujettis à la Re-
 ligion Chrétienne : parce que la Guer-

ve qu'ils ont presque continuellement avec les Turcs & les Tartares , en fait des peuples , en quelque manière étrangers , à l'égard de ceux de l'Occident de l'Europe. 1603.

A mesurer la puissance sur les Tires pompeux , sur l'étendue du terrain , & sur le nombre des hommes ; le premier coup d'œil ne sera pas favorable à la seconde de ces Factions ; & on ne pourra s'empêcher de décider pour la supériorité , en faveur de la première : cependant il n'y auroit rien de si faux que cette idée ; & en voici la preuve. L'Espagne , qu'il faut nommer ici la première de sa Faction , quoiqu'elle ne soit que la troisième , par le rang & la dignité ; parce qu'en effet elle en est l'ame ; l'Espagne , dis-je , jouit à la vérité , en y comprenant ce qu'elle possède dans les Indes Orientales & Occidentales , d'une étendue de terre , bien aussi grande que sont la Turquie & la Perse ensemble : mais s'il est vrai , comme on ne peut en douter , que le nouveau Monde , en récompense de l'or & des richesses qu'il lui apporte , la dépouille & de vaisseaux & d'hommes ; cette étendue

1603.

immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres Puissances de ce Parti : on trouvera par-tout à rabattre des idées communes. Le Pape paroît attaché à l'Espagne : & c'est en effet ce qu'il a de mieux à faire ; environné , comme il l'est de toutes parts, par cette redoutable Puissance ; sans avoir aucun secours à prétendre des autres Potentats Catholiques : mais comme il regarde au fond son état , comme peu différent d'une servitude véritable ; & qu'il n'ignore pas que le Roi d'Espagne & les Jésuites , ne font qu'une vaine montre de soutenir son autorité ; on ne hazarde rien à assûrer, qu'il ne cherche que les occasions de secouer le joug Espagnol ; & qu'il embrasseroit volontiers un parti qui les lui offriroit , sans courir de trop grands risques : & l'Espagne elle-même a de lui cette opinion.

Venons à l'Empereur. Il n'a de commun avec l'Espagne , que son nom : ce qui semble ne servir qu'à rendre plus vives les jalousies & les querelles , qui s'élèvent si souvent en-

tre les deux branches de la Puissance Autrichienne. Quel est d'ailleurs son pouvoir ? Il réside tout dans son seul Titre : la Hongrie , la Bohême , l'Autriche & autres Pays voisins , ne sont presque que de vains noms ; exposé , comme il l'est , à voir fondre sur ses Etats , les formidables armées du Grand-Seigneur ; sujet d'un autre côté , à voir les Pays de sa domination se déchirer eux-mêmes , par la multiplicité & la diversité des Religions qui y ont cours ; dans de perpétuelles appréhensions , que les Princes Electeurs ne se soulèvent pour rétablir leurs anciens privilèges. L'Empereur peut être mis au jourd'hui , après avoir tout évalué à son prix , dans la classe des moindres Puissances de l'Europe. Je vois de plus , cette branche Autrichienne , si dépourvue de bons Sujets , que s'il ne lui vient dans peu , un Prince assez brave , ou assez bon Politique , pour sçavoir tenir unis les différens Membres , dont l'Allemagne est composée ; elle a tout à craindre des Princes de ces Cercles , qui n'aspirent qu'à regagner leur liberté , sur le chapitre de la Religion , & sur celui de l'E-

1603.

lection. Je n'en excepte pas l'Electeur de Saxe lui-même: quoiqu'il paroisse le plus sincèrement attaché à l'Empereur comme à celui dont il tient la principauté; parce qu'il est indubitable que la Religion le mettra tôt ou tard, aux prises avec son Bienfaiteur: mais en supposant que l'Empereur peut tout attendre de la reconnaissance de cet Electeur; celui-ci ne pourra rien, ou très-peu de chose, tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Frédéric, qu'il a dépouillée de cet Electorat.

C'est ainsi qu'à tout bien examiner, on trouve que presque toutes les Puissances, dont l'Espagne paroît s'aider, ou lui sont peu attachées, ou lui sont d'un foible secours. Personne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les Villes & des Princes, soit de l'Allemagne, soit de la Suisse, est de se délivrer de la domination de l'Empereur; & même de s'agrandir à ses dépens. Il ne peut pas plus compter sur les Princes Ecclesiastiques, que sur les autres: un Empereur Etranger, est tout ce qu'ils souhaitent le plus: pourvu qu'il ne soit point de la Religion. Rien ne feroit tant de plaisir aux Archiducs, tout Espagnols qu'ils sont, qu'un ar-

rangement : par lequel ils devien-
droient en Flandre, Souverains indé-
pendans de l'Espagne: ils se lassent à la
fin de n'être que les valets. Quel est
le lien, qui attache le Duc de Savoye
aux Espagnols? La crainte seule de la
France, car il les hait naturellement;
& il n'a jamais pardonné au Roi d'Es-
pagne, d'avoir partagé celle de ses fil-
les qu'il lui a donné, si différemment
de la cadette. Il ne se présente rien au-
tre chose à dire de l'Italie, sinon qu'elle
ne peut que suivre la loi du plus fort.

Il est donc vrai que la seconde des
Factions que nous venons de marquer,
n'a réellement rien à craindre; pourvû
qu'elle entende assez bien ses intérêts,
pour demeurer toujours unie. Or il est
certain que ces motifs si naturels de
désunion, ne s'y rencontrent point;
ou qu'ils doivent tous, & même celui
de la différence de Religion, qui est
en quelque sorte l'unique, céder à la
haine contre l'Espagne, & qui est le
grand commun motif qui les anime.
Quel est le Prince tant soit peu jaloux
de sa gloire, qui refuseroit d'entrer
dans une association, dans laquelle on
verroit quatre Rois, tels que ceux de
France, d'Angleterre, de Suède & de

1603. Dannemarck, se tenir par la main ? Elisabeth avoit coutume de dire, qu'il n'y avoit rien qui put résister à ces quatre Têtes réunies.

Ces vérités supposées; il ne reste plus qu'à examiner, par quels moyens l'on pourroit réduire la Maison d'Autriche, à la seule Monarchie Espagnole; & la Monarchie Espagnole, à la seule Espagne. Ces moyens consistent dans l'adresse, ou dans la force; & j'en trouve deux pour l'une & pour l'autre.

Le premier des moyens secrets, est de travailler à enlever les Indes à la Maison d'Autriche. Comme l'Espagne n'a pas plus de droit d'interdire ces Contrées au reste des Européens, qu'elle en a d'y détruire les habitans naturels; & qu'il est libre d'ailleurs à tous les peuples de l'Europe, de se faire des établissemens dans les Terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la Ligne: cette entreprise seroit facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois Flottes, de huit mille hommes chacune, bien équipées & ravitaillées tous les six mois: l'Angleterre fourniroit les vaisseaux; la Flandre, l'artillerie & les munitions; & la France

comme la plus puissante, l'argent & les soldats. La seule convention à faire, seroit de partager également les pays conquis.

1603.

Pendant ce tems là, on prépareroit secrettement le second de ces moyens, à l'occasion de la succession de Clèves & de la mort de l'Empereur, qui ne peut être éloignée : de manière qu'à la faveur des conjonctures, que feroient naître ces deux incidens, on trouveroit des raisons pour enlever à la Maison d'Autriche, l'Empire & les autres dépendances en Allemagne; & pour y établir la forme libre de l'Élection, telle qu'elle étoit anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armées, pour chasser les Espagnols de la Flandre; afin d'ériger cet Etat en République libre & indépendante, portant seulement le titre de Membre de l'Empire. La chose est peu difficile, avec les forces des Alliés. Les Provinces-Unies, y compris le Liégeois, Juliers & Clèves, font un triangle, dont le premier côté, depuis Calais jusqu'à Ebden, est entièrement sur la mer : le second est borné par la France; sça-

1603.

voir, par la Picardie, jusqu'à la Somme, & par le Pays Messin, jusqu'à Mézières: le troisiéme s'étend depuis Metz, par Trèves, Cologne & Mayence, jusqu'à Dusseldorp. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de manière qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne: ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier; la France, du second; les Electeurs & autres Princes intéressés, du troisiéme. Toutes les Villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville, qui obligerait à la forcer, céderoient d'abord qu'on les menaceroit de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers, est de déclarer de toutes parts & d'un commun concert, de la part de la Ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne & à toute la Maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini: ce n'est pas ici le lieu de le faire: il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France & l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre dans le partage des Conquêtes, & les abandon-

ner aux Puissances, qui ne peuvent par elles-mêmes donner d'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace & le Tirol sont le partage naturel des Suisses : la Lombardie doit échoir au Duc de Savoye, pour être érigée avec les autres États en Royaume ; le Royaume de Naples, au Pape, comme ne convenant bien qu'à lui ; la Sicile, aux Vénitiens, avec ce qui les accommode dans l'Istrie & le Frioul. Le fondement le plus solide de cette Confédération, est, comme on le voit, qu'il y auroit à gagner pour tous les Confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujetti à ses petits Princes, peut être laissé dans la forme de Gouvernement, où il est : pourvû que tous ces petits États ne fussent censés composer ensemble qu'un seul Corps, ou République, dont ils seroient tous autant de Membres.

Voilà à peu-près comment j'exposai à Sa Majesté Britannique, le dessein que je voulois lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyois capable de lever ses doutes, & de le persuader. Je lui dis que cette matière excédoit la portée de mon esprit : que j'en étois pas surpris que S. M. y trou-

1603.

vât dans l'abord de grandes difficultés; que Henry ne manqueroit pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venoient que de ma propre foiblesse, & de l'impossibilité de faire bien sentir, ce qui pour être parfaitement expliqué, demandoit beaucoup de tems & de longs discours: que j'étois intérieurement convaincu, que non-seulement ce dessein étoit possible, mais encore que le succès en étoit infaillible: que s'il s'y trouvoit quelque chose de défectueux, dans la manière dont je l'avois conçu; il seroit aisément rectifié par les lumières de quatre grands Rois, & des plus fameux Capitaines de l'Europe, auxquels on le donneroit à exécuter.

Je revins encore à l'Alliance des deux Rois de France & d'Angleterre; & je dis à Sa Majesté Britannique, que cette alliance étant le premier & le nécessaire fondement de la Confédération que je venois de lui proposer, c'étoit par celle-là qu'il falloit nécessairement qu'elle commençât: sans s'arrêter aux discours des gens passionnés, ni se laisser toucher par des considérations aussi frivoles, que celles des dettes de la France & de la Flan-

dre à l'Angleterre. Je l'assûrai que l'Angleterre n'avoit rien à perdre du côté de la France ; puisque Henry ne faisoit tant de provisions d'armes & de munitions, & n'amassoit de si grandes sommes, que pour se voir un jour en état de satisfaire à tout, & d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important Projet : du moins que je croyois pouvoir me flater de l'y engager, par le motif de la gloire & de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce Prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible ; je veux dire par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, & par le désir qu'il avoit de paroître ressembler à Henry, & d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avois de réussir, fit que je rendis à ce Prince la chose si palpable, que m'embrassant avec une espèce de transport, qui provenoit d'amitié pour moi, & de ressentiment des mauvais Conseils, qu'on avoit essayé jusques-là de lui faire suivre :

» Non, M. l'Ambassadeur, me dit-il, » ne craignez pas que je vienne jamais » à manquer à ce que nous avons accordé ensemble. « Il me protesta sur le même ton, qu'il ne voudroit pas

418 MEMOIRES DE SULLY;

1603.

pour beaucoup; n'avoir pas entendu ce que je venois de lui dire, qu'il ne démentiroit pas la bonne opinion, que le Roi de France & moi avions conçue de lui: qu'il étoit têt, que je l'avois pensé; que les réflexions qu'il alloit faire, sur tout ce que je venois de lui dire, ne feroient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avois inspirés: qu'il s'engageoit à moi d'avance, à signer le modèle du Traité d'Alliance, que je lui avois présenté le Dimanche; & où il avoit fait quelques petits changemens de sa main: que je le signerois de mon côté au nom du Roi de France; si je n'aimois mieux le rapporter avec moi sans être signé, pour le faire voir à Sa Majesté Très-Chrétienne, auquel cas il me donnoit sa parole Royale que le renvoyant ou rapportant au bout de six mois ou six semaines, approuvé & signé de la main de Henry; il y joindroit sa signature, sans la moindre difficulté. Il finit, en m'assurant obligeamment, qu'il ne vouloit plus rien faire à l'avenir, que de concert avec le Roi France. Il me fit promettre le même secret, que j'avois eu la hardiessé d'exiger de lui, pour toute autre personne que pour le

Roi mon Maître; & il l'étendit jusqu'à me défendre de mettre jamais sur le papier, certaine chose qu'il me confia, & que je supprime à cause de ce serment,

1603.

Notre entretien avoit commencé à peu-près à une heure, & en avoit duré plus de quatre. Le Roi appella l'Amiral Howard, les Comtes de Northumberland, de Soutampton & de Mare, Milord Montjoy & Cécil: & il leur déclara, qu'après avoir mûrement pesé mes raisons, il étoit résolu à faire une Alliance étroite avec la France, contre l'Espagne. Il reprocha hautement à Cécil, d'avoir agi & parlé au contraire de tout ce qu'il lui avoit commandé: explication, dont le Secrétaire se tira tout-à-fait mal: „ Je vous ordonne à vous, M. Cécil, lui dit ce Prince, que sans autre réplique ni contestation, vous fassiez dresser en conformité, toutes Expéditions nécessaires, suivant lesquelles j'en donnerai la dextre (7), & toutes sortes d'assurances, aux Ambassadeurs de Messieurs les Etats: „ C'est la première fois qu'il les avoit traités avec

[7] cette expression qu'on fait, en présence signifie le Serment ou tant la main droite, promesse d'Alliance.,]

1603.

cette distinction. Après quoi se tournant vers moi; & me prenant par les mains, il me dit : „ Hé bien ! M l'Am-
„ bassadeur, n'etes vous pas mainte-
„ nant bien content de moi ? „

Je répondis par une inclination très-profonde, & en faisant à Sa Majesté les mêmes protestations de fidélité & d'attachement, que j'aurois pu faire à mon Roi : je le priai de permettre que je les lui confirmasse, en lui baisant la main. Il m'embrassa & me demanda mon amitié, avec un air de bonté & de confiance, qui déplut fort à plusieurs des Conseillers présens; & en me congédiant, il donna ordre au Comte de Northumberland, de m'accompagner jusqu'à la Tamise; & à Sidney de m'escorter jusqu'à Londres.

Fin du quatrième Volume.



TABLE GENERALE DES MATIERES

Du quatrième Volume.

A

A *Aërsens* (François) Ambassadeur des Provinces-Unies en France, les sert bien auprès de Henry IV. 233. n. 8. Parole du Cardinal de Richelieu sur lui, *ibid.* Anecdote sur le Commerce de Henry IV. avec la femme d'Aërsens, n. *ibid.* Il donne avis de l'union prétendue de l'Espagne avec l'Angleterre pour envahir la France, 346. *suiv.*

Albe - Royale en Hongrie, prise par le Duc de Mercœur, 92. n. 35. Reprise par les Turcs, 207.

Albigny (Charles de Simiane d'). sur-

prend Genève & en est chassé, 203. 204. n. 39. *Voyez Genève.*

Allemagne. Avantages pour les Electeurs & Princes d'Allemagne, dans le grand dessein de Henry IV. Véritable Politique des Cercles par rapport à la Maison d'Autriche & à l'Espagne, 409.

Amours (N. d') Commisfaire pour la Levée du sou pour livre, 97.

Angleterre & Anglois. Leurs pirateries sur les Vaisseaux François, 265. Insulte que leur Vice-Amiral fait à Sully, 273. *suiv.* n. 16. Leur

caractère, *ibid.* Haine qu'ils portent aux François; suite du caractère de la Nation, 291. *suiv.* n. 18. Politique que la France doit suivre avec elle, 294. n. 19. Jalousie des Anglois contre les Ecois, 341. 341. Droits prétendus de l'Angleterre sur la Normandie, la Guyenne, le Poitou, 347. *suiv.* Elisabeth soutient les Prêtres Anglois contre la faction Espagnole, 364. *suiv.* Manière dont on sert le Roi d'Angleterre à table, 377. 378. Opposition des Ministres Anglois aux Négociations de Sully, & aux intérêts des Provinces Unies, 384. *suiv.* Sully s'en plaint au Roi Jacques, 396. 397.

Arcenal de Paris. Ballet & Spectacles qui s'y font, 93.

Archiduc d'Autriche (Albert Cardinal &c.). Assiégé Ostende,

24. n. 8. Envoje le Comte de Sôre Ambassadeur à Henry IV. à Calais, 32. Est malade à Bruxelles, 200. Dispositions & véritable Politique des Archiducs en Flandre par rapport à l'Espagne, & à la Maison d'Autriche, 410. 411.

Archiprêtre établi en Angleterre par le Pape, cause de trouble, 365. 366. n. 4. *Voyez Clément VIII. Jacques. Jésuites.*

Artemberg (Jean de) Ligne Comte d'Y Ambassadeur des Archiducs au Roi Jacques, 272. Cabale dans Londres, 280. n. 17. Le Roi d'Angleterre lui refuse audience avant que de l'avoir donné à Sully, 307. Visites & présents que Sully & lui se font mutuellement, 318. *suiv.* Plaintes du Roi Jacques sur sa conduite,

DES MATIERES. 425

331. Fautes qu'il fait dans la Négociation, 374. *suiv.*

Armagnac Valet de Chambre de Henry IV. 112.

Arnaud (le second) Secrétaire du Duc de Sully. Discours que lui tient le Maréchal de Biron sur l'échafaud, 142.

Avis qui lui est donné par un Chanoine de Cantorbery sur les brigues de l'Espagne à Londres, 280.

Aquien (Antoine d') est fait Lieutenant de Roi dans Metz, 215. n. 3.

Arragon (l'Amirante d') ne peut se courir Grave, 200.

Artillerie. Etats & formules que donne Sully sur cette partie, 5.

Asquins (Chevalier d') de la faction Ecoissoise à la Cour de Londres, 297.—

321.—334.—342.—395.

Astrologie. Henry

IV. fait tirer par la Rivière l'horoscope de M. le Dauphin, 51. *suiv.*

Aubin (Saint) Agent du Duc de Bouillon, 168.

Avocats (Affaires des) terminées à l'amiable ; réflexions à ce sujet, 177. *suiv.* n. 26. 27.

Autriche (Maison d') Haine des Protestans du Nord contre elle, 300. Plaintes du Roi Jacques contre elle, & projet entre lui & Sully de l'abaisser, 356. *suiv.* Pays subjugués par elle, 358. *Voyez Charles Quint, Philippe II.* Nécessité & moyens de l'Abbatre, 360. *suiv. Voyez Dessein Politique. Henry IV.* Foiblesse de cette Maison, 408. *suiv.*

Autriche (Ferdinand Archiduc d') échoué devant Canise, 92.

Autriche (Rodol-

phe d') Empereur.
Voyez Rodolphe.

Auvergne (Charles de Valois Comte d') ses intelligences avec l'Espagne , 26. Billet d'association entre lui , Bonillon & Biron , 77. 79. Cherche à se saisir de S. Flour , 81. Conseil pris à Blois de l'arrêter , 129. Il est arrêté , *ibid. suiv.* n. 11. 12. Henry lui fait grâce de la vie & le fait enfermer , 152. n. 23. Puis le fait élargir : motifs de cette conduite , 152. *suiv.* n. 23. D'Auvergne trahit de nouveau le Roi , son caractère , 157. 158.

B.

B *Anqueroute & Banqueroutiers.* Sévérité de Sully à l'égard de Jousseau-me. *Voyez* Jousseau-me.

Barges. Arrivée du Duc de Sully à Lon-

dres , dans cette sorte de bateaux , 282.

Barneveld (Jean Olden de) Principal Député des Provinces-Unies au Roi Jacques ; premier entretien qu'il a avec Sully Ambassadeur de France à Londres : confidences qu'il lui fait & mesures qu'ils prennent ensemble , 309. *f. n.* 21. Il donne avis de la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre contre la France , 346. Mécontentement que lui donnent les Ministres d'Angleterre , 381. Conférences qu'il a à ce sujet avec Sully , auquel il confie les secretes résolutions des Etats Généraux , *ibid. suiv.* Conférences entre lui , Sully & les Ministres Anglois , qui ne veulent rien accorder , 383. *suiv.* *Voyez* Cécil.

Barreau. Suppres-

DES MATIERES. 325

fon de ses Officiers ,
21.

Baste (George) Général des troupes Impériales en Transylvanie , y défait les Vaivodes Battory & Michel , 92. Beau trait de ce Général , 207. 208.

Bastille. Sully en est fait Gouverneur , 86. 87.

Bâtimens construits ou réparés par Henry IV. Voyez *Edifices*.

Battory , Vaivode de Transylvanie est défait par George Baste , 92. Continue la guerre contre l'Empereur , 204. *suiv.*

Baugy. Sully acquiert cette Terre & la visite , 21.

Bayonne. Les Séditioneux cherchent à s'en emparer , 81.

Beaumont (Christophe de Harlay , Comte de) Ambassadeur de France à Londres , donne avis

de la mort d'Elisabeth , 241. n. 10.

Fait part au Roi Jacques de la convalescence de Henry IV.

258. On prévient le Roi d'Angleterre contre lui , 266. Services qu'il rend dans l'Ambassade de Sully , 281. 282. Sully loge chez lui , 284.

Lui refuse la grace de Combaut , 289. Il dissuade Sully de se présenter en habit de deuil à l'Audience du Roi d'Angleterre , 321. Est admis à manger à la table du Roi Jacques , 377.

Bellegarde (Roger de S. Larry Duc de) Grand Ecuyer de France. Sa familiarité avec Henry IV. 20.—112. Il est fait Lieutenant pour M. le Dauphin en Bourgogne , 144. Obtient la Surintendance des Mines , 193.

Bellièvre (Pomponne de) combat

les raisons de Sully pour la guerre de Savoye. Reçoit les dépositions de La Fin, contre le Maréchal de Biron, 85. *f.* Confeille à Henry IV. d'arrêter les Chefs du parti des séditieux, 106. — 168. Assiste au Conseil où Sully reçoit les instructions pour son Ambassade à Londres, 259.

Eéringhen (Pierre de) est fait Contrôleur Général des Mines, 193.

Béthune (Maison de) Louange que lui donne Henry IV. 63.

Béthune. (Philippe de) Le Comte de Béthune Frere du Duc de Sully, envoyé Ambassadeur à Rome, 61. *suiv.* n. 22.

Biron. (Charles de Gontaut Maréchal de) avoue au Roi ses brigues en Espagne & en Savoye, 26. 27. En demande

pardon à S. M. Conditions de son Traité avec le Duc de Savoye, 67. n. 25. & les reprend de nouveau, 70. Henry IV. cherche à le ramener par les bons traitemens, Sully de même, mais sans fruit *ibid. suiv.* Il est envoyé Ambassadeur en Angleterre, 75. & en Suisse, 76. Discours imprudent qu'il tient à la Reine Elisabeth, son caractère, 76. Il se lie par une association criminelle avec Bouillon & d'Enragues, reprend plus fortement ses brigues avec l'Espagne & la Savoye, souleve le Peuple, entreprend sur les principales Villes de France, se sert pour cela de La Fin qui le trompe, 77. *f.* Voyez les n. 26. 27. Le nom de Sully se trouve mêlé dans cette cabale, 84. 85. Il vient à Fontainebleau,

DES MATIERES. 427

Fontainebleau, 116. Réfiste à tous les conseils de Sully, 124. f. Il est arrêté, & comment, 129. f. Particularités sur son arrivée à Fontainebleau, sur son entretien avec le Roi & sur sa détention, n. 6. & f. On lui fait son procès & il a la tête tranchée, 136. f. n. 13. Particularité à ce sujet & sur ses terreurs. Son caractère & sa famille, 137. n. 15. 16. f. De quelle manière il parla à Sully 142. 143. Sollicitations de ses parens en sa faveur, 143. 144. n. 18.

Bisrith. Beau trait de George Baste à la prise de cette Place, 207. 208.

Blanc (François Le-) Agent du Duc de Bouillon à Londres, 317.

Blancard. (Jean de Gontau de Saint-) Conseil que le Ma-

réchal de Biron lui donne sur l'échafaud, 142. n. 17. 18.

Blancménil, (Nicolas Potier de) Président au Parlement de Paris, instruit le procès du Maréchal de Biron, 136. n. 13.

Blaye. Le Maréchal de Biron & les séditieux cherchent à s'en emparer, 31.

Blérancourt, Gentilhomme de la suite du Duc de Sully à Londres, 287.

Blois. Second voyage qu'y fait Henry IV. & pourquoi, 95. *suiv.* Le Conseil y délibère d'arrêter les Chefs du parti séditieux, 99. f. *Voyez Séditieux.* *Bonillon.* *Epernon.* *Auvergne,* &c. Henry IV. y prend une résolution violente contre la Reine & les Italiens de la Maison dont Sully le dissuade, 111. *suiv.* n. 3.

Bois-Dauphin (Urban de Laval de) Ambassadeur à Vienne, 94. n. 1.

Bolduc. Le Prince d'Orange l'assiége contre l'avis de Sully & en lève le siège, 25.—232.

Bonneuil. L'un des Courtisans familiers avec Henry IV. 20.

Bouillon, (Henry de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Duc de) cabale avec les Seigneurs du Royaume, 20. Et avec l'Espagne, 76. Association entre lui, le Maréchal de Biron & le Comte d'Auvergne, 77. *f.* Dessein de l'arrêter, il élude adroitement la proposition que lui fait Henry de demeurer à la Cour, 105. 106. Lettres du Roi, de Sully, & de lui à ce sujet, 164. *suiv.* n. 25. Il engage inutilement l'Electeur

Palatin à solliciter Henry en sa faveur, 235. *f.* Sully est chargé de le faire connaître au Roi d'Angleterre, 180. qu'il cherche à gagner, 316. mais inutilement, 363. 364.

Bourbon (Maison de) Nécessité & moyens de l'unir avec celle de Stuart pour abaisser la Maison d'Autriche, 407. *suiv.* Voyez *Dessein Politique.*

Bourbon (Henry de) Duc de Verneuil. Voyez *Verneuil.*

Bourgogne (Royaume de) Les Princes du Nord souhaitent de le rétablir, 300.

Brandebourg. (Jean-George de) Guerre & procès entre lui & le Cardinal de Lorraine pour l'Evêché de Strasbourg terminé par Henry IV. à Metz, 217. 218.

Brossard (le Pere) Jésuite. Accueil que

DES MATIERES. 429

qui fait Henry IV. à Metz, 218. n. 6.

Brunswick. (Duc de Lunebourg.) Traité entamé par lui entre l'Espagne & l'Angleterre, 314. 315.

Bude. Les Impériaux en levent le siège, 206. 207. *Voyez* Nevers (Duc de)

Buxenval (Paul Choart de) Ambassadeur de France en Hollande communiqué à Henry IV. les desseins du Prince d'Orange, 22. 23. — 233.

C.

C *Alais.* Voyage qu'y fait Henry IV. Motifs de ce voyage, 26. *suiv.* Autre voyage, 198. Séjour qu'y fait Sully, 22.

Calveyrac (Jean de Sudrie de) averty Henry IV. des complots de la cabale séditieuse, 30. n.

Campo (Alonzo

del) défait par les Troupes d'Elisabeth en Irlande, 38.

Canaye (Philippe de Frêne , Ambassadeur à Rome , 61. n. 22.

Canise. L'Archiduc échoue devant cette Ville, 92

Cantorbery. Réception que fait la Noblesse de cette Ville à Sully, 279. Avis que lui donne un Chanoine, 280.

Catholiques, murmurent de l'Ambassade de Sully à Londres, 245. Leur faction en Europe opposée à la faction Protestante ; forces de ces deux factions , 405. 406.

Caumartin (Louis Le-Fèvre de) Garde des Sceaux nommé pour traiter avec les Ambassadeurs Suisses, 196. n. 32.

Caumont (Jacques Nompar de) *Voyez* Force (la)

Cécil (Guillaume)

T ij

Sécrétaire d'Elisabeth. Son caractère, son ambition, ses artifices, 299. Il rend visite au Duc de Sully ; jugement que celui-ci en porte, 306. 307. Ses manèges pour obtenir la faveur du nouveau Roi d'Angleterre, 340. 341. *Voyez Jacques*. Conférence entre lui, les Conseillers Anglois & Sully, où il cherche à le surprendre & à le tromper, 369. *f.* Il est député au Comte d'Aremberg, 375. Son penchant en faveur de l'Espagne, 376. Il se montre en tout contraire aux Flamands, 382. Conférence entre lui, Sully & les Députés des Provinces-Unies, où il tend toutes sortes de pièges à ce Ministre, 384. *suiv.*

Chambre de Justice en 1601. appelé. *Chambre Royale*, 12. 13. n. 5.

sans fruit, 18. *suiv.*
Chamnite. (Comte de) Gouverneur de Franche-Comté, donne appui au Prince de Joinville & autres Séditieux, 158. 159. n. 24.

Charges. Principes de Sully sur les Charges, 15. *suiv.* n. 7.

Chartres, (Prégent de La-Fin, Vierge de) On se sert de lui pour faire parler La-Fin son Oncle, 82. n. 30.

Chastes, (Aimar de) Gouverneur de Dieppe, 234.

Châteauneuf ou Passava pris & détruit par les Chevaliers de Malthe, 92.

Châteauneuf, (René de Sainte Marthe de) demande la grâce du Maréchal de Biron, 143. n. 18.

Châtelier (Le Perre) Jésuite. Accueil que lui fait Henry IV. à Metz, 218. n. 6.

Châtillon-Coligny

DES MATIERES. 431

(Henry de) petit-fils de l'Amiral tué au siège d'Ostende. Ses grandes qualités, regretté de Sully & non de Henry IV. 47. 48. n. 13.

Chevalerie (La) prête son nom à Sully pour le Gouvernement de la Bastille, 86.

Choart. Voyez Buzenval.

Choiseul. Voyez Praslin.

Clan. (Saint Germain de) L'un des Chefs du Parti Protestant opposé à Henry IV. 238.

Clauxembourg pris par les Impériaux, 92. *Voyez Baste.*

Clément VIII. Henry IV. fait des présens à son Camérier, 197. Le rassûre sur l'objet de ses armemens, 230. 231. Clément cause du trouble en Angleterre en y établissant un Archevêque. Politesses réciproques

de lui & du Roi d'Angleterre, 365. *suiv.* n. 4.

Cleves. (Duché de) Motif d'entreprendre la guerre contre la Maison d'Autriche, 413. *suiv.*

Coban (Milord) Sully le voit à Douvres, 36. 37. de la faction des Mécontents à Londres, 199. Avis qu'il donne à Sully, 346. *suiv.*

Cocheslet (Rachel de) *Voyez Sully (Duchesse de)*

Coesme (Jeanne de) Epouse de M. le Prince de Conry, 60. n. 21. *Voyez Montaffié.*

Cœur (Barthelemi) Ambassadeur de la Porte en France, 29. 30. n. 10. 11.

Coluin Ministre Protestant, écrit contre le Roi Jacques, & est désapprouvé par le Pape, 368.

Combaut. Sévérité de Sully à son égard,

286. *suiv.*

Commerce. Abus corrigés par Henry IV. & le Duc de Sully dans cette partie, 6. *f. n. 2. 3.* Traité de Commerce entre Charles IX. & Elisabeth défavantageux à la France, 265.

Comminges. Voyez *Sobolle.*

Conchine ou *Concini*, 20.—112.

Constant, Gentilhomme mal intentionné, 111.—168.

Constantinople se révolte, 92.

Conversations. Entre Elisabeth & Sully sur les moyens d'abaisser la Maison d'Autriche, 38. *f.* Entre Henry IV. & Sully, sur les graces que ce Prince veut lui faire, 170. *f.* Sur la mort d'Elisabeth & l'Ambassade de ce Ministre à Londres, 245. *f.* Entre le Roi d'Angleterre & Sully à sa première Audience sur différens su-

jets, 324. *f.* Autre secetete à sa seconde Audience sur le dessein contre la Maison d'Autriche, 355. *suiv.*

Coquet Maître d'Hôtel de Henry IV. 22.

Cotton (Pierre) Jésuite, Accueil que lui fait Henry IV. à Metz, 218, n. 6.

Coulon (Abbaye de) donné à Sully, 230.

Cumberland (Comte de) de la faction des Mécontents à Londres, 299.

D.

D *Annemarck* (Anne de) Reine d'Angleterre, son caractère & sa conduite, 302. 303. n. 20. Elle vient à Londres malgré la défense de son mari, Voyez *Jacques.*

Dauphiné. Procès du Tiers-Etats contre le Clergé & la No-

DES MATIERES. 433

bleffe du Dauphiné,
183.

Défunctis. Grand
Prévôt de l'Hôtel,
141.

Dele, Place ren-
due au Prince d'O-
range, 200.

Delfin, Ambassa-
deur de Venise en
France, 31.

*Denier dix & dou-
ze* aboli. *Denier sei-
ze* établi, 6. 7. n.
2.

Dessein. Politique
ou Grand Dessein de
Henry IV. Ce Prin-
ce s'en entretient par
lettres avec Elisa-
beth, 33. Sully va
en conférer avec el-
le à Douvres, 37.
f. Cinq points princi-
paux de ce Dessein,
41. *suiv.*

Deux Ponts, (Jean
II. Duc de) vient
voir Henry IV. à
Metz, & y épouse Ca-
therine de Rohan,
216. n. 4.

*Diète de Ratisbon-
ne.* Voyez *Ratisbon-
ne.*

Douvres. Sujet du
voyage d'Elisabeth en
cette Ville, 35. Com-
ment Sully y est re-
çu, 276. *suiv.*

Duels. Edit de
Henry IV. contre le
Duel. Sentiment de
Sully sur cet Edit,
194. n. 31.

E.

E *Cosse* (Rois &
Reines & Prin-
ces d') Voyez *Jac-
ques.*

Ecossois. Faction E-
cossoise. amie de la
France à la Cour de
Jacques. 297. Jalousie
des Ecossois & des
Anglois, 341. 342.
Voyez *Angleterre.*
Jacques. Londres.

Edifices faits ou
réparés, 244. n. 11.

Edmont, Agent
d'Elisabeth en Fran-
ce, vient à Calais
complimenter Henry
IV. 33.—39.—355.
n. 3.

Elisabeth. Reine
d'Angleterre vient à

T iiij

Douvres , 33. Mottis secrets & particuliers de ce voyage, Lettres que Henry & elle s'écrivent. Entretien d'elle & de Sully , &c. 34. *f. n.* 12. *V. Dessin Politique.* Elle défait les Rébélles en Irlande , 38. Sa mort, regrets de Henry, son éloge, 240. *f. n.* 10. Traité de Commerce fait par elle avec Charles IX. 265. Le Roi d'Angleterre cherche à ternir sa mémoire , 320 , *f.* 327. Louanges données à sa Politique , 337. 338. — 345. 346. Appui qu'elle donna aux Prêtres Anglois contre la cabale Espagnole , 366. *n.* 5. Le Roi d'Angleterre parle indécemment d'elle & de son Conseil , 378. *Voyez Jacques.* Parole de cette Reine sur l'union des Rois de France , d'Angleterre , de Suède & de Dannemarck , 412.

Embsden. L'Espagnole tâche envain d'envahir cette Place, 203. *n.* 38.

Empire & Empereur. Leur véritable politique par rapport à l'Espagne , 508. *suiv.*

Entragues. (François de Balazc d') Ses intrigues à la Cour du Roi Jacques , 317.

Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette Duc d') Sully le justifie & empêche qu'on ne l'arrête dans l'affaire du Duc de Biron. Bons conseils qu'il lui donne, & que d'Epernon suit , 120. 121. *n.* 7. — 163. *f.* Il est obligé d'ôter le Gouvernement de Merz aux Sobolles , 209. *suiv.* *n.* 1. 2.

Erby (Comte d') escorte Sully dans son Ambassade à Londres , 313. Le conduit à Greenwich , 395.

DES MATIERES. 435

Eſcures (Pierre Fougeu d') ſert utilement dans l'affaire de la détention du Maréchal de Biſon, 106.
— 119.

Eſpagne & Eſpagnols continuë la guerre contre les Provinces-Unies, 23. *f. n. 8.* Sujets de plaintes de Henry contre l'Eſpagne. Inſulte qu'elle fait à ſon Ambaſſadeur, 27. *f. n. 9.* *Voyez Roehapot (La-)* Ombrage qu'elle prend du voyage de Henry à Calais, 42. Appui qu'elle donne aux Séditions de France, 80. & aux Révoltés en Irlande, 88. Forces navales qu'elle arme, 88. 89. Suite de la guerre avec les Flamands, 151. qui battent une eſcadre Eſpagneſe, 201. 202. Brigues des Eſpagnols en Angleterre après la mort d'Elifabeth, 243. Ils recherchent le Roi Jacques, 280. Faction Eſpagneſe à

Londres, 298. Haine & jaloûſie de Jacques contre l'Eſpagne, 327. Qu'il accuſe de conſpiration contre ſa vie, 335. 336. Grandes offres qu'elle lui fait contre la France, 347. *f. 356. f.* Elle ſoutient les Prêtres Anglois contre lui, & brigue pour le détrôner, 365. *f. n. 4. 5. 6.* Idée de la faction Catholique en Europe, à la tête de laquelle eſt l'Eſpagne, 405. *ſuiv.* *Voyez Deſſein Politique.*

Eſpèces d'or & d'argent. *Voyez Monnoye.*

Etoffes d'or & de ſoie. Défense d'en porter dans le Royaume, 8. *n. 4.*

Evénement. (Comte d') 37.

Europe Réflexions ſur les abus qui y régnent par rapport à la guerre, & ſur ſa véritable Politique,

291. 295. Idée & forces de différentes factions qui la divisent, 405. *suiv.*

F.

Fidéjusseurs dans l'affaire des Isles avec le Grand Duc de Toscane, 57. *suiv.* n. 20. *Voyez* Médicis (Ferdinand de) Ossat (d')

Fin (Jacques de La) Son caractère, 81. *suiv.* n. 29. 30. Trahit Biron, ses interrogatoires & dépositions où il implique Sully, 84. Il continue à tromper Biron, 119. n. 6.

Finance & Financiers 2. *suiv.* Offices de Finances supprimées, 20. 21. Sully poursuit les Financiers malfaiteurs, 183.

Flandres, Pays-Bas & Provinces-Unies. Expéditions pendant la guerre, recommencée par l'Ar-

chiduc Albert, 237. *s.* Henry IV. y envoie secrètement des troupes, 46. défaite de l'Escadre de Spinola, & suite de cette guerre, 201. *suiv.* Députés des Etats-Généraux à Londres mal reçus par Jacques, entretien de Sully avec ces Députés, 308. *suiv.* *Voyez* Barneveld. Fontaine (La) Prétendue proposition faite par l'Espagne aux Flamands de s'unir à elle contre la France, 350. *suiv.* Sully fait voir au Roi d'Angleterre la nécessité de les soutenir, 358, *suiv.* Mais le Conseil de ce Prince s'y oppose, 371. *suiv.* *Voyez* Cécil. Diverses Conférences à ce sujet, 381. *suiv.*

Fleury (Etienne) Conseiller au Parlement instruit le Procès du Maréchal de Biron. 136. n. 13.

DES MATIERES. 437

Flour (Saint) Def-
sein du Comte d'Au-
vergne de s'en empa-
rer, 81.

Fontaine, (La)
Député des Provin-
ces-Unies à Londres.
Entretien qu'il a avec
Sully, 308.—321.
Voyez Barneveld.

Fontenelles (Guy
Eder de Beaumanoir
Baron de) est rom-
pu vif, 144. n. 19.

Force (Jacques
Nompars de Caumont
Duc de la) Maré-
chal de France, de-
mande au Roi la
grace du Maréchal
de Biron, 143. n.
18.

Forget (Président)
fait le Contrat d'ac-
quisition de Mon-
ceaux pour la Reine,
56.

France (Elisabeth
de) fille aînée de Hen-
ry IV. Sa naissance,
198. n. 34. Elle tom-
be malade & guerit,
257.

Frontenac (Offi-
cier Calviniste, 20.

Fuentes (Comte
de) Ses intelligences
avec le Maréchal de
Biron, 169. Il s'em-
pare du Marquisat de
Final, 202.

G.

G *Abelle*. Calom-
nie contre Hen-
ry IV. de vouloir l'é-
tablir par tout le
Royaume, 97.

Galigai (Léonor)
112.

Galle (Prince de)
Son caractère & ses
inclinations, 304.

Garnier. Prédica-
teur du Roi. Grati-
fication qu'il reçoit,
65. Il assiste Biron,
à la mort, 141.

Genève. Entrepris-
sur cette Ville man-
quée par le Duc de
Savoye, & suivie
d'un Traité de paix
par la médiation
des Suisses, 204. n.
40.

Génies (Mademoi-
selle de Saint) Nié-
ce de Sully, avoir

T vj

épouſé Saint Blancard frere du Maréchal de Biron, 142.

n. 17.

Germain-en-Laye (Saint) Henry IV. y fait bâtir le Château-neuf, 244. n. 11.

Glasco ou *Glasgow* (Jacques de Bèthune Archevêque de) Lettre que lui écrit Sully ſur l'avènement de Jacques à la Couronne d'Angleterre, 258. n. 13.

Gondy, Partifan, 20. — 212. — 276.

Gouvernement. Henry IV. & Sully ſ'y appliquent après la paix de Savoye, 1. ſuiv. Maximes & conſidération ſur le Gouvernement, 12. ſuiv. n. 7. — 174. — 293. 294. n. 19.

Graves pris par le Prince d'Orange, 100. 201.

Gravexend. Réception qui eſt faite à Sully, 282.

Grefin. (Milord) Sully le voit à Douvres, 37.

Grenwich. Sully y reçoit ſes Audiences du Roi Jacques, & y eſt traité par ce Prince, 323. ſuiv. Voyez Sully, Jacques &c.

Griſons. Henry IV. les unit avec les Vénitiens, 197.

Guiſe (Catherine de Clèves Duchefſe de) obtient de Henry IV. la grace du Prince de Joinville, 160.

Guyenne. Voyage de Henry IV. en cette Province, 115. 116. n. 4.

MI

H *Aras* du Roi Particularités ſur ſes divers établiſſemens, 65. n. 24. Voyez Meun.

Harlay (Achille de) Premier Préſident inſtruit le Procès de Biron, 136. n. 13.

DES MATIERES. 439

Hebert (Charles) Agent du Maréchal de Biron obtient sa grace du R^e, 146.

Henry IV. Roi de France , corrige les abus dans la Monnoye & le Commerce , &c. 1. *suiv.* Défend l'usage des étoffes d'or & d'argent , & l'entrée de ces étoffes en France : simplicité dans ses habillemens, 7. *suiv.* n. 3. 4. Défend aussi le transport des Espèces d'or & d'argent hors du Royatime , 8. 9. établit une Chambre de Justice , 12. n. 5. Dont il retire peu d'avantages , 19. 20. Conseils de Henry au Prince d'Orange , & voyage qu'il fait à Orléans , 21. *suiv.* Motifs du voyage qu'il fait à Calais , 25. *suiv.* Insulte faite à Madrid à son Ambassadeur , dont le Pape lui fait donner satisfaction , 29. n. 2. Titres magni-

fiques que lui donne le Grand-Seigneur par ses Ambassadeurs 29. 30 n. 10. 11. Autre Ambassade des Vénitiens , 30. Réponse qu'il fait à l'Ambassadeur d'Espagne , 32. Lettres réciproques de lui & d'Elisabeth ; raisons qui les empêchent de s'aboucher , 33. *suiv.* Calomnie contr'eux à ce sujet. n. 12. Henry envoie Sully à Douvres conférer avec Elisabeth , 36. Il fait part à Sully de la naissance du Dauphin , 50. n. 16. Fait tirer son horoscope par la Rivière , 51. *suiv.* n. 17. Le fait nourrir à Saint Germain , 55. Se fait restituer les Isles de Pommegue , &c. par le Grand Duc , 57. *suiv.* n. 20. Nomme le Comte de Béthune Ambassadeur à Rome , malgré Villeroi & Sillery , 61. Lettres de ce Prince

à Sully sur d'Ornana & sur le Haras de Meun, 64. 65. n. 23. 24. Il cherche à ramener l'esprit de Biron, 66. *suiv.* n. 25. 26. Lui donne une gratification considérable, 71. L'envoie en Ambassade à Londres & en Suisse, 75. *suiv.* Avis qui lui sont donnés sur la conspiration, 80. Lettres qu'il écrit & entretiens qu'il a avec Sully sur les dépositions de La-Fin, 81. *suiv.* n. 29. 30. 31. Divertissemens de ce Prince à l'Arsenal, 93. Attaque de goutte qu'il ressent. Il va à Blois, & y déconcerte les desseins de Biron, 95. *suiv.* Voyez *Séditieux*. Grand Conseil tenu sur le projet d'arrêter Bouillon, d'Auvergne & Biron, 98. *suiv.* Sully dissuade Henry IV. de faire aussi arrêter d'Epemon, 107. Au-

tre affaire secrète entre lui & Sully sur la Reine & les Italiens, 111. *suiv.* n. 3. Il se montre en Poitou, Limosin & Guyenne. Il fait arrêter Biron & d'Auvergne : Particularités sur cette détention, 192. *suiv.* n. 12. Fait faire le Procès à Biron, 122. *suiv.* Parole de lui aux parens de ce Maréchal, 143. n. 18. Fait exécuter le Baron de Fontenelles & fait grace à tous les autres Conjurés, 144. A Hébert & au Baron de Lux, 146. 147. Au Comte d'Auvergne ; motif de cette clémence, 151. *suiv.* n. 22. Au Prince de Joinville qu'il fait enfermer, 158. 159. n. 24. Il cherche inutilement à attirer Bouillon à la Cour, 162. *suiv.* Reproche qu'il fait à l'Espagne au sujet de la Conspiration de

DES MATIERES. 44r

Biron , 168. 169. Conversation entre lui & Sully , sur les bornes qu'il veut mettre à ses bienfaits pour lui , 170. *suiv.* Affaire des Avocats qu'il termine par la douceur , 177. *suiv.* Aventure où il fait fouetter des Procureurs 182. n. 28. Opérations dans la Monnoye; réflexions sur ces opérations , 184. *suiv.* n. 29. Mines d'or & d'argent découvertes en France , 192. n. 30. Edit contre le Duel , 194. n. 31. Voyage à Calais , 198. *suiv.* Henry fait légitimer le fils de la Marquise de Verneuil , est malade à Monceaux , 199. n. 35. Va à Metz , 211. 212. En chasse les Sobolles , 214. Y raccommode plusieurs Princes d'Allemagne qui viennent le voir , 216. *suiv.* n. 4. 5. Y reçoit favorablement

lés Jésuites , & leur promet de les rétablir , 218. 219. n. 6. Rassure le Pape sur ses armemens , 231. Henry IV. continue à appuyer sous main les Flamands contre l'Espagne , 231. 233. n. 8. Réponse qu'il fait à l'Electeur Palatin qui lui écrit en faveur de Bouillon , 236. *suiv.* Regret qu'il a de la mort d'Elizabeth , 240. *suiv.* n. 10. Entretien à ce sujet avec Sully qu'il se détermine à envoyer à Londres , 242. *suiv.* Bâtimens faits par ce Prince , 244. n. 11. Instructions publique & secrette qu'il donne à Sully : importance de cette Ambassade , 245. *suiv.* Grande maladie de Henry à Fontainebleau : extrême confiance qu'il témoigne à Sully , guérison , 253. *suiv.* n. 12. Conseil assemblé où Sully reçoit ses ins-

structions, 259. *suiv.*
Lettres de Henry au
Roi & à la Reine
d'Angleterre, 267.
Lettres réciproques
du Roi & de Sully
pendant son séjour à
Londres, 270. *suiv.*
Insulte faite au Pa-
villon de France,
273. *suiv.* n. 16. Sul-
ly rassure Henry sur
la prétendue union
de l'Espagne & de
l'Angleterre, 354.
Raisons de ce Prince
pour prendre le par-
ti des Prêtres An-
glois, 364. *suiv.* n.
4. 5. Sully fait part
au Roi d'Angleterre
du grand dessein,
399. *f. Voyez dessein
politique.* Jacques.
Envie du Roi Jacques
de ressembler à Hen-
ry, 417.

Hesse (Guillaume
Landgrave de) vient
voir Henry IV. à
Metz, 218.

Hæstrade rendu au
Prince d'Orange,
200.

Hongrie. Guerre

de l'Empereur Ro-
dophe avec ces peu-
ples, 92. Suite de
cette guerre, 204.
suiv. n. 41.

Howard (Milord)
Amiral d'Angleterre
reçoit le Comte d'A-
remberg, 281. Sert
la Faction Espagnole
contre Sully, 298.
—334.—419.

Humes (Milord)
de la Faction Espa-
gnole à Londres, 298.
Conduit Sully à Gren-
vich, 254.—395.

J.

Jacques Stuart Roi
d'Ecosse puis d'An-
glettre. Importance
de se l'assurer après la
mort d'Elisabeth,
246. *f.* Il fait noti-
fier en France son
avènement au Trône
d'Angleterre, 258.
259. n. 13. Objets
de l'Ambassade de
Sully vers ce Prin-
ce, 260. *suiv.* On le
prévient contre le
Comte de Beaumont,

DES MATIERES. 443

266. & contre Henry IV. & Sully. Son caractère & sa conduite, 301. 302. Les Calvinistes de France veulent en faire leur Protecteur, 217. Il envoie complimenter Sully, 318. L'oblige à retrancher l'habillement de deuil 320. *f.* Lui donne sa première Audience. Honneurs qu'il lui rend & entretien public entr'eux, 323. *suiv.* Il invective contre le Roi d'Espagne & son Conseil, 327. 328. Loue Henry IV. 329. Sa passion pour la chasse, 331. Crainte & haine que lui inspire contre les Espagnols & les Archiducs une conspiration prétendue des Jésuites, 335. *suiv.* n. 1 Le Roi d'Espagne cherche à l'engager à s'unir à lui contre la France, 347. *suiv.* Seconde Audience qu'il donne à Sully, qui lui fait goûter

les desseins de Henry sur l'Espagne & les Provinces-Unies, 345. *suiv.* Il promet de ne point soutenir Bouillon, 363. Reproche à Henry d'avoir appuyé les Prêtres Anglois, 364. *suiv.* Politesse réciproques entre le Pape & lui, 367. 368. n. 6. Son mécontentement du Comte d'Aremberg & des Espagnols, 374. *f.* Il traite Sully à dîner ; particularités sur ce repas, 377. *suiv.* Il lui promet satisfaction sur les pirateries des Anglois, 385. Troisième Audience & longue conversation secrète où Sully lui fait connoître les Ministres, 395. *suiv.* & lui développe le grand dessein de Henry IV. Précaution prise pour cela, &c. 309. *suiv.* Voyez dessein politique. Jacques prend le parti de Sully contre

les Ministres, 419.
420.

Jannissaires. Se ré-
voltent contre Ma-
homet III. 92.

Jeannin (René)
Président au Parle-
ment de Dijon. Sert
utilement dans la
Conjuration de Bi-
ron, 119. *suiv.* Suit
le Roi à Calais, 199.
Sollicite en faveur
des Jéuites, 219. Il
assiste au Conseil où
Sully reçoit ses in-
structions pour son
Ambassade à Londres,
267.

Jésuites. Caresses
& promesses que leur
fait Henry IV. à
Merz, 218. n. 6. Sol-
licitations de d'Ostar,
&c. en leur faveur,
219.—219. Discul-
pés sur une prétendue
conspiration contre
le Roi d'Angleterre,
336. n. 1. Troubles
qu'ils excitent en An-
gleterre dans l'affaire
des Prêtres Anglois
364. 365. n. 4.

Jf (Isle & Château

d') usurpés & rendus
à Henry IV. par le
Grand Duc de Tos-
cane, 57. *suiv.* n.
20.

Ignace Armand ;
Provincial des Jésui-
tes. Caresses & pro-
messes que lui fait
Henry IV. à Merz,
218. n. 6.

Indes ont épuisé
l'Espagne, 407. Des-
sein & moyens d'en
ôter le Commerce à
l'Espagne, 412. 413.
Voyez Dessein politi-
que.

Infante d'Espagne
(Antoinette-Marie-
Mauricette d'Autri-
che) sa naissance, 56.
n. 19.

Joinville (Claude
de Lorraine Prince
de) Cabale avec l'Es-
pagne, 26. Est arrêté
& Henry IV. lui
fait grace à la prière
de Sully. Son carac-
tère, 158. *suiv.* n.
24.

Jousséaume Rece-
veur Général des Fi-
nances arrêté à Mi-

DES MATIERES. 445

Jan par les soins de Sully, & pendu, 88.

Irlande. Elisabeth y soumet les Rébelles soutenus par l'Espagne, 183.

Iles. (Affaire des) Voyez *If*, *Pomégue*, &c.

Italie. Partie du grand dessein qui la concerne, 415.

Jubilé Séculaire. Le Roi & la Reine vont le gagner à Orléans, 21.

K.

K *Ainclos.* De la Faction Ecoissoise à Londres, 297. Député vers le Comte d'Aremberg, 275.

L.

L *Anguedoc.* Henry en transfère les Etats dans le Bas-Languedoc, 64.

Lénos. (Comte de) de la Faction Ecoissoise à Londres, 297. —317.—337.

Lettres de Henry IV. Détail immense dans lequel il entre à cet égard, 64.

Ligne (Jean de) Comte d'Aremberg. Voyez *Aremberg*.

Ligue. Ses Partisans murmurent de l'Ambassade de Sully à Londres, 245.

Ligues Grises. Voyez *Grifons*.

Limosin. Voyage qu'y fait Henry IV. 115 n. 5.

Lischois (Comte de) attaché à la Reine d'Angleterre, 304.

Londres. Magnifique réception qui y est faite à Sully, 282. Haine des Bourgeois de cette Ville contre les François éclate dans l'affaire de Combaut, 286. s. Factions qui y régissent, 296. *suiv.* Coutume de ne point y traiter les Ambassadeurs, 324. Le peuple se soulève contre les Espagnols, & loue la conduite de

Sully, 238. 339.

Lorraine (Charles Cardinal de) Evêque de Strasbourg. Henry IV. termine la guerre & le Procès entre lui & le Prince de Bavière, sur cet Evêché, 217. n. 9.

Lorraine (Claude de) Prince de Joinville. Voyez Joinville.

Loucnard, Maître des Cérémonies à Londres. Mécontentement qu'il donne à Sully, 276. — 278. — 322.

Louvre. Henry IV. commence à en faire bâtir la grande Galerie, 244.

Luc (Saint) accompagne Sully à Londres, 272. — 287.

Lux (Edme de Malain Baron de) conseille à Biron de venir à la Cour, 117. — 119. Obtient son pardon après avoir tout avoué à Henry IV. & à Sully, 147.

suiv.

Luxe. Principes de Sully sur le luxe, 15. *suiv.* n. 7.

Luxembourg (Henry de) Duc de Piney. Procès qu'il a au Parlement, 177.

M.

M *Adame* Catharine de Bourbon, Duchesse de Bar vient voir le Roi à Metz & le reçoit à Nancy, 116. — 141.

Mahomet III. Son caractère. Révolte des Janissaires contre lui, 92.

Maignan D. Steur de Sorbonne assiste Biron sur l'échafaud, 141.

Maintenon (Louis d'Angennes de) accord avec d'Offat pour l'Abbaye de Coulons, 230.

Maire de Londres. Comment Sully agit avec lui dans l'affaire de Combaut, 289.

DES MATIERES. 447

suiv.

Maïsses (André Hurault de) se trouve au Conseil où Sully reçoit ses instructions pour son Ambassade à Londres , 259.

Malthe (Chevaliers de) prennent & détruisent Passava dans la Morée , 92.

Maré (Comte de) de la Faction Ecoissoise à Londres , 297. 342. Député vers Sully , 369. — 395. — 419.

Marseille. Le parti de Biron cherche à s'emparer de cette ville , 81.

Maurier (Benjamin Aubery du) Lettre que lui écrit Bouillon , 168. — 237.

Médicis (Ferdinand de) Grand Duc de Toscane rend à Henry IV. les Isles d'If, &c. 57. *suiv.* n. 20.

Médicis (D. Joan Bâtard de) Oncle de la Reine , 112.

Médicis (Marie

de) Reine de France, va gagner le Jubilé à Orléans , 21. Devient grosse & accouche du Dauphin. Parole de Henry IV. à elle & particularités sur cette naissance ,

49. n. 14. 15. 16. Soins de Henry pour elle pendant sa couche ; il lui donne Monceaux , 56. Elle suit le Roi à Blois , 95. Dessein violent de ce Prince contre elle , & les Italiens , 111, *suiv.* n. 3. Il

lui fait part de la résolution d'arrêter Biron , 188. 189. Naissance de Madame Elisabeth de France. Attention de Henry IV. pour la Reine pendant cette couche , 198. 199. n. 34 Il la mène à Metz , 213. Conseils qu'il lui donne se croyant prêt à mourir , 254. 255.

Mercoeur (Philippe Emmanuel de Lorraine Duc de) prend

Albe-Royale sur les
Turcs , 92. Particu-
larités sur sa mort &
son éloge , 205. 206.
n. 41.

Metz. Henry IV.
y va & en chasse les
Sobolles. Autres cau-
ses & effets de ce
voyage , 209. *suiv.* n.
1. 2.

Meurier. Edit qui
ordonne d'en planter
dans le Royaume ,
193.

Michel Vaivode de
Transilvanie défait
par George Baste ,
92.

Mines d'or & d'ar-
gent , &c. découver-
tes en France , 192.

Miron (François)
Lieutenant Civil , &
Intendant de Paris.
Ce que lui dit Bi-
ron sur l'échafaud :
137.

Monceaux. Henry
IV. donne cette Mai-
son à la Reine . 56.
— 199.

Monnoye. Abus
corrigés & réglemens
6. n. 2. Monnoyes

étrangères défen-
dues , 7. n. 3. Défen-
se d'en transporter
hors du Royaume ,
8. 9. Monnoye hauf-
sée & comptes par
livre rétablis , 184.
suiv. Principes & ré-
flexions sur ces opé-
rations , n. 29. Edits
sur la Monnoye &
troubles qu'ils causè-
rent , n. *ibid.*

Montaffié (Maison
de) en Piémont. Sul-
ly détourne Henry
IV. d'en acheter les
biens , 60. n. 21.

Montaffié (Louis
Comte de) marie sa
fille au Comte de
Soissons. *ibid.*

Montaffié (Anne
de) époule le Comte
de Soissons. *ibid.*

Montglat (Louis
de Harlay de) Entre-
vue de Henry & de
Sully dans sa maison ,
144. *f.*

Montigny. (Fran-
çois de la Grange de)
Henry IV. le fait
Gouverneur de Metz
& du Pays-Messin ,

DES MATIERES. 449

214. 225. n. 4.

Montmorency Con-
netable de France est
soupçonné de com-
plicité avec Biron ,
145. n. 20. Henry
IV lui rend ses bon-
nes graces à la prié-
re de Sully , 150.

151. Lui & sa famille
intercèdent pour le
Comte d'Auvergne,
155. Service qu'il
rend à Sully , 197.

Montpensier (Hen-
ry de Bourbon Duc
de) est soupçonné de
complicité avec Bi-
ron , 145. n. 20.

Mornay (Philippe)
Duplessis. Ses brigues
à Londres , 317. Le
Roi d'Angleterre
parle à Sully en sa fa-
veur , 333.

N.

N *Ancy*. Fête que
la Duchesse de
Bar donne à Henry
IV. 241.

Narbonne. Les Sé-
nateurs cherchent à
en emparer , 81.

Nassau (Henry
de) Ambassadeur des
Provinces - Unies à
Londres. Jacques ré-
fuse de le reconnoî-
tre ; ensuite le traite
mieux , 305. — 309.
— 327.

Nevers (Charles
de Gonzague Duc de)
est blessé au siège de
Bude ; son éloge , 202.
suiv. n. 41.

Nicolas (Simon)
Traits de son humeur
plaisante & libertine ,
189. n. 2.

Noblesse. Considé-
rations de Sully sur
le peu d'égards qu'on
a pour elle , sur ses
mœurs corrompues ,
14. f. n. 7.

Nord. (Cour du)
Leur mauvaise poli-
tique blâmée par Sul-
ly , 345. n. 2.

Norfolk, (Duc de)
du Conseil privé du
Roi Jacques , 168.

Northumberland ,
(Comte de) de la
Fact on des mécon-
tens à Londres , 299.
Conduit Sully à sa

première audience ,
323. Sa capacité : Sul-
ly se l'attache , 334.
Avis important qu'il
en reçoit , 357. *suiv.*
Il conduit cet Am-
bassadeur à la secon-
de audience , 355.
& est nommé l'un
des Députés pour con-
férer avec lui , 369.
suiv. 419. 420.

None (François de
la) Générosité de
Henry IV. à son é-
gard , 111.

Nissa en Transilva-
nie pris & repris , par
les Impériaux , 297.

O.

Offices de Finan-
ce & du Barreau
supprimés , 21.

Oraison (Marquis
d') de la fuite de Sul-
ly à Londres , 287.

Orange (Maurice
de Nassau Prince d')
veut porter la guerre
aux environs de Dun-
kerque , 23. prend
Rhimberg & manque
Bolduc , 24. 25. Hen-

ry IV. lui accorde sous
main des secours ,
46. Prend Grave. Au-
tres expéditions , 201.
Il chasse les Espagnols
de Wactendonck ,
232.

Oreladoux (Milord)
Ecossois , 395.

Orléans. Le Roi &
la Reine y vont ga-
gner le Jubilé , 21.

Ornano (Alphon-
se d') Maréchal de
France ; méconten-
tement qu'il donne
au Roi , 64. n. 23.

Ossat (Arnaud d')
Cardinal. Traité qu'il
fait avec le Grand
Duc de Toscane ,
pour la restitution des
Iles , &c. blâmé par
Sully , 57. *suiv.* &
justifié , n. 20. Accu-
sation de ce Minis-
tre contre lui , 220.
suiv. Examen de ces
accusations , n. 7. Mor-
tifications que lui

donne Sully , 227. f.
Il est fait Coadjuteur
de Bayeux , 230. Son
opinion sur l'affaire
des Prêtres Anglois ,

DES MATIERES. 451

385. n. 4. 5.

Ostende. L'Archiduc Albert y met le siège, 24. n. 8. Châtillon & quelques autres François y sont tués, 46. 47. n. 13. Suite de ce siège, 200. Très-couteux, 232.

P.

P *Alain* (Electeur) Henry IV. lui refuse de recevoir en grace Bouillon, 236. 237. Il continue à soutenir Bouillon, & cherche en vain à le faire appuyer par le Roi Jacques, 317.— 363. 364.

Panny (Du) Agent de d'Entragues à Londres, 317.

Papes. Sully donne au Pape le titre de Sainteté, & en est blâmé par le Roi d'Angleterre, 333.

Véritable politique des Papes par rapport au Roi d'Espagne & à la Maison d'Autriche, 408. 409. En

quoi le grand dessein de Henry IV. leur étoit avantageux, 415.

Paris. M. le Dauphin est porté à découvert au travers de Paris, 66. Présent que la Ville a fait à la Reine au sujet de cette naissance. *Ibid.* Ouvrages publics qu'y fait construire Henry IV. 244.

Pâquier apporte à Henry IV. des Lettres de Villeroi, 22.

Pembroke (Comte de) Sully le voit à Douvres, 37.

Persé (Sophi de) envoie un Ambassadeur à l'Empereur Rodolphe, 29.

Personio (Robert) Jésuite, cause du trouble en Angleterre par les conseils qu'il donne au Pape, 365. n. 4.

Persy (Milord) défait les Rébelles d'Irlande, 88.

Pest pris par les Chrétiens sur les

- Tuics*, 206.
- Philippe III* Roi d'Espagne, soutient les Rébelles en Irlande, 88. Condamne aux Galères le prétendu D. Sébastien, 89. 90. n. 32. Félécite Henry IV. sur la déconverte de la conspiration de Biron, 137. Réponse de Henry, 137. S'empare sans aucun droit de Final, de Piombino, &c. 202. 203. n. 37. & tâche, en vain de se saisir d'Emhden, 203. n. 28. Favorise le Duc de Savoie dans son entreprise sur Genève, 203. 204. Plaintes & invectives du Roi d'Angleterre, contre lui, 327. *suiv.* Propositions proposées d'Union entre ces deux Princes contre la France, 347. *suiv.* Entrepreniens. & projets du Roi Jacques. & de Sully, sur les moyens d'abaisser la puissance, 355. *suiv.*
- Piombino* usurpé sur l'Empereur par l'Espagne, 203.
- Plessis-Bellay* (du) Agent du Duc de Bouillon, 237.
- Plume* (La) envoyée par Henry IV. vers le Baron de Lux, 147.
- Poitou*. Voyage de Henry IV. en cette Province, 113.
- Politique*. Considération de Sully sur la guerre, la Noblesse, les Finances, le Luxe, &c. 12. *suiv.* De l'Angleterre & de l'Europe, 298. *suiv.* n. 18. 19.
- Pomégne*. (Isle & Château de) Usurpé par le Grand Duc de Toscane, & rendu à la France, 57. *suiv.* n. 20.
- Paugues* (Eaux de) Prises avec succès par Henry IV. 257.
- Braslin* (Charles de Choiseul, Marquis de) Capitaine des Gardes, 122. n. 2. Arrête le Comte

DES MATIERES. 453

Pauvergne, 133. n.

22.

Preaux (Hector de) Officier Calviniste, Gouverneur de Châtelleraux, 111.

Protestans. Leurs Chefs travaillent à faire déclarer le Roi d'Angleterre, Protecteur du Parti Calviniste, en France, & l'Electeur Palatin son Lieutenant, 317. Faction Protestante en Europe opposée à la Faction Catholique. Idée de ces Factions, leur force, &c. 405. f.

Prusse, V. Brandebourg.

Puiseaux. Sully y est mandé par Henry IV. 22.

Q.

Quinxal pris par Elisabeth sur les Rébelles d'Irlande & les Espagnols, 88.

R.

Ralech (Milord) Sully le voit à Douvres, 37. De la Faction des Mécontents à Londres, 299. Avis qu'il donne à Sully, 346.

Ratisbonne (Diette de) où Conférences entre les Catholiques & les Protestans sur les moyens de concilier les deux Religions, 90. 91. n. 34.

Religion. Principes erronés de Sully sur la Religion, 91. n. 33. 34.

Rex (Albert de Gondy Duc de) est employé dans l'affaire des Isles avec le Grand Duc, 58.

Rhinberg assiégé & pris par le Prince d'Orange, 24. — 231.

Rignac (Pierre de) est envoyé par Bouillon à Henry IV. 166.

Roberges, Vaisseaux

V ij

Anglois. Sully y fait
le trajet de la Manche
273. n. 16.

Rocheport (Antoine
de Silly de la) Am-
bassadeur en Espagne.
Insulte qui lui est fai-
te à Madrid, 27. n.
2.

Rocheſter. Haine
des Bourgeois de cer-
te Ville contre les
François, 282.

Rodolphe Empe-
reur, ſes guerres avec
les Hongrois & les
Turcs, 92. Le Roi
d'Espagne lui enlève
Final, 202. Suite de
la guerre contre les
Turcs & les Hon-
grois, 204. *ſuiv.*

Rohan (Catherine
de) épouſe le Duc
des Deux-Ponts, 216.
n. 4.

Roncas Agent du
Duc de Savoye dans
l'affaire de Saluces,
146.

Roquelauré (An-
toine de) l'un des
Courtifans favorisés
de Henry IV. 20.

Rumigny. Paroles

que lui dit le Maré-
chal de Biron ſur l'é-
chafaud, 137.

Rumilly (Traité
de) entre le Duc de
Savoye & la Répu-
blique de Genève,
204. n. 40.

S.

Salignac (Jean de
Gontaut de) Sol-
licite la grace de Bi-
ron, 143. n. 18.

Saline ou *Marais*
ſalans. Calomnies
contre Henry IV. de
vouloir s'en empa-
rer, 97.

Sancy. (Nicolas
de Harlay de) Le
Roi d'Angleterre blâ-
me ſa conduite, 333.

Sarraot. (Vicomte
de) Avis qu'il donne
à Sully, 321.

Savart (Vicomte
de) eſcorte Sully dans
Londres, 395.

Savoye (Charles
Emmanuel Duc de)
ſe joint à l'Espagne
& à la Ligue ; fait
ſon traité, conditions

DES MATIERES. 455

de ce Traité, 67. n. 25. Camment Henry IV. reçoit son compliment de félicitation sur la découverte qui fut faite de la conspiration de Biron & autres, 168. *suiv.* Entreprise sur Genève manquée & suivie d'un Traité de paix avec cette République, 203. 204. n. 40. Utilité du grand dessein de Henry IV. pour le Duc de Savoye, 404. *suiv.* *Voyez Dessein Politique.*

Scombours, (Comte de) Grand Maréchal de l'Empire. Honneurs qu'on lui rend à Paris, 94.

Sébastien (Dom) Roi de Portugal vrai ou faux. Circonstances singulières sur sa ressemblance avec le vrai Dom Sébastien, 89. 90. n. 32.

Séditieux (Parti des) ayant à leur tête Bouillon, Biron, l'Auvergne, d'En-

traques, La-Trémouille, Du-Plessis-Mornay, la Marquise de Verneuil, &c. *Voyez ces noms*, 66. *suiv.* Biller d'association entr'eux, 77. 78. Moyens qu'ils employent pour soulever le Peuple, 79. Villes dont ils cherchent à s'emparer, 81. Conseil tenu à Blois pour en arrêter les Chefs, 106. *suiv.* Henry IV. pardonne à tous après la mort de Biron, 150. *suiv.* Leurs Brigues auprès du Roi d'Angleterre, 316. *suiv.*

Selvage (Catherine) Femme de Chambre de la Reine, 112.

Servin. Caractère monstrueux de ce jeune homme, 268. *suiv.*

Sillery (Nicolas Brûlart de) Chancelier. Sa politique sur l'Espagne contraire à celle de Sally, 73. Il cherche à exclure

le Comte de Bérhune
de l'Ambassade à
Rome , 61. 62. —
259.

Sobelle (Raimond
de Comminges de)
& son frère chassés de
Merz par Henry IV.
Particularités sur cet-
te affaire , 109. *suiv.*
n. 1.

Soie. Henry IV. la
fait cultiver en Fran-
ce , 193.

Soissons (Charles
de Bourbon Comte
de) veut du mal à
Sully d'avoir détour-
né Henry IV. d'ache-
ter ses biens en Pié-
mont , 60. 61. n.
21. Est appelé au
Conseil secret tenu à
Blois pour arrêter les
Chefs des Séditieux ,
106. 107. Se récon-
cilie avec Sully , 260.

Sophi de Perse (Le)
envoie un Ambassa-
deur à l'Empereur
Rodolphe , 29.

Sou pour livre.
Impôt révoqué par le
Roi , 115. 116. n.

Sourré (Gilles de)
l'un des Favoris de
Henry III. 20.

Spinola (le Mar-
quis) assiège Ostende
152.

Spinola (Frédéric)
Son escadre est battue
par les Hollandois ,
201. 202.

Staffort V. Syd-
ney.

Strasbourg. Guerre
entre le Cardinal de
Lorraine & le Prince
de Brandebourg pour
cet Evêché , 217. n.
5.

Suisses. Ambassade
solemnelle des Trei-
ze Cantons pour le
renouvellement d'Al-
liance & réception
qu'on leur fait à Pa-
ris , 195. 196. n. 32.
La France lève des
soldats chez eux ,
197. Leurs disposi-
tions & leur véritable
politique par rapport
à la Maison d'Autri-
che , 410. En quoi
le grand dessein de
Henry IV. leur étoit
avantageux , 415.

DES MATIERES. 457

Sully (Terre & Château de) Sully la vilite & y fait bâtir, 159.

Sully reprend les affaires de Finance & de Gouvernement, 2. s. Etablit le denier seize au lieu du denier douze, 7. Défend le cours des Monnoyes étrangères en France, *ibid.* Interdit l'usage des étoffes d'or & d'argent, 8. Etablit une Chambre de Justice sans beaucoup de fruit 12. n. 5. Maximes de ce Ministre sur la Noblesse, les Gens de Finance, les Charges, & contre le luxe, les mésalliances, &c. 13. *suiv.* Conseil qu'il donne à Henry IV. pour le Prince d'Orange, 23. s. Les autres Ministres opposés à sa Politique au sujet de la Maison d'Autriche, 28. 29. Présens que Sully reçoit du Grand-Seigneur, 30. Il va voir la Reine Elisabeth à

Douvres, entretien qu'ils ont ensemble sur le grand Dessein, louanges qu'il donne à cette Reine, 37. s. Il regrette la mort du jeune Châillon & n'ose s'intéresser pour sa famille, 47. n. 13. Henry lui fait part de la naissance du Dauphin, & lui écrit sur la santé de ce Prince & de la Reine, 50. 51. n. 16. 17. Il refuse de servir de Fidélisateur dans l'affaire des Isles, 59. Dissuade le Roi d'acheter les biens du Comte de Soissons, 60. n. 21. Obtient l'Ambassade de Rome pour le Comte de Béthune, malgré Villeroy & Sillery, 61. 62. Lettres que lui écrit Henry sur differens sujets, 64. 65. Autre Lettre de Baron & entretien dans lequel il s'efforce de faire rentrer ce Maréchal dans son de-

voir , 69. f. Il est chargé d'interroger La-Fin : Lettres & entretiens entre Henry & lui à ce sujet : son nom se trouve mêlé parmi celui des Conjurés , 81. f. Il prend des mesures pour arrêter Biron , & est fait Gouverneur de la Bastille , 86. 87. Ballet & divertissemens qu'il donne à l'Arſenal , 93. Sa playe de la bouche se rouvre , 94. Réception qu'il fait aux Princes étrangers , 95. Il accompagne le Roi à Blois. *ibid.* f. Justifie le Duc d'Epemon & s'oppose au dessein de l'arrêter. Grand Conseil sur ce sujet , & bon conseil qu'il donne à d'Epemon , 100. f. Henry lui confie une résolution violente contre la Reine & les Italiens dont il le détourne 111. f. n. 3. Précautions qu'il prend

pour la Bourgogne & ressentiment de Biron contre lui , 117. 118. Conseil qu'il donne au Roi sur la manière d'arrêter Biron , entretien où Sully cherche encore à le ramener , 122. f. Part qu'il a à la détention de Biron & d'Auvergne , 128. f. n. 11. Il les fait conduire à l'Arſenal , 133. Prend des mesures contre l'évasion de Biron , 134. f. Fait instruire son procès , 136. Pourquoi il refuse de lui parler ; comment Biron parle de lui , 139. f. n. 16. Grace qu'il obtient de changer le lieu de l'exécution , 144. Sully engage une partie des conjurés à demander pardon au Roi , 145. f. De-Lux vient le trouver & confesse sa faute , 147. n. 21. Il porte Henry à la douceur & justifie le Connetable , 150. 151.

DES MATIERES. 459

n. 22. Conversation entre ce Prince & lui sur le motif du pardon accordé au Comte d'Auvergne, 154. *f.* Il intercède pour le Prince de Joinville, 158. *f.* n. 24. Tâche inutilement de faire venir Bouillon à la Cour, 162. *f.* Conversation singulière sur les bornes que Henry veut mettre aux bienfaits qu'il accorde à Sully, 169. *f.* Son Mécontentement de l'opposition que ce Prince mettoit quelquefois à ses desseins & précautions qu'il prend contre ses Calomniateurs 174. 175. Discours qu'il fait tenir à Sigogne dans l'affaire des Avocats, 177. *f.* n. 26. 27. Sévérité dont il use à l'égard des Financiers malversateurs, 183. Il hausse les espèces d'or & d'argent, & rétablit le compte par livres, 184. *f.* Réflexions sur ces opérations & principes sur la Monnoye, n. 29. Sentiment de Sully sur l'Edit porté contre le Duel, 194. *f.* n. 13. Il traite avec les Ambassadeurs Suisses, 195. 196. n. 32. Henry IV. fait un voyage à Calais, 198. *f.* & un autre à Metz, 213. Ses plaintes contre d'Ossat, 219. *f.* auquel il refuse le payement de sa pension, 227. Le Roi lui donne l'Abbaye de Coulon, 230. Lettres qu'il écrit à ce Prince sur différens sujets, 231. *suiv.* Sully le rassure contre les cabales des Séditieux, 239. Entretiens secrets entr'eux sur la mort d'Elisabeth, dans lesquels l'Ambassade de Sully à Londres est résolue malgré l'opposition des Courtisans, 244. *f.* Importance de cette Ambassade pour la

quelle ce Ministre se
 fait autoriser par un
 écrit secret de S. M.
 250. *f.* Il va voir Hen-
 ry IV. malade à Fon-
 tainebleau; marques
 de confiance & d'a-
 mitié qu'il reçoit de
 ce Prince, 254. *f.*
 Teneur des instru-
 ctions qu'il reçoit en
 plein Conseil pour
 son Ambassade, 260.
suiv. Il s'embarque
 avec sa suite, 268.
 Est insulté par le Vi-
 ce-Amiral Anglois,
 273. *suiv.* n. 16. Et
 mal reçu à Douvres,
 &c. 276. *suiv.* Impo-
 litesse des Anglois à
 son égard, 277. Sa
 réception à Cantor-
 bery, 279. A Roches-
 ter, 282. A Lon-
 dres, *ibid.* Haine du
 Peuple de Londres
 contre les François
 de sa suite, 285. Or-
 dre qu'il met dans sa
 Maison, & sévérité
 qu'il montre dans
 l'affaire de Combant,
 286. *f.* Réflexions de
 ce Ministre sur le ca-

ractère des Anglois,
 & sur la manière dont
 la France doit traiter
 & se comporter avec
 eux, 191. *f.* n. 12.
 Autres sur la France,
 sur les Puissances de
 l'Europe, & sur la
 guerre, n. 19. Etat de
 la Cour & du Gou-
 vernement d'Angle-
 terre, 298. *f.* Diffi-
 cultés & obstacles
 dans cette négocia-
 tion, 300. Caractère
 du Roi & de la Reine
 d'Angleterre, 301.
 302. *f.* Premier
 entretien de Sully
 avec Cecil. Caractère
 & desseins cachés de
 ce Secrétaire, 306.
f. Autre entretien
 avec les Députés des
 Provinces Unies, &
 mesures qu'ils con-
 cernent ensemble,
 308. *f.* Autre avec
 l'Envoyé de Venise,
 qui l'instruit des dé-
 marches de Bouillon
 auprès du Roi d'An-
 gleterre, 318. *f.* Po-
 litesse entre Sully &
 le Comte d'Arent-

DES MATIERES. 463

berg, 318. Présent qu'il reçoit de Jacques, *ibid.* Peine qu'il ressent de ne pouvoir se présenter devant ce Prince en habit de deuil, 320. 321, 322. Détail de ce qui se passa à sa première audience, 323. *suiv.* Louanges qu'on lui donne dans Londres, 338, 339. Obstacles qu'il a à vaincre, 340. Sully pénètre les dispositions des Cours du Nord, 343. *f.* Son sentiment sur les propositions prétendues faites au Roi d'Angleterre par l'Espagne contre la France, 346. *suiv.* Il conseil à Henry IV. de veiller à la sûreté de ses Provinces, 354. Seconde audience & entretien secret où il fait goûter à Jacques son plan & ses raisons en faveur des Provinces-Unies, 355. *f.* Conférence avec Barneveld, 381. *f.*

Autre avec les Ministres Anglois & les Députés Flamands, opiniâtreté des Anglois, fermeté avec laquelle Sully leur parle, 383. *f.* Troisième audience & conversation secrète où Sully fait connaître au Roi d'Angleterre ses Ministres, 395. *suiv.* Lui expose le grand Desein, 399. *f.* Et le lui fait goûter, 417. *suiv.*

Surintendance des Mines, donnée au Duc de Bellegarde, 193. *Voyez* Mines.

Southampton (Contre de) reçoit & escorte Sully dans Londres, 283. 284. — 299. Amitié qu'il pour lui le Roi d'Angleterre, 342. — 419.

Sidney (Milord) ou Stafford vient à Calais apporter à Henry IV. des Lettres d'Elisabeth, 32. — 39. Est nommé pour recevoir Sully

dans Londres, 241.

— 284. — 321. —

420.

T.

T *Axis* (Jean) Comte de Villa-médiana Ambassadeur d'Espagne à Londres, 332.

Terrail (du) Suit Sully à Londres, 287.

Themines (Pons de Lausieres de Cardail-lac de) sollicite la grace de Biron, 143. n. 18.

Thurin (Philibert de) instruit le procès de Biron, 136. n. 13.

Tiron (Le Comte de) Chef des Rébelles d'Irlande est défait par Milord Percy, 88.

Toulon. Les Séditieux cherchent à s'en emparer, 81.

Tour (Baron du) Envoyé en France par le Roi Jacques, pour notifier son avènement au Trône d'Angleterre, 258. 259.

— 266.

Trainel Officier de la Maison de la Reine, 112.

Transylvanie. Guerre de l'Empereur Rodolphe contre ces Peuples, 92. — 204. *suiv. Bast. Bostkai. Batori.*

Trésor-Royal. Réglemens & Etats pour cette partie, 4. 5.

Turcs & Turquie. Ambassade du Grand-Seigneur à Henry IV. Titres magnifiques qu'il lui donne, 30. m. 11. Suite de la guerre en Hongrie, 92. — 204. *suiv. Voyez Rodolphe.*

Turcs (Empereur). *Voyez* Mahomet III.

V.

V *Arenne*. (Guillaume Fouquet de la) Bienveillance de Henry IV. pour lui, 20. Il est employé dans l'affaire de la détention de Biron & d'Auvergne, 132.

DES MATIERES. 463

Il présente au Roi à Metz les Jésuites de Verdun, 219.

Velasque (Jean Ferdinand de) Con-
nêtable de Castille est
envoyé Ambassadeur
Extraordinaire d'Es-
pagne à Londres ,
332.

Venise. Réception
& présens faits à ses
Ambassadeurs , 31.
Elle s'unit avec les
Grisons contre l'Es-
pagne , 167. Sully
confère à Londres
avec le Résident Vé-
nitien sur leurs inté-
rêts communs , 315.
suiv. Avantage pour
cette République dans
le grand Dessein ,
415.

Ventadour (Anne
de Levis Duc de) Il
intercède auprès de
Henry IV. pour le
Comte d'Auvergne ,
155.

Verneuil près Sen-
lis. Henry IV. don-
ne cette Maison à Ma-
demoiselle d'Entra-
gues , 198. n. 33.

Verneuil (Henry
de Bourbon Duc de)
légitimé , 199. n. 35.

Verneuil (Carheri-
ne-Henriette de Bal-
zac d'Entragues Mar-
quise de) Maitresse
de Henry IV. accou-
che d'un enfant mort
112. Fait accorder
grace de la vie & la
liberté au Comte
d'Auvergne 151.
suiv. n. 23. Henry
fait légitimer le fils
qu'il a de la Marquise
de Verneuil , 199.
n. 35.

Vic (Dominique
de) Vice-Amiral de
France, nommé pour
traiter avec les Am-
bassadeurs Suisses ,
196. n. 32. — 234.
Son ressentiment de
l'insulte faite au Pa-
villon de France par
le Vice-Amiral d'An-
gleterre , 278. *suiv.*
n. 15. 16.

Villeroy (Nicolas
de Neufville de) Mi-
nistre d'Etat. Sa Poli-
tique sur la Maison
d'Autriche contraire

à celle de Sully, 28.
 29. Il soutient contre ce Ministre le Traité fait par d'Osart avec le Grand Duc de Toscane pour les Isles d'If, &c. 59. S'oppose à l'Ambassade du Comte de Béthune à Rome, 61. *suiv.* Reçoit les dépositions & examine les papiers de La-Fin, 87. Est appelé au Conseil secret tenu à Blois pour arrêter les Chefs des Séditieux, 106. Suit le Roi à Metz, 213. Ses sollicitations pour les Jésuites, & ses liaisons avec d'Osart blâmées par Sully, 219. *f.* Discussion à ce sujet, 220. n. 7. N'est appelé au Conseil où Sully reçoit ses instructions pour son Ambassade à Londres, 249.

Vinta (Le Chevalier) Chancelier de

Savoye est employé dans l'affaire des Isles entre le Roi & le Duc de Florence, 58.

Vinti Italien de la suite de la Reine, 112.

Vury (Louis de l'Hôpital de) arrête le Maréchal de Biron, 132. n. 12.

Voyeris (Grande) Etats & Réglemens pour cette partie, 5.

W.

W *Illem. Voyez* Blanc (Le)

Wimes (Thomas) Gouverneur de Douvres. Impolitesse qu'il commet à l'égard de Sully, 278.

Z.

Z *Amet* (Sébastien) Henry IV. a pour lui de l'amitié, 20.

Fin de la Table du quatrième Volume.



...
e
e
,
I
ns
T-

es
ou-
n'il
de

2
tić,

1995